

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

La constitution de la descendance au Canada. Le rôle  
de l'allongement des études et des  
conditions d'emploi :

Par

Bingoly-Liworo Germain

Département de démographie  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de  
l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) en  
démographie

Avril, 2008

©, Bingoly-Liworo Germain, 2007



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

La constitution de la descendance au Canada. Le rôle  
de l'allongement des études et des  
conditions d'emploi

Présentée par :  
Bingoly-Liworo Germain

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Simona Bignami  
Présidente-rapporteuse

Évelyne Lapierre-Adamcyk  
directrice de recherche

Benoît Laplante  
codirecteur

Céline Le Bourdais  
membre du jury

Roderic Beaujot  
examineur externe

Fasal, Kanouté  
représentant du doyen de la FES

## Résumé

Cette thèse s'inscrit dans la perspective des recherches qui visent l'approfondissement des connaissances scientifiques en matière de comportements reproductifs dans les régimes de faible fécondité. Elle analyse la constitution de la descendance chez les hommes et les femmes au Canada à la fois sous l'angle de passage au statut de parent pour la première fois et comme processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant. À l'aide des techniques d'analyse biographique appliquées aux données de l'Enquête Sociale Générale sur la famille (ESG 2001) et de l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR), réalisées par Statistique Canada, nous avons examiné trois principaux aspects : le passage au statut de parent compte tenu de la durée de la formation initiale, l'influence des caractéristiques de l'emploi des hommes sur le fait de devenir parent pour la première fois et l'impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur l'arrivée des première, deuxième et troisième naissances.

Nos résultats confirment que l'allongement de la durée des études augmente l'âge à la première naissance. Ce qui est l'une des conséquences de l'élévation de l'âge à la fin de la formation initiale et des retours aux études. Chez les hommes, le temps mis entre la fin des études et la naissance du premier enfant est d'autant plus court que l'âge au premier arrêt des études est élevé. Par contre, chez les femmes, on observe une tendance à la convergence entre groupes d'âge à la fin de la formation initiale, en termes de délai séparant l'arrivée du premier enfant et la fin des études. Dans l'ensemble, plus l'âge à la fin des études augmente, plus les chances d'avoir un premier enfant sont réduites, toutes autres choses étant égales par ailleurs. De même, la précarité dans l'emploi occupé dans le premier épisode d'activité est associée à de moindres risques d'avoir un premier enfant parmi les hommes. Ce résultat valide l'hypothèse voulant que les jeunes en âge de procréer retardent les événements familiaux dans des conditions d'incertitude et de précarité économique. Enfin, dans la période contemporaine (de 1996 à 2004) les choix et comportements reproductifs des femmes actives sont de plus en plus déterminés par les conditions de participation au marché du travail et non par le simple fait d'exercer une activité professionnelle comme telle.

En termes d'actions ou de mesures pouvant favoriser l'établissement familial des jeunes et encourager la réalisation du projet d'enfants selon le nombre souhaité, nos résultats confortent l'idée de soutenir le passage des jeunes des études à l'établissement professionnel stable. Alors que, si l'objectif recherché est celui de susciter les naissances de rang 2 chez un plus grand nombre de couples, particulièrement parmi les familles qui entretiennent déjà ce désir, il faudrait accroître la compatibilité entre charge de famille et activité simultanée de deux parents. Dans ces conditions, l'existence des possibilités de travail à temps partiel volontaire et l'adoption des mesures accroissant la sécurité de l'emploi (comme l'affiliation syndicale) seraient perçus plus favorablement quant à l'objectif de réalisation du projet d'enfants. Enfin, pour le troisième enfant, en plus de l'impératif de figurer au projet du couple (dans l'optique des rapports de sexes égaux), on présume que les attitudes et valeurs pourraient jouer un rôle plus central.

**Mots clés :** Constitution de la descendance – Allongement de la durée des études - Caractéristiques de l'emploi d'au moins six mois – Conditions d'emploi

## **Abstract**

This thesis aims to further our understanding of reproductive behaviours in regimes of low fertility. Specifically, this thesis analyzes the process of family formation for Canadian men and women focusing on two aspects: the transition to first birth, and the progression from first to second and third birth. Using data from the 2001 General Social Survey on the Family and the Survey of Labour and Income Dynamics, I apply event history analysis to study three processes: 1) the transition to first birth controlling for schooling duration; 2) the impact of the characteristics of men's job on the transition to first birth; and 3) the impact of women's employment conditions on the timing of first, second and third birth.

The results of the analysis indicate that delaying exit from school translates into an increase in the age at first birth. This is a consequence of the increase in the age at exit from school for successive cohorts, as well as of the propensity to go back to school after exiting. In general, an increasing age at exit from school has a negative impact on the probability of becoming a parent. For men, but not for women, the higher the age at exit from school, the shorter the duration between this moment and the birth of the first child. Moreover, for men to have a precarious job also has a negative impact on the probability of having a first child. This latter finding confirms the hypothesis that family formation might be postponed because of job instability. Finally, during the most recent period (1996-2004), working women's reproductive choices and behaviours have been more and more determined by employment's characteristics, and not only by labour force participation *per se*.

The main implication of the results of the present analysis for policies aiming to encourage family formation and childbearing is that it is important to help young people in their transition between school and a stable professional situation. In addition, if the goal is to favour the arrival of a second or third child among a greater number of couples, particularly among those who already have one, it is advisable to increase the compatibility between family responsibilities and professional lives of parents. In these circumstances, the possibility to work on a part-time basis and greater job stability could be important means to help couples reconcile family and work.

**Key words: Family formation – Transition to first birth – Progression from first to second and third birth – General Social Survey – Survey of Labour and Income dynamics – Event history analysis**

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	<b>i</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>ii</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>vi</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>viii</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>x</b>
<b>I. Introduction générale</b> .....	<b>1</b>
1.1. Question de recherche .....	1
1.2. Objectif général de la recherche .....	3
1.3. Objectifs spécifiques et méthodologie des différents articles .....	4
1.3.1. <i>Article 1. Devenir parent au Canada : l'effet de l'allongement de la durée de la formation initiale</i> .....	4
1.3.2. <i>Article 2. L'influence des caractéristiques de l'emploi des hommes pendant le premier épisode d'activité sur la venue du premier enfant au Canada</i> .....	5
1.3.3. <i>Article 3. Impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur les première, deuxième et troisième naissances au Canada</i> .....	5
1.4. Importance et originalité de cette recherche .....	6
<b>Chapitre 1. Cadre théorique de l'explication des comportements contemporains en matière de fécondité</b> .....	<b>9</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>10</b>
<b>I. Théories économiques de la fécondité</b> .....	<b>11</b>
1.1. Théorie de la nouvelle économie de la famille .....	11
1.2. Théorie économique des attentes déçues .....	12
<b>II. Perspectives du changement social</b> .....	<b>15</b>
2.1. La théorie de la deuxième transition démographique .....	15
2.2. Les approches institutionnelles .....	18
2.3. Explications de la fécondité fondées sur l'évolution du marché du travail .....	19
2.4. Le paradigme de l'évitement du risque .....	22
2.5. Le paradigme des rapports de genre .....	24
2.6. Que nous suggèrent globalement ces différentes interprétations ? .....	25
<b>Chapitre 2. Devenir parent au Canada. L'effet de l'allongement de la durée des études</b> .....	<b>28</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>29</b>
<b>I. Problématique et considérations théoriques et empiriques</b> .....	<b>30</b>
1.1. Problématique .....	30
1.2. Quelques considérations théoriques et empiriques .....	31
<b>II. Source des données, variables et méthodes d'analyse</b> .....	<b>37</b>
2.1. Source des données .....	37
2.2. Variables incluses dans l'analyse .....	38
2.3. Méthodes d'analyse .....	41

<b>III. Aperçu sur le prolongement des études au Canada parmi les générations 1930-1971</b> -----	<b>42</b>
3.1. Évolution de l'âge médian à la première sortie du système éducatif -----	42
3.2. Aperçu sur les retours aux études dans les générations 1930-1965 -----	45
<b>IV. Résultats</b> -----	<b>47</b>
4.1. Première sortie du système éducatif et la naissance du premier enfant : l'effet de génération et de l'allongement de la durée de la formation initiale -----	47
4.2. Analyse des facteurs d'influence -----	56
4.2.1. Effet de génération et de l'âge à la fin des études -----	58
4.2.2. <i>L'influence du statut économique et de l'union</i> -----	62
4.2.3. <i>Les autres facteurs significatifs</i> -----	64
<b>Vue d'ensemble et conclusion</b> -----	<b>65</b>

### **Chapitre 3. L'influence des caractéristiques de l'emploi des hommes dans le premier épisode d'activité sur la venue du premier enfant au Canada**----- **69**

<b>Introduction</b> -----	<b>70</b>
<b>I. Considérations théoriques et empiriques</b> -----	<b>71</b>
<b>II. Source des données, variables et méthodes d'analyse</b> -----	<b>77</b>
2.1. Source des données-----	77
2.2. Variables incluses dans les analyses -----	79
2.3. Approche et méthodes d'analyse -----	83
<b>III. Accès au premier épisode d'emploi et naissance du premier enfant : une expérience des hommes des générations 1930-1965</b> -----	<b>85</b>
3.1. Caractéristiques de l'emploi dans le premier épisode d'activité et rythme de départ de cet emploi -----	85
3.2. Le passage au statut de parent dans les générations masculines 1930-1965 -----	87
<b>IV. Résultats des analyses des facteurs d'influence</b> -----	<b>91</b>
4.1. Résultats du modèle estimé pour l'ensemble de l'échantillon -----	91
4.2. Rôle des caractéristiques individuelles dans chacune des trois générations -----	99
<b>Conclusion et discussion</b> -----	<b>101</b>

### **Chapitre 4. Impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur les première, deuxième et troisième naissances au Canada**----- **106**

<b>Introduction</b> -----	<b>107</b>
<b>I. Considérations théoriques et empiriques</b> -----	<b>109</b>
1.1. Explications économiques de la fécondité -----	109
1.2. Le raisonnement fondé sur les conditions du marché du travail-----	111
<b>II. Source de données, variables et méthodes d'analyse</b> -----	<b>117</b>
2.1. Source des données-----	117
2.2. Variable dépendante et les principales variables explicatives -----	119
2.3. Méthodes d'analyse -----	122
<b>III. Résultats</b> -----	<b>124</b>
3.1. Profils de d'activité des femmes de notre échantillon d'analyse dans la période 1996 à 2004-----	124
3.2. Rythme d'occurrence des première, deuxième et troisièmes dans la période 1996 à 2004-----	129

3.3. Effets des modalités de participation au marché du travail: interprétation de l'analyse multivariée -----	131
3.3.1. Caractéristiques de l'emploi et risques d'occurrence des conceptions <i>d'un premier enfant</i> -----	132
3.3.2. <i>Modalités de participation au marché du travail et occurrence des conceptions d'un deuxième et d'un troisième enfants</i> -----	136
<b>Conclusion et discussion</b> -----	<b>144</b>
<b>Conclusion générale</b> -----	<b>147</b>
1. Synthèse des principaux résultats-----	149
2. Quelques pistes pour les recherches futures-----	160
<b>Références Bibliographiques</b> -----	<b>161</b>
<b>Annexes</b> -----	<b>xi</b>
Annexe 1 -----	xii
Annexe 2 -----	xix



## Liste des tableaux

### Chapitre 2

<i>Tableau 1. Distribution de l'échantillon selon les caractéristiques socioculturelles incluses dans l'analyse par sexe.....</i>	40
<i>Tableau 2. Répartition des répondants âgés de 1930-1965 ans selon le fait d'être retourné aux études ou non, en fonction de l'âge à la fin des études.....</i>	46
<i>Tableau 3. Âges médians à la première naissance parmi les hommes et les femmes ayant quitté le système éducatif selon l'âge au premier arrêt des études et la génération .....</i>	48
<i>Tableau 4. Durée médiane séparant la première sortie du système éducatif de la première naissance selon l'âge au premier arrêt des études et la génération.....</i>	51
<i>Tableau 5. Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes et des femmes de devenir parents après la sortie du système éducatif : rapports de risques des régressions de Cox, ensemble de l'échantillon.....</i>	60

### Chapitre 3

<i>Tableau 1. Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes de devenir parent après l'embauche dans l'emploi associé au premier épisode d'activité : rapports de risques du modèle exponentiel constant par parties (piecewise).....</i>	95
---	----

### Chapitre 4

<i>Tableau 1. Rapports de risques des conceptions d'un premier enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=8177).....</i>	135
<i>Tableau 2. Rapports de risques des conceptions d'un deuxième enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=3457).....</i>	137
<i>Tableau 3. Rapports de risques des conceptions d'un troisième enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=4956).....</i>	141

### Annexe 1

<i>Tableau A1.1. Nombre de répondants exclus de l'analyse de survie par cause et selon le sexe.....</i>	xii
<i>Tableau A1.2. Les quartiles et l'interquartile de l'âge des hommes et des femmes à la fin des études.....</i>	xii

**Tableau A1.3.** Répartition de l'échantillon selon l'âge à la fin de la formation initiale et le fait d'être retourné ou non aux études par génération..... xiii

**Tableau A1.5.** Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes de devenir parents après la sortie du système éducatif : rapports de risques du modèle sémi-paramétrique de Cox, par cohorte de naissance ..... xviii

## **Annexe 2**

**Tableau A2.1.** Répartition des répondants selon le statut d'activité des hommes âgés de 1930-1965 ans, ayant obtenu l'emploi entre le 15<sup>ème</sup> et 34<sup>ème</sup> anniversaire par cohorte de naissance, (en pourcentage)..... xix

**Tableau A2.2.** Nombre de répondants exclus de l'analyse par cause ..... xix

## Liste des figures

### Chapitre 2

<b>Figure 1a.</b> L'âge médian à la première sortie du système éducatif parmi les hommes et les femmes des générations 1930-1971.....	44
<b>Figure 1b.</b> Évolution de l'âge des hommes à la première sortie du système éducatif pour les trois premiers quartiles par génération, 1930-1971.....	44
<b>Figure 2.</b> Interquartiles de l'âge à la première sortie du système éducatif parmi les hommes et femmes des générations 1930-1971 .....	45
<b>Figure 3.</b> Proportions des hommes et des femmes sans enfant à chaque âge, parmi les personnes sorties du système scolaire selon l'âge au premier arrêt des études par génération. ....	50
<b>Figure 4.</b> Proportions des hommes et des femmes sans enfant à chaque âge selon l'âge à la fin des études selon le sexe et la génération.....	51
<b>Figure 5.</b> Temps mis pour avoir un premier enfant en fonction de la génération, selon l'âge à la fin des études.....	53
<b>Figure 6.</b> Temps mis pour avoir un premier enfant chez les hommes et les femmes en fonction de l'âge à la fin des études, selon la génération.....	54

### Chapitre 3

<b>Figure 1.</b> Courbe de survie de Kaplan Meier de la sortie de l'emploi de trois générations de Canadiens, ESG 2001, (N=4997).....	87
<b>Figure 2.</b> Proportions des hommes sans enfant depuis l'entrée sur le marché du travail.....	88
<b>Figure 3.</b> Estimateur lissé de la fonction de risque de l'arrivée d'un premier enfant des hommes de trois générations .....	90

### Chapitre 4

<b>Figure 1.</b> Modalités de participation des femmes au marché du travail de 1996 à 2004: statut professionnel et régime de travail.....	126
<b>Figure 2.</b> Évolution de la participation des femmes au marché du travail en qualité de travailleuses autonomes entre 1996 à 2004.....	127
<b>Figure 3.</b> Répartition des femmes salariées selon l'affiliation syndicale par année, de 1996 à 2004 .....	127
<b>Figure 4.</b> Évolution de la syndicalisation en fonction du statut dans l'emploi entre 1996 à 2004 .....	128
<b>Figures 5.</b> Estimateurs lissés de la fonction de hasard des conceptions des premières, deuxièmes et troisièmes naissances .....	130

**Figures 6.** *Risque d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant selon le niveau de scolarité atteint (collège en cours, collège terminé et université terminée) en fonction de l'âge (contrôlé par les autres variables indépendantes incluses dans le modèle).....* 139

**Figures 7.** *Risque d'occurrence des conceptions d'un troisième enfant chez les femmes ayant terminé les études postsecondaires (collège et université) en fonction de l'âge (contrôlé par les autres variables indépendantes incluses dans le modèle).....* 142

## **Annexe 1**

**Figure A1.2.** *Évolution de l'âge des femmes à la première sortie du système éducatif pour les trois premiers quartiles par génération.....* xiii

## Remerciements

Je souhaite ici exprimer toute ma gratitude à toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien tant moral que matériel.

Toute ma reconnaissance et une appréciation sincère vont d'abord à ma directrice de thèse, Madame Évelyne Lapierre-Adamcyk, pour sa patience, son écoute, sa confiance et pour ses conseils justes et précieux tant sur le plan personnel que professionnel. Je la remercie aussi pour son soutien financier sans lequel, je n'aurais pas pu faire cette thèse.

Je remercie également Monsieur Benoît Laplante pour avoir bien voulu accepter la codirection de cette thèse. Je le remercie aussi pour ses sages conseils et son appui multiforme.

Merci au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour m'avoir permis l'accès aux données qui ont servi à la réalisation de cette recherche et pour le financement qui m'a été octroyé dans le cadre du Programme de bourses complémentaires.

Merci à tous mes amis et collègues ainsi qu'à toutes les personnes actives au Département de démographie employées ou étudiants pour leur appui inconditionnel.

Pour finir, un gros merci plein de joie et d'amour à ma femme et à mes enfants qui ont supporté, de manière stoïque, tous les moments difficiles que nous avons traversés ensemble. Une fois de plus, merci à vous pour avoir été toujours mes côtés et pour votre soutien indéfectible.

## **I. Introduction générale**

### **1.1. Question de recherche**

Malgré la stagnation de la fécondité, l'écrasante majorité des jeunes Canadiennes et Canadiens continue de nourrir le désir d'avoir au moins un enfant. Plus de huit jeunes sur dix veulent devenir parents (Bingoly-Liworo, 2002). Cependant, la question se pose lorsqu'il s'agit de passer des projets à leur réalisation. Les études plus récentes ont permis de mettre en évidence une augmentation de l'âge à la première maternité et la prédominance des familles de petites tailles. Elles soulignent également la tendance à l'homogénéisation des comportements de fécondité autour d'un modèle de deux enfants, et par conséquent une rareté des familles de trois enfants et plus. Or, au début de la transition démographique les pionniers de ce comportement avaient des caractéristiques sociodémographiques et économiques particulières. Aujourd'hui, la faible fécondité s'est diffusée à travers toutes les couches de la société. Quant à la recherche de l'explication scientifique associée au régime de faible fécondité et à son maintien, elle a permis de constater la complexité et la diversité des facteurs qui commandent les décisions en matière de procréation. Ce qui implique qu'aucune théorie ne fait à ce jour l'unanimité auprès de la communauté des démographes et que les facteurs explicatifs sont à la fois d'ordre sociologique, psychologique, économique, culturel et institutionnel. De même, les réponses proposées pour y remédier sont aussi diversifiées. En conséquence, ces dernières années, la recherche s'est orientée, tant du point de vue de la collecte des données que des méthodes d'analyse, vers l'exploitation d'une plus grande diversité de données issues d'enquêtes de plus en plus nombreuses, tout en expérimentant des méthodes d'analyse de plus en plus détaillées et performantes. On note ainsi l'importance accordée à la collecte des données longitudinales et à l'amélioration des méthodes d'analyse biographique introduites en démographie au début des années 1980. Derrière ce nouvel élan de recherche l'objectif visé est de découvrir les liens entre événements de nature différente se produisant dans les différentes sphères de la vie mais reliés entre eux, et les restituer dans le contexte de la société dont l'individu fait partie (Courgeau, 2006).

La présente thèse s'inscrit dans cette perspective. Elle analyse la constitution de la descendance dans l'optique de l'arrivée successive des enfants, du premier au troisième,

en prenant comme points de départ certains marqueurs de passage à la vie adulte et aussi compte tenu des expériences professionnelles (en termes de modalités de participation au marché du travail ou de conditions d'emploi). Le thème de la constitution de la descendance au Canada a été choisi parce qu'il alimente depuis ces dernières décennies des débats tant dans les milieux politiques que dans les milieux communautaires et scientifiques, en raison du vieillissement de la population. Cependant, il ne s'agit pas à travers ce sujet de se lancer dans le débat classique voulant que l'on détermine qui de l'activité économique ou de la fécondité est la cause de l'autre. Il n'est pas non plus question de faire la comparaison entre les actifs et les inactifs ou encore entre les individus très instruits et ceux qui le sont faiblement. Mais plutôt nous situons cette analyse sous deux perspectives : 1) la perspective du passage vers le statut de parent pour la première fois et 2) la perspective de la réalisation du projet d'enfants, tenant compte que cela peut se produire plus d'une fois.

La démarche ainsi adoptée est principalement justifiée par les raisons suivantes. Premièrement, dans le déroulement du cycle de vie, la synchronisation des événements fondateurs du passage à la vie adulte est de moins en moins assurée et la période séparant la survenue d'un événement à l'autre est sans cesse en extension. Tout cela, conduit à s'interroger sur les facteurs concurrentiels à l'apparition et à la succession des événements menant à la vie adulte en vue de mieux cerner la transformation des comportements reproductifs, en particulier le phénomène du report de la première naissance. Or, on sait que le report de la première naissance a des répercussions sur les naissances subséquentes. Deuxièmement, la présence des femmes sur le marché du travail est irréversible et quasi universelle. En conséquence, les catégories actives et inactives souvent utilisées pour apprécier les modifications du comportement de fécondité dues à la participation des femmes à l'activité ne permettent pas de prendre en compte les différentes situations d'activité : les femmes actives occupées ne forment pas un groupe homogène, en raison de la diversité à la fois des statuts d'emploi et des conditions variées de participation au marché du travail. En revanche, il y a de moins en moins de femmes volontairement inactives. Troisièmement, la précarité et l'instabilité en emploi ne doivent plus être considérées seulement comme des phénomènes conjoncturels mais comme des phénomènes structurels, particulièrement chez les personnes arrivant nouvellement sur le marché du travail. Dans ces conditions,

l'approfondissement des connaissances sur l'impact de l'instabilité et de l'incertitude en emploi sur les comportements de fécondité des jeunes contribuerait sans doute à fournir un éclairage nécessaire tant du point de vue de l'explication du phénomène du report des événements familiaux que de la réflexion relative aux éventuelles politiques ou mesures sociales destinées à encourager l'émancipation individuelle des jeunes qui sont en plein processus de passage à la vie adulte.

Cette thèse tentera de répondre à trois principales questions dont chacune fera l'objet d'un article : 1) Qu'advient-il du passage au statut de parent après la première sortie du système éducatif ? 2) Dans quelle mesure les caractéristiques liées à l'emploi des hommes permettent-elles de mieux cerner les différences en termes de passage à la condition de parent pour la première fois ? 3) Comment les modalités de participation au marché du travail influencent-elles le processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ?

## **1.2. Objectif général de la recherche**

L'objectif général de cette recherche est de contribuer à l'approfondissement des connaissances sur l'évolution des comportements en matière de fécondité au Canada et à alimenter la réflexion et l'action des pouvoirs publics et des divers intervenants communautaires auprès de la famille. Trois aspects correspondant à trois objectifs spécifiques sont analysés. Les deux premiers aspects sont axés sur l'analyse de la constitution de la descendance sous l'optique de passage à la condition de parent pour la première fois. Dans cette perspective nous examinons d'abord le lien entre l'allongement de la durée de la formation initiale et l'arrivée du premier enfant tant chez les hommes que chez les femmes. À ce sujet, en plus de mettre en évidence les effets de l'allongement de la durée des études, ce premier article permet également d'apprécier les différences selon le genre. Ensuite, dans cette même lancée nous analysons, du point de vue des hommes, l'influence des caractéristiques associées à l'emploi occupé dans le premier épisode d'activité sur le passage au statut de parent «biologique» pour la première fois. En effet, l'étude de la fécondité des hommes reste de loin moins bien analysée que celle des femmes. De ce fait, le deuxième article apporte une contribution de taille dans le sens de la mise à jour du comportement de fécondité de premier rang des hommes et de l'analyse des facteurs concurrentiels, particulièrement l'impact de la



précarité. Enfin, la troisième dimension examinée se rapporte à l'analyse de l'impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur le fait de devenir successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant, tout en tenant compte des caractéristiques du conjoint. Cet article tente donc implicitement de vérifier l'une des hypothèses de plus en plus prometteuse avancée dans la littérature, selon laquelle le comportement en matière de procréation des femmes actives est de plus en plus déterminé par les conditions de participation au marché du travail et non par le simple fait d'être en emploi rémunéré.

### **1.3. Objectifs spécifiques et méthodologie des différents articles**

#### **1.3.1. Article 1. Devenir parent au Canada : l'effet de l'allongement de la durée de la formation initiale**

Le premier article examine l'influence de l'allongement de la durée des études sur la transition vers la condition de parent, en mettant l'accent sur la phase initiale et en la distinguant des retours aux études. Dans un contexte où la plupart des jeunes quittent de plus en plus tardivement le système éducatif, le fait d'établir que le report de la première naissance est relié entre autres à l'allongement de la durée des études devient comme une évidence. En revanche, nous ne savons que peu de choses sur la variation de la distance temporelle séparant la fin des études de la première naissance et sur la façon dont agissent certaines caractéristiques individuelles sur les chances de devenir parent après la sortie du système éducatif. Au moyen des méthodes d'analyse de survie (courbe de Kaplan Meier), cette étude examine le calendrier et l'intensité de la première naissance, ainsi que la durée séparant la fin des études de la première naissance. Les facteurs d'influence associés à cette transition sont estimés à l'aide des méthodes semi-paramétriques (régressions de Cox, 1972).

Les questions suivantes guident cette investigation : qu'advient-il de la transition vers la condition de parent une fois que l'on a quitté le système éducatif ? Plus spécifiquement, comment l'allongement de la durée de la formation initiale s'est-il répercuté sur l'âge à la première naissance et sur la durée séparant la fin des études de la première naissance ? Pourquoi certains jeunes à leur sortie du système éducatif deviennent plus rapidement parents alors que d'autres reportent davantage cette transition ?

Est-ce que le fait d'être en union ou en emploi, compte tenu de l'âge à la fin des études, augmente ou diminue les chances de passage au statut de parent biologique? Le comportement des hommes est-il différent de celui des femmes ? Cette analyse porte sur les biographies des hommes et des femmes recueillies lors de l'Enquête Sociale Générale sur la famille réalisée par Statistique Canada en 2001.

### 1.3.2. Article 2. L'influence des caractéristiques de l'emploi des hommes pendant le premier épisode d'activité sur la venue du premier enfant au Canada

Ce deuxième article vise à illustrer l'impact des caractéristiques de l'emploi occupé pendant le premier épisode de participation au marché du travail sur le passage des hommes au statut de parent. L'hypothèse à tester est que les caractéristiques de l'emploi associé au premier épisode d'activité induisent une transition différentielle vers le statut de parent caractérisée par une plus grande propension à avoir un premier enfant parmi les hommes dont l'emploi témoigne une certaine stabilité, comparativement à ceux dont l'emploi est instable et précaire. La stabilité d'emploi est appréhendée par le fait d'être travailleurs salariés à temps plein et travailleurs autonomes. Tandis que l'instabilité et la précarité sont approchées par le statut de salarié travaillant à temps partiel. Pour vérifier l'hypothèse susmentionnée, nous utiliserons les données rétrospectives de l'Enquête Sociale Générale sur la famille de 2001 (ESG), réalisée par Statistiques Canada. L'approche biographique sera adoptée, particulièrement l'analyse de survie de la courbe de Kaplan Meier, la fonction de risque du passage à la condition de parent après l'embauche. Pour les analyses multivariées on va recourir au modèle exponentiel par partie (piecewise). Par ailleurs, l'échantillon a été stratifié en fonction de trois générations d'hommes nés entre 1930 et 1965, permettant ainsi de mettre en évidence les changements intervenus d'une cohorte à l'autre.

### 1.3.3. Article 3. Impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur les première, deuxième et troisième naissances au Canada

Cet article voudrait clarifier, à partir des données de l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR), les tendances récentes des comportements en matière de procréation, en se concentrant principalement sur les variations dues aux modalités de participation des femmes au marché du travail. Les questions se posent de savoir:

1) Comment le statut professionnel et le régime de travail influencent-ils le processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ? 2) Dans quelle mesure, l'affiliation syndicale permet-elle de mieux comprendre et interpréter les différences de comportements reproductifs entre les femmes actives occupées ? Nous appliquons aux données de l'ÉDTR les méthodes d'analyse des biographies, particulièrement l'estimateur lissé de la fonction de risque et les méthodes semi-paramétriques (modèles de Cox). Le choix de ces méthodes est justifié par la nature du processus étudié. En effet, la constitution de la descendance est ici analysée en tant que processus séquentiel par lequel la première naissance est suivie d'une deuxième, celle-ci d'une troisième et ainsi de suite. De ce point de vue, il apparaît que le temps est une composante essentielle à la compréhension de ce processus. Les méthodes choisies sont ainsi appropriées pour prendre en compte la dimension temporelle.

#### **1.4. Importance et originalité de cette recherche**

Avoir un enfant relève d'une décision des couples. Ce choix délibéré est de plus en plus rendu possible par une maîtrise presque parfaite de la contraception, du moins dans la majorité des cas. Dans le langage démographique, il s'agit du phénomène de la fécondité et de la constitution de la descendance. Ce phénomène a été beaucoup étudié principalement pour son effet sur la croissance de la population et sur la structure par âge. Il a été essentiellement observé par le biais des comportements des femmes. Dans cette perspective, l'accent a été plus mis sur les effets de la fécondité au niveau macro qu'au niveau micro. Ces études ont donc permis d'un point de vue scientifique de comprendre l'évolution de la population canadienne, mettant ainsi, entre autres, en évidence son vieillissement progressif. Dans la présente recherche, la constitution de la descendance est analysée tant du point de vue des hommes que du point de vue des femmes et l'accent est mis sur la venue des enfants vue comme passage vers le statut de parent, tenant compte que cela peut se produire plus d'une fois et que les facteurs d'influence ne sont pas nécessairement les mêmes la première fois que l'on devient parent que lorsque l'on répète l'expérience.

Cette thèse s'inscrit dans la perspective des recherches visant à approfondir les connaissances sur les déterminants de la fécondité contemporaine au Canada. D'une manière générale, elle contribue à la mise à jour, dans une approche comparative entre

les hommes et les femmes, des comportements reproductifs. Plus spécifiquement, notre recherche voudrait apporter une contribution à la relecture de la relation entre l'éducation et la fécondité, en mettant l'accent sur l'allongement de la durée de la formation initiale et les retours aux études, plus que sur le niveau de scolarité atteint en tant que tel. Mais plus encore, son originalité réside également dans l'analyse du lien entre le comportement de fécondité et les modalités de participation au marché du travail, en subdivisant le groupe des actives en catégories permettant de capturer l'effet de la stabilité et de la précarité d'emploi, des contraintes associées à l'organisation et à la gestion des temps professionnel et familial (par le biais des catégories : salariées à temps plein toute l'année, salariées à temps partiel toute l'année, salariées toute l'année en alternance temps plein et temps partiel, salariées pour une partie de l'année en alternance temps plein et temps partiel, et enfin les travailleuses autonomes), ainsi que l'effet du caractère sécuritaire et flexible de l'emploi occupé (saisi par le biais de l'affiliation syndicale).

Sur le plan politique et social, son apport est justifié par le fait que, les analyses sur les transformations des comportements familiaux et reproductifs contribuent à indiquer les pistes d'actions, tout en fournissant des indicateurs pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et mesures sociales visant à soutenir les familles avec de jeunes enfants. De ce fait, cette étude voudrait susciter la réflexion et l'action concernant les mesures pouvant encourager l'indépendance des jeunes et des femmes, la formation d'une famille et la conciliation des vies professionnelle et familiale.

Sur le plan méthodologique, notre approche est quantitative et s'appuie sur deux grandes enquêtes, dont l'une rétrospective (ESG 2001) et l'autre longitudinale (ÉDTR), réalisées par Statistique Canada, en permettant ainsi de dépasser les limites inhérentes aux données transversales. De par leur nature, ces enquêtes représentent de rares sources permettant d'appliquer les méthodes d'analyse plus détaillées et plus performantes (analyse biographique). Celles-ci prennent en compte le facteur temps dans l'occurrence d'un événement et donnent la possibilité d'évaluer l'effet des autres événements se produisant de manière parallèle au fur et à mesure du déroulement du cycle de vie.

En ce qui concerne l'ÉDTR, les données couvrent la période contemporaine. Les informations ainsi recueillies, particulièrement les expériences professionnelles

reflèteraient sans doute les transformations passées et en cours que connaissent les pays occidentaux dans ce domaine. Par ailleurs, sur le plan de l'interprétation, l'analyse se situe dans une perspective plus large qui considère que les choix et comportements des individus sont déterminés par des ressources et restrictions, ainsi que par des facteurs incitatifs.

## **Chapitre 1.**

### **Cadre théorique de l'explication des comportements contemporains en matière de fécondité**

## **Introduction**

Parmi les trois composantes de l'évolution de la population (mortalité, fécondité et migration), la fécondité semble être celle dont les fondations théoriques ratissent le plus large. Toutefois, en démographie, pas une seule approche ne s'est imposée comme théorie générale autour de laquelle un consensus scientifique reconnaîtrait le pouvoir d'expliquer une fois pour toute l'évolution des comportements en matière de fécondité. Devant l'absence d'un tel consensus, McDonald (2002) incite les chercheurs à s'orienter vers des explications plus spécifiques mais complémentaires les unes aux autres, pouvant plus ou moins prendre une plus grande importance suivant les époques, les sociétés et leur niveau du développement. Se situant dans cette perspective, l'analyse théorique développée ci-après se concentre sur cinq principales interprétations : les théories économiques de la fécondité, la théorie de la deuxième transition démographique, le paradigme de l'évitement du risque, les approches institutionnelles et le paradigme de l'égalité des sexes. Ces approches nous inspirent dans la mesure où prises ensemble elles intègrent les principaux éléments évoqués par les chercheurs au cours des dernières années (Hoffmann-Nowotny et Fux, 2001; Van de Kaa, 2002 ; McDonald, 2002 ; Vogel, 2000 ; Chesnais, 1998 Lesthæghe et Moors, 2000; Pinnelli, 2001).

Ce cadre théorique est fondé sur l'idée directrice selon laquelle les transformations récentes des comportements familiaux et reproductifs sont de nature différente, associées à des nouvelles conditions (Sauvain-Dugerdil, 2005). Parmi ces conditions, on note l'accroissement des possibilités offertes aux individus au point où le projet d'enfant est désormais situé dans la perspective de ses interférences avec d'autres aspirations. En plus, la décision d'avoir un enfant se prend désormais dans un contexte d'évolution à la fois de la signification socioculturelle de la parentalité et de la fonction de l'enfant pour les parents. L'enfant a cessé d'être un capital et sa fonction, dans les sociétés post-transitionnelles est plus affective qu'économique. Toutefois, nous sommes conscients que les évolutions démographiques passées ou présentes sont le résultat de changements sociétaux (Hoffmann-Nowotny et Fux, 2001) et d'un processus historique appelé «modernisation».

## **I. Théories économiques de la fécondité**

L'explication économique du régime de faible fécondité et de son maintien dans les pays industrialisés s'articule principalement autour des éléments suivants : la rationalité économique; l'indépendance économique accrue des femmes et les aspirations des jeunes cohortes en matière de consommation.

### **1.1. Théorie de la nouvelle économie de la famille**

D'après la théorie micro-économique du choix du consommateur, plus connue sous l'expression de «la nouvelle économie de la famille » (Becker, 1981; Schultz, 1981; Cigno, 1991), les décisions des individus en matière de fécondité sont rationnelles et visent à maximiser leur fonction d'utilité (bénéfices), en tenant compte de la disponibilité des ressources et des coûts à allouer éventuellement à d'autres biens et services concurrentiels. Implicitement ce raisonnement suppose que les couples, maîtrisant leur fécondité, décident d'avoir des enfants de la même façon qu'ils décident d'acheter des biens de «consommation durables» (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2005). Dans ce processus, les couples doivent tenir compte de deux types de coûts associés à la décision d'avoir un enfant : les coûts directs qui correspondent à la prise en charge économique de l'enfant moins les prestations en espèces de toute sorte octroyées à travers le filet social au titre de l'aide aux familles avec enfants. Quant aux coûts indirects ils sont reliés à la perte que représente le temps consacré à l'élevage des enfants, c'est-à-dire au renoncement d'une activité rémunérée. Tant que le manque à gagner créé par l'absence de la femme sur le marché du travail est perçu comme minime, en raison, entre autres, de la compensation pouvant résulter de la structure salariale qui tient compte des responsabilités familiales des hommes, le coût indirect de l'enfant sera perçu comme faible. Dès lors que la femme doit renoncer à des emplois bien rémunérés, ce coût augmente. Pour Drolet (2002), quand la naissance du premier enfant est retardée, les femmes peuvent augmenter leur revenu potentiel de l'emploi et accumuler des qualifications et expérience sur le tas, qui, alternativement, augmentent le coût d'opportunité d'avoir des enfants. Certaines études ont montré qu'une grande partie des coûts indirects est occasionnée par l'arrivée du premier enfant (Joshi, 1998). Étant donné que le coût indirect de l'enfant est fonction du revenu de la femme, Butz et Ward (1979) font état d'une dichotomie entre les ménages où la femme occupe un emploi rémunéré et



ceux où la femme n'a pas d'emploi. Dans le premier cas, la fécondité est une fonction positive du revenu du mari, mais négativement corrélée au revenu de la femme. Tandis que dans le second cas, la fécondité est une fonction positive du revenu du mari. Au regard de ce raisonnement, on est donc tenté de penser que dans le contexte contemporain comme celui du Canada où les femmes investissent davantage dans le capital humain (la formation) et où elles ont un accès accru au marché du travail, le manque à gagner dû à l'interruption de l'activité économique pour cause des maternités serait perçu comme important.

Une autre variante de la théorie de la nouvelle économie de la famille est relative à la qualité de l'enfant. La notion de qualité de l'enfant prend en compte sa santé, son instruction et ses compétences mais ne fait intervenir aucun élément inné (talent, aptitudes naturelles, etc.). Pour Becker (1981) cette notion est essentielle dans la relation inverse entre le revenu et le nombre d'enfants. D'après cette théorie, à mesure que le revenu augmente, les besoins se diversifient, les parents ont tendance à ajuster à la baisse le nombre d'enfants prévus afin de tenir compte de l'augmentation du coût moyen par enfant; lequel peut augmenter plus vite que le revenu. Ainsi, Becker (1981) arrive à la conclusion que la faible fécondité des pays industrialisés est à relier au fait que les couples ont choisi d'investir dans la qualité de l'enfant plutôt que dans la quantité. Par ailleurs, pour expliquer le développement de la cohabitation hors mariage et le retard de la nuptialité et de la fécondité, les économistes néo-classiques évoquent comme raison le recul des bénéfices attendus du mariage consécutif à l'indépendance économique accrue des femmes.

## **1.2. Théorie économique des attentes déçues**

Sous un autre registre, Easterlin et ses collègues (1990), dans le cadre de la théorie économique des attentes déçues, soutiennent que le retard dans le départ du foyer parental, le partage d'un logement chez les jeunes sont la conséquence du maintien de désirs de consommation élevés, voire croissants, alors que se détériore la situation économique des nouvelles générations des jeunes hommes entrés sur un marché du travail peu favorable. Cette théorie fait allusion au sentiment que les jeunes adultes ont de leur niveau de vie ultérieur comparable ou supérieur à celui que leurs parents se sont efforcés de leur garantir. Ainsi, le degré de richesse promis par les perspectives du

marché du travail (masculin) durant la période reproductive détermine le nombre d'enfants que ces jeunes sont susceptibles d'élever tout en maintenant leur niveau de vie à l'adolescence. Par ailleurs, si les jeunes adultes sont issus des générations pleines pour lesquelles la compétition est vive et les perspectives de l'emploi sont moins favorables, ils seront confrontés à l'écart entre les revenus et les aspirations. Ce qui se traduit par une frustration, donc une moindre propension à se marier et à procréer. Inversement, les jeunes adultes issus des cohortes faiblement peuplées, promis à un meilleur avenir, auront tendance à se marier plus et plus tôt, et à fonder de plus grandes familles. Il se dégage donc une relation négative entre la taille de la génération et le marché du travail ou les occasions de se procurer un revenu dont les répercussions vont se faire sentir sur le choix du nombre d'enfants.

La théorie de la nouvelle économie de la famille et la théorie économique des attentes déçues sont plus complémentaires que concurrentes (Lesthaeghe et Moors, 1994; 2000). Mais, prises isolément, elles ne suffisent pas et, surtout, n'expliquent pas pourquoi peu d'adultes restent sans enfants (Sauvain-Dugerdil, 2005). Toutefois, elles ont suscité plusieurs critiques (Leibenstein, 1977; 1981, de Bruinj, 1999; 2002, Sanderson, 1974; Oppenheimer, 1977; 1988, Wright, 1989, Chesnais, 1986). L'un des reproches formulés à cet égard est que les théories micro-économiques de la fécondité insistent plus sur le caractère volontaire de la formation du comportement de l'individu. De ce point de vue, elles font preuve d'une faible prise en compte des aspects institutionnels et culturels qui contribuent à la détermination de ce comportement. Elles semblent ainsi ignorer que la fécondité est commandée par un faisceau complexe et mouvant de facteurs qui dépasse le seul cadre économique dans lequel ces différents raisonnements tentent de l'enfermer. De plus, la théorie de la nouvelle économie de la famille passe sous silence les conditions de participation des femmes au marché du travail susceptibles d'influer positivement ou négativement le comportement en matière de procréation selon que la conciliation travail-famille est possible ou non.

Au-delà des critiques spéculatives, certaines hypothèses ont fait l'objet de vérifications empiriques. Dans plusieurs cas les conclusions sont nuancées. En ce qui concerne la théorie de la nouvelle économie de la famille, les résultats des études empiriques convergent vers l'idée d'une réinterprétation de certaines hypothèses (Blossfeld, 1995 ;

Oppenheimer, 1997 ; Turcotte et Goldscheider, 1998; Mongeau et al, 2001). L'étude de Turcotte et Goldscheider (1998) met en évidence l'évolution au fil du temps de la relation entre le niveau d'instruction des femmes et le risque de se marier. Les auteurs de cette étude mentionnent que les femmes canadiennes plus instruites des cohortes de naissance d'avant 1950 étaient moins enclines à se marier alors que c'est l'inverse qui se produit parmi les cohortes féminines d'après 1950. De même, dans leur étude sur l'effet de la précarité économique sur la formation d'une première union, Mongeau et co-auteurs (2001) trouvent un résultat similaire. Cette dernière étude arrive à la conclusion que les femmes des cohortes plus anciennes ayant connu un nombre plus élevé d'interruptions de travail étaient plus susceptibles de se marier. Tandis que dans les jeunes cohortes, ce sont les femmes qui n'ont jamais travaillé qui se distinguent des autres, par une propension plus faible à se marier. L'explication avancée par les auteures est que, dans le contexte de précarisation de l'emploi, le travail rémunéré des deux conjoints serait considéré comme un préalable au mariage.

De même, à la lumière des niveaux nettement bas de fécondité dans certains pays de l'Europe du Sud, mais où le taux d'activité des femmes est relativement faible, ces hypothèses auraient une portée explicative limitée. En outre, l'idée de la réinterprétation de certains postulats de la théorie de la nouvelle économie de la famille se trouve renforcée au regard de la corrélation positive entre le travail des femmes et la fécondité dans les pays scandinaves. Dans ces pays, la fécondité se situe à des niveaux un peu plus élevés que dans les pays de l'Europe du Sud, alors que les taux d'activité des femmes sont parmi les plus élevés de l'Europe. Quant à la théorie économique des attentes déçues, les vérifications empiriques aboutissent à des conclusions variables : dans certaines situations la théorie s'est révélée pertinente et dans d'autres, elle n'a pas permis d'établir de corrélations statistiquement significatives entre la taille relative de la génération et la fécondité (Chesnais, 1986).

Finalement, quelle est la part de l'explication attribuable aux théories économiques ? On admettra qu'avec le contrôle quasi certain de la fécondité, et donc du fait biologique, l'idée d'un choix des parents est sans doute recevable. Mais, cela ne signifie pas que seules les raisons économiques sont déterminantes. A l'opposé, il serait complètement absurde de nier l'existence d'un lien entre raisonnement économique et décision d'avoir

un enfant. En effet, de nos jours, la capacité de former une famille et de lui assurer un niveau de vie acceptable dépend du statut économique des individus. Toutefois, il semble clair qu'au Canada le retard des événements familiaux dans les cohortes récentes est beaucoup moins attribuable au moindre bénéfice du mariage pour les femmes mais plutôt à la complexité reliée au fait d'avoir un emploi stable, d'être dans une relation de couple de qualité espérée et à l'émergence des valeurs du post-matérialisme. Par ailleurs, les nouveaux standards de consommation et l'idée d'offrir une qualité de vie plus élevée à la progéniture sont susceptibles d'engendrer chez certains couples un comportement moins favorable à une famille nombreuse. À ce sujet, Martel et Bélanger (2000) mentionnent que *«Les parents typiques bénéficiant d'un niveau de vie confortable choisiront par exemple de privilégier l'école privée plutôt que l'école publique pour les deux premiers enfants, au lieu d'en mettre au monde un troisième»*. De même, selon Gauthier et Hatzius (1997 : 296) *«la représentation des coûts liés à l'enfant en lien avec le choix d'un environnement plus coûteux pour l'éducation de l'enfant pourrait avoir une influence sur le choix d'avoir un deuxième ou un troisième enfant»*.

## **II. Perspectives du changement social**

Cette perspective renvoie aux formulations qui s'appuient sur les changements importants qui affectent, dans les pays développés, l'environnement familial, économique, culturel, idéologique et institutionnel depuis les dernières 40 années du XX<sup>e</sup> siècle. Ces formulations sont ici abordées à travers la théorie de la «deuxième transition démographique» et les approches institutionnelles, les paradigmes de l'évitement des risques et des rapports de genre.

### **2.1. La théorie de la deuxième transition démographique**

Les changements ayant affecté, depuis les années 1970, les modes de formation de la famille ainsi que les relations au sein du ménage ont attiré l'attention de certains démographes qui les interprètent comme une «seconde transition démographique » (Van de Kaa, 1987 et Lesthaeghe, 1995). Cette transition aurait pour cause l'émergence des valeurs de réussite individuelle, de satisfaction des aspirations personnelles, de libéralisme et la désinstitutionalisation des comportements. Si la première transition a conduit à l'émergence des familles de petites tailles, la deuxième transition est par contre marquée principalement par un pluralisme idéologique croissant, un

assouplissement du contrôle social, une augmentation des libertés et des choix et un affaiblissement des valeurs jadis fédératrices telles que les traditions et la religion (Hoffmann-Nowotny, 2001). Mais la deuxième transition est aussi caractérisée par un retard des événements familiaux qui ont lieu de plus en plus à des âges élevés (Beaujot, 2004).

Selon le raisonnement qui découle de cette théorie, ces nouvelles valeurs, toutes autres choses étant égales par ailleurs, sont associées aux comportements familiaux et reproductifs récents. À partir des données longitudinales allemandes, Moors (1996) a montré que chez les femmes en âge de procréer, celles qui s'éloignent davantage des rôles traditionnels dans la sphère familiale ainsi que celles qui accordent une plus grande importance au travail et à l'autonomie financière sont moins susceptibles d'avoir un enfant. Pour Surkyn et Lesthaeghe (2004) les valeurs post-matérialistes ont conduit au changement des modes de formation des ménages, lesquels ont à leur tour favorisé le phénomène du report des naissances. Dans une analyse plus récente Roy et Bernier (2006) sont parvenus à la conclusion que : «...*Toutes choses étant égales par ailleurs, la popularité de l'union libre ainsi que la complexité de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte sont clairement associées à des valeurs qui s'éloignent de la norme traditionnelle. p. 7* ».

Pour le Canada, deux études plus récentes ont analysé la relation entre les valeurs et le comportement de fécondité (Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo, 2003; Erfani et Beaujot, 2005). La première étude a porté sur le Québec et visait à comprendre le lien entre les attitudes à l'égard de la famille (sur le continuum traditionnel à moderne) et les projets de fécondité. Les données utilisées sont issues des enquêtes réalisées au Canada sur la fécondité en 1984 et celle sur la famille en 1995. Les répondants aux deux enquêtes ont été repartis en trois groupes socioéconomiques, constitués en fonction du caractère traditionnel, semi-moderne et moderne des caractéristiques retenues. Les résultats indiquent que : à l'intérieur de chaque groupe, les attitudes traditionnelles sont liées à des projets de fécondité plus élevés, à l'inverse les attitudes modernes s'associent à de faibles projets de fécondité. De son côté, la seconde étude a analysé les données qualitatives recueillies auprès des résidents de London, en Ontario. Elle visait à mieux comprendre la variation du comportement familial et reproductif entre les répondants possédant des

valeurs de type traditionnel et ceux ayant des valeurs plus modernes. Selon les auteurs de cette étude, les individus aux valeurs modernes ont beaucoup plus tendance que les individus ayant des valeurs traditionnelles à souhaiter la réalisation des projets de fécondité à un âge plus avancé. Par ailleurs, l'étude de Lapierre-Adamcyk et Bingolyliworo (2003) montre que les groupes socioéconomiques aux caractéristiques plus traditionnelles sont en recul dans la société. En conséquence, il n'est pas étonnant que les projets de fécondité élevés prennent moins de place.

Il ressort de ce qui précède que les valeurs ont un impact sur les comportements en matière de fécondité. En outre, plusieurs constats scientifiques font également état d'une corrélation positive entre ces mêmes valeurs et les retards dans les transitions à l'âge adulte. De ce fait, le niveau d'attachement à certaines valeurs postmodernes telles que : la recherche de la flexibilité dans les relations de couples ou la recherche de l'épanouissement individuel ou encore l'idéologie de performance déterminerait entre autres le comportement des individus. Ainsi, par exemple, les individus qui adhèrent à l'idéologie de performance auront tendance à investir davantage dans la carrière professionnelle ou dans le capital humain, tout en remettant à plus tard la fondation d'une famille. De même, dans une relation de couple orientée plus vers la recherche de l'épanouissement personnel, les individus mettront l'accent sur la qualité de la relation et sur les bénéfices qui en résulteraient plutôt que sur les fondements conventionnels et institutionnels du mariage et de la parenté. Dans cette perspective, l'enfant perçu désormais comme élément de l'épanouissement des parents serait en concurrence avec les autres aspirations qui concourent aussi au bien-être individuel, à savoir la carrière professionnelle, le développement personnel, la possession des biens matériels ou symboliques.

Dans l'ensemble, la théorie de la deuxième transition démographique a sans doute le mérite d'apporter un éclairage à la compréhension de la transformation du comportement familial en s'appuyant sur les changements de valeurs qui caractérisent le fonctionnement des sociétés industrialisées post-transitionnelles. De ce fait, la recherche de l'épanouissement individuel et l'affaiblissement des normes et modèles traditionnels sont placés au centre des changements des comportements familiaux. Contrairement au déterminisme économique des approches économiques de la fécondité, les promoteurs de

ce paradigme (deuxième transition démographique) sont en faveur d'une prise en compte conjointe des facteurs socioculturels, idéologiques et économiques. Ce qui implique que les explications fondées uniquement sur les changements idéologiques ou sur les facteurs économiques structurels sont insuffisantes.

Mais la théorie de la deuxième transition démographique ne permet pas de comprendre les bas niveaux de fécondité, dans les pays où le comportement familial demeure encore plus ou moins traditionnel, c'est-à-dire moins affecté par les changements de comportements familiaux en cours depuis les années 1970. De même, cette théorie ne permet pas d'expliquer les niveaux élevés de fécondité dans les pays plus post-matérialistes du Nord de l'Europe. L'apparente contradiction entre le niveau de fécondité et le comportement familial (traditionnel) prédominant s'expliquerait par le fait que la faible fécondité est avant tout un phénomène social lié à la structure des institutions sociales (McDonald, 2001).

## **2.2. Les approches institutionnelles**

Ce paradigme place l'évolution des institutions sociales intermédiaires au centre des transformations du comportement familial et de reproduction (McNicoll, 1982; Cain, 1985 ; Kreager, 1985 ; Greenhagh, 1990; Caldwell, 1982). Parmi ces institutions citons : les structures familiales, le marché du travail, le marché du logement, les services d'aide sociale et toute mesure de nature à encourager ou décourager l'indépendance des jeunes et des femmes au regard de la formation d'une famille ou bien de l'éducation des enfants (Pinnelli, 2001). Dans les systèmes politiques, administratifs et socio-économiques où les populations ne bénéficient pas du tout de la sécurité et de la protection, la famille élargie et son corollaire la fécondité élevée constitueraient la solution et pourraient longtemps se maintenir (Cain, 1983). Par contre, avec les transformations des institutions sociales, on assiste à la fois à la modification des contraintes qui s'exercent sur les choix reproductifs et au développement des alternatives à la fonction économique des enfants. De ce fait, de l'enfant qui rapporte économiquement celui-ci devient une charge (Sauvain-Dugerdil, 2005). De l'enfant perçu jadis comme assurance vieillesse (Caldwell, 1982) on est passé à l'enfant qui rendu à l'âge adulte est encore pris en charge par des parents âgés ayant suffisamment épargné pour leurs vieux jours. Par ailleurs, un certain type d'argument souligne que la prise en charge d'un grand nombre

de fonctions par d'autres institutions que la famille ainsi que l'approvisionnement de la famille en produits quotidiens par l'industrie a débouché sur la thèse de changement de fonctions de la famille (Höhn, 1986). Selon cette chercheuse, avec l'introduction de l'assurance sociale et de maladie le couple pouvait se passer des enfants pour assurer sa sécurité. De même, certaines restrictions du marché du travail ou les difficultés d'établissement professionnel stable et résidentiel retarderaient l'acquisition de l'autonomie individuelle des jeunes, tout en retardant la mise en union et la réalisation du projet d'enfants selon le nombre souhaité (Pinnelli, 1995). Ainsi, les approches institutionnelles se concentrent non pas sur les attributs des individus, mais plutôt sur les structures intermédiaires ou les différents contextes dans lesquels ces derniers évoluent. De ce fait, cette approche offre théoriquement un cadre d'analyse qui s'appuie sur les changements intervenus dans les institutions intermédiaires de chaque contexte spécifique d'évolution de la fécondité. Par conséquent, les tenants de cette théorie se démarquent d'une vision fondée sur la recherche des schémas généraux d'évolution de la fécondité. Ils mettent l'accent sur le rôle de l'environnement sur le comportement. Ce qui permet, par exemple de comprendre les différences en matière de fécondité que l'on observe actuellement entre les pays développés. En termes de contribution à la l'élaboration des politiques, la perspective institutionnelle ouvre des pistes très intéressantes, en mettant l'accent sur l'interaction entre les structures de production matérielles et culturelles et celles de la reproduction démographique. En démographie, certains travaux s'inscrivent déjà dans cette perspective (Lesthaeghe, et Wilson, 1986; Lesthaeghe, 1989b Caldwell, 1982; 1987). Mais l'opérationnalisation de cette approche est confrontée à la difficulté d'obtenir les données nécessaires sur les institutions intermédiaires.

### **2.3. Explications de la fécondité fondées sur l'évolution du marché du travail**

Les conséquences sur la fécondité de la participation des femmes au marché du travail sont assez complexes. Un certain raisonnement fondé sur les exigences de l'économie de marché tente d'expliquer le comportement des actives en matière de fécondité en le situant dans le courant de l'évolution de l'économie. Cette perspective part du fait que la restructuration, en cours depuis les années 1980, des économies suivant le principe du libre jeu des lois du marché présente en permanence un risque, à la fois, pour les entreprises et pour les individus. En allégeant la réglementation et les restrictions



relatives à la circulation des capitaux, l'économie de marché a ouvert une large porte à une rude concurrence; laquelle est à l'origine de la fuite des capitaux vers des horizons plus prospères. De fait ce, les entreprises sont toujours sous la menace d'une disparition sans délai et à leur tour les travailleurs sont plus exposés aux risques de se retrouver du jour au lendemain sans source de revenu. Ainsi, pour se prémunir contre les risques de perte d'emploi, les hommes comme les femmes tentent de maximiser l'utilité qu'ils représentent pour le marché ou l'entreprise. Pour cela, ils vont davantage se concentrer sur l'acquisition des compétences, l'accumulation d'une expérience professionnelle solide et la constitution d'une épargne pour se donner un filet de sécurité personnel. Ils doivent aussi être capables de flexibilité dans le temps et l'espace pour pouvoir être prêts en tout temps afin de saisir chaque occasion qui se présente à eux (McDonald, 2002). Ce qui implique que, toutes autres choses étant égales par ailleurs, l'économie de marché laisse peu de place à la réalisation du projet d'enfants. Sinon, il faudrait pour avoir des enfants faire preuve d'altruisme. Dans ces conditions, on conviendrait donc que certains individus se résigneront ou se contenteront d'une dimension de la famille correspondant à la norme en vigueur. Au-delà de la dimension normale de la taille de famille qui s'est imposée, l'altruisme pourrait être perçu comme une imprudence.

Cette lecture montre que l'organisation du travail et de la production dans les économies de marché, notamment la flexibilité de l'emploi au sens de l'employeur a de multiples conséquences sur la famille (Gauthier et Charbonneau et al, 2002). Ces conséquences vont, dans certains cas, de l'ajournement d'une naissance à la privation des vacances (Roberge et al, 2002). Dans l'ensemble, les explications ci-dessus traduisent la principale préoccupation partagée par la plupart des familles à savoir l'organisation temporelle du travail dans une perspective incluant le temps familial.

Au Canada, ce type d'explication est recevable pour deux raisons essentielles : premièrement les politiques sociales ne récompensent pas du tout l'altruisme. Pour Malenfant (1996 : 107) «*la grossesse en milieu de travail dérange*». D'après cette chercheuse, le retrait préventif du marché du travail par la femme enceinte est perçu par le gestionnaire comme un coût dont l'impact est plus élevé en période de restrictions et constitue une menace à la croissance ou à la rentabilité de l'entreprise. Dans ces conditions, on pense que les femmes actives, particulièrement celles qui arrivent

nouvellement sur le marché du travail, auront tendance à retarder la venue d'un enfant en attendant de bénéficier d'une protection conférée par la législation du travail. Or, dans beaucoup de cas, la législation du travail exige un délai de carence, ne s'appliquant qu'après une certaine durée passée dans l'emploi ou l'entreprise. Deuxièmement, la généralisation de l'instabilité conjugale et l'augmentation du capital humain des femmes pourront faire en sorte que la carrière professionnelle soit davantage hissée au premier rang des priorités, à la fois pour rentabiliser l'investissement consenti dans la formation et pour se donner des garanties financières afin de s'assurer d'être à l'abri de la précarité en cas de rupture d'union. À cela s'ajoute le développement de nouveaux standards de consommation qui, au sein des familles, exige le maintien du double revenu. Ceux-ci se concilieraient mal avec la diminution du revenu familial consécutive au retrait de la femme du marché pour cause de maternité, particulièrement pour les familles aux revenus modestes.

Par ailleurs, au Canada, en plus de ces contraintes qui touchent principalement les personnes qui sont déjà sur le marché du travail, celles qui sont au début de la carrière professionnelle semblent être dans des situations plus précaires. Les données provenant de certaines recherches amènent au constat que les modalités d'insertion professionnelle mettent de plus en plus du temps à conduire à la régularité d'emploi (Gauthier et al, 2002). En effet, en début de carrière, la situation économique d'une proportion relativement importante de jeunes Canadiens âgés au début de la vingtaine n'est pas du tout confortable. Cohen (1989) montre que de 1977 à 1987 la proportion des jeunes occupant un travail à temps partiel a connu une augmentation, soit de 21 % à 32 %. De son côté, Geoff (2001) souligne qu'en 1984, parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, ceux qui n'étaient ni aux études ni au travail représentaient environ 17 %. Dans le même ordre d'idées, Vosko et al., (2003) attirent notre attention sur la diminution, dans la période allant de 1989 à 2002, de la proportion des jeunes âgés de 15 à 24 ans occupant un emploi à temps plein. Cette proportion passe de 53 % à 35 % chez les femmes et de 58 % à 45 % chez les hommes. Dans une récente étude intitulée «Les bons emplois disparaissent-ils au Canada ?», Morissette et Johnson (2005) arrivent à la conclusion selon laquelle, de 1981 à 2004 les salaires horaires médians des travailleurs des deux sexes nouvellement embauchés ont baissé par rapport à ceux des autres salariés. Ils affirment également que l'importance relative des emplois temporaires est nettement en hausse chez les

travailleurs nouvellement sur le marché du travail. Ce contexte moins favorable à l'autonomie des jeunes, du moins dans leurs premières années d'établissement professionnel, ne peut que contribuer au report des événements familiaux.

#### **2.4. Le paradigme de l'évitement du risque**

Le paradigme de l'évitement du risque se concentre sur l'idée selon laquelle, les coûts et les avantages associés à l'enfant sont des paramètres dont on ne peut envisager une appréciation avec certitude au moment de prendre la décision d'avoir un enfant (McDonald, 2002). Lorsque les individus ont une perception négative de leur avenir économique, social, personnel ou sentimental, ils auront tendance à éviter d'avoir un enfant. Pour McDonald (2001), l'incertitude qui caractérise l'accès au marché du travail, la vie sociale et les relations de couples pousse les individus à investir dans leur sécurité. Ainsi, d'après la perspective de l'évitement de risque, les individus vont être plus tentés à investir dans le capital humain ou dans leur carrière professionnelle, à constituer une épargne afin d'éviter de faire face à l'insécurité qui accompagne le fait d'avoir des enfants (faibles revenus pendant la période des maternités, incertitude de retour au marché de travail, dépenses plus élevées de consommation, responsabilités économiques des personnes à charge). À la suite d'une étude comparative dans 14 pays sur l'impact de la mondialisation sur le déroulement du cycle de vie des jeunes, Blossfeld et Mills (2003) concluent que l'incertitude a un impact réel sur la transition des jeunes vers la mise en union et vers la condition de parent. Selon ces deux chercheurs, la riposte des jeunes face à cette situation est exprimée sous forme de diverses stratégies : le report de certains projets de vie, l'allongement de la durée des études, le refus de s'engager dans des projets demandant un investissement de long terme. En Suède, dans des périodes de conjonctures économiques difficiles, la part des femmes âgées de 21-24 ans aux études à temps plein est passé de 14 % en 1989 à 41 % en 1996. Ce fut également le cas pour les 25-28 ans chez qui, sur la même période, cette proportion est passée de 9 % à 22 % (Hoem, 2000). Au Canada, Mongeau et al. (2001) affirment que : *« Les hommes qui n'ont pas encore commencé à travailler de façon régulière ont la moitié moins de chance d'entrer en union que ceux qui n'ont connu aucune interruption depuis le début de leur emploi régulier »*. À une grande échelle, ces résultats traduisent des comportements d'évitement de risque et d'investissement personnel pour mieux envisager l'avenir.

Par ailleurs, cette peur du risque d'avoir des enfants pourrait être également le résultat de toutes sortes de craintes telles que : la crainte que la présence d'un enfant déstabilise l'équilibre dans la relation des parents; la crainte que les enfants deviennent des marginaux et déviants sociaux, causant ainsi l'inquiétude aux parents; la crainte qu'un parent se retrouve à élever seul les enfants, en raison entre autres de l'instabilité croissante des unions ou encore la crainte de voir les politiques publiques, de soutien aux familles avec enfants, devenir dysfonctionnelles. Pour éviter tous ces risques les individus préfèrent limiter le nombre des enfants (McDonald, 2002).

Le paradigme de l'évitement du risque implique donc que soit réduit les risques associés à la procréation afin de rendre plus réceptive l'idée d'avoir le nombre d'enfants souhaités. On pense que la façon la plus réaliste de réduire l'exposition des individus à ces différents risques et de favoriser la réalisation des projets familiaux est l'intervention de l'État-providence. Celui-ci, par des mesures sociales de nature à encourager le soutien des jeunes à l'établissement professionnel stable, la participation des femmes au marché du travail, la prise en charge de l'éducation des enfants par des institutions autres que les familles, susciterait sans doute, parmi les couples un sentiment plus favorable à la procréation. Or, le constat est que dans de nombreux pays industrialisés les politiques sociales et économiques sont peu enclines à réduire ces risques (McDonald, 2002). Le Canada n'échappe pas à cette critique dans la mesure où l'on note une absence de véritable politique explicitement intégrée visant à la fois l'augmentation de la fécondité, de l'immigration, des taux d'activité et plus de flexibilité du marché du travail, dans la perspective de la conciliation travail-famille. Il existe cependant, ici et là, quelques mesures de soutien aux familles avec enfants. Malheureusement, elles reposent presque exclusivement sur les ressources de l'État sans réelle implication des autres composantes de la société. De plus, ces mesures se concentrent uniquement sur les familles avec enfants, en faisant fi de la situation des jeunes en âge de procréer sur qui les politiques devraient davantage s'appuyer pour faire baisser l'âge à la première naissance et éventuellement augmenter les avantages psychologiques associés à l'enfant. À cet effet, Singapour aurait envisagé une réduction substantielle d'impôt des femmes qui ont leur premier enfant avant l'âge de 28 ans (McDonald, 2002).

## 2.5. Le paradigme des rapports de genre

Cette perspective présentée par McDonald (2000a et 2000b) soutient que les faibles niveaux de fécondité dans les pays développés sont attribuables aux faibles niveaux d'égalité des sexes. McDonald distingue deux types d'égalité de sexes : l'égalité des sexes dans les institutions orientées vers l'individu (éducation et emploi) et l'égalité des sexes à l'intérieur de la famille et dans les institutions orientées vers la famille. D'après le chercheur ci-dessus cité, *«la combinaison d'une large égalité des sexes dans les institutions axées sur l'individu (éducation et emploi) et du maintien d'un moindre degré d'égalité dans les institutions axées sur la famille (en particulier la famille elle-même) influence la fécondité dans le sens de la baisse»*. Plus le système familial traditionnel persiste, plus on observe une forte divergence entre les institutions sociales, et plus la fécondité est faible (McDonald, 2000a). Par contre, là où les femmes disposent des ressources et d'un pouvoir politique accru, elles parviennent à obtenir de meilleures conditions de vie et enregistrent des niveaux de fécondité proches du seuil de remplacement (Pinnelli, 1995). À la suite d'une étude comparée entre les pays méditerranéens (Italie et l'Espagne) communément considérés comme traditionnels, catholiques, centrés sur la famille et la Suède le berceau de l'État Providence moderne et libéral, Chesnais (1996) affirme que dans les sociétés industrielles avancées, une amélioration du statut de la femme peut être une condition préalable au retour de la fécondité au voisinage du niveau de remplacement. De ce point de vue, il apparaît évident que le changement dans la condition des femmes a un impact positif sur la fécondité, du moins à une grande échelle de la société. Par ailleurs, au niveau des familles ou du couple, les rapports de genre créent la stratification au niveau de la richesse, du pouvoir et du prestige. Ce, en dépit des progrès notables réalisés dans ce domaine au sein des institutions telles que : le marché du travail, l'accès à l'éducation, l'accès aux institutions politiques. Toutefois, on pense que l'accroissement de l'indépendance et de l'autonomie des femmes, particulièrement l'accès aux ressources financières, force de plus en plus l'établissement des rapports symétriques à l'intérieur du couple. Mais, la question de l'implication effective des hommes dans les travaux domestiques reste encore entière. Les femmes continuent ainsi à supporter le gros fardeau, ne serait-ce qu'en termes du volume du temps consacré aux activités domestiques. Toutefois, étant donné les progrès déjà réalisés dans ce domaine en dehors

de la sphère familiale et des timides avancées dans les couples, on pense que cela devrait avoir un impact sur les variations de la fécondité et de ses variables intermédiaires. À ce sujet, une étude récente menée en Suède montre que, les couples qui partagent les responsabilités familiales sont susceptibles d'avoir un deuxième enfant que ceux qui entretiennent les rapports traditionnels de genre (Oláh, 2003). Mais rares sont des études qui ont analysé la relation entre la dynamique des rapports de genre au sein du couple et le comportement de fécondité. Et pourtant, intuitivement on ne peut que penser à un impact de la dynamique des rapports de genre au sein du couple sur la fécondité. En démographie, les données ne permettent pas toujours de tirer des indicateurs appropriés pour traduire le concept de genre.

## **2.6. Que nous suggèrent globalement ces différentes interprétations ?**

Les différentes interprétations théoriques présentées ci-dessus montrent combien les facteurs qui commandent les décisions en matière de fécondité sont complexes et diversifiées. Toutefois, le cadre théorique ci-dessus fournit des éléments permettant d'envisager l'interprétation des choix et comportements reproductifs dans un contexte de régime de faible fécondité. Il se dégage donc que la reproduction humaine a lieu de plus en plus dans un environnement où l'adoption d'un comportement est soumise à l'évaluation des ressources-restrictions-comportement (Coleman, 1990 ; Cliquet et al, 1992 ; de Bruinj, 1992 ; Fux, 1995). Pour Cliquet et al (1992) il y a quatre types de ressources : ressources biologiques, comme l'âge et le sexe, ressources économiques comme le revenu et les biens, ressources socioculturelles, comme le niveau d'instruction, la nationalité, l'affiliation religieuse et les ressources socio-psychologiques, comme la socialisation, la perception de soi, l'intégration sociale ou le degré d'autonomie. Tandis que les facteurs restrictifs et incitatifs renvoient beaucoup plus aux aspects macro tels que : les conditions économiques, la stratification sociale, l'histoire et la tradition du pays (langue, structures confessionnelles et politiques, historique de la constitution de l'État et de la nation etc.), le développement et l'évolution du système de protection sociale, les opportunités biotechnologiques (Hoffmann-Nowotny et Fux (2001). À ces facteurs s'ajouterait le degré de diffusion des nouveaux comportements familiaux associés à la deuxième transition démographique (van de Kaa, 1987). Tous ces aspects sont évoqués dans les approches théoriques ;

chacune les présentant sous un angle particulier, mais en dernier ressort elles se chevauchent. Ainsi, le raisonnement qui en découle nous amène au constat selon lequel, le fait de décider d'avoir des enfants ne relève pas que des choix et comportements individuels délibérés. Mais plutôt, ce processus est influencé par des caractéristiques individuelles et leur interaction avec le contexte culturel, ainsi que par des facteurs qui apparaissent jouer un rôle soit restrictif soit incitatif. Ainsi, cet environnement des ressources, des restrictions et des incitations influence et structure les comportements individuels. En revanche, par son comportement, l'individu est aussi un agent du changement social. De ce point de vue, la lecture des résultats de cette recherche sera faite en termes de système relationnel entre l'individu et la collectivité. Tel que nous l'envisageons, le projet d'enfants se situe à l'articulation entre les niveaux micro et macro qui l'affectent favorablement ou défavorablement. L'individu ou le couple doit faire l'évaluation calculée et délibérée à la fois des facteurs extérieurs et des ressources propres, tout en prenant en considération ses expériences et intérêts personnels. Dans ce sens, il est considéré comme un acteur rationnel visant la maximisation de l'utilité (théorie économique néoclassique). En effet, dans notre entendement, la notion de rationalité dépasse le simple calcul économique. Nous nous référons principalement à la rationalité selon les sociologues (Coleman, 1990). Du point de vue sociologique, la rationalité tient compte de la dimension contextuelle et insiste sur les processus décisionnels. En fait, la rationalité à laquelle nous faisons allusion ici se rapporte au libre choix offert aux individus dans les limites de leurs capacités cognitives et de leur environnement social (Hoffmann-Nowotny, 2001). Ce qui pourrait signifier que chaque acteur social dans la recherche d'un comportement satisfaisant doit rendre celui-ci compatible avec ses ressources limitées. De ce fait, l'éventuelle décision concernant la procréation, doit être jugée en tenant compte des éventuels risques et incertitudes qui caractérisent de plus en plus les sociétés modernes.

Par ailleurs, l'une des hypothèses qui sous-tend cette démarche interprétative est que l'environnement (société au sens général du terme) influence les processus visant la manifestation d'un quelconque comportement. On pense que, moins les sociétés ne sont en mesure de réduire les restrictions ou les obstacles pesant sur une option, plus forte est la probabilité que les individus la choisissent, et vice-versa. Ce raisonnement est proche de l'explication de la théorie économique de la fécondité selon laquelle la demande

d'enfant est une fonction négative du coût de ce dernier. Cependant, en ce qui concerne cette recherche, les restrictions sont perçues comme des facteurs relevant de plusieurs dimensions de la vie et dépassent les seuls aspects économiques. Tantôt on parle des difficultés d'organisation et de gestion des temps professionnel et familial, tantôt on s'appuie sur les coûts directs et indirects de l'enfant, tantôt la même relation est expliquée par la présence accrue des femmes sur le marché du travail, tantôt on fait allusion aux conditions d'emploi, tantôt encore on explique le comportement de fécondité des actives occupées par leurs aspirations privilégiant l'épanouissement personnel. Mais plus encore, certains chercheurs expliquent les comportements reproductifs contemporains en s'appuyant sur les changements qui touchent le cadre familial, particulièrement les nouveaux modes de vie en couple, etc. Au regard de cette diversité d'interprétations, on peut avancer que les contraintes ou les incitatifs ne seront pas de même nature selon l'angle considéré. D'où le caractère quelque peu simpliste du raisonnement de la théorie économique de la fécondité.

L'angle d'interprétation que nous proposons ici permet une lecture des comportements reproductifs à différents stades de la constitution de la descendance ; il allie les niveaux macro et micro. Pour la plupart des dimensions de niveau macro auxquelles nous avons fait allusion ici, on pourra s'y référer lors de la discussion sur des résultats. Dans cette étude, nous travaillons avec des données individuelles et n'envisageons pas de faire l'analyse multi-niveaux. Certes, celles-ci auraient permis de prendre davantage en compte les caractéristiques contextuelles.



## **Chapitre 2.**

# **Devenir parent au Canada. L'effet de l'allongement de la durée des études**

Par

Bingoly-Liworo, Germain et Lapierre-Adamcyk, Évelyne

(Article soumis aux Cahiers québécois de démographie)

## Introduction

Au Canada comme dans beaucoup d'autres pays industrialisés en situation post-transitionnelle, le franchissement des seuils de passage à la vie adulte connaît des glissements vers des âges plus élevés. C'est, par exemple, le cas du passage au statut de parent qui a lieu de plus en plus tard. Parmi les facteurs auxquels ce retard est relié figure principalement l'allongement de la durée des études. Mais de façon surprenante, la relation entre le prolongement de la durée des études et la première naissance a été relativement peu étudiée, surtout à partir des données biographiques permettant l'application des méthodes statistiques adaptées aux analyses des transitions. Bien entendu, l'état actuel des connaissances permet de conclure que le report de la première naissance est relié entre autres à l'allongement de la durée des études (Bloom et Trussell, 1984 ; Marini, 1984 ; Hoem et Hoem, 1987 ; Blossfeld et Huinink, 1991 ; De Wit et Rajulton, 1991). En revanche, nous ne savons que peu de choses sur la variation de la distance temporelle séparant la fin des études de la première naissance et sur la façon dont agissent certaines caractéristiques individuelles sur le risque de devenir parent après la sortie du système éducatif. D'où la principale question suivante : qu'advient-il du passage au statut de parent une fois que l'on a quitté le système éducatif ? Plus spécifiquement, comment à travers les générations, l'allongement de la durée des études s'est-il répercuté sur l'âge à la première naissance et sur la durée séparant la fin des études de la première naissance ? Pourquoi certains jeunes à leur sortie du système éducatif deviennent plus rapidement parents alors que d'autres reportent davantage cette transition ? Est-ce que le fait d'être en union ou en emploi, compte tenu de l'âge à la fin des études, augmente ou diminue le risque d'effectuer la transition vers la condition de parent biologique ? Le comportement des hommes est-il différent de celui des femmes ? C'est à ces questions que cette étude tente de répondre en analysant les biographies des hommes et des femmes nés entre 1930 et 1965. Ces données ont été recueillies lors de l'Enquête sociale générale sur la famille (cycle 15) réalisée par Statistique Canada en 2001.

Le présent article est subdivisé en quatre parties. La première partie traite de la problématique et du cadre explicatif. Dans la deuxième partie sont présentées les données, les variables indépendantes et la méthodologie d'analyse. Dans la troisième partie nous donnons un aperçu de l'allongement de la durée des études, à travers diverses cohortes de naissance. Enfin, la quatrième partie est consacrée à la présentation des résultats des analyses descriptives et multivariées. En ce qui concerne les analyses multivariées, elles visent à cerner les facteurs d'influence, particulièrement l'effet de l'âge à la fin de la formation initiale en présence des

autres caractéristiques pertinentes, dans le but de tenter d'expliquer les différences observées dans le passage au statut de parent après la sortie de du système éducatif.

## **I. Problématique et considérations théoriques et empiriques**

### **1.1. Problématique**

La fin des études et la naissance du premier enfant sont deux bornes (Galland, 1996) inférieures et supérieures, respectivement du passage à la vie adulte. La première marque le début du processus de passage à la vie adulte, alors que la deuxième le complète. Il est vrai que, dans les trajectoires de vie de certaines personnes l'ordre de succession des événements du passage à l'âge adulte a été bouleversé voire inversé.

Toutefois, on observe encore chez la plupart des jeunes une certaine séquence précise et un ordre logique dans la succession des événements constitutifs du passage à la vie adulte, en particulier la chronologie entre la fin des études et la première naissance (Buber, 2001). En effet, la grande majorité des jeunes des générations récentes restent sans enfant jusqu'à la fin des études. La contraception et l'avortement provoqué, désormais d'accès facile, permettent aux jeunes de choisir et de mieux planifier le moment auquel ils auraient leur premier enfant. Les analyses exploratoires des données se rapportant à notre échantillon permettent de constater qu'à peine 2 % des hommes et 4,1 % de femmes ont eu leur premier avant de terminer les études initiales (tableau A1.1.). Cela corrobore la thèse selon laquelle le passage d'un seuil à l'autre devient de plus en plus tardif. Ces seuils sont la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ du foyer parental, la formation d'une première union et la naissance du premier enfant (Modell et al., 1976 ; Galland, 1996; Ravanera et al., 2002).

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons principalement à deux de ces seuils à savoir la fin des études et la naissance du premier enfant. Parmi les changements importants survenus au XX<sup>e</sup> siècle touchant le domaine de l'éducation, l'allongement de la durée de la formation initiale en est un des plus perceptibles. Il est caractérisé, entre autres, par la poursuite des études postsecondaires et les retours aux études dont l'importance est de plus en plus soulignée. En 1911, au Canada, environ 1 % des personnes âgées de 20 à 24 ans fréquentaient l'école et cette proportion est passée à 8 % en 1961 et puis à 48 % en 1996 (Warren, 2000 : 4).

Au Canada, indépendamment du sexe, de l'appartenance sociale, du statut économique ou de la province de résidence, l'allongement de la durée des études touche les jeunes de toutes les couches de la société. L'âge médian auquel les individus complètent leurs études connaît un accroissement. Il est passé pour les femmes des cohortes de naissance 1941-1945, de 18,8 ans à 21,8 ans pour celles nées entre 1971 et 1975 (Ravanera et al, 1998). Pour les hommes des cohortes susmentionnées, l'âge médian à la sortie du système éducatif est resté relativement stable, soit environ 22 ans (Ravanera et al, 2002 : 299). Cependant, les études ainsi référées ne distinguent pas dans le calcul des âges médians les individus selon qu'ils sont retournés aux études ou non. Autrement dit, ces âges ne représentent pas la situation au terme d'une formation initiale. Parallèlement, on observe une augmentation de l'âge à la première naissance. Ainsi, au Canada, de 1976 à 2000 l'âge moyen des femmes à la première naissance est passé de 24,4 ans à 27,1 ans (Bélanger et Martel, 2002). (Bélanger et Martel, 2002). Chez les hommes, étant donné la rareté des études, l'indicateur le souvent cité est l'âge médian à la venue du premier enfant. Celui-ci est passé de 29,6 ans dans les générations 1916-1920 à 31,2 ans dans les générations 1961-1965 (Ravanera et al., 2002). Au fil du temps, l'âge à la fin des études et l'âge à la première naissance montrent une tendance à l'augmentation.

## **1.2. Quelques considérations théoriques et empiriques**

Plusieurs approches théoriques ont examiné la relation entre l'allongement de la durée des études et le report des événements familiaux, notamment dans les pays industrialisés. On note principalement, la théorie du capital humain avec les travaux de Becker (1964), la théorie de la nouvelle économie de la famille (Becker, 1960 ; 1981), la théorie économique des attentes déçues (Easterlin, 1973 ; Easterlin et al., 1990). À ces théories classiques, s'ajoutent des thèses émergentes reposant sur les incertitudes qui caractérisent le déroulement du cycle de vie et la précarité économique des jeunes au moment d'entamer une vie de famille (McDonald, 2001 ; Blossfeld et Mills, 2003).

La théorie du capital humain considère la formation et l'éducation comme un investissement initial qui vise à préparer l'accès à des emplois qui le rentabiliseront (Becker, 1964). En effet, les connaissances et les savoirs appris durant cette période apportent un flux durable de bénéfices valorisables sur le marché du travail et dans la production (marchande, mais également domestique). Dans ces conditions, les jeunes doivent effectuer des arbitrages en matière de formation en décidant de poursuivre ou non des études complémentaires qui pourront accroître

leur formation générale ou spécifique. Ce choix serait rationnellement fait en fonction des perspectives de débouchés, de revenus sur le marché du travail et des différents coûts liés à la poursuite des études. L'une des critiques formulées à la théorie du capital humain est liée à la non prise en compte de la notion de risque sur le marché du travail. Pour Fang (1993) les choix des jeunes en situation d'incertitudes croissantes face à leur avenir professionnel semblent de moins en moins délibérés. Cette critique associe la poursuite des études aux difficultés d'insertion professionnelle stable qui pousseraient les jeunes à investir davantage dans le capital humain, en vue de maximiser les chances d'avoir un emploi convenable. Le retour aux études comme l'une des dimensions de l'allongement de la durée des études s'inscrit lui aussi dans cette même logique d'amélioration du capital humain. Il est considéré comme une décision motivée à la fois par le désir d'acquisition du statut socioéconomique plus élevé et par l'espoir d'un gain en capital humain (Felmlee, 1988). Dans certains cas, le retour aux études serait interprété comme une réponse provisoire au chômage, en attendant les meilleures opportunités d'emploi.

Sous un autre registre, Becker (1981) avec la théorie de la nouvelle économie de la famille postule que le développement de la cohabitation, l'allongement de la durée des études, le retard du mariage et de la première naissance reflètent à la fois le recul des bénéfices attendus du mariage et la hausse des coûts d'opportunité associés à la maternité. Pour les promoteurs de cette théorie, les femmes allongeraient la durée des études en vue d'obtenir des emplois convenables et prétendre à de meilleurs salaires. Comme pour appuyer la thèse de Becker, Drolet (2002) affirme que le retard de la première naissance permet aux femmes d'augmenter leur revenu potentiel de l'emploi et d'accumuler des qualifications et expériences sur le tas, qui, alternativement, augmentent le coût d'opportunité d'avoir des enfants. D'après Becker (1981) les effets de ces facteurs devraient durer tant que les aspirations des femmes à l'indépendance vont demeurer fortes.

En réaction à l'argumentation de Becker, Oppenheimer (1988) oppose une explication de type sociologique, en déclarant que l'élévation du niveau d'instruction des femmes accroît leurs exigences minimales à l'égard de leur futur conjoint. Ce qui signifie que l'allongement de la phase pré-maritale résulte donc d'une recherche plus prudente où les partenaires testent la compatibilité de leurs fonctions d'utilité et non d'un désaveu pour l'institution mariage. Oppenheimer allègue que, dans les sociétés contemporaines, la formation de la famille est conditionnée par la recherche d'une union de qualité souhaitée. Ainsi, plus vite les candidats au marché matrimonial sont dans une relation où les fonctions d'utilité sont compatibles, plus tôt commencera la vie

familiale. En effet, là où Becker voit l'augmentation du célibat et de l'infécondité comme résultat du moindre rendement du mariage pour les femmes, Oppenheimer ne voit, chez les jeunes, qu'un retard dans la formation de la famille au lieu d'un refus de l'institution mariage.

Quant aux partisans de la théorie économique des « attentes déçues », ils relient le retard dans le franchissement des étapes constitutives du passage à la vie adulte à l'incertitude suscitée par les perspectives des débouchés (Easterlin, 1973 ; Easterlin et al., 1990). Selon cette approche, la propension à se marier et à procréer est fonction des aspirations à la consommation et des conditions d'insertion économique perçues par les nouvelles générations.

Ces deux théories économiques lient essentiellement les choix familiaux à des motivations relatives à l'autonomie financière accrue des femmes et à l'écart entre les attentes des jeunes adultes et la réalité en matière de consommation. Cependant, elles négligent la composante socioculturelle des comportements.

Par ailleurs, la thèse de l'incertitude comme raison de l'allongement de la durée des études et du report des événements familiaux trouve écho auprès de McDonald (2001) et de Blossfeld et Mills (2003). Pour McDonald les incertitudes qui marquent désormais les différentes dimensions de l'existence de plusieurs de nos contemporains poussent les individus à investir dans leur sécurité (par exemple, dans l'éducation) plutôt que de faire face à l'insécurité qui accompagne le fait d'avoir des enfants (faibles revenus pendant la période des maternités, incertitude de retour au marché de travail, dépenses plus élevées de consommation, responsabilités économiques des personnes à charge). À la suite d'une étude comparative dans 14 pays sur l'impact de la mondialisation sur le déroulement du cycle de vie des jeunes, Blossfeld et Mills (2003) concluent que l'incertitude a un impact réel sur la transition des jeunes vers la mise en union et vers la condition de parent. Selon ces deux chercheurs, la riposte des jeunes face à cette situation est exprimée sous forme de diverses stratégies : par exemples, le report de certains projets de vie, l'allongement de la durée des études, le refus de s'engager dans des projets familiaux demandant un investissement de long terme.

Au Canada, en lien avec ces hypothèses et à la faveur de l'approche biographique, certains chercheurs ont tour à tour documenté un nombre important de sujets visant la compréhension des changements survenus aussi bien au niveau familial que dans les trajectoires individuelles de vie. On peut citer, par exemples: *l'éducation et le calendrier de la maternité chez les femmes*

*Canadiennes* (De Wit et Rajulton, 1991), *l'évolution des facteurs qui influencent la formation de la première union au Canada* (Turcotte et Goldscheider, 1998), *le départ du foyer parental* (Lapierre-Adamcyk et al., 1995), *l'influence des caractéristiques socio-démographiques sur le début de la vie conjugale* (Turcotte et Bélanger, 1999), *l'effet de la précarité économique sur la formation d'une première union* (Mongeau et al., 2000), *la dissolution de la famille biparentale d'origine* (Le Bourdais et al, 2000), *le passage à l'âge adulte des hommes Canadiens* (Ravanera et al, 2002). Ces études révèlent d'importantes transformations au niveau familial et individuel. Leurs conclusions mettent en évidence, entre autres, les modifications des calendriers de passage à la vie adulte et la diversification des trajectoires individuelles. Cela est autant plus vrai que les profonds changements sociétaux que le pays connaît depuis le début des années 1960 ont probablement joué un rôle sur l'évolution des mentalités et sur les parcours de vie de plusieurs Canadiens et Canadiennes. Parmi ces changements figurent entre autres : les revendications pour des rapports de sexes égalitaires associées au mouvement féministe ; l'introduction de la pilule dans le contrôle de la fécondité au cours des années 1960 et 1970, ainsi que l'émergence des nouveaux comportements familiaux caractérisés principalement par la fragilisation des relations de couple, la perte graduelle de popularité du mariage et la montée de l'union libre. Tout cela est suivi d'une prise de conscience des femmes de la nécessité d'assurer leur indépendance économique. Cependant, ce contexte a permis l'aboutissement de plusieurs revendications sociales. Parmi lesquelles, l'assouplissement de la procédure de divorce (1980), l'élimination progressive de la discrimination fondée sur le sexe. De même, cette période est également à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, dans les cycles supérieurs de l'enseignement et partant dans les hautes sphères de décisions.

Par ailleurs, les récessions économiques du début des années 1980 et 1990 sont également à prendre en compte pour une meilleure compréhension du contexte dans lequel les Canadiens et Canadiennes prennent des décisions concernant leur avenir et celui de leurs enfants. Pendant ces phases de conjonctures économiques difficiles, on a noté des pertes des emplois et une réorganisation de la structure de l'économie, justifiées entre autres par les nouvelles règles nées de la mondialisation. C'est ainsi que se développent des nouveaux statuts d'emploi et l'émergence d'un régime de travail caractérisé par les horaires «atypiques », le travail à temps partiel, occasionnel ou temporaire et de bien d'autres formes de participation à l'activité économique, rendant de plus en plus difficile l'organisation et la gestion des temps sociaux.

Ainsi, en lien avec les écrits ci-dessus évoqués, William (2000 : 8) mentionne que : «*Les revenus familiaux ont chuté considérablement au cours de la récession de 1981-1982 et ne se sont pas redressés avant la fin de la décennie. Par la suite, la récession du début des années 1990 et la faible reprise économique qui a suivi ont arrêté à nouveau la progression du revenu familial*». Dans plusieurs secteurs de l'économie, on a tourné le dos au plein emploi et la précarité de l'emploi ne doit plus être perçue comme un phénomène conjoncturel mais comme un phénomène structurel. De même, au fil des années le passage des études à l'établissement professionnel stable est devenu de moins en moins évident, particulièrement dans les premières années suivant l'entrée sur le marché du travail. Morissette et Johnson (2005) notent que, de 1981 à 2004, les salaires horaires médians des travailleurs des deux sexes nouvellement embauchés ont baissé par rapport à ceux des autres salariés. Ils affirment également que l'importance relative des emplois temporaires est nettement en hausse chez les travailleurs nouvellement sur le marché du travail.

Par ailleurs, sur le plan de la scolarisation, la démocratisation des études est désormais une réalité. Dans ce domaine, la décennie 1990 a été déterminante, grâce au développement des programmes gouvernementaux de soutien aux études. Au Canada, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'éducation scolaire avait moins d'importance. Mais tout au long de ce siècle l'éducation a connu des changements spectaculaires. Pour Clark (2000) *à la fin du siècle les personnes détenant un grade universitaire étaient plus nombreuses que celles ayant un niveau de scolarité inférieur à une 9<sup>e</sup> année*. Nous pensons que la promotion de l'éducation par les gouvernements a contribué à l'allongement de la durée des études, en permettant l'accès à la formation postsecondaire à un plus grand nombre de jeunes. Par exemple, en 1992, les dépenses consacrées à l'éducation ont atteint 8 % du PIB (Clark, 2000). De 1976 à 2001, le pourcentage des personnes de 16 à 24 ans fréquentant l'école à plein temps est passé de 34 % à 47,7 % chez les hommes et de 30,7 % à 52,5 % chez les femmes (Morissette, 2002). La proportion à différents groupes d'âge des personnes ayant complété des études post secondaires, un certificat ou un diplôme universitaire place le Canada en tête des pays de l'OCDE (Beaujot, 2004). Par ailleurs, étant donné, les nouvelles exigences du marché du travail qui requièrent une mise à jour constante des compétences et, compte tenu des difficultés d'insertion professionnelle stable en début de carrière, le retour aux études est devenu une option souvent choisie par de nombreux actifs. On pense que les tendances ci-dessus décrites sont également alimentées par ces mouvements d'aller et retour. Toutefois, les données d'enquêtes sur l'éducation ne permettent pas toujours de classer les



individus en fonction du temps passé au terme d'une formation initiale et selon le temps passé dans le système éducatif incluant les retours aux études. En conséquence, il y a comme une certaine confusion lorsque l'on parle de l'allongement de la durée des études, en raison du fait que rarement les auteurs donnent clairement les contours de cette notion. Dans cette étude, nous nous intéressons à l'allongement de la durée de la formation initiale qui touche les jeunes en pleine transition vers l'âge adulte.

Au bout du compte, les considérations théoriques et empiriques présentées ci-dessus permettent de situer le phénomène du report de la première naissance dans un contexte plus global des changements en rapport avec les conditions de vie des individus. De ce fait, il ressort que ces évolutions touchent à la fois les perspectives de débouchés et de revenus sur le marché du travail, les coûts et bénéfices associés à l'enfant ainsi que les mentalités vis-à-vis de la stabilité de la famille, consécutive à l'émergence des valeurs du post matérialisme. Dans l'ensemble, les explications économiques et sociologiques examinées ci-dessus, bien que présentant chacune des limites, sont recevables et encadreraient bien cette recherche, en raison de leur complémentarité. Sur cette base, nous tentons de vérifier deux principales hypothèses. Premièrement, on suppose que l'allongement de la durée de la formation initiale augmente l'âge à la première naissance et, en revanche, le temps mis sans enfant après la sortie du système éducatif est plus court pour les individus restés plus longtemps aux études et plus long pour ceux qui ont quitté le système éducatif relativement tôt. Deuxièmement, nous supposons que le calendrier de la venue du premier enfant demeure différencié selon les sexes, indépendamment de l'âge à la fin des études. De ce fait, nous supposons que le report de la première naissance est plus accentué chez les hommes comparativement aux femmes, compte tenu du fait que le premier enfant des hommes serait inscrit dans la perspective de l'émancipation individuelle; alors que cette tarde de plus en plus à se réaliser. Dans cette situation, la transition des hommes au statut de parent sera un peu affectée que celle des femmes, en raison de la persistance du modèle traditionnel voulant que l'homme soit le pourvoir de la famille. De même, certaines études ont montré que la stabilité du revenu de l'homme au moment d'avoir un enfant est plus déterminante que celle de la femme (Duval, 1997).

## II. Source des données, variables et méthodes d'analyse.

### 2.1. Source des données

Les données sur lesquelles s'appuie ce travail proviennent de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille (cycle 15) réalisée par Statistique Canada en 2001. Cette enquête a rejoint un échantillon représentatif stratifié de 24310 répondants dont 10664 Canadiens et 13646 Canadiennes, tous âgés de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés des dix provinces. Le questionnaire a été administré par téléphone à l'aide d'un système assisté par ordinateur. On a sélectionné les ménages par la méthode de la composition aléatoire (CA), selon laquelle la probabilité de sélection est la même pour tous les numéros de téléphone d'une strate donnée. Dans chaque ménage sélectionné on a choisi au hasard une personne de 15 ans ou plus. Cependant, la fraction d'échantillonnage varie considérablement selon la strate.

L'histoire éducative et l'histoire de la vie reproductive figurent parmi les principaux thèmes de l'ESG 2001. En ce qui concerne l'histoire éducative, on connaît : le début et la fin des épisodes d'études, les durées écoulées entre les épisodes et l'issue (succès ou échec), ainsi que le domaine auquel se rapporte le diplôme le plus élevé obtenu. Les renseignements sur ce thème permettent aussi de déterminer l'âge à la fin des études pour chaque répondant. En effet, la méthodologie utilisée pour collecter l'information sur le cheminement éducatif repose sur la segmentation de la trajectoire scolaire en cinq périodes sur la base du diplôme envisagé. Pour chaque période d'études, le début et la fin ont été datés. Toutefois, pour les répondants dont la scolarité s'est arrêtée au cycle primaire les âges de début et de fin des études ne sont pas connus, ainsi que ceux des personnes ayant abandonné les études au cours d'une période donnée. Pour combler ces lacunes, nous avons procédé à quelques imputations (annexe 1). En ce qui concerne l'information sur l'histoire de la vie reproductive, elle a été recueillie auprès des répondants des deux sexes et porte sur tous les enfants de l'individu. À ce sujet, on connaît l'âge du répondant à la naissance de chaque enfant, ainsi que le rang de naissance de chacun des enfants biologiques. Par ailleurs, comme toute enquête rétrospective, l'Enquête sociale générale sur la famille de 2001 n'a porté que sur les personnes qui étaient survivantes et présentes sur le territoire canadien au moment de l'enquête. Ce qui constitue une des limites des données rétrospectives. En outre, les données de l'ESG 2001 ne donnent pas rétrospectivement l'information sur les caractéristiques des conjoints, ainsi que sur le revenu et la profession du répondant. Dans ces conditions, les

caractéristiques du conjoint ne pourront pas être prises en compte comme variables de contrôle dans les modèles.

La description de l'évolution de l'âge à la fin des études concerne les générations 1930-1971, soit 16387 répondants. Parmi ceux-ci, 813 personnes sont exclues pour diverses raisons : 62 de ces personnes sont sans instruction, 15 individus étaient en cours de scolarisation au moment de l'enquête et n'avaient jamais arrêté les études pendant au moins une année et 736 personnes dont l'information sur le cheminement scolaire est inutilisable. Au total, 15574 personnes ont été retenues. Pour l'analyse de survie on a retenu que les personnes nées entre 1930 et 1965, en raison de la durée d'exposition au risque étudié très courte dans les jeunes générations, en particulier pour les personnes qui ont terminé les études à 22 ans et plus. De même, pour d'autres raisons que celles mentionnées plus haut, certains répondants sont exclus des analyses (tableau A1.1). Au total pour l'analyse de survie, 10162 personnes nées entre 1930 et 1965 sont retenues dont 4621 hommes et 5541 femmes.

## 2.2. Variables incluses dans l'analyse

- *Variable dépendante*

La variable dépendante (ou événement) qu'on cherche à expliquer est la propension à avoir le premier enfant biologique, après la fin des études dans les générations masculines et féminines 1930-1965. À chaque durée écoulée depuis la fin des études (en année) sous observation nous estimons la probabilité conditionnelle de transition vers la condition de parent.

- *Variable indépendante principale : l'âge à la fin des études*

Il représente l'âge auquel les individus ont quitté pour la première fois le système éducatif et n'y revenant pas avant une période d'au moins une année. Cet âge marque en quelque sorte la fin de la période de la formation initiale. Nous prenons en compte les individus qui à la date d'observation sont hors du système éducatif et ceux qui sont retournés aux études après un arrêt d'au moins une année. Cependant, les individus qui n'ont jamais arrêté les études ne sont pas pris en compte. Par ailleurs, nous savons que certaines personnes ont leur premier enfant avant de terminer les études mais l'immense majorité ne devient parent qu'après avoir quitté le système éducatif. De ce fait, les individus retenus pour l'analyse sont représentatifs de leur cohorte de naissance. L'âge à la fin des études est ici considérée comme une variable catégorielle et comprend quatre groupes : les

individus qui terminent les études avant 18 ans, le groupe de ceux qui quittent le système éducatif entre 18-19 ans, celui de ceux qui sont sortis de l'école entre 20-21 ans et enfin le groupe de ceux qui avaient 22 ans et plus au moment de quitter le système éducatif. Ces groupes d'âge permettent de saisir les différences associées à l'allongement de la durée de la formation initiale. L'hypothèse est que le risque d'avoir un premier enfant après la première sortie du système éducatif diminue à mesure que l'âge à la fin des études augmente. Par ailleurs, notons que nous avons choisi, expressément, de traiter le phénomène du prolongement des études sous l'angle de l'âge auquel les individus quittent le système éducatif pour la première fois. On pouvait également aborder cette question à partir du niveau d'instruction le plus élevé atteint. Mais cette option introduit vite un biais en ce sens que l'individu peut rester dans le système éducatif et suivre plusieurs formations dans des programmes différents, le conduisant aux diplômes d'un même niveau d'instruction. En outre, le plus haut niveau d'instruction peut être atteint après plusieurs entrées et sorties du système éducatif, du fait des retours aux études. Dans le premier cas la durée des études chez certaines personnes pourrait être sous-estimée et dans le second cas, l'interprétation des résultats devient plus complexe, en raison du fait que l'on se heurte rapidement à la difficulté de distinguer entre les effets associés à l'allongement de la durée de la formation initiale et ceux résultant des périodes correspondantes aux retours aux études.

- *Autres caractéristiques individuelles incluses dans l'analyse*

Les caractéristiques choisies sont celles souvent identifiées dans la littérature comme discriminantes vis-à-vis du comportement de fécondité. Deux groupes de caractéristiques sont testés: les caractéristiques permanentes et celles variant dans le temps. Parmi les caractéristiques dites permanentes ou fixes on a retenu : les cohortes de naissance, le niveau d'instruction atteint à la sortie du système éducatif, le lieu de résidence au moment de l'enquête, l'origine nationale des parents, la taille de la fratrie et la pratique religieuse à l'âge de 15 ans. Parmi les caractéristiques qui varient dans le temps nous avons retenu le fait d'être retourné ou non aux études, le statut dans l'activité économique et le statut matrimonial. Les hypothèses associées à chacun des facteurs sociodémographiques sont placés en annexe 1.

**Tableau 1.** Distribution de l'échantillon selon les caractéristiques socio-démographiques incluses dans l'analyse par sexe

Caractéristiques socio-démographiques	Hommes	Femmes
<b>Cohortes de naissance</b>		
1930-1949	40,6	41,1
1950-1959	34,3	36,1
1960-1965	25,1	22,8
Total	100,0	100,0
<b>L'âge au premier arrêt des études</b>		
Moins 18 ans	48,2	49,0
18-19 ans	27,1	29,5
20-21 ans	11,5	15,6
22 ans et plus	13,2	8,9
Total	100,0	100,0
<b>Niveau de scolarité atteint au premier arrêt des études</b>		
Secondaire et moins	69,9	67,3
Collège	14,6	18,7
Université	15,5	14,0
Total	100,0	100,0
<b>Lieu de résidence à la date de l'enquête</b>		
Reste du Canada	73,3	70,9
Québec	26,7	29,1
Total	100,0	100,0
<b>Origine nationale des parents</b>		
Les deux parents d'origine canadienne	66,6	68,1
Les deux parents d'origine étrangère	7,1	6,2
Les deux parents d'origine différente	26,3	25,7
Total	100,0	100,0
<b>La taille de la fratrie (frères/ sœurs du répondant)</b>		
Pas de frères ou sœurs	6,5	6,4
1 à 2 frères ou sœurs	38,6	35,0
3 à 4 frères ou sœurs	26,4	28,0
5 frères ou sœurs et plus	28,5	30,6
Total	100,0	100,0
<b>Pratique religieuse à l'âge de 15 ans</b>		
Pratique régulière	57,2	66,4
Pratique irrégulière	17,0	13,0
Ne pratique pas du tout ou sans appartenance religieuse	25,8	20,6
Total	100,0	100,0

ESG, 2001. La pondération est ramenée à la taille de l'échantillon

### 2.3. Méthodes d'analyse

Deux techniques d'analyse biographique sont employées : les courbes de survie de Kaplan Meier et le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels (modèle de Cox, 1972). Les courbes de survie servent à la description du calendrier, à la mesure de l'intensité de la première naissance ainsi qu'à l'évaluation du temps nécessaire pour avoir un premier enfant après la sortie du système éducatif. Quant au modèle de Cox, il est utilisé pour mesurer l'effet combiné des facteurs d'influence sur le risque instantané de devenir parent. Ces méthodes n'exigent pas la contrainte de définir la forme du phénomène à l'étude (Blossfeld et al., 1989 ; Courgeau et Lelievre, 1989 ; Bocquier, 1996) et résolvent la question de la troncature à droite. Le modèle de Cox a l'avantage de permettre la modélisation des facteurs qui varient dans le temps. Par contre, il implique que la probabilité de vivre l'événement étudié varie dans le temps de la même façon pour chacune des personnes de l'échantillon (hypothèse de proportionnalité). D'après le modèle de Cox, seul le taux de transition de base varie d'une personne à l'autre en fonction de ses caractéristiques propres. L'une des limites de ce modèle est qu'il ne permet pas de prendre en compte le phénomène d'anticipation des événements. Toutefois, tant que les conditions d'apparition de l'événement étudié sont aléatoires et que le phénomène de l'anticipation ne concerne qu'une faible proportion des individus, cette objection ne revêt pas une importance excessive.

Nos analyses sont stratifiées par sexe et par génération afin de mettre en évidence les différences de genre et celles liées à l'évolution du contexte de vie des individus.

La population à risque de vivre l'événement étudié est constituée des personnes âgées de 34 ans au plus et qui sont restées sans enfant jusqu'à la fin de leurs études. Cela permet d'étudier la venue du premier enfant auprès des personnes qui sont censées être en plein processus de transition à la vie adulte, ce qui assure l'homogénéité du groupe soumis à l'étude, du moins en ce qui a trait à l'événement étudié. Concernant l'analyse de survie, deux types de probabilités sont calculés : les probabilités qu'ont les hommes et les femmes de rester sans enfant à un âge donné, soit à partir de 15 ans; les probabilités qu'ont les hommes et les femmes de rester sans enfant pour une durée donnée, soit depuis la fin des études.

Les paramètres de tendance centrale que sont l'âge médian et la durée médiane qui découlent des courbes de survie sont utilisés pour décrire l'évolution du calendrier, l'intensité de la première naissance et la variation de la durée écoulée sans enfant depuis la fin des études. Pour

les personnes qui ont quitté le système éducatif encore trop immatures pour avoir un enfant, nous avons fixé un seuil minimal de maturité biologique à 15ans. Ces personnes sont prises en compte dans l'analyse à l'âge de 15 ans. Nous avons ainsi gardé dans la population cible un groupe de répondants aux caractéristiques particulières présentant un faible niveau d'instruction et un comportement différent en matière de fécondité, les exclure aurait conduit à introduire un biais de sélection dans l'échantillon.

### **III. Aperçu sur le prolongement des études au Canada parmi les générations 1930-1971**

Dans le cadre de cette analyse, l'âge à la fin des études rend compte de la première sortie du système éducatif d'une durée d'un an ou plus et non de toutes les sorties possibles qui auraient eu lieu dans les parcours éducatifs des individus. Cette première sortie du système est supposée marquer la fin de la période de la formation initiale, qu'elle soit sanctionnée par un diplôme ou non.

#### **3.1. Évolution de l'âge médian à la première sortie du système éducatif**

Deux statistiques de tendance centrale et de dispersion sont utilisées pour décrire l'évolution de l'âge auquel les individus quittent pour la première fois le système éducatif, à savoir la médiane et l'écart interquartile (tableau A1.2). La médiane permet de décrire l'évolution de l'âge auquel la moitié des individus d'une génération quittent le système scolaire. Tandis que l'écart interquartile donnera à la fois l'indication sur la dispersion de l'âge à la fin des études et sur l'homogénéisation du comportement à l'égard de l'allongement de la durée de la formation initiale, à travers les générations.

La figure 1 met en évidence l'évolution de l'âge médian de fin des études parmi les hommes et les femmes des générations 1930-1971. Ce qui frappe en premier lieu, c'est la tendance à la hausse continue de l'âge médian tant chez les hommes que chez femmes. En second lieu, cette évolution révèle une nette différence quant à la fréquentation scolaire selon le sexe dans les générations plus anciennes. En effet, pour les femmes nées avant la première moitié des années 1950, l'âge médian de fin des études est resté systématiquement inférieur à celui des hommes. Mais, au fil des générations, cet âge a connu une hausse régulière. Ainsi, l'écart entre les hommes et les femmes s'est régulièrement rétréci. Dans les jeunes générations, les femmes ont même rejoint les hommes quant à la durée passée aux études. L'âge à la fin des études est, donc,

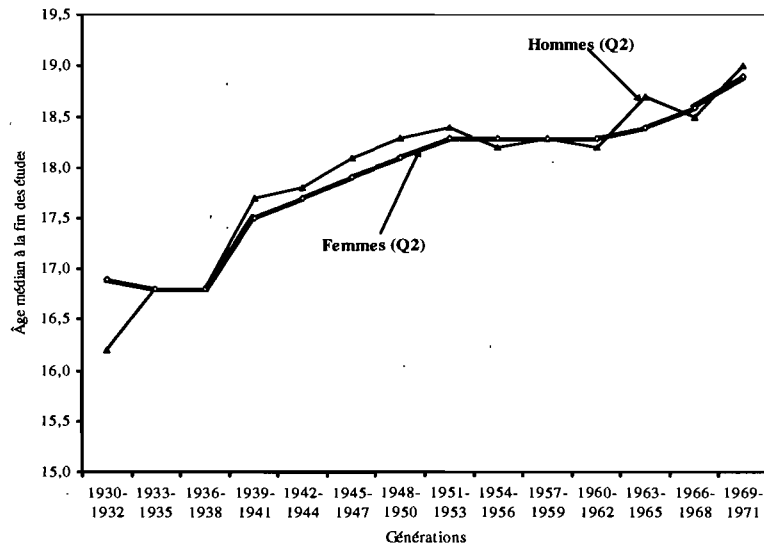
assurément lié à la génération à laquelle appartiennent les individus. Son évolution laisse ici entrevoir trois groupes de générations chez les hommes. Le premier est constitué des hommes nés entre 1930 et 1941. À l'intérieur de ce groupe, les âges médians à la fin des études sont tous situés en dessous de 18 ans. Le deuxième groupe se rapporte aux générations 1942-1963. Les hommes nés au cours de cette période sont restés un peu plus longtemps aux études que ceux du groupe précédent. Leur âge médian à la fin des études a franchi le seuil de 18 ans. Toutefois, il apparaît un creux dans les générations 1952-1959. Enfin, le troisième groupe rassemble les hommes nés entre 1960 et 1971, où l'âge médian à la fin des études atteint plus de 19 ans parmi ceux qui sont nés à la fin des années 1960. Dans les jeunes générations masculines l'âge à la fin de la formation initiale a connu une évolution fluctuante.

En revanche, l'évolution de l'âge médian de fin d'études initiales indique que l'attrait des femmes pour de longues études s'est développé au fil du temps. En effet, pour voir la moitié des femmes terminer les études à 18 ans ou plus, il fallait attendre jusqu'aux générations 1948-1950. Les femmes de ces cohortes ont été, de ce fait, les premières à réaliser que la moitié de leur effectif quittait un peu plus tardivement le système éducatif. Depuis, le prolongement de la durée de la formation initiale s'est généralisé dans la population féminine. Dans les générations plus récentes, les femmes ont même égalé les hommes qui jusque là détenaient le record en la matière. À l'exception d'un creux qui apparaît dans les générations 1930-1941, l'augmentation de l'âge à la fin de la formation initiale semble être plus régulière pour le premier et deuxième quartile (figures 1b et A1.2.). Par contre, les valeurs des écarts interquartiles présentées à la figure 2 témoignent d'une évolution en forme de «U ». Ce phénomène s'explique par le fait que l'on observe une plus grande hétérogénéité dans les générations 1933-1953, puis un resserrement de l'âge à la fin des études dans les générations intermédiaires suivie d'une reprise de l'accroissement des valeurs du troisième quartile dans les générations récentes.

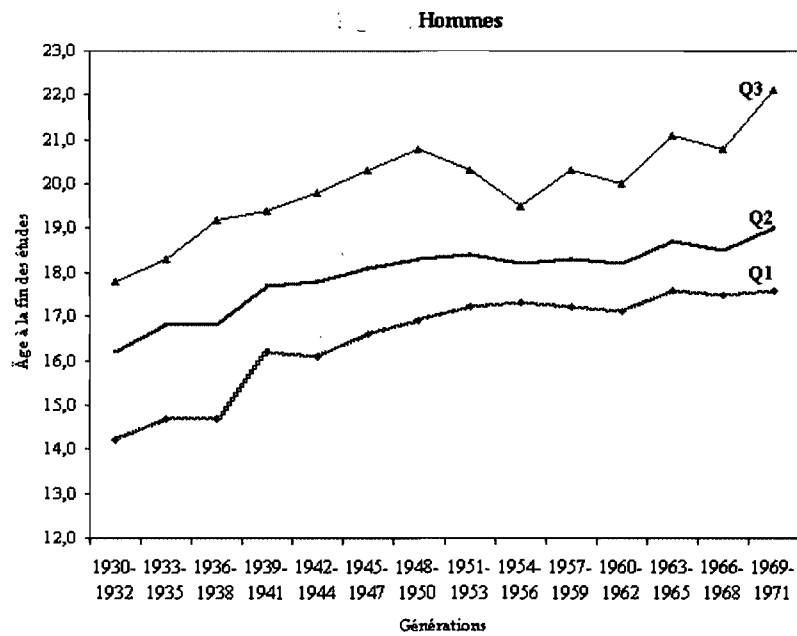
En somme, ces résultats permettent d'affirmer que le prolongement des études au Canada est une réalité qui s'inscrit nettement dans le temps. Les femmes, particulièrement, représentent le groupe de la population qui l'expérimente de façon continue. Ainsi, en lien avec la problématique de la constitution de la descendance, on se demande comment se manifeste l'effet de l'allongement de la durée de la formation initiale sur le fait d'avoir un premier enfant après la sortie du système éducatif, compte tenu de certaines caractéristiques individuelles ? Nous allons tenter de répondre à cette question dans les paragraphes qui suivent.



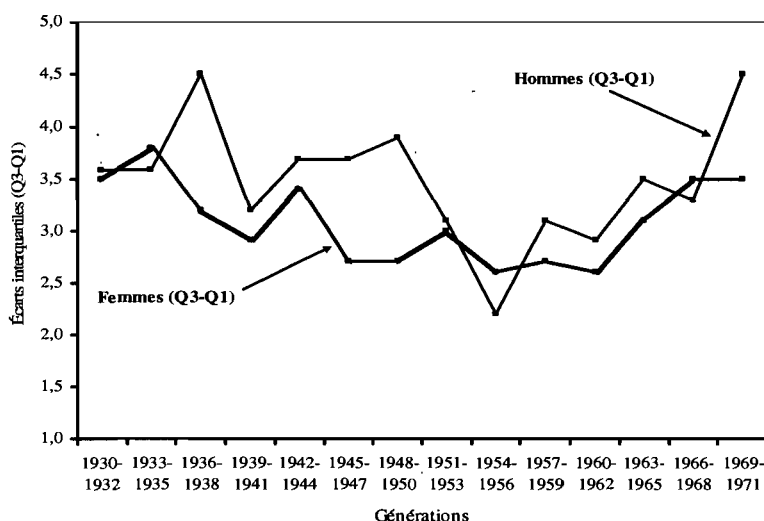
**Figure 1a.** L'âge médian à la première sortie du système éducatif parmi les hommes et les femmes des générations 1930-1971



**Figure 1b.** Évolution de l'âge des hommes à la première sortie du système éducatif pour les trois premiers quartiles par génération, 1930-1971



**Figure 2.** Interquartiles de l'âge à la première sortie du système éducatif parmi les hommes et femmes des générations 1930-1971



### 3.2. Aperçu sur les retours aux études dans les générations 1930-1965

À l'instar de l'allongement de la durée de la formation initiale, les retours aux études représentent également une dimension importante caractérisant les parcours éducatifs d'un certain nombre d'individus. Au fil du temps, la population touchée par ce phénomène s'est diversifiée. Parmi celle-ci, on compte aussi bien les hommes que les femmes de tous les groupes d'âge, avec ou sans expérience professionnelle significative. Dans un passé récent, les retours aux études répondaient plus aux besoins de perfectionnement professionnel suscités par l'évolution des techniques de production. Aujourd'hui, le fait de retourner aux études fait également partie des stratégies qu'adoptent certains jeunes après des tentatives infructueuses d'insertion stable sur le marché du travail.

Le tableau 2 ci-dessus met en évidence le phénomène du retour aux études parmi les personnes des différents groupes d'âge à la fin de la formation initiale. Deux principaux constats se dégagent : premièrement, les personnes ayant quitté pour la première fois les études à des âges plus jeunes sont un peu plus nombreuses à retourner étudier ; cela est particulièrement plus frappant chez les hommes.

**Tableau 2.** Répartition des répondants âgés de 1930-1965 ans selon le fait d'être retourné aux études ou non, en fonction de l'âge à la fin des études.

Hommes			
Âge de fin des études	Jamais retourné aux études	Ayant retourné aux études	Ensemble
Moins de 18 ans	77,9	22,1	100,0
18-19 ans	84,6	15,4	100,0
20-21 ans	86,1	13,9	100,0
22 ans ou plus	89,6	10,4	100,0
Total	82,2	17,8	100,0
Femmes			
Âge de fin des études	Jamais retourné aux études	Ayant retourné aux études	Ensemble
Moins de 18 ans	86,2	13,8	100,0
18-19 ans	87,5	12,5	100,0
20-21 ans	85,5	14,5	100,0
22 ans ou plus	88,7	11,3	100,0
Total	86,7	13,3	100,0

Source : ESG,2001.

Ainsi, chez les hommes, parmi ceux qui ont quitté le système éducatif avant l'âge de 18 ans, 22,1 % sont retournés aux études, alors que ce pourcentage est de 13,8 % parmi les femmes de ce même groupe d'âge à la fin des études. De ce constat se dégage la relation ci-après : plus l'âge à la fin des études est élevé, moins la proportion des individus qui retournent aux études est importante. Deuxièmement, les hommes sont un peu plus nombreux à retourner aux études que les femmes, soit respectivement 18 % et 13,3%. Cependant, à travers tous les groupes d'âge à la fin des études, la proportion des femmes qui sont retournées étudier se situe au-dessus de 10 %. Ce qui pourrait signifier que le retour aux études, même chez les femmes, n'épargne aucun groupe d'âge.

Par ailleurs, chez les hommes, dans les générations le retour aux études compte tenu de l'âge à la fin de la formation initiale ne montre pas d'importantes variations d'une génération à une autre (tableau A1.3.). Par contre, parmi les femmes ayant quitté le système éducatif avant 18 ans, la proportion de celles qui sont retournées aux études a augmenté à d'une génération à une autre. Toutefois, quel que soit le sexe, l'ampleur des retours aux études dans les autres groupes d'âge (à la fin de la formation initiale) est plus importante dans la génération 1930-1949 comparativement aux deux autres générations, 1950-1959 et 1960-1965.

## IV. Résultats

### 4.1. Première sortie du système éducatif et la naissance du premier enfant : l'effet de génération et de l'allongement de la durée de la formation initiale

La question se pose de savoir dans quelle mesure la variation du calendrier et l'intensité de la première naissance sont dépendantes, d'une part de la génération et, d'autre part, de l'âge à la fin des études ? Nous postulons l'existence d'une corrélation positive entre le calendrier et la génération et entre la génération et l'intensité de la première naissance. De même, on s'attend à observer une augmentation de l'âge à la première naissance à mesure que l'âge à la fin des études augmente. En revanche, la durée écoulée sans enfant après la fin des études serait une fonction négative de l'âge à la fin des études. Pour vérifier ces affirmations nous utilisons les courbes de survie (Kaplan Meier). Deux variables de différenciation sont retenues : la cohorte de naissance et l'âge à la fin des études. Cette dernière variable donne une indication sur l'allongement de la durée de la formation initiale.

*Le calendrier et l'intensité de la première naissance dépendent de la génération et de l'âge à la fin des études*

Premièrement, quelle que soit la génération, on observe un déplacement des courbes vers la droite au fur et à mesure que l'âge à la fin des études augmente, et cela est particulièrement marqué lorsque l'on compare les individus qui terminent leurs études avant l'âge de 18 ans à ceux qui finissent à 22 ans et plus (figure 3). Cependant, l'écart d'âge médian à la naissance du premier enfant entre ces deux groupes est resté sensiblement le même à travers les cohortes de naissance. Par exemple, chez les hommes des générations 1930-1949, les âges médians à la naissance du premier enfant sont de 26 ans chez ceux qui ont terminé leurs études avant l'âge de 18 ans et de 29,9 ans chez les hommes ayant terminé leurs études à l'âge de 22 ans ou plus, soit un écart d'âge médian de 3,9 ans (tableau 3). Ce même écart est de 3,6 et 3,2 ans, respectivement dans les générations 1950-1959 et 1960-1965. Chez les femmes, l'écart d'âge médian est légèrement plus élevé que chez les hommes.

**Tableau 3.** Âges médians à la première naissance parmi les hommes et les femmes ayant quitté le système éducatif selon l'âge au premier arrêt des études et selon la génération

Âge de fin des études	Âge médian à la première naissance, Hommes			Âge médian à la première naissance, Femmes			Écart d'âge médian entre les hommes et les femmes d'une même génération		
	1930-1949	1950-1959	1960-1965	1930-1949	1950-1959	1960-1965	7=(1)-(4)	8=(2)-(5)	9=(3)-(6)
Moins de 18 ans	26,0 ans	27,1 ans	27,9 ans	22,3 ans	24,2 ans	23,9 ans	3,7 ans	2,9 ans	4,0 ans
18-19 ans	27,6 ans	27,9 ans	28,9 ans	24,7 ans	25,5 ans	25,9 ans	2,9 ans	2,4 ans	3,0 ans
20-21 ans	27,8 ans	29,8 ans	29,3 ans	26,1 ans	26,8 ans	27,8 ans	1,7 ans	3,0 ans	1,5 ans
22 ans ou plus	29,9 ans	30,7 ans	31,1 ans	28,1 ans	28,8 ans	28,8 ans	1,8 ans	1,9 ans	2,3 ans

Source, ESG 2001.

Deuxièmement, les hommes retardent un peu plus la venue du premier enfant comparativement aux femmes. En effet, au même âge à la fin des études, et ce quelle que soit la génération, l'âge médian à la naissance du premier enfant est plus élevé dans les générations masculines. Cette différence est relativement plus importante parmi les personnes qui ont terminé leurs études avant l'âge de 18 ans. Dans ce groupe, l'écart d'âge médian à la première naissance entre les hommes et les femmes est de 3,7 ans, 2,9 ans et 4 ans respectivement dans les générations 1930-1949, 1950-1959 et 1960-1965. Cet écart est plus faible parmi les répondants ayant terminé leurs études à 22 ans ou plus (tableau 3), où chaque valeur calculée dans la génération représente presque la moitié de celle obtenue chez les hommes et les femmes de la même génération mais ayant quitté le système éducatif avant l'âge de 18 ans.

Troisièmement, l'infécondité définitive est plus accentuée parmi les femmes qui finissent leurs études à 22 ans et plus par rapport à celles qui quittent le système éducatif un peu plus tôt. En retour, indépendamment de l'âge à la fin des études, l'infécondité définitive chez les hommes est semblable à celle des femmes qui étaient âgées de 22 ans et plus à la fin de leurs études. Parmi ces dernières, la proportion de celles qui resteraient définitivement sans enfant si les probabilités d'en avoir aux âges supérieurs restaient inchangées sera plus importante, soit environ 25 % (figure 3).

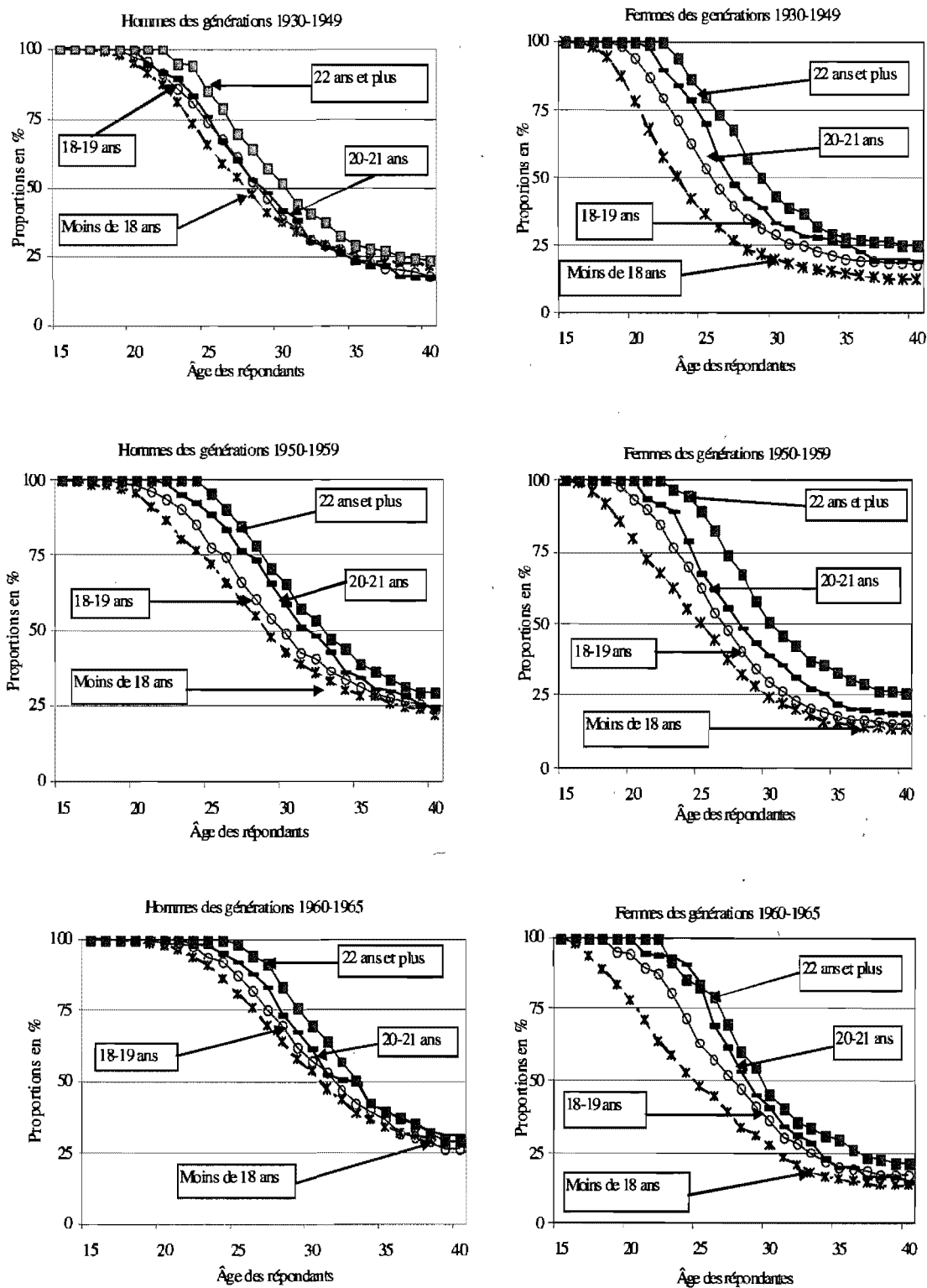
Quatrièmement, pour le même âge à la fin des études, le comportement de fécondité des hommes est différent selon la génération. Les hommes de la cohorte de naissance 1960-1965 ayant quitté le système éducatif avant l'âge de 18 ans et à 22 ans ou plus retardent un peu plus la venue du premier enfant alors que dans la plus ancienne cohorte masculine (1930-1949) le passage au statut de parent est un peu plus rapide (figure 4). Chez les femmes, celles qui ont terminé leurs études à l'âge de 22 ans ou plus se distinguent moins en fonction de la génération. Autrement dit, peu importe la génération, toutes les femmes ayant quitté le système éducatif à des âges avancés ont presque le même comportement de fécondité comme en témoignent les courbes de la figure 4.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment, d'une part, l'hypothèse d'une augmentation de l'âge à la première naissance en fonction de l'allongement de la durée de la formation initiale. En outre, chez les femmes, ils mettent en évidence une corrélation positive entre l'infécondité définitive et l'âge à la fin des études. Plus l'âge à la fin des études augmente, plus la proportion de femmes qui vont rester sans enfant est élevée. Quant à l'effet de génération, il est surtout vérifié pour les hommes où le lien est nettement significatif. Quel que soit l'âge à la fin des études, la première naissance est plus tardive dans les générations 1960-1965 en comparaison aux générations 1930-1949 (figure 4).

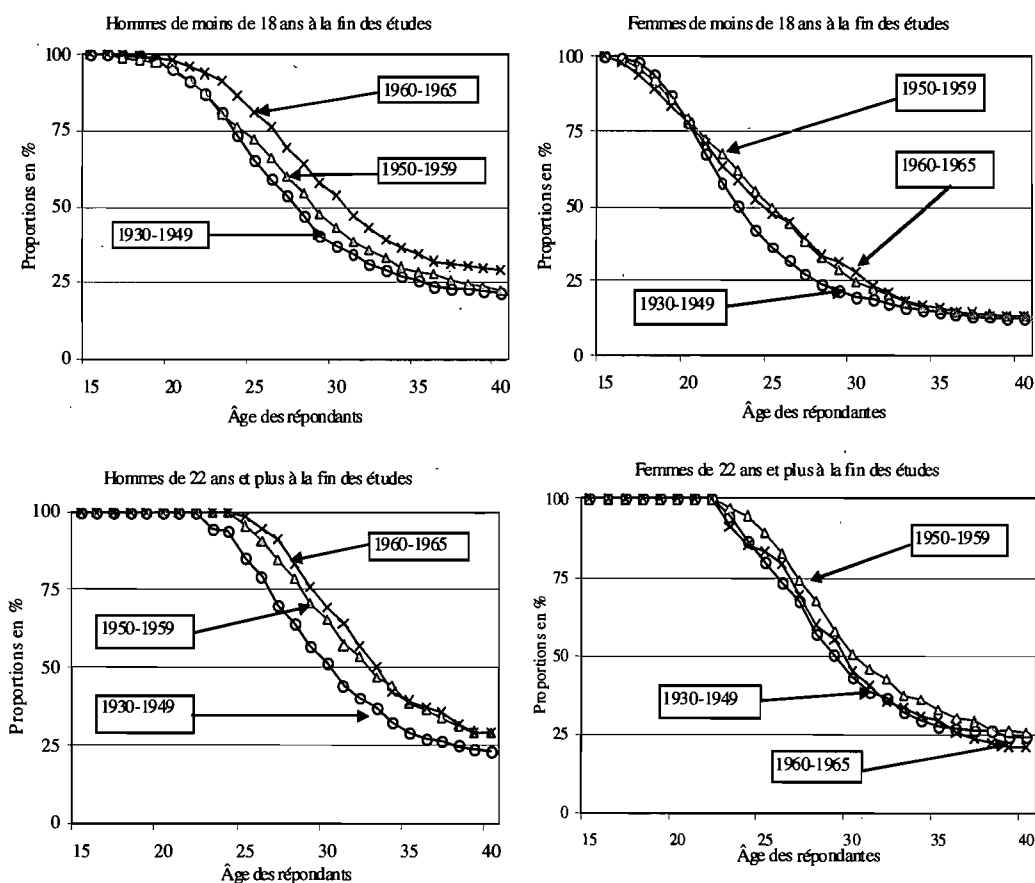
*Un effet de l'âge à la fin des études sur la durée écoulée sans enfant, net et significatif, chez les hommes*

Une autre façon d'apprécier l'influence de la génération et de l'allongement de la durée de la formation initiale sur la vitesse de passage vers la condition de parent est de regarder si la durée séparant la fin des études de la première naissance varie d'un groupe à l'autre. La figure 3 met en évidence la durée écoulée sans enfant, compte tenu de l'âge à la fin des études. En ce qui concerne les hommes, il ressort clairement que la durée écoulée sans enfant, après la sortie du système éducatif est une fonction négative de l'âge à la fin des études. Autrement dit, les hommes qui finissent leurs études plus tardivement ont leur premier enfant plus rapidement que ceux qui sont moins âgés à la fin de leurs études. Cette différence est plus nette entre les hommes qui étaient âgés de moins de 18 ans à la fin de leurs études et ceux qui ont quitté le système éducatif à 22 ans et plus. Par exemple, dans les générations 1930-1949, chez les hommes sortis du système éducatif à l'âge de 22 ans et plus, un sur deux a attendu 5,3 ans après la fin de ses études pour avoir un premier enfant, alors que cette durée est deux fois supérieure chez les hommes de la même génération âgés de moins de 18 ans à la fin de leurs études, soit 10,5 ans (Tableau 4).

**Figure 3.** Proportions des hommes et des femmes sans enfant à chaque âge, parmi les personnes sorties du système scolaire selon l'âge au premier arrêt des études par génération.



**Figure 4.** Proportions des hommes et des femmes sans enfant à chaque âge selon l'âge à la fin des études selon le sexe et la génération



**Tableau 4.** Durée médiane séparant la première sortie du système éducatif de la première naissance selon l'âge au premier arrêt des études et la génération

<b>Hommes</b>					
Génération	< à 18 ans	18-19 ans	20-21 ans	22 ans et plus	Ensemble
1930-1949	10,5 ns	8,6 ans	7,2 ans	5,3 ans	9,2 ans
1950-1959	10,5 ans	9,1 ans	9,1 ans	6,1 ans	9,3 ans
1960-1965	11 ans	10 ans	8,5 ans	6,6 ans	9,8 ans
<b>Femmes</b>					
Génération	< à 18 ans	18-19 ans	20-21 ans	22 ans et plus	Ensemble
1930-1949	6,9 ans	5,9 ans	5,4 ans	4,5 ans	6,4 ans
1950-1959	7,8 ans	6,9 ans	5,9 ans	5,6 ans	6,9 ans
1960-1965	7,2 ans	7,4 ans	6,9 ans	5,0 ans	7,0 ans

Source. ESG, 2001.



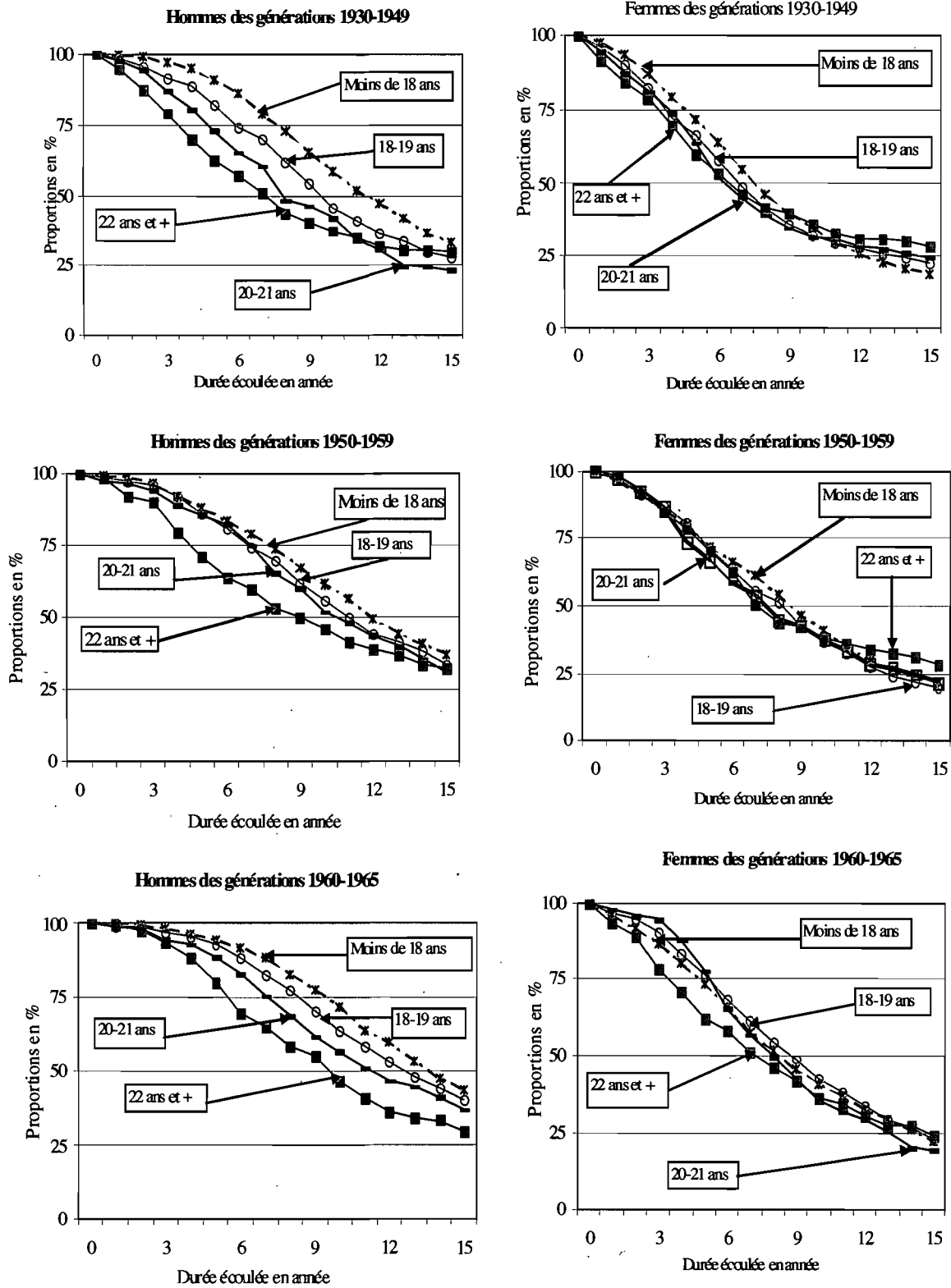
Dans la plus récente génération masculine (1960-1965), chez les hommes âgés de 22 ans et plus à la fin de leurs études, un sur deux a attendu 6,6 ans avant de devenir parent contre 11 ans chez ceux qui ont quitté le système éducatif avant l'âge de 18 ans. Contrairement aux hommes et quelle que soit la génération, le temps mis par une femme pour avoir un premier enfant est beaucoup moins fonction de l'âge à la fin des études. La proximité ou la superposition des courbes de survie indique que la durée écoulée sans enfant, compte tenu de l'âge à la fin des études est similaire d'un groupe de femmes à l'autre (figure 5).

*Un effet de génération plus net sur la durée écoulée sans enfant, chez les hommes*

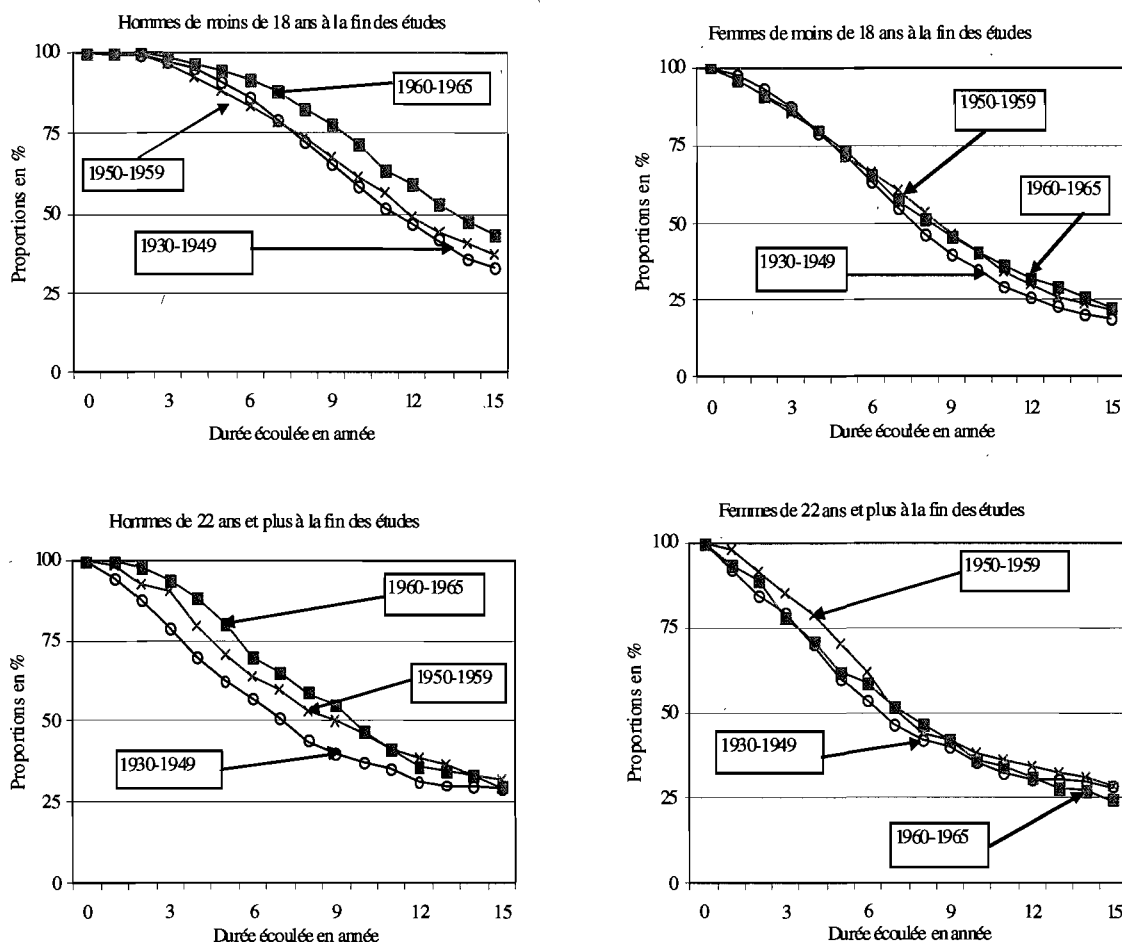
À l'instar de l'âge à la fin des études, l'effet de génération sur la durée écoulée sans enfant est significatif chez les hommes durant toute la période d'observation (figure 6). Que l'on considère les hommes qui étaient âgés de moins de 18 ans ou ceux qui avaient 22 ans et plus à la fin de leurs études, on observe un allongement de la durée écoulée sans enfant au fil des générations. Ainsi, dans les quinze premières années suivant la sortie du système éducatif, le temps mis pour avoir un premier enfant est demeuré relativement plus court dans les plus anciennes générations.

Toutefois, les hommes des générations 1930-49 et 1950-59 qui ont terminé leurs études avant l'âge de 18 ans ont eu le même comportement de fécondité à la sortie du système éducatif. Par contre, chez les femmes, indépendamment de la génération, les courbes de la figure 4 mettent en évidence une tendance à la convergence entre les groupes d'âge à la fin des études au niveau du délai séparant l'arrivée du premier enfant et la fin des études.

**Figure 5.** Temps mis pour avoir un premier enfant en fonction de la génération, selon l'âge à la fin des études



**Figure 6.** Temps mis pour avoir un premier enfant chez les hommes et les femmes en fonction de l'âge à la fin des études, selon la génération



En résumé, l'approche non paramétrique utilisée ici a permis à la fois de révéler une forte hétérogénéité dans la population étudiée en fonction des critères retenus pour la stratification de l'échantillon (c'est-à-dire en termes de génération et d'âge à la fin des études) et de faire apparaître les différences entre les hommes et les femmes, quant à la transition vers la condition de parent après la première sortie du système éducatif.

Il faut retenir également que l'allongement de la durée de la formation initiale augmente significativement l'âge à la première naissance. De plus, pour le même âge à la fin des études, l'influence de la génération est plus claire chez les hommes que chez les femmes. L'effet différentiel des contextes traversés par ces générations, tant du point de vue des valeurs familiales dominantes que de celui des conditions d'accès au marché du travail, pourrait expliquer ce dernier résultat. Du côté des femmes, leur mise en couple avec des conjoints un peu plus âgés rendrait

globalement l'effet de génération moins net. C'est, par exemple, le cas des femmes qui auraient formé leurs unions avec les hommes des générations 1930-1949. Ces hommes, pour la plupart, seraient entrés sur le marché du travail dans les années 1950, période de plein emploi suscitée par la reconstruction de l'après-guerre. Dans ces conditions, ce n'est plus l'appartenance à une génération qui influe sur le comportement des femmes en matière de fécondité mais le fait d'être en union. Nous tenterons dans les analyses qui suivent de vérifier cette relation. Ensuite, pour les générations masculines, nous testerons l'hypothèse suivant laquelle la distance temporelle séparant la fin des études de la première naissance se raccourcit à mesure que s'allonge la durée des études alors que, par contraste, chez les femmes, le temps mis pour avoir un premier enfant dépend beaucoup moins de l'âge à la fin des études, à quelques exceptions près.

Ces résultats permettent de conclure qu'au Canada, la transition vers le statut de parent demeure différenciée selon le sexe. Sur cette base, les disparités entre hommes et femmes liées à l'âge de fin des études demandent donc des interprétations différentes. Celles-ci s'expliqueraient moins par des choix singuliers que par les normes sociales et les contraintes de l'existence. En effet, le modèle traditionnel de fonctionnement de la famille qui prescrivait à l'homme le statut de principal pourvoyeur du ménage et à la femme la responsabilité de l'entretien de la progéniture est toujours en vigueur, ne serait-ce qu'en termes de perception. De ce fait, après la sortie du système éducatif, les hommes semblent rechercher avant tout leur autonomie. Ainsi, les difficultés d'insertion professionnelle auxquels les jeunes sont confrontés et le retard dans l'acquisition de l'indépendance résidentielle contribueraient davantage au report de la première naissance chez les hommes. Les jeunes femmes sont quant à elles plus susceptibles de devenir mères rapidement, en raison soit de leur mise en couple avec des hommes déjà établis professionnellement, soit de leur adhésion à une sorte de norme sociale relative à l'âge auquel les femmes devraient avoir un premier enfant. Ces hypothèses explicatives seront approfondies par l'analyse de l'ensemble des caractéristiques individuelles supposées exercer une certaine influence sur le fait de devenir parent.

## 4.2. Analyse des facteurs d'influence

Afin d'approfondir l'analyse précédemment conduite à l'aide des fonctions de survie, nous utilisons ici la régression semi-paramétrique à risques proportionnels (modèle de Cox). Le principal objectif étant de tester l'effet de l'âge à la fin de la formation initiale (notre principale variable explicative) en présence de certaines caractéristiques individuelles identifiées dans la littérature comme étant déterminantes de la décision d'avoir un enfant. Parmi les facteurs explicatifs inclus dans l'analyse, nous avons retenu deux marqueurs de passage à la vie adulte à savoir les statuts économique et matrimonial ainsi que le fait d'être retourné ou non aux études. Ces trois caractéristiques varient dans le temps. Les autres facteurs de contrôle sont la cohorte de naissance, le niveau d'instruction atteint au moment de la sortie du système éducatif, le lieu de résidence, l'origine nationale des parents, la taille de la fratrie et la pratique religieuse à l'âge de 15 ans. L'événement qu'on cherche à expliquer est le passage à la condition de parent pour la première fois, après l'arrêt de la formation initiale.

Les modèles examinent parmi les hommes et les femmes restés sans enfant jusqu'à la fin des études la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant. Les analyses sont menées de façon séparée pour les hommes et les pour femmes, en raison du fait que les caractéristiques retenues risquent de jouer différemment selon le sexe des répondants. Une analyse de régression de Cox a été effectuée pour l'ensemble de l'échantillon (toutes générations confondues). Ainsi trois modèles sont estimés : le modèle 1 évalue l'effet brut de chacune des caractéristiques incluses dans l'analyse. Quant au modèle 2, il estime l'effet net de l'âge à la fin des études en présence de certains marqueurs usuels du passage à la vie adulte, à savoir le statut d'activité économique, le statut matrimonial et le fait d'être retourné aux études ou non. Enfin, le modèle 3 permet de contrôler l'effet de l'âge à la fin des études, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques; c'est donc le modèle complet de notre analyse. Par ailleurs, nous avons réalisé des analyses par génération. Mais, globalement, les résultats obtenus n'apportent pas d'informations complémentaires en comparaison à ceux estimés pour l'ensemble de l'échantillon, particulièrement l'effet de l'âge à la fin de la formation initiale. Pour cette raison, ces résultats ne seront pas présentés de façon systématique. Par contre, nous pourrions s'y référer de temps en temps. Toutefois, les modèles estimés par génération sont placés en annexe 1 et le lecteur intéressé pourra les consulter (tableau A1.5). Dans ce texte, seuls les résultats obtenus pour l'ensemble de l'échantillon sont présentés et discutés.

Les résultats sont présentés sous forme de rapports de risque (c'est la forme exponentielle des coefficients additifs) des régressions de Cox. Le rapport de risque mesure l'influence moyenne d'une caractéristique donnée sur le risque annuel de connaître l'événement étudié. Il s'interprète en fonction de la catégorie de référence à laquelle est attribuée la valeur 1. Dans le cadre de cette analyse sur l'arrivée du premier enfant, une catégorie de la variable indépendante dont le rapport de risque associé est plus grand que 1, cela signifie que cette catégorie augmente le risque de devenir parent par rapport à la catégorie de référence. À l'inverse, un rapport de risque inférieur à 1 indique que la catégorie réduit ce risque. L'effet des facteurs explicatifs dont la valeur, pour un répondant, peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une caractéristique dont la valeur ne changerait pas. Ainsi, par exemple, un homme qui est successivement sans union, marié puis en union libre est exposé successivement au risque d'avoir un premier enfant parmi les hommes qui ne sont pas en union, à celui des mariés puis à celui des hommes en union libre.

Le tableau 5 présente les effets bruts et nets des caractéristiques individuelles sur les risques qu'ont les hommes et les femmes de devenir parents, après la sortie du système éducatif. Chez les hommes l'effet brut de l'âge à la fin des études confirme les résultats trouvés à partir des courbes de survie présentées plus haut (figure 3), indiquant une corrélation positive avec la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant. Par contre, chez les femmes, l'effet brut de ce facteur est associé à une faible propension à avoir un premier enfant. En ce qui concerne la génération, quel que soit le sexe, son effet brut est associé au moindre risque d'avoir un premier enfant. D'après ces résultats, en l'absence des autres facteurs d'influence, l'âge à la fin des études a un effet différentiel, selon le sexe.

La prise en compte dans le modèle 2 des facteurs suivants : «retour aux études », «statut dans l'activité économique » et «statut matrimonial », perturbe l'effet brut observé au modèle 1 pour la génération chez les femmes et pour l'âge à fin des études chez les hommes. Ainsi, l'effet de génération change de sens et devient positif et celui de l'âge à la fin des études devient négatif. Tandis que, l'effet des trois facteurs susmentionnés reste fortement significatif. La variation ainsi observée de l'effet de la génération et de l'âge à la fin des études confirme l'importance théorique des statuts économique et matrimonial dans le processus de passage à la vie adulte, particulièrement lorsqu'il s'agit de la décision d'avoir un premier enfant. Ces facteurs, au regard du processus étudié figurent parmi les conditions à remplir préalablement. Le statut matrimonial

déterminerait, entre autres, le niveau d'exposition au risque, les attitudes et valeurs en lien avec le comportement familial. Tandis que, le statut d'activité pourrait signifier la capacité à assumer (tant sur le plan financier que sur celui de la conciliation des vies professionnelle et familiale) les responsabilités des personnes à charge. Enfin, pour ce qui est du retour aux études, il traduirait une certaine disponibilité ou non à entamer la réalisation d'autres projets de vie plus exigeants, particulièrement en termes de temps.

Pour chacune des caractéristiques individuelles incluses dans l'analyse, les interprétations ci-dessous font référence aux résultats du modèle 3 (tableau 5). Celui-ci évalue, en présence, à la fois des facteurs qui correspondent à des modalités de vie et des facteurs socioculturels les risques qu'ont les hommes et les femmes d'avoir un premier enfant, après le premier arrêt des études. En fait, il s'agit de notre modèle complet.

#### **4.2.1. Effet de génération et de l'âge à la fin des études**

En présence des autres facteurs d'influence, la génération montre toujours un effet fortement significatif sur le risque d'avoir un premier enfant, après la fin des études. Mais le sens de cette relation est différent selon le sexe (modèle 3). Chez les hommes, comme nous l'attendions, les générations récentes ont moins de chances d'avoir un premier enfant que les générations 1930-1949 qui forment le groupe de référence. Dans l'ensemble, les différences dans le passage au statut de parent selon la génération se traduisent par une moindre propension d'avoir un premier enfant dans les générations récentes. Comme nous l'avons indiqué plus haut, cela corrobore l'idée des contextes différents traversés par ces trois générations. Nous pensons que, les hommes de la plus ancienne génération auraient eu plus de facilités à entrer sur le marché du travail et acquérir leur autonomie. Nous pensons que, les hommes de la plus ancienne génération auraient eu plus de facilités à entrer sur le marché du travail et acquérir leur autonomie. Mais plus encore, leur comportement familial serait renforcé par le soutien familial à l'établissement conjugal plus systématique auquel ces générations auraient bénéficié. À cela s'ajoute le fait que les hommes nés entre 1930-1949 auraient évolué dans un environnement socioculturel plus conservateur et favorable à la famille. En revanche, dans les récentes générations (1960-1965), en plus des difficultés d'insertion professionnelle stable, se greffent d'autres paramètres dont les valeurs plus modernes, caractérisées par la liberté de choix et l'émergence de nouveaux standards de consommation qui se concilient mal avec la précarité économique.

Chez les femmes, la génération a un impact positif sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant. Dans les récentes cohortes de naissance les chances de devenir mère sont plus élevées que dans les plus anciennes générations. En effet, une femme née entre 1960 et 1965 a un risque d'avoir un premier enfant de 16 % supérieur à celui d'une femme appartenant à la génération 1930-1949. Ce dernier résultat n'était pas attendu. Cependant, il révèle un fait important, à savoir l'évolution au fil du temps des comportements en matière de procréation chez les femmes instruites. En effet, les femmes instruites des générations 1930-1949 figurent parmi les pionnières d'une faible fécondité dans les pays occidentaux. Nous pensons également que, ces générations féminines se seraient confrontées sur le marché matrimonial au problème du choix du futur conjoint, en raison de leurs exigences un peu plus élevées dans les relations de couple mais aussi à cause des préjugés sociaux à leur égard. En outre, ces femmes nées entre 1930 et 1949 auraient joué un rôle moteur dans la lutte pour l'émancipation et dans l'établissement des rapports de sexes égalitaires. Dans ces conditions, la carrière professionnelle devenait pour elles un moyen d'affirmation de leur identité. Tandis que l'exercice du rôle de mère pouvait être perçu comme un obstacle au regard de cet enjeu.

Le comportement plus favorable à la venue du premier enfant dans les jeunes générations féminines pourrait être interprété en lien avec la généralisation des valeurs post-matérialistes, caractérisées entre autres, par l'amélioration des rapports de genre, la désinstitutionnalisation des relations de couple et la prise en compte dans les législations de travail de la dimension familiale, bien qu'encore timide. Toutefois, cela ne signifie pas que les femmes instruites des récentes générations ont eu plus d'enfants que celles nées entre 1930-1949. En fait, il ne s'agit que de la première naissance.

Par rapport à l'âge à la fin de la formation initiale, plus il est élevé, plus la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant est faible. Les femmes et les hommes qui ont terminé les études à 22 ans et plus ont respectivement 19 % et 26 % moins de chances d'avoir un premier enfant que ceux ou celles qui ont arrêté les études avant 18 ans. Pour les hommes, ce résultat contredit celui obtenu au modèle 1. Toutefois, tant du point de vue des hommes que de celui des femmes, il confirme l'hypothèse que le prolongement des études, même au moment de la formation de base, est associé au faible risque d'avoir un premier enfant.



**Tableau 5.** Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes et des femmes de devenir parents après la sortie du système éducatif : rapports de risques des régressions de Cox, ensemble de l'échantillon.

Caractéristiques sociodémographiques	Catégories des caractéristiques	Hommes			Femmes		
		Effets bruts (modèle 1)	Effets nets (modèle 2)	Effets nets (modèle 3)	Effets bruts (modèle 1)	Effets nets (modèle 2)	Effets nets (modèle 3)
Génération	(1930-1949)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	1950-1959	0,89***	0,93**	0,95***	1,93***	1,02**	1,02*
	1960-1965	0,73***	0,90**	0,93***	0,89***	1,14***	1,16***
Âge à la 1ère sortie du système éducatif	(Moins de 18 ans)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
	18-19ans	1,09***	0,88**	0,87***	0,96***	0,88***	0,89***
	20-21 ans	1,15***	0,89**	0,85***	0,98*	0,84***	0,86***
Retour aux études	22 ans et plus	1,27***	0,80**	0,74***	0,86***	0,75***	0,81***
	(Pas de retour études)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut économique	Avec retour études	0,69***	0,76***	0,82***	0,45***	0,55***	0,56***
	(Sans emploi)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Statut matrimonial	En emploi	2,21***	1,39***	1,38***	0,33***	0,30***	0,30***
	(Sans union)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Niveau de scolarité atteint aux premier arrêt des études	Marié	11,19***	11,19***	11,28***	16,40***	18,42***	18,32***
	Union libre	6,63***	3,74***	3,74***	4,89***	5,84***	5,85***
	(Secondaire ou moins)	1,00		1,00	1,00		1,00
Province de résidence à l'enquête	Collégial	1,11***		1,11***	1,05***		1,02*
	Université	1,23***		1,11***	0,86***		0,95**
Origine nationale des parents	(Reste du Canada)	1,00		1,00	1,00		1,00
	Québec	0,97***		0,98**	0,89***		0,91***
	(Parents canadiens)	1,00		1,00	1,00		1,00
Taille de la fratrie	Parents étrangers	0,78***		1,02	0,68***		0,84***
	Parents mixtes	0,91***		0,95***	0,99		0,98**
	(Pas de frères/soeurs)	1,00		1,00	1,00		1,00
	1 à 2 frères/soeurs	1,22***		1,21***	1,04		1,17***
Pratique religieuse à l'âge de 15 ans	3 à 4 frères/soeurs	1,21***		1,18***	1,09***		1,26***
	5 frères/soeurs ou plus	1,38***		1,49***	1,11***		1,36***
	(Pratique régulière)	1,00		1,00	1,00		1,00
Taille de l'échantillon	Pratique irrégulière	0,88***		0,99	1,02**		1,08****
	Sans pratique religieuse	0,86***		0,95***	0,92***		0,98**
		4621	4621	4621	5541	5541	5541

\*\*\*=p<=0,01

\*\*=p<0,05

\*=p<=0,1

Source ESG, 2001; La modalité de référence figure entre parenthèses

Au plan explicatif, l'effet de l'âge à la fin des études implique une nuance dans l'interprétation selon les sexes. Chez les hommes, au regard de l'effet brut de ce facteur (modèle 1), on est tenté de conclure que, finalement ce n'est pas tant l'âge à la fin des études qui détermine le passage à la condition de parent mais plutôt le fait d'avoir franchi les autres étapes qui sont des préalables (être en emploi et en couple) à la venue de l'enfant. Chez les femmes, le fait que l'âge à la fin des études demeure fortement associé à un moindre risque d'avoir un premier enfant, après neutralisation de l'effet des autres facteurs pertinents, confirme l'idée d'une transition différentielle vers la condition de parent selon le sexe. En même temps, ce résultat corrobore l'idée que l'avancement en âge chez les femmes rend de plus en plus difficile la réalisation du projet d'enfant. Martinelle (1993) mentionnait déjà que le taux d'infécondité des femmes ayant fait de longues études est plus élevé. C'est ce que Blossfeld (1995) a également trouvé dans une étude menée dans neuf pays développés. En effet, la probabilité qu'une femme conçoive et parvienne au terme de sa grossesse diminue avec l'âge (Beets, 1995; Léridon, 1991).

Comme nous l'attendions, l'effet négatif du prolongement des études sur le risque d'avoir un premier enfant est confirmé par l'impact nettement négatif associé au fait d'être retourné aux études, après un premier arrêt. Cette deuxième composante de la l'allongement de la durée des études traduit clairement l'incompatibilité entre le statut d'étudiant et celui de parent. Ainsi, la signification pourrait en être que : d'une part, les hommes et les femmes qui retournent aux études ont fait le choix d'investir davantage dans le capital humain pour prétendre à de meilleurs emplois et gains une fois de retour sur le marché du travail (Felmlee, 1988). D'autre part, on pourrait aussi penser que les personnes qui retournent aux études sont plus favorables aux valeurs modernes, particulièrement celles orientées vers la réalisation de la carrière professionnelle et celles relatives aux nouveaux modes de vie en famille. De ce fait, lorsque l'on tient compte, à la fois, de l'effet de l'allongement de la durée de la formation initiale et de celui associé aux retours aux études, on se rend compte que toute prédiction sur le rajeunissement du calendrier de la première naissance devient une entreprise hasardeuse, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Cela est d'autant plus vrai que la diminution, d'une génération à l'autre, de l'ampleur des rapports de risque associés aux retours aux études pourrait signifier que la naissance du premier enfant est moins fréquente avant la fin des études, contrairement à une certaine opinion qui postule une importance accrue des naissances avant la fin des études (tableau A1.5). Or, dans ce domaine, la tendance montre que ces dernières années, les retours aux études ne touchent pas que les adultes qui sont déjà établis au plan familial mais aussi des personnes plus jeunes éprouvant, à la sortie du système

éducatif, des difficultés d'insertion professionnelle stable. Gower (1997) déclare qu'entre 1976 et 1996, le nombre de Canadiens âgés de 25 à 64 ans fréquentant l'école à temps plein a plus que triplé. D'après une étude réalisée à partir des données de l'EDTR, les travailleurs jeunes (âgés de 17 à 34 ans) et célibataires sont plus susceptibles que les travailleurs plus âgés (35 à 59 ans), mariés et divorcés, de poursuivre des études à l'âge adulte (Xuelin et Palameta, 2006).

#### **4.2.2. L'influence du statut économique et de l'union**

Chacune de ces deux caractéristiques varie dans le temps. Ainsi, le fait d'être en emploi ou en couple, a un fort impact sur le risque d'avoir un premier enfant. Concernant l'activité économique, il mesure le rôle que joue la participation au marché du travail (à la fois en termes de capacité à assurer les responsabilités financières des personnes à charge et en termes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale) sur la réalisation du projet d'enfants. Comparativement aux hommes sans emploi, ceux qui exerçaient une activité économique sont plus susceptibles de devenir parent après la sortie du système éducatif. Chez les femmes, le fait d'exercer une activité économique après la sortie du système éducatif, est un facteur réducteur de la chance d'avoir un premier enfant. En effet, la probabilité conditionnelle d'avoir un premier qu'ont les femmes qui étaient en emploi est de 70 % moins élevée que celle des femmes sans emploi. Ces résultats vérifient ainsi la relation classique entre le statut dans l'activité économique et le comportement de fécondité tant chez les hommes que chez les femmes. Mais pour les femmes, le fait que la différence due au statut d'activité a été mesurée au moment de la naissance de l'enfant au lieu de la grossesse, conduit à une prudence dans l'interprétation de ce résultat. Dans ce cas précis, l'activité économique pourrait être vue cause ou effet. Toutefois, pour mieux cerner l'effet de l'activité chez les femmes, nous avons estimé avec les mêmes variables une régression de Cox pour expliquer l'occurrence des conceptions d'un premier enfant après la sortie du système éducatif au lieu de la première naissance comme variable dépendante. Les résultats de cette nouvelle analyse montrent toujours un effet négatif de l'emploi sur les probabilités conditionnelles des conceptions d'un premier enfant<sup>1</sup>. De même, les coefficients associés aux autres variables indépendantes ne sont pas modifiés.

---

<sup>1</sup> Ces résultats ne figurent pas dans ce document, ils servaient juste pour le contrôle de l'effet de l'activité économique chez les femmes. Dans le tableau 5 le coefficient associé à ce statut montre néanmoins une différence importante entre les femmes en emploi et celles sans emploi, alors que le nouveau coefficient sur l'occurrence des conceptions d'un premier enfant indique un écart sensiblement réduit. On passe de 70 % moins de chance (tableau 5) à 25 % moins de chance d'avoir un premier enfant parmi les femmes en emploi d'après le modèle de contrôle non inclus dans ce document.

Chez les hommes, ce résultat pourrait signifier que, de tout temps le processus étudié s'inscrit à l'intérieur de l'émancipation individuelle ; ce qui suppose une certaine autonomie financière pour assumer la responsabilité des personnes à charge. Tandis que chez les femmes, ce même processus requiert une certaine disponibilité, rendant ainsi incompatible l'exercice d'une activité économique versus l'exercice du rôle de mère. Chez les femmes, une autre explication pourrait être que celles qui choisissent d'être en emploi, aussitôt après la fin des études, décident également de retarder les événements familiaux au profit de la réalisation de la carrière professionnelle; un choix de plus en plus renforcé par la nécessité d'avoir deux revenus avant d'entamer la réalisation du projet d'enfants. Mais la question se pose de savoir si parmi les femmes en emploi, toutes ont le même comportement de fécondité indépendamment de la flexibilité ou non qu'offrirait leur statut de travail ? Autrement dit, existe-t-il, par exemple, une différence de comportement en matière de fécondité entre une femme se trouvant dans une situation d'activité plus rigide et celle bénéficiant d'une situation plus souple en terme d'horaire de travail et des avantages sociaux qui favoriseraient la conciliation des vies familiale et professionnelle ? Nous ne pouvons pas dans le cadre de cet article répondre à ce type de questions, faute d'avoir pris en compte séparément les différentes modalités de la participation au marché du travail. Cependant, nous envisageons une analyse plus approfondie de cette relation dans une recherche future dont l'objectif sera justement d'examiner l'influence de la participation des femmes au marché du travail sur les première, deuxième et troisième naissances.

En ce qui concerne l'impact de l'état matrimonial, le fait d'être en union libre ou marié est associé à un fort risque d'avoir un premier enfant. Durant la période qui suit le premier arrêt des études, un homme en couple est plus susceptible d'avoir un premier enfant que celui qui était hors union. Les hommes mariés ont environ 11 fois plus de chances que ceux qui sont sans union. Par rapport à ce même groupe de référence, les hommes vivant en union libre ont environ 4 fois plus de chances de connaître l'événement étudié. Chez les femmes, les effets sont semblables à ceux observés chez les hommes mais les rapports de risques qu'y sont associés sont plus élevés, soit 18 fois pour les mariées et 6 fois pour celles qui vivent en union libre, comparativement aux femmes hors union qui forment le groupe de référence.

Ces résultats semblent indiquer que, non seulement l'union s'affiche nettement comme l'un des préalables incontournables à la naissance du premier enfant mais aussi la différence entre le mariage et l'union libre est nette. En effet, cette différence exprime vraisemblablement celle

relative à l'état d'esprit régnant entre partenaires dans les deux formes d'union. En effet, au début de la constitution de la descendance, le mariage peut-être perçu, en terme de stabilité, comme offrant plus de sécurité, par rapport à l'union libre qui elle serait vécue comme «une union à l'essai».

#### **4.2.3. Les autres facteurs significatifs**

Les autres caractéristiques individuelles qui ont également un impact significatif sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant sont le niveau d'instruction, la province de résidence, l'origine nationale des parents, la taille de la fratrie et la pratique religieuse à l'âge de 15 ans. Dans l'ensemble, les résultats vont dans le sens attendu, à l'exception de l'effet de l'origine nationale des parents chez les femmes. Les effets du niveau d'instruction atteint à la fin des études sont significatifs mais de sens contraire selon le sexe. Chez les hommes, le niveau d'instruction élevé augmente le risque d'avoir un premier enfant alors que chez les femmes il réduit ce même risque. Toutefois, à travers les générations féminines, le rôle de l'instruction semble avoir évolué. Ainsi, dans la génération 1960-1965, le groupe de femmes ayant fait des études de niveau universitaire signale une tendance favorable à l'arrivée du premier enfant que celles qui ont le niveau du secondaire et moins.

Concernant le lieu de résidence, il réduit significativement le risque d'avoir un premier enfant pour les hommes et les femmes qui résidaient au Québec comparativement aux personnes dont le lieu de résidence se situait dans le reste du Canada. L'effet de ce facteur a changé de direction dans la plus récente génération, en indiquant que les femmes et les hommes de la génération 1960-1965 résidant au Québec ont plus de chances d'avoir un premier enfant par rapport à ceux qui vivaient dans le reste du Canada (Tableau A1.5). Ce résultat semble surprenant dans la mesure où nous ne l'attendions pas. Cependant, il pourrait, en partie, être attribué aux effets des profonds changements socioculturels intervenus ces dernières décennies au Québec, en particulier ceux touchant le cadre familial et la pratique religieuse. Cette dernière étant de plus en plus en net recul chez les jeunes; éloignant ceux-ci des contraintes religieuses qui jadis dictaient les comportements en matière de reproduction. En outre, le développement de la cohabitation hors mariage au Québec serait également un paramètre à prendre en compte dans la compréhension de ce phénomène, en raison du fait que de plus en plus d'enfants naissent dans ce type d'union. On pourrait également penser à l'effet de certaines mesures sociales un peu plus généreuses destinées

au soutien des familles avec de jeunes enfants (par exemple, les garderies publiques subventionnées par le gouvernement).

L'origine nationale des parents réduit, tant chez les hommes que chez les femmes, la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant pour les personnes nées de deux parents d'origines autres que canadienne. Nous n'attendions pas ce résultat mais les analyses par génération montrent que ce lien a changé au fil du temps. Tandis que, le fait d'avoir eu un nombre élevé de frères ou sœurs augmente de manière significative la probabilité conditionnelle de devenir parent. Chez les hommes ou les femmes qui sont issus des familles des cinq enfants et plus, le risque est respectivement de 49 % et 36 % supérieur à celui des répondants et répondantes qui sont des enfants uniques. Le rôle de ce facteur est resté constant à travers les trois générations.

Enfin, l'effet de la religiosité se traduit par le moindre risque d'avoir un premier enfant chez les hommes et les femmes qui, à l'âge de 15 ans, ne pratiquaient pas du tout de religion, toutes choses égales par ailleurs. Chez les hommes, l'absence de la pratique religieuse est associée à une faible propension de devenir parent, quelle que soit la génération. Si cela est vrai pour les résultats obtenus à partir de l'ensemble de l'échantillon, il n'en est plus de même pour les cohortes féminines récentes. Dans certaines cohortes, les femmes qui pratiquaient de façon irrégulière et celles sans aucune pratique religieuse sont un peu plus à risque d'avoir un premier enfant. C'est un résultat pour lequel nous ne pouvons fournir d'explication.

### **Vue d'ensemble et conclusion**

Notre principal objectif était d'apporter un éclairage sur le passage au statut de parent après la sortie du système éducatif. Plus spécifiquement, nous avons examiné l'effet de l'allongement de la durée de la formation initiale sur le calendrier de la première naissance et sur la durée écoulée sans enfant depuis la fin des études. D'abord, il ressort que l'effet le plus important du prolongement des études est d'élever l'âge à la première naissance, quel que soit le sexe. Ensuite, chez les hommes, le prolongement de la durée de la formation initiale raccourcit la distance temporaire séparant la fin des études de la première naissance. Par contre, chez les femmes, le prolongement des études contribue significativement à l'augmentation de la proportion de celles qui n'auront pas du tout d'enfant. Ceci est d'autant plus vrai que l'infécondité est rarement un choix mais le plus souvent le résultat d'incessants reports en attendant un meilleur moment (Kravdal, 1994; Toulemon, 1995). En effet, la probabilité qu'une femme conçoive et parvienne

au terme de sa grossesse diminue avec l'âge (Beets, 1995; Léridon, 1991). La corrélation négative entre l'allongement de la durée des études et la venue du premier enfant est confirmée par l'impact négatif des retours aux études. Dans l'ensemble, les personnes qui retournent aux études sont motivées par le désir d'améliorer leurs perspectives d'emploi (Gower, 1997).

Par ailleurs, l'analyse des facteurs d'influence a également permis de valider l'hypothèse d'une transition différentielle vers la condition de parent, selon le sexe. D'abord, nous avons vu, à partir des courbes de survie que le calendrier de la première naissance est plus précoce chez les femmes comparativement aux hommes. Ensuite, l'effet opposé, selon le sexe, de l'activité économique sur le risque d'avoir un premier enfant vient appuyer cette hypothèse. En effet, l'analyse des facteurs d'influence montre que l'exercice d'une activité économique augmente les chances de la venue du premier enfant chez les hommes, alors qu'elle réduit les mêmes chances chez les femmes. C'est un résultat classique soulignant pour les femmes l'opposition entre vie familiale et vie professionnelle (Lesthaeghe et Moors, 1994). Pour les hommes, ce résultat indique que le processus étudié s'inscrit à l'intérieur de l'émancipation individuelle et donc suppose une certaine indépendance financière pour pouvoir entamer les projets demandant un investissement sur le long terme, comme celui d'avoir un enfant. La transition différentielle vers la condition de parent, selon le sexe, ainsi mise en évidence pourrait être en partie associée à la persistance du modèle traditionnel voulant que l'homme soit le principal pourvoyeur de la famille.

Par rapport à l'union, son impact fortement positif pourrait signifier que les personnes en couple bénéficient d'une sorte de légitimité sociale quant à la constitution de la descendance, tout en étant plus exposées au risque d'avoir un premier enfant que celles qui sont hors union. Ce résultat était aussi attendu. Il confirme le fait que la plupart des naissances ont encore lieu dans le cadre d'une union qu'elle soit formelle ou informelle. Au regard de tout ce qui précède, une question s'impose : d'une part, qui sont les personnes en couple et celles qui sont sans union et, d'autre part, qui sont les femmes en emploi et celles qui sont sans emploi ? À la lumière des effets des facteurs d'influence, nous postulons que : les hommes et les femmes en union seraient sans doute ceux qui voulaient fonder une famille, en particulier ceux qui ont choisi le mariage comme forme de vie en couple; lequel serait perçu comme plus sécuritaire en termes de stabilité. Quant aux femmes en emploi, elles seraient certainement plus instruites, moins conservatrices

et donc plus portées vers les valeurs de l'émancipation, de l'autonomie individuelle mais aussi vers la réalisation de la carrière professionnelle.

Tout compte fait, si le fait d'être plus longtemps aux études retarde la première naissance, ce phénomène s'observe également après la première sortie du système éducatif. Ainsi, les jeunes Canadiens et Canadiennes retardent la première naissance au-delà de l'âge auquel ils quittent le système éducatif. Les principaux facteurs d'influence sont le statut dans l'activité économique et le statut matrimonial. Pour un homme, la transition vers la condition de parent dépend beaucoup plus de l'émancipation individuelle qui s'acquiert, entre autres, à travers l'établissement professionnel stable. Dans ces conditions, il ne suffit pas aux jeunes hommes de quitter le système éducatif pour fonder une famille mais ils doivent d'abord s'assurer une indépendance financière, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Par contre, à la fin des études, le passage d'une femme à la condition de parent est moins évident lorsque cette dernière exerce une activité économique. Ces résultats conduisent au constat selon lequel : au fil du temps, nous devons donc nous attendre de plus en plus au report de la première naissance et éventuellement à plus d'infécondité. D'abord, parce que nous sommes dans une société où le mariage perd graduellement de sa popularité et où ceux qui se marient le font de plus en plus tardivement. Ensuite, parce que parmi les femmes des générations récentes, la tendance dominante légitime la rentabilisation des investissements consentis dans l'éducation. Elles seraient également motivées par la nécessité de plus en plus grande pour les couples d'avoir deux revenus. Enfin, parce que l'établissement professionnel stable des jeunes hommes est de plus en plus tardif. De ce fait, la persistance de ces conditions et le manque d'alternative vont davantage contribuer au maintien du statu quo vis-à-vis du report de la première naissance. En somme, ce n'est pas seulement la durée de la formation initiale qui est déterminante mais beaucoup plus les possibilités offertes aux jeunes en rapport avec leur passage des études au marché du travail.

En ce qui concerne la durée de la formation initiale, elle s'inscrit dans la dynamique générale de l'évolution des sociétés industrialisées. En revanche, l'adaptation des institutions à ce nouvel environnement est lente et les politiques existantes sont encore partielles, ne prenant en compte que les personnes déjà en famille.

A la lumière de ce qui précède, quelques pistes peuvent être envisagées en vue d'approfondir ces résultats. En premier lieu, les données de l'Enquête sociale générale sur la famille de 2001 ayant enregistré pour tous les emplois occupés certaines caractéristiques, l'analyse peut être étendue à



l'étude de l'influence des caractéristiques de l'emploi sur le risque de devenir parent. Cette analyse se révèle importante dans l'optique de l'approfondissement des connaissances sur les facteurs concurrentiels associés au passage à la vie adulte dans les générations récentes. En second lieu, l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR) renferme des informations permettant de poursuivre cette analyse selon le rang de naissance. En effet, cette source de données est appropriée pour l'étude de relation entre la constitution de la descendance et les modalités de participation des femmes au marché du travail. Les informations recueillies lors des différents panels décrivent des situations contemporaines et offrent également un autre avantage de taille à savoir : la possibilité de prendre en compte les caractéristiques du conjoint.

### **Chapitre 3.**

## **L'influence des caractéristiques de l'emploi des hommes dans le premier épisode d'activité sur la venue du premier enfant au Canada**

Par

Bingoly-Liworo, Germain

(Article soumis à la revue *Canadian Studies in Population*)

## Introduction

Pour la plupart des hommes, l'établissement familial a toujours été conditionné par l'installation dans un statut économique convenable. Bien entendu, ce préalable n'est pas une norme formellement prescrite mais il est accepté depuis toujours et de façon tacite dans presque toutes les sociétés. Son importance est liée au fait que les statuts d'époux et de père sont accompagnés des responsabilités économiques des personnes à charge. De même, l'établissement professionnel est aussi considéré comme un puissant levier favorisant l'accès à l'autonomie résidentielle, contribuant à l'affirmation de soi et, dans une certaine mesure, à la reconnaissance sociale. Mais au cours de ces dernières décennies, le marché du travail a connu d'importants changements sous l'influence des innovations technologiques, des nouvelles formes d'organisation du travail et de production ou des nouvelles règles commerciales nées de la mondialisation. Ces changements historiques sont entre autres caractérisés par des nouvelles formes de travail de moins en moins rassurant en termes de sécurité d'emploi. Ces mutations seraient aussi à l'origine de plus d'instabilité et de précarité sur le marché du travail, du moins parmi les personnes nouvellement embauchées. Parallèlement, les comportements familiaux et reproductifs affichent un panorama révélant de profondes transformations. Parmi celles-ci, on retiendra, par exemple, le report de la première naissance devenu de plus en plus fréquent dans beaucoup de pays industrialisés dont le Canada. Pourtant, dans ce pays les récentes études font état d'un désir d'enfant clairement exprimé parmi les jeunes (Dandurand et al., 1994; Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo, 2004). En effet, au chapitre de l'explication du report de la première naissance, la littérature fait appel à un ensemble complexe de facteurs dont l'allongement de la durée des études, la participation accrue des femmes au marché du travail et la précarité économique des jeunes au moment d'entamer leur vie de famille (Blossfeld et Huinink, 1991 ; De Wit et Rajulton, 1991; Bingoly-liworo, 2005).

Toutefois, la relation entre la précarité économique et la fécondité a été dans la plupart des recherches analysées plus ou moins sans faire de distinction selon le rang de l'emploi et la nature de celui-ci. En fait, il est possible que l'effet des caractéristiques liées à l'emploi varie différemment en fonction du stade atteint dans le déroulement du cycle de vie, de l'emploi considéré ou de la naissance étudiée. Pour le Canada, cette relation demeure moins bien documentée, du moins sous l'angle d'analyse biographique. Pourtant, son étude revêt une

importance croissante, en raison à la fois des implications de la première naissance sur le comportement de fécondité subséquent et des liens étroits entre le comportement familial des individus et leur situation par rapport à l'activité économique.

La présente étude s'intéresse à la transition des hommes vers la condition de parent, de loin moins analysée que celle des femmes, en relation avec les caractéristiques de l'emploi. Elle cherche donc à répondre à la question suivante : dans quelle mesure les caractéristiques associées à l'emploi occupé dans le premier épisode d'activité (emploi salarié à temps plein; emploi salarié à temps partiel et emploi autonome) permettent-elles de mieux cerner les différences en termes de passage au statut de parent pour la première fois ? Sous-entendu que les naissances accidentelles sont rares et que le comportement de fécondité relève plus d'une décision rationnelle qui tient compte du déroulement des événements du cycle de vie, des caractéristiques individuelles et des facteurs contextuels. Pour ce faire, nous utilisons les données sur les biographies des Canadiens, des générations 1930-1965, collectées lors de l'Enquête sociale générale sur la famille réalisée par Statistique Canada en 2001.

L'article est structuré comme suit : la première partie est consacrée à des considérations théoriques et empiriques relatives aux hypothèses sociologiques et économiques associées au retard des calendriers des événements familiaux. Elle vise à situer le cadre théorique dans lequel cette réflexion est menée. Dans la deuxième partie, nous présentons les données et la méthodologie d'analyse. Quant à la troisième partie, elle donne un aperçu, à la fois, de l'évolution des caractéristiques de l'emploi des hommes de notre échantillon, de la probabilité de survie dans le premier épisode d'activité et de l'évolution du rythme d'occurrence de la première naissance des hommes à travers les générations, compte tenu de la durée écoulée depuis l'entrée sur le marché du travail. Enfin, la quatrième partie présente les résultats des analyses des facteurs associés à transition vers le statut de parent après l'entrée sur le marché du travail.

## **I. Considérations théoriques et empiriques**

Précisons d'abord que cette recherche s'inscrit dans la perspective de passage à l'âge adulte. Au plan quantitatif, l'analyse de ce processus s'est concentrée sur trois marqueurs : l'entrée en union, l'accès à l'emploi et au premier logement (Tichit et Lelièvre, 2006 : 198). Nos analyses portent seulement sur une partie de ce processus, car certaines personnes de l'échantillon

auraient déjà connu certains événements fondateurs du passage à l'âge adulte. En effet, nous avons raisonné suivant le principe du parcours de vie vu comme une suite de changements d'états. Dans cette suite, chaque étape peut être formalisée comme un problème de table d'extinction à sorties multiples. Nous nous concentrons alors sur une étape qui correspond à l'accès à l'emploi associé au premier épisode d'activité. De ce point de vue, la question de biais de sélection n'existe pas et les résultats sont généralisables au niveau du sous ensemble constitué par des personnes qui arrivent nouvellement sur le marché du travail.

L'intérêt d'examiner le passage au statut de parent à partir de l'entrée sur marché du travail tient à un rôle croissant de l'insertion professionnelle dans l'acquisition de l'autonomie. Pour la plupart des hommes la réalisation du projet de formation de la famille est encore inscrite dans la perspective de l'émancipation individuelle, elle-même dépendant en partie de l'établissement professionnel stable. Tout comme les recherches qui ont examiné le rythme d'entrée dans la condition de parent à partir de la date d'entrée en union, notre étude épouse la même démarche mais en l'appliquant aux processus interdépendants que sont l'accès au marché du travail et la naissance d'un premier enfant. Mais les récentes études indiquent un modèle de passage à l'âge adulte de plus en plus flou où la synchronisation des seuils et l'évolution du sens des événements seraient d'autant plus affectées (Tichit et Lelièvre. 2006 : 200) comparativement à la trajectoire «type» qui aurait prévalu dans les années 1950. Toutefois, nos analyses exploratoires laissent penser que pour la plupart des jeunes Canadiens l'emploi d'au moins six mois et la première naissance suivent encore cet ordre chronologique, même si l'on note la diversification des voies conduisant vers l'indépendance individuelle, son extension temporelle et l'instabilité des événements marqueurs. Ainsi, à l'instar des autres événements<sup>2</sup> du processus de passage à l'âge adulte (Modell et al., 1976 ; Galland, 1996 ; Ravanera et al., 2002), la naissance d'un premier enfant a lieu de plus en plus tardivement au Canada. Ce phénomène plus accentué au cours de ces dernières décennies touche aussi bien le calendrier de la fécondité des femmes que celui des hommes. Les explications fournies relèvent, pour la plupart, des études ou théories démographiques, sociologiques et économiques. Parmi les explications avancées en démographie, celles qui semblent faire l'unanimité sont en lien avec l'utilisation de la contraception moderne et l'accès facile à

---

<sup>2</sup> La littérature identifie généralement cinq événements constitutifs du processus de passage à l'âge adulte : la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, le départ du foyer familial, la formation d'une première union et la naissance du premier enfant.

l'avortement provoqué (voir par exemple aux États-unis, Westoff et Ryder, 1977; en France, Léridon, 1987 et Roussel, 1987; au Québec, Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1987; Henripin, 1989 et St-Germain, 1988). Toutefois, à la base, les auteurs susmentionnés n'attribuent pas directement l'augmentation de l'âge à la première naissance à l'usage de la contraception moderne. Mais leurs explications sont en rapport avec la baisse de la fécondité observée dans les années 1960 et 1980. En retour, il est difficile d'affirmer que la contraception et l'avortement provoqué sont neutres dans le relèvement de l'âge à la première naissance tel qu'il est aujourd'hui observé dans les pays développés.

Les explications d'orientation sociologique font appel à divers ordres de facteurs. Les plus actuelles d'entre elles interpellent le fonctionnement des sociétés industrialisées. Parmi ces explications, on relève celles fournies par Van de Kaa (1987) dans le cadre de la théorie de la deuxième transition démographique. Dans la perspective de ce paradigme, le comportement de fécondité contemporain est négativement associé aux différents aspects caractérisant les changements intervenus dans les sociétés occidentales tels que : le développement des relations de couple centrés sur la satisfaction des attentes individuelles des partenaires par rapport aux autres liens familiaux, dont le lien filio-parental ; l'accroissement de rapports plus symétriques dans les relations de couple ; le développement de nouveaux standards de consommation ; la disponibilité d'une contraception efficace et le contrôle croissant des femmes sur leur reproduction. Au cours de ces vingt dernières années, ces changements ont été à la base d'une forte dissociation au sein des projets conjugaux et reproductifs. Chacune des dimensions suivantes : sexuelle, projets de couple, vie reproductive suit désormais une voie propre, en termes de représentation culturelle et de comportements largement autonome par rapport aux autres (De Sandre, 2004). De même, dans le cadre de ce paradigme on insiste sur l'accroissement du pouvoir des femmes dans différents domaines (politique, juridique, économique), en raison d'une amélioration constante de leur capital humain (investissement dans l'éducation et la formation). En outre, la théorie de la deuxième transition démographique situe les tendances récentes de la fécondité occidentale dans le cadre de l'évolution des mentalités vis-à-vis des modalités de formation et de dissolution volontaire des familles. En effet, c'est l'émergence des nouveaux modes de vie en couple et l'instabilité conjugale qui sont ici interpellées.

Quant aux explications économiques du report de la première naissance, elles relèvent principalement de la théorie de la nouvelle économie de la famille (Becker, 1960; 1981) et de la théorie économique des attentes déçues de Easterlin (1976) et Easterlin et al. (1990 ; 1991). À cela, s'ajoutent certaines interprétations émergentes qui prennent en compte le rôle des conditions économiques globales, le changement des modalités de participation au marché du travail et ses répercussions sur l'établissement professionnel stable des personnes en âge de procréer.

Pour Becker (1981) le développement de la cohabitation, l'allongement de la durée des études, le retard du mariage et de la première naissance reflètent à la fois le recul des bénéfices attendus du mariage et la hausse des coûts d'opportunité associés aux maternités. Selon les tenants de la théorie de la nouvelle économie de la famille, les femmes allongeraient la durée des études en vue d'obtenir des emplois convenables et prétendre à de meilleurs salaires. Au bout du compte, l'amélioration du capital humain (en termes de niveau de scolarité) et les attentes de meilleurs gains sur le marché du travail augmentent chez les femmes les aspirations à la réalisation d'une carrière professionnelle stable, reléguant au second rang les autres projets de vie. D'où l'augmentation des coûts d'opportunité liés au fait d'avoir des enfants. A ce sujet, Drolet (2002) affirme, en substance, que le retard de la première naissance permet aux femmes d'augmenter leur revenu potentiel d'emploi et d'accumuler des qualifications et expériences sur le tas, qui, alternativement, augmentent le coût d'opportunité des maternités.

En réalité, les changements de comportements démographiques observés ces dernières décennies ne touchent pas que les femmes (Oppenheimer, 1994 ; Palomba, 2001). Pour ces chercheurs, les jeunes des deux sexes étudient plus longtemps pour prétendre réaliser leurs objectifs de vie. En conséquence, ils remettent à plus tard la mise en couple et la concrétisation des projets d'enfant. Selon cette explication, l'obtention d'un emploi stable et l'établissement d'une relation de couple jugée compatible avec ses propres attentes sont des préalables importants à la réalisation des projets familiaux. Ainsi, la recherche d'un statut économique sécuritaire ou d'une union de qualité espérée<sup>3</sup> (Rezsohasy, 1991) conduit à l'allongement de la jeunesse et à une concentration de plus en plus significative de tous les événements à des âges avancés, en particulier les événements familiaux.

---

<sup>3</sup> La qualité espérée de l'union est définie comme la satisfaction obtenue en incorporant les besoins et le bien-être de son partenaire dans sa propre fonction d'utilité.

En réaction à la thèse de l'indépendance économique accrue des femmes mise en avant par Becker (1981), Oppenheimer (1994) relie le retard des calendriers des événements familiaux à deux principaux aspects : la détérioration de la situation économique des hommes et l'accroissement des exigences minimales des femmes sur le marché matrimonial (Oppenheimer, 1988). Pour cette chercheuse, les femmes ont de plus en plus de critères très sélectifs à l'égard du futur conjoint, en raison de leur niveau de scolarité élevé. Ce qui implique donc une recherche plus attentive du conjoint et l'introduction d'une période d'essai dans les nouvelles relations de couple, permettant aux partenaires de tester la compatibilité de leurs préférences. Contrairement à Becker (1981) qui envisage une montée du célibat et de l'infécondité à cause du moindre rendement du mariage pour les femmes, Oppenheimer postule un retard et non un désaveu de l'institution mariage.

Par contre, selon la théorie économique des attentes déçues, le retard dans l'établissement résidentiel autonome chez les jeunes, le développement des nouveaux modes de vie (partage d'un logement ou la cohabitation juvénile) résulteraient du maintien du niveau de consommation connu dans l'adolescence, alors que se détériore la situation économique des jeunes hommes nouvellement entrés sur le marché du travail. Dans ces conditions, la contribution des femmes aux revenus du ménage est largement sollicitée, occasionnant de ce fait un retard dans la formation de la famille.

En somme, l'explication de la fécondité contemporaine donnée dans le cadre de la théorie de la nouvelle économie de la famille est fondée essentiellement sur les hypothèses relatives aux coûts d'opportunité liés au fait d'avoir des enfants et sur la rentabilité de l'investissement consenti dans l'éducation par les femmes. En retour, ce cadre théorique ne permet pas de comprendre, du point de vue des hommes, comment s'explique le retard des calendriers des événements familiaux. En ce qui concerne la théorie des attentes déçues, elle met l'accent sur le niveau élevé des aspirations de consommation en lien avec la situation économique projetée des jeunes hommes. Dans l'ensemble, ces théories économiques associent essentiellement les choix familiaux à des motivations relatives à l'autonomie financière accrue des femmes, à la découverte des coûts d'opportunité associés aux maternités et à l'évolution des perspectives d'emploi pour les jeunes adultes. Cependant, elles négligent la composante socioculturelle des comportements.



Par ailleurs, les explications émergentes des nouveaux comportements familiaux et reproductifs prennent appui sur le constat de l'allongement de la jeunesse. Celui-ci aurait un effet significatif sur les parcours de vie des individus, devenus de plus en plus complexes, diversifiés et moins prévisibles. C'est dans ce cadre que l'on situe le prolongement de la durée des études, le report à un âge plus tardif de l'entrée stable sur le marché du travail et de l'insertion résidentielle autonome, ainsi que le retard des calendriers des événements familiaux. Ce que l'on tente désormais d'expliquer par les incertitudes qui caractérisent les parcours de vie individuelle et la peur de prendre des risques (McDonald, 2001; Blossfeld et Mills, 2003). Mongeau et al. (2001) affirment que : *«Les hommes qui n'ont pas encore commencé à travailler de façon régulière ont la moitié moins de chance d'entrer en union que ceux qui n'ont connu aucune interruption depuis le début de leur emploi régulier»*. Cette étude met ainsi en évidence l'effet de la précarité économique sur l'entrée en union, notamment sur la modalité d'entrée en union.

Eu égard à ce qui précède, il ressort clairement que les incertitudes en emploi et l'instabilité professionnelle, ainsi que la précarité économique des jeunes affectent les comportements familiaux, en particulier la réalisation du projet d'enfant. Ainsi, étant donné le rôle et le statut de l'homme dans la sphère familiale, il devient absolument important d'en tenir compte dans la compréhension du phénomène du report de la première naissance. A ce sujet, Duval (1997) fait remarquer qu'au sein du couple, la stabilité du revenu de l'homme au moment d'avoir un enfant est plus déterminante que celle de la femme.

En effet, pour le Canada, l'examen de l'impact des caractéristiques liées à l'emploi des hommes sur la transition vers la condition de parent revêt une importance, dans la mesure où les études démographiques insistent sur le report généralisé de la première naissance. Parallèlement, les spécialistes en économie de travail font état des emplois précaires et moins stables parmi les personnes nouvellement embauchées, particulièrement dans les nouvelles générations (Cohen, 1989 ; Bowlby, 2001 ; Gauthier et al., 2002; Morissette, 2002; Vosko et al., 2003). Dans une récente étude intitulée «Les bons emplois disparaissent-ils au Canada?», Morissette et Johnson (2005) concluent que, de 1981 à 2004, les salaires horaires médians des travailleurs des deux sexes nouvellement embauchés ont baissé par rapport à ceux des autres salariés et que l'importance relative des emplois temporaires est nettement en hausse. Ces

deux chercheurs affirment également que l'importance relative des emplois temporaires est nettement en hausse chez les travailleurs nouvellement sur le marché du travail.

Même si ces études (du moment) sont loin de prédire l'évolution à long terme de la situation économique des individus nouvellement embauchés, elles mettent cependant en évidence les difficultés d'insertion en emploi stable auxquelles sont confrontés les jeunes Canadiens, du moins dans leurs premières années d'expérience sur le marché du travail. De ce fait, tant du point de vue de la qualité des emplois qu'elles occupent que de celui de leurs revenus, tout porte à croire que certaines personnes nouvellement embauchées doivent composer avec des situations de précarité en emploi. La question est de savoir quelles en sont les répercussions de cette précarité sur les autres dimensions de la vie, en particulier sur le passage au statut de parent pour la première fois ?

En lien avec cette interrogation et au regard du cadre théorique et des éléments contextuels ci-dessus, l'hypothèse à tester est que les caractéristiques liées à l'emploi induisent une transition différentielle vers le statut de parent caractérisée par une plus grande propension à avoir un premier enfant parmi les hommes dont l'emploi témoigne une certaine stabilité, comparativement à ceux dont les emplois occupés dans le premier épisode d'activité seraient instables et précaires.

## **II. Source des données, variables et méthodes d'analyse**

### **2.1. Source des données**

Les données utilisées sont issues de l'Enquête sociale générale sur la famille (ESG) réalisée par Statistique Canada en 2001. Il s'agit d'une enquête rétrospective qui a porté sur un échantillon représentatif stratifié de 24310 personnes dont 10664 hommes âgés de 15 ans ou plus, résidant dans les dix provinces, à l'exception des territoires du Nord-Ouest, du Yukon et des pensionnaires à plein temps d'un établissement institutionnel. Il s'agit d'une enquête à plan de sondage complexe.

Plusieurs thèmes sont abordés, par exemple, l'histoire de vie reproductive, conjugale, éducative, professionnelle des répondants, ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques et, dans une certaine mesure celles de leurs conjoints. De plus, le questionnaire comportait une section visant à saisir les attitudes à l'égard de la famille et de ses transformations. Pour la

première fois, les données de l'ESG fournissent l'information sur la date d'arrivée des immigrants internationaux (possédant la citoyenneté ou encore résidents permanents répondants à l'enquête). En ce qui concerne les données collectées sur l'histoire de vie reproductive on connaît, entre autres, le nombre d'enfants biologiques du répondant(e), le rang de l'enfant et l'âge du répondant à la naissance de chaque enfant. Au sujet de l'histoire de vie professionnelle, on a recueilli les informations sur l'âge au début et à la fin de chaque épisode de travail, ainsi que sur les types d'emploi et les régimes de travail. L'emploi considéré dans le questionnaire est celui dont la durée est d'au moins six mois. Les données ainsi recueillies sur l'emploi permettent de distinguer les salariés en emploi à temps plein des salariés travaillant à temps partiel et on a distinctement les catégories «travailleurs autonomes» et «travailleurs familiaux». Dans le même ordre d'idées, ces données donnent également la possibilité de connaître la raison pour laquelle le répondant avait été amené à occuper l'emploi à temps partiel. Enfin, la datation du début et de la fin de chaque épisode d'emploi permet d'établir la durée passée dans chaque emploi. Quant à la fin de le l'épisode d'emploi, elle est définie par un arrêt d'au moins trois. Cette définition laisse échapper plusieurs autres situations d'arrêt de travail de moins de trois mois qui ont donné lieu au changement d'emploi. Ainsi, dans le premier épisode d'activité on se retrouverait avec une succession de série d'emplois. Par ailleurs, l'ESG 2001 ne donne pas d'informations sur les revenus des répondants et sur l'histoire professionnelle de leurs conjoints, ainsi que sur les professions ou branches d'activité de leurs emplois. L'absence de telles informations nous contraint à caractériser le l'emploi uniquement par la catégorie de travailleurs et le régime du travail.

L'échantillon d'analyse est constitué de 5753 hommes âgés de 36 à 71 ans à la date de l'enquête, ayant déclaré avoir travaillé régulièrement pendant une durée d'au moins six mois. L'emploi considéré est celui obtenu au plus tôt à 15 ans et au plus tard à 34 ans. La limite supérieure d'âge fixée à 34 ans révolus s'inscrit dans la perspective d'une analyse de passage à la vie adulte. Dans ces conditions, on suppose que le comportement de fécondité de premier rang des hommes âgés de 35 ans et plus au moment du premier épisode d'activité relèverait d'une autre problématique pour laquelle les objectifs seront probablement différents. Par contre, la borne inférieure d'âge fixée à 15 ans tient compte de la maturité biologique des hommes quant à l'exposition au risque d'engendrer un enfant. Notons également que, les

immigrants interviewés ayant eu leur premier enfant avant de venir au Canada sont exclus de l'analyse, en raison du fait que la transition étudiée doit avoir eu lieu sur le territoire canadien.

## 2.2. Variables incluses dans les analyses

- *Variable dépendante*

La variable dépendante ou l'événement qu'on cherche à expliquer est la propension à avoir un premier enfant à partir du moment de l'accès en emploi, parmi les hommes âgés de 15 à 34 ans au début de l'activité. Autrement dit, nous étudierons, à chaque unité de temps sous observation, le taux de transition (ou probabilité conditionnelle) vers la condition de parent pour la première fois : plus cette probabilité sera élevée, plus la transition vers le statut de parent se produira.

- *Variable indépendante principale*

La variable indépendante principale représente les caractéristiques de l'emploi occupé dans le premier épisode d'activité. Elle varie dans le temps et se rapporte au statut professionnel et régime de travail (salariées travaillant à temps plein, salariées travaillant à temps partiel et travailleurs autonomes). Nous avons pris en compte l'ensemble des emplois<sup>4</sup> du premier épisode d'activité avant l'arrivée d'un premier enfant. L'objectif visé étant de mettre en évidence l'impact de la précarité d'emploi sur le passage des hommes au statut de parent pour la première fois après l'embauche, toutes autres choses étant égales par ailleurs. D'une façon générale, on s'attend à un effet différentiel et variable des caractéristiques liées à l'emploi sur la probabilité conditionnelle qu'ont les hommes d'avoir un premier enfant, selon la durée passée dans le premier épisode d'activité. Les salariés travaillant à temps plein et les travailleurs autonomes seraient plus susceptibles d'avoir leur premier enfant peu de temps après l'embauche. Tandis que, pour les mêmes durées dans l'emploi, les salariés travaillant à temps partiel seraient moins susceptibles d'avoir un premier enfant. Sous-entendu que l'emploi à temps partiel est associé à la précarité et à l'insécurité économique, compte tenu des faibles revenus et de l'absence de protection caractérisant ce type d'emploi. En effet, les personnes travaillant à temps partiel (involontaire) sont en général moins syndiquées et sujettes à des mis à pieds (ou chômage technique) en cas de baisse d'activité dans l'entreprise.

---

<sup>4</sup> Dans cet article, l'emploi se réfère au premier épisode d'activité.

- *Autres caractéristiques individuelles incluses dans l'analyse*

Les caractéristiques choisies sont celles souvent identifiées dans la littérature comme discriminantes vis-à-vis du comportement de fécondité. Deux groupes sont testés : les caractéristiques permanentes et celles variant dans le temps. Parmi les caractéristiques dites permanentes ou fixes on a retenu : les cohortes de naissance et l'âge au début de l'emploi, le niveau de scolarité le plus élevé atteint au moment de l'embauche et la pratique religieuse à l'âge de 15 ans, le lieu de résidence au moment de l'enquête, la taille de la fratrie et l'origine nationale des parents. Le statut matrimonial est considéré comme une caractéristique variant dans le temps.

*Les cohortes de naissance* sont établies à partir de l'année de naissance. Les bornes supérieures et inférieures correspondent à celles de la stratification de l'échantillon. Trois groupes de générations d'individus sont retenus: les générations 1930-1949, les générations 1950-1959 et les générations 1960-1965. Ces générations auraient connu des contextes différents tant du point des modalités d'accès en emploi que de celui des mentalités relatives à la famille. En conséquence, nous postulons une plus grande propension à devenir parents parmi les générations plus anciennes par rapport aux générations récentes, toutes choses étant égales par ailleurs.

*L'âge au moment de l'embauche dans l'emploi de plus ou moins longue durée* est regroupé en trois modalités : 15-19 ans, 20-24 ans et 25-34 ans. Ces groupes d'âge permettent de saisir les différences associées au stade atteint dans le déroulement du cycle de vie en termes de maturité biologique. On suppose que la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant, après l'accès au marché du travail, augmente avec l'âge. Autrement dit, quel que soit le statut d'activité, les plus jeunes seraient moins susceptibles d'avoir un premier enfant que les personnes un peu plus âgées au début de l'emploi d'au moins six mois, compte tenu du phénomène de rattrapage.

*Le niveau de scolarité atteint à la fin des études* classe les répondants en trois groupes: «niveau d'instruction du secondaire ou moins», «études collégiales» et «études universitaires». Il est souvent fait mention d'une différence de comportement en matière de fécondité entre les personnes très instruites et celles qui le sont faiblement (Romaniuc, 1984).

Nous nous attendons à ce que les personnes ayant le niveau d'études du secondaire ou moins soient plus susceptibles d'avoir un premier enfant que celles qui ont atteint le niveau d'études postsecondaires, en admettant a priori que ce dernier niveau d'instruction est associé à des emplois plus stables et sécuritaires.

*La pratique religieuse à l'âge de 15 ans*, est utilisée ici comme «proxy» pour apprécier le niveau d'adhésion des individus aux valeurs traditionnelles. Elle subdivise l'échantillon selon: «la pratique religieuse régulière» (fréquence d'assistance aux offices religieuses au moins une fois par semaines ou par mois), «la pratique religieuse irrégulière» (de temps en temps ou une fois dans l'année) et «sans pratique religieuse» (ne pratique pas du tout ou sans religion). D'après la littérature, la pratique religieuse ou son absence est susceptible d'affecter la propension des individus à réaliser le projet d'enfant. L'effet du comportement religieux est ici pris en compte au moment où les individus étaient susceptibles d'entamer leur vie féconde. En ce qui concerne son impact sur les comportements familiaux, certaines études montrent un lien positif entre le choix du mode de vie conjugale, l'utilisation de la contraception et la pratique religieuse (Dumas et Bélanger, 1997 ; Bélanger et Turcotte, 1999 ; Bélanger et Dumas, 1998). On s'attend à ce que la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant, après l'embauche, soit plus élevée parmi les hommes qui ont déclaré avoir pratiqué à l'âge de 15 ans de façon régulière leur religion d'appartenance par rapport à ceux qui pratiquaient peu ou pas du tout.

*Le lieu de résidence au moment de l'enquête* a été retenu dans cette analyse pour tenter de contrôler l'effet de certaines variables contextuelles non prises en compte dans cette étude. Nous faisons, la distinction entre le Québec et le reste du Canada, en raison des disparités souvent mises en évidence entre ces deux contextes. En effet, le comportement de fécondité n'a pas toujours été le même au Québec et dans le reste du Canada. Dans le premier milieu, on est parti d'une situation où tous les indices avaient atteint des niveaux très élevés à celle où ils se situent au niveau le plus bas (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2005). Ainsi, au niveau de l'ensemble de l'échantillon, compte tenu de l'hétérogénéité, on s'attend à observer une forte propension à devenir parent au Québec par rapport au reste du Canada. Mais cet effet est susceptible de variation à travers les trois générations, avec la possibilité d'un renversement de tendance.

*Les variables «taille de la fratrie et origine nationale des parents»* sont permettent d'évaluer l'effet de l'environnement familial sur le comportement de fécondité des jeunes après l'accès à l'emploi. La littérature montre que les femmes issues des familles de taille restreinte ont tendance à mieux planifier leurs naissances (Leridon, 1987). Une relation similaire a été également observée au Canada, entre autres, par Ramu (1984). En ce qui concerne l'origine nationale des parents, elle vise à saisir les différences dues à l'appartenance socioculturelle. On pense que les individus nés de deux parents étrangers ont grandi dans un environnement familial différent quant à la transmission de l'héritage culturel et à la place accordée à la formation de la famille dans le processus de passage à la vie adulte. Au regard, de l'évolution du comportement de fécondité au Canada, on s'attend d'un côté à une forte propension à devenir parent parmi les personnes nées de deux parents étrangers et, de l'autre côté, à un risque élevé d'avoir un premier enfant pour des personnes issues de familles nombreuses. La variable *taille de la fratrie* regroupe les répondants en quatre catégories : 1) aucun frère ou sœur, 2) un à deux frères ou sœurs, 3) 3 à 4 frères ou sœurs et enfin 4) 5 frères ou sœurs et plus. *L'origine nationale des parents*, prend trois positions : les deux parents Canadiens, les deux parents étrangers et l'un des deux parents étrangers et l'autre Canadien (parents mixtes).

En plus des caractéristiques susmentionnées, nous avons introduit le statut matrimonial, en prenant en compte le fait qu'il varie dans le temps. Dans la perspective du processus de passage à l'âge adulte, l'établissement conjugal est considéré socialement comme un préalable à l'arrivée d'un premier enfant (Gauthier, 1991). Galland (1985). Mais plus encore, par le biais statut matrimonial nous tentons en compte l'effet des caractéristiques de la femme. Cette variable est construite à partir des informations sur les dates de début et de fin des différentes unions contractées. Elle tient compte du fait que le mariage ait eu lieu avant ou après l'embauche dans le premier épisode d'emploi. Quatre modalités la définissent : «hors union», «marié avant l'embauche », «marié après l'embauche» et «union libre ». En raison des faibles effectifs dans la catégorie «union libre», nous ne distinguons pas celle-ci la cohabitation ait commencé avant ou après l'accès à l'emploi. Dans l'ensemble, nous postulons une probabilité conditionnelle plus élevée d'avoir un premier enfant chez les hommes en union par rapport à ceux qui sont hors union. L'effet de ce facteur est mesuré dans des intervalles de durée d'emploi spécifiques, en supposant que l'influence de l'union varie différemment en fonction l'intervalle de durée dans l'emploi.

### 2.3. Approche et méthodes d'analyse

En premier lieu nous estimons le modèle pour l'ensemble de l'échantillon. En second lieu, l'échantillon est stratifié en trois groupes de générations et un modèle est estimé pour chaque groupe. Le recours à l'approche générationnelle s'explique par le fait que la population de notre échantillon a connu différents contextes tant du point de vue des conditions et modalités d'accès au marché du travail que du point de vue de l'évolution des mentalités vis-à-vis de la famille. Cette approche permet entre autres d'établir un lien entre le comportement reproductif et les divers événements ayant marqué chaque génération, notamment les périodes de croissance économique ou de récessions et les mutations socioculturelles. Deux méthodes d'analyse statistique sont utilisées : les courbes de Kaplan Meier et le modèle exponentiel constant par parties (modèle *piecewise*). Contrairement au modèle semi-paramétrique de Cox qui estime les effets des variables indépendantes sans estimer le risque de base lui-même, les modèles paramétriques permettent d'estimer à la fois le risque de base et les effets des variables indépendantes. Dans le modèle exponentiel par parties, on estime la valeur de ce risque pour chacune des parties, c'est-à-dire pour chacun des intervalles (Le Goff, 2003).

Dans notre équation, nous combinons les intervalles, le statut dans l'emploi et le statut matrimonial, ce qui nous permet d'obtenir l'équivalent d'une fonction de risque de base différente pour chacune des combinaisons du statut d'emploi et du statut matrimonial. Dans la paramétrisation que nous avons utilisée, les coefficients associés aux intervalles donnent directement le risque de base, intervalle par intervalle, pour les hommes qui sont salariés à temps partiel (la catégorie de référence du statut d'emploi) et pour ceux qui sont en union libre (la catégorie de référence du statut matrimonial). Les intervalles de temps retenus pour l'estimation du modèle *piecewise* sont : 1) moins d'une année dans l'emploi (moins d'un an), 2) entre la première et deuxième année (1 à 2 ans), 3) entre la troisième et la quatrième année (3 à 4 ans), 4) entre la cinquième et la neuvième année (5 à 9 ans), et enfin 5) la dixième année et plus (10 ans et plus). En ce qui concerne l'analyse par génération, au lieu de cinq intervalles de durée dans l'emploi, nous retiendrons seulement quatre intervalles, à cause des faibles effectifs se rapportant à certaines modalités des variables incluses dans l'analyse, particulièrement pour la génération 1960-1965. Dans ce cas, la borne inférieure du dernier



intervalle de durée d'emploi est fixée à partir de la cinquième année au lieu de la dixième année comme précédemment décrit.

La méthode est fondée sur l'hypothèse de non proportionnalité du risque de base et donc sur la variabilité de l'effet des caractéristiques individuelles en fonction du temps de manière spécifique. De ce fait, cette technique permet de contourner le postulat de proportionnalité à la base du modèle de Cox (1972) dont le contrôle reste peu évident. Une limite inhérente à cette approche concerne le fait que les analyses portent uniquement sur le comportement observé (Blossfeld et Mills, 2002). Il se pourrait que les individus décident de commencer une grossesse par anticipation à l'annonce d'un contrat d'emploi ou dans l'espoir d'en trouver un rapidement. C'est, notamment, le cas des naissances qui vont avoir lieu moins de neuf mois après l'embauche. Toutefois, cette limite n'est pas de nature à invalider nos résultats dans la mesure où le risque de base reste dépendant du temps. La prise de conscience de cette limite permet d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

La population à risque de vivre l'événement étudié est constituée des hommes restés sans enfant jusqu'à l'embauche dans l'emploi d'au moins six mois associé au premier épisode d'activité. Cette délimitation permet d'étudier la transition vers la condition de père auprès des personnes qui au regard du déroulement du cycle de vie sont censées être en plein processus de franchissement des différentes étapes constitutives de passage à l'âge adulte, indépendamment de l'ordre de succession. Toutefois, dans cette analyse, l'événement fondateur considéré est l'accès à l'emploi d'au moins six mois. Ainsi, l'analyse de survie de la courbe de Kaplan Meier examine la propension qu'ont des hommes à devenir parent, à partir du moment où ils entrent en emploi régulier d'au moins six mois. Il s'agit de mieux décrire l'évolution, à travers les générations, de la distribution des proportions d'hommes sans enfant à chaque durée écoulée depuis l'accès au marché du travail. La durée médiane et intensité qui découlent des courbes de survie, sont des paramètres retenus pour décrire le rythme de cette transition. De même, nous analysons à l'aide de l'estimateur de la fonction de risque le rythme de l'évolution, à travers les trois générations, de la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant après l'entrée sur le marché du travail.

11 hommes ont été écartés pour avoir eu leur premier enfant avant leur 15<sup>ème</sup> anniversaire. Par ailleurs, 207 hommes et 88 autres sont également exclus de l'analyse, respectivement, pour

avoir eu leur premier enfant avant l'accès à l'emploi et faute d'avoir répondu aux questions concernant certaines variables prises en compte dans l'analyse. Le phénomène étudié doit être vécu au Canada, par conséquent, 72 immigrants qui ont eu leur premier enfant avant d'arriver au Canada sont exclus. Les hommes exclus compte tenu des différentes causes se répartissent de façon aléatoire à travers les différentes générations.

Quant aux observations censurées à droite, elles se rapportent aux cas suivants : les hommes qui ont quitté (changement d'emploi ou chômage) leur emploi avant d'avoir eu un premier enfant et ceux qui ont eu le premier enfant après une durée de 20 ans passée dans le premier épisode d'activité. À ces catégories de personnes, s'ajoutent tous les individus qui à la date d'enquête n'avaient pas encore eu leur premier enfant. Pour un total des observations censurées à droite 1440 personnes, soit environ 29 % de l'échantillon. Une autre catégorie des personnes exclues est celle pour laquelle l'information recueillie sur les caractéristiques incluses dans l'analyse multivariée n'est pas valide (tableau A2.2.).

### **III. Accès au premier épisode d'emploi et naissance du premier enfant : une expérience des hommes des générations 1930-1965**

#### **3.1. Caractéristiques de l'emploi dans le premier épisode d'activité et rythme de départ de cet emploi**

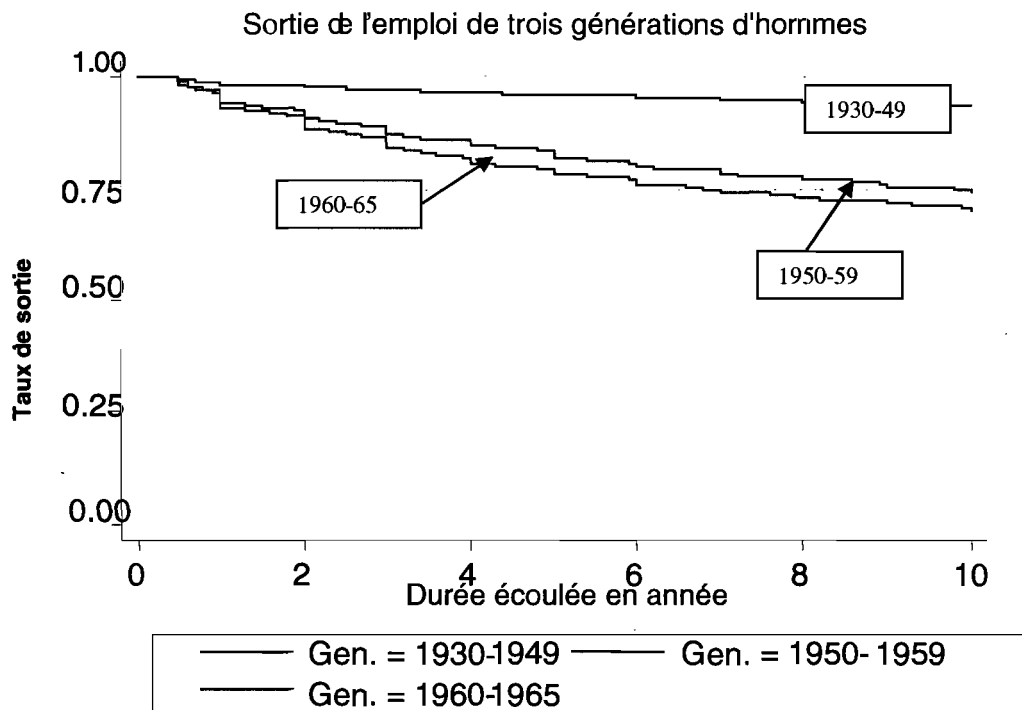
Cette partie examine à la fois l'accès différentiel et la sortie du premier épisode d'activité parmi les hommes des générations 1930-1949, 1950-1959 et 1960-1965 qui stratifient notre échantillon d'analyse. L'emploi considéré se rapporte à un travail régulier d'une durée d'au moins six mois (excepté les emplois occupés lorsque la personne était encore aux études). Cet emploi doit être obtenu au plus tôt à 15 ans et au plus tard à 34 ans révolus. L'objectif visé dans cette section est d'avoir une indication sur l'évolution des caractéristiques de l'emploi associé au premier épisode d'activité et du temps mis dans cet épisode chez les personnes nouvellement embauchées en fonction de la génération. Ce qui conceptuellement permet de formuler, selon les faits qui se dégagent, des hypothèses plausibles concernant le lien éventuel entre l'accès à l'emploi et l'occurrence du premier enfant.

Des trois modalités considérées d'accès au marché du travail, l'emploi salarié à temps plein reste de loin le plus prédominant (tableau A2.1). Cependant, son évolution à travers les générations accuse une légère baisse. Quant à l'emploi salarié à temps partiel, il semble prendre de l'importance d'une génération à l'autre mais la proportion des personnes concernées demeure très faible. Par contre, pour toutes les trois générations, l'accès à l'emploi par le statut de travailleur autonome s'est fait à des proportions presque semblables. Ainsi, il ressort que parmi les hommes nés entre 1930-1965, le schéma d'insertion professionnelle est resté presque identique. Ce schéma est essentiellement dominé par les emplois rémunérés à temps plein. Toutefois, la tendance à l'augmentation des emplois salariés à temps partiel parmi les personnes nouvellement embauchées et une légère baisse de l'emploi salarié à temps plein sont deux réalités qui pourraient prendre de l'ampleur. En effet, selon Statistique Canada (1997), l'emploi à temps partiel accroit plus rapidement que l'emploi à temps plein. Ainsi, en 2003 près de 20 % de la population active travaillait à temps partiel (Marshall, 2000). De même, l'emploi à temps plein a diminué chez les jeunes (15-24 ans) sur la période allant de 1989 à 2002 (Vosko et al., 2003).

En ce qui concerne le départ du premier épisode d'activité, la figure 1 ci-dessous présente les courbes de survie de Kaplan Meier de la sortie de l'emploi des trois générations masculines 1930-1949, 1950-1959 et 1960-1965. Ces courbes sont ajustées par l'âge au début de l'emploi dans le premier épisode d'activité. L'ajustement permet de neutraliser l'effet de l'âge au début de l'activité sur la distribution des probabilités de rester en emploi. Ces trois courbes décrivent l'évolution du risque de quitter l'emploi en fonction de la durée écoulée depuis l'embauche. De ce fait, elles rendent compte de la vitesse avec laquelle les hommes des différentes générations ont quitté leur emploi associé au premier épisode d'activité. On peut ainsi noter les différences dans le rythme de départ de l'emploi entre les trois générations. D'après les tests de *Logrank et Wilcoxon* ces différences sont significatives au seuil de 1 %. Le départ de l'emploi dans le premier épisode est plus précoce dans les générations récentes. Ainsi, 25 % des hommes nés entre 1960-1965 ont quitté l'emploi après une durée de 6 ans passée sur le marché du travail. Tandis que, dans la période d'observation retenue, seulement environ 5 % des hommes de la génération 1930-1949 ont quitté leur emploi. On pense que dans les générations récentes l'emploi est plus fragile et précaire. Ce qui implique que, pour la plupart des jeunes appartenant à ces cohortes de naissance, les premiers épisodes d'emploi

revêtiraient un caractère moins significatif, indépendamment de la durée. En somme, pour la plus récente génération, le passage au statut de parent pourrait être concomitant avec la fragilité de l'emploi en début de carrière. Nous tenterons de mettre en évidence cette relation dans les sections suivantes. Cependant, examinons d'abord le rythme auquel les générations 1930-1965 ont effectué leur transition vers la condition de parent pour la première fois.

**Figure 1.** Courbe de survie de Kaplan Meier de la sortie de l'emploi de trois générations de Canadiens ESG 2001, (N=4997)



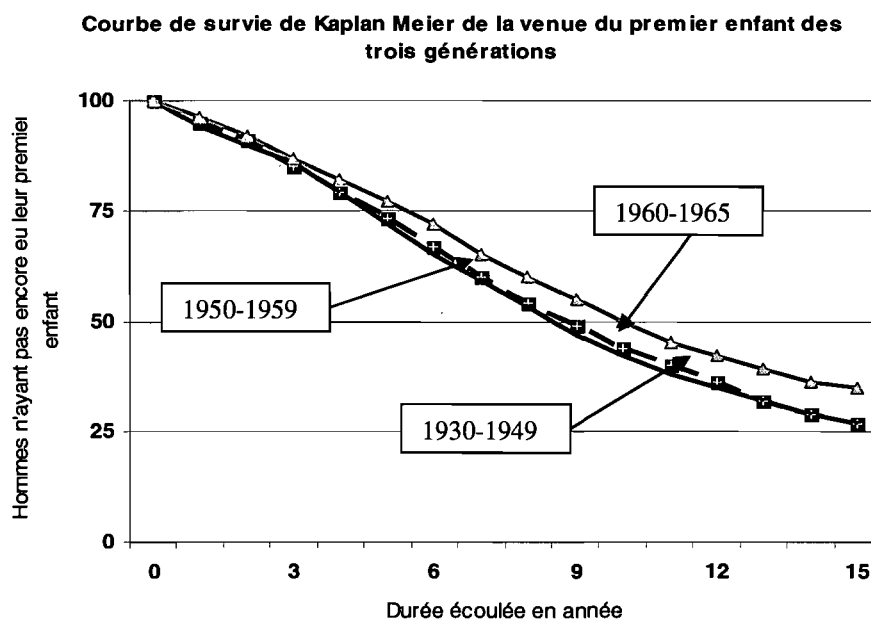
### 3.2. Le passage au statut de parent dans les générations masculines 1930-1965

La figure 2 met en évidence, selon la cohorte de naissance, la vitesse de transition vers la condition de parent à partir du moment de l'entrée sur le marché du travail. Les tests<sup>5</sup> statistiques de *Wilcoxon (W)* et *Logrank* sont significatifs, confirmant que la transition des hommes vers la condition de parent s'est faite de manière différente pour les plus générations récentes par rapport à la plus ancienne.

<sup>5</sup> Les résultats de ces tests sont significatifs au seuil inférieur à 1 %. Ces deux tests vérifient selon les variables de stratification de l'échantillon l'homogénéité entre sous populations, respectivement, au début et à la fin de la période d'observation.

Pendant les premières années passées dans l'emploi, les hommes des trois générations ont un comportement similaire quant à la transition vers la condition de parent. En effet, jusqu'à environ quatre ans après l'embauche, un peu plus de 78 % d'hommes de chaque génération n'ont pas encore eu leur premier enfant. Ensuite, la différence entre les deux plus anciennes générations et la récente cohorte de naissance devient très nette à partir de la cinquième année, où la courbe de survie des hommes nés entre 1960-1965 se détache vers la droite. Ce phénomène traduit le retard de l'arrivée de la première naissance parmi ces générations. La durée médiane de l'arrivée du premier enfant dans les deux plus anciennes générations masculines est d'environ 9 ans contre un peu plus de 11 ans pour les hommes nés entre 1960 et 1965. Quant à l'intensité entre les trois générations, si la tendance observée parmi les individus appartenant à la plus jeune génération reste la même à l'avenir, il y aurait un peu plus des hommes nés entre 1960-1965 qui n'auront pas du tout d'enfant. On pense que cet effet de génération est, entre autres, lié aux conditions de participation au marché du travail, lesquelles sont selon toute vraisemblance relativement moins favorables dans les jeunes générations.

**Figure 2.** Proportions des hommes sans enfant depuis l'entrée sur le marché du travail



En somme, il semble que pour les hommes nés entre 1960-1965, les premières années de présence sur le marché du travail et la naissance d'un premier enfant sont moins étroitement associées.

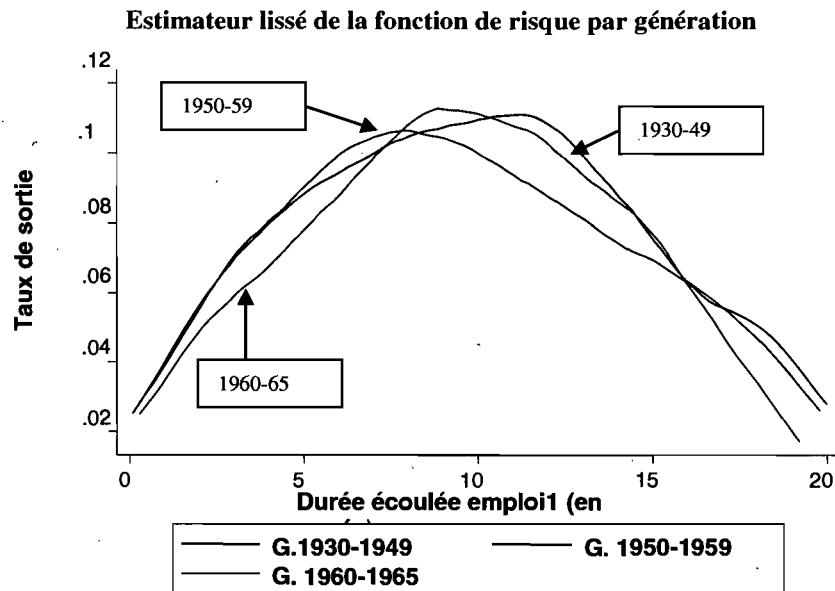
Par ailleurs, l'estimateur lissé de la fonction de risque (figure 3) confirme les résultats qui se dégagent des courbes de Kaplan Meier (figure 2) et apporte en même temps un éclairage supplémentaire. Cette courbe représente graphiquement les taux de transition par durée d'emploi, c'est-à-dire, la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant à une durée donnée passée dans l'emploi pour les hommes qui ont totalisé ce nombre d'années sur le marché du travail et qui n'ont pas encore eu un premier enfant. Contrairement à la courbe de survie, l'estimateur lissé de la fonction de risque révèle que les différences entre les deux plus anciennes générations et la génération récente ont évolué en deux temps au cours de la période d'observation. On voit que sur l'intervalle de durée d'emploi inférieure à 10 ans, la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant augmente progressivement dans les trois générations mais reste plus faible parmi les hommes de la génération 1960-1965. Entre les durées 10 et 15 ans, c'est-à-dire après que les courbes aient atteint leurs maximums, c'est maintenant la génération intermédiaire (1950-59) qui se distingue nettement des deux générations extrêmes (1930-49 et 1960-65). Ce changement semble indiquer que l'effet des caractéristiques de l'emploi sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant varie en fonction de la durée passée dans la première période d'activité, notamment dans les générations 1950-1959 et 1960-1965.

La faible propension d'avoir un premier enfant aux durées d'emploi inférieures à 10 ans dans les générations 1960-1965 pourrait être liée à l'instabilité de l'emploi qui toucherait la plupart des personnes nouvellement arrivées sur le marché du travail comme nous l'avons vu plus haut. En effet, la grande majorité des hommes nés entre 1960-1965 serait arrivée sur le marché du travail au milieu des années 1985 et au début des années 1990, périodes qui ont été marquées par des récessions économiques. Pour des durées d'emploi au-delà de 10 ans, le comportement de la jeune génération vis-à-vis de la transition vers la condition de parent pourrait être attribué à deux phénomènes dont les effets ne sont pas mutuellement exclusifs : on pense à la fois à l'évolution qualitative de la carrière professionnelle, en raison des niveaux

élevés de qualification dans ces générations et aussi à l'impact du stade atteint dans le déroulement du cycle de vie (par exemple, le fait d'être en union, l'âge atteint).

A ce stade d'analyse, un constat semble se dégager : les caractéristiques liées au premier épisode de l'emploi ne seraient pas neutres dans la distribution de la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant.

**Figure 3.** Estimateur lissé de la fonction de risque de l'arrivée d'un premier enfant des hommes de trois générations



Même si ce constat peut donner l'impression d'être hâtif, il n'en demeure pas moins que la coïncidence de la fragilité de l'emploi dans les générations 1960-1965 (figure 1) avec une fréquence un peu plus élevée du report de la première naissance dans les mêmes générations est frappante. Ainsi, ces résultats semblent valider notre hypothèse d'une transition différentielle vers la condition de parent selon les caractéristiques de l'emploi. Toutefois, l'analyse des facteurs d'influence de la transition vers la condition de parent compte tenu des caractéristiques de l'emploi pourra permettre de clarifier ce lien. Car, les analyses descriptives ci-dessus ne donnent que des indications pour aider à la formulation des hypothèses quant au rôle joué par les caractéristiques de l'emploi.

#### **IV. Résultats des analyses des facteurs d'influence**

Cette partie tente de clarifier les liens entre les caractéristiques individuelles présentées plus haut et le risque instantané d'avoir un premier enfant, après l'accès au marché du travail. Bien entendu, le principal objectif consiste à mieux cerner le rôle des caractéristiques de l'emploi correspondant au premier épisode d'activité. Pour cela, nous essayerons de répondre à l'interrogation suivante : dans quelle mesure la variation de la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant, chez les hommes, est-elle liée aux caractéristiques de l'emploi ?

Les résultats du tableau 1 sont présentés sous forme de rapport de risque (c'est la forme exponentielle des coefficients additifs) du modèle exponentiel par parties (piecewise). En ce qui concerne le risque de base, les résultats sont affichés en haut du tableau. Tels qu'ils sont présentés, ils ne s'interprètent pas par rapport à la catégorie de référence mais indiquent directement le risque d'avoir un premier enfant associé à chaque intervalle de durée dans le premier épisode d'activité. Les autres variables indépendantes augmentent ou diminuent le risque de base ainsi paramétrisé. Leurs effets apparaissent sous forme de rapports de risque et s'interprètent de la manière habituelle. Le rapport de risque mesure l'influence moyenne de la caractéristique sur le risque instantané de connaître l'événement étudié. Il s'interprète en fonction de la catégorie de référence à laquelle est attribuée la valeur 1. Dans le cadre de cette analyse, une catégorie de la variable indépendante dont le rapport de risque associé est plus grand que 1, cela signifie que cette catégorie augmente le risque de devenir parent après l'embauche par rapport à la catégorie de référence. À l'inverse, un rapport de risque inférieur à 1 indique que la catégorie concernée réduit ce risque. L'effet des variables indépendantes dont la valeur, pour un répondant, peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas.

##### **4.1. Résultats du modèle estimé pour l'ensemble de l'échantillon**

Les résultats du premier modèle (tableau 1) montrent que les caractéristiques de l'emploi ont un impact sur la probabilité conditionnelle de devenir parent pour la première fois, après l'embauche. Mais cet effet n'est significatif que pour des intervalles de durée dans l'emploi allant de la première à la deuxième année et de la troisième à la quatrième année. Ainsi, entre la première et la deuxième année, les hommes qui n'ont pas encore eu d'enfant et qui



travaillent en tant que salariés à temps plein ont 2,4 fois plus de chance d'avoir un premier enfant que les salariés travaillant à temps partiel qui constituent le groupe de référence. Dans ce même intervalle de durée passée dans le premier épisode d'activité et par rapport au même groupe de référence, les travailleurs autonomes ont 3,3 fois plus de chance d'avoir un premier enfant. Toutefois, que ce soit chez les salariés travaillant à temps plein ou chez les travailleurs autonomes, cet écart diminue dans les périodes subséquentes de durée d'emploi.

Pour les durées d'activité inférieures à 1 an et celles supérieures ou égales à 5 ans, les caractéristiques de l'emploi n'affectent pas différemment la probabilité conditionnelle de devenir parent. Mais en ce qui concerne les intervalles de durée allant de 5 ans et plus, l'ampleur des estimés obtenus indique une diminution des chances d'avoir un premier enfant tant chez les salariés à temps plein que chez les travailleurs autonomes comparativement aux salariés à temps partiel. Bien entendu, les différences ne sont pas statistiquement significatives.

Toutefois, cela pourrait signifier une baisse de l'attractivité vis-à-vis des enfants parmi certains salariés travaillant à temps plein et les travailleurs indépendants qui n'auraient pas encore eu d'enfant. De même, on pourrait aussi penser à un choix délibéré de retarder la formation de la famille ou carrément de refuser d'avoir au moins un enfant ou encore aux personnes qui sont incapables de procréer. Dans l'ensemble, la durée de 5 ans et plus passée dans le premier épisode d'activité semble constituer le seuil à partir duquel les caractéristiques associées à l'emploi cessent d'être discriminantes au regard de la probabilité conditionnelle de devenir parent après l'embauche.

Ces résultats confirment globalement notre hypothèse de départ, postulant une transition différentielle vers la condition de parent selon les caractéristiques liées à l'emploi. En outre, ils mettent clairement en évidence le fait que l'impact de ces caractéristiques varie en fonction de la durée passée dans le premier épisode d'activité. La manifestation ainsi observée des effets de l'emploi, conduit à entrevoir deux groupes de personnes selon leurs attitudes vis-à-vis de la formation de la famille. Le premier groupe serait constitué des hommes qui occupent des emplois précaires cherchant d'abord la stabilité professionnelle. Leur comportement en matière de fécondité devrait être beaucoup plus interprété en termes de report de la première naissance et non comme un refus d'assumer les responsabilités parentales. Le deuxième

groupe rassemble les hommes qui perçoivent positivement leur emploi, en raison de ses caractéristiques et qui auraient des projets de formation de la famille bien structurés. Hors de toute polémique, le salariat à temps plein et le fait d'avoir un contrôle sur la gestion de sa propre carrière (travailleurs autonomes) correspondraient au type d'emploi favorable pour entamer la réalisation du projet d'enfants, du moins pour les hommes de notre échantillon d'analyse. On pense que, lorsque l'emploi associé au premier épisode augure de meilleures perspectives, la transition vers la condition de parent a lieu un peu plus rapidement après l'embauche, particulièrement chez les hommes qui font de l'établissement professionnel stable un préalable à la formation de la famille.

De façon générale, nos résultats corroborent les hypothèses théoriques concernant l'effet de l'incertitude et de la précarité en emploi sur le report des calendriers des événements familiaux. Ils valident ainsi les conclusions de Blossfeld et Mills (2003) et certaines affirmations de McDonald (2001). Ce dernier mentionne, en substance, que les incertitudes qui affectent les différentes dimensions de l'existence incitent les individus à investir dans leur sécurité (par exemple, dans la réalisation de la carrière professionnelle) plutôt que de faire face à l'insécurité qui accompagne le fait d'avoir des enfants (à titre d'exemples, les faibles revenus pendant la période de maternité, l'incertitude de retour au marché de travail pour les femmes, les dépenses plus élevées de consommation, les responsabilités économiques des personnes à charge). De même, la thèse d'Oppenheimer (1994) concernant la détérioration de la situation économique des jeunes hommes est recevable, en ce sens que les résultats observés semblent indiquer qu'il s'agit bien, pour les hommes au statut économique précaire, d'un retard dans la transition vers la condition de parent et non du refus d'avoir au moins un enfant.

Parmi les autres caractéristiques individuelles incluses dans le modèle, celles qui ont un impact significatif sont : le statut conjugal, la génération, l'âge au début de l'emploi, le lieu de résidence au moment de l'observation, l'origine nationale des parents, la taille de la fratrie et la pratique religieuse à l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne le statut conjugal, il définit une position sociale au regard du mariage (ou de la mise en union), considéré comme un des événements fondateurs du passage au statut de parent. Nous voulons voir si son rôle évolue au fur et à mesure que le temps passe dans le premier épisode d'activité. Nous distinguons les mariés avant l'accès à l'emploi d'au moins

six mois de ceux qui le sont devenus après l'embauche. Les résultats montrent globalement que le statut matrimonial joue un rôle significatif sur les probabilités conditionnelles d'avoir un premier enfant. Dans l'intervalle de durée d'emploi inférieure à un an, les hommes qui sont hors union ont environ 3 fois plus de chance d'avoir un premier enfant que ceux qui sont en union libre (groupe de référence). Ce résultat est surprenant et nous ne pouvons l'expliquer. Mais cette relation change de sens aux durées égales ou supérieures à 5 ans, en indiquant que les hommes qui sont «hors unions»<sup>6</sup> sont moins susceptibles de devenir parent que ceux qui sont en union libre. Ce dernier résultat pourrait être attribuable au fait qu'avec le temps, l'union libre devenant plus stable, les partenaires décident souvent de consolider leur relation en donnant naissance au moins à un enfant, tout en misant sur le fait de pouvoir compter sur deux revenus. En d'autres termes, chez les hommes en union libre, les premières années sur le marché du travail correspondent également à la période de stabilisation de l'union, moins favorable à la réalisation du projet d'enfant.

En revanche, lorsque le mariage précède l'accès à l'emploi, les chances d'avoir un premier enfant augmentent dans les quatre premières années suivant l'embauche. En effet, dans l'intervalle de durée passée dans le premier épisode d'activité de moins d'un an, les hommes mariés avant l'emploi d'au moins six mois et qui n'ont pas encore eu un enfant ont environ 15 fois plus de chance de devenir parent que ceux qui sont en union libre. Cet écart diminue considérablement entre la première et la quatrième année. Premièrement, nous pensons que pour les hommes mariés avant l'emploi, l'embauche constitue un accélérateur de la transition vers la condition de père, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Deuxièmement, les différences dans les premières années de l'emploi entre les hommes en union et ceux qui sont mariés avant l'embauche reflètent un retard dans la transition vers la condition parent chez les hommes en union libre plutôt qu'une moindre propension à avoir au moins un enfant. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que dans leurs premières années, les unions libres sont réputées plus fragiles que le mariage.

---

<sup>6</sup> La catégorie «hommes hors union» fait essentiellement référence aux hommes ayant changé de statut matrimonial en cours de grossesse (le cas des ruptures d'unions) et possiblement à ceux que la définition de l'union libre laisse de côté qui auraient déclaré n'avoir jamais été en couple.

**Tableau 1.** Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes de devenir parent après l'embauche dans l'emploi associé au premier épisode d'activité : rapports de risques du modèle exponentiel constant par parties (piecewise)

<b>Variables indépendantes</b>	<b>Modèle 1. Ensemble</b>	<b>Modèle 2 1930-1949</b>	<b>Modèle 3 1950-59</b>	<b>Modèle 4 1960-1965</b>
Durée de moins 1 an dans le premier épisode d'activité	0,01***	0,01ns	0,01ns	0,01ns
Durée de 1 à 2 ans dans le premier épisode d'activité	0,02***	0,01ns	0,02ns	0,01ns
Durée de 3 à 4 ans dans le premier épisode d'activité	0,03***	0,04***	0,02ns	0,02**
Durée de 5 à 9 ans dans le premier épisode d'activité (a)	0,06***	0,07***	0,05***	0,04***
Durée de 10 ans et plus dans le premier épisode d'activité	0,05***	...	...	...
<b>Génération</b>	...	...	...	...
(1930-1949)	1.00	...	...	...
1950-1959	0,86***	...	...	...
1960-1965	0,88***	...	...	...
<b>Statut professionnel et régime de travail</b>				
<i>(Salariés en emploi temporel)</i>	1.00	1.00	1.00	1.00
Salariés temps plein, durée d'emploi moins 1 an	1,42ns	1,25ns	1,20ns	2,16ns
Salariés temps plein, durée d'emploi 1 à 2 ans	2,42***	2,15ns	1,95ns	3,68ns
Salariés temps plein, durée d'emploi 3 à 4 ans	1,82**	1,79ns	2,66ns	1,42ns
Salariés temps plein, durée d'emploi 5 à 9 ans (a)	1,00ns	0,72**	0,90ns	1,29ns
Salariés temps plein, durée d'emploi 10 ans et plus	0,91ns	na	na	na
Travailleurs autonomes, durée d'emploi moins 1 an	0,85ns	0,63ns	1,56ns	-
Travailleurs autonomes, durée d'emploi 1 à 2 ans	3,26***	3,40ns	1,51ns	6,74ns
Travailleurs autonomes, durée d'emploi 3 à 4 ans	2,28***	1,98ns	3,89ns	1,62ns
Travailleurs autonomes, durée d'emploi 5 à 9 ans (a)	0,82ns	0,50***	0,96ns	1,03ns
Travailleurs autonomes, durée d'emploi 10 ans et plus	0,78ns	na	na	na
<b>Statut matrimonial</b>				
<i>(Union libre)</i>	1.00	1.00	1.00	1.00
Hommes hors union, durée d'emploi moins 1 an	3,47***	2,98ns	4,85ns	2,93ns
Hommes hors union, durée d'emploi 1 à 2 ans	0,85ns	1,00ns	0,91ns	0,69ns
Hommes hors union, durée d'emploi 3 à 4 ans	0,83ns	0,45**	1,24ns	1,22ns
Hommes hors union, durée d'emploi 5 à 9 ans (a)	0,41***	0,48***	0,59**	0,22***
Hommes hors union, durée d'emploi 10 ans et plus	0,46***	na	na	na
Mariés avant l'emploi1, durée d'emploi moins 1 an	14,66***	11,96ns	23,50ns	12,13ns
Mariés avant l'emploi1, durée d'emploi 1 à 2 ans	3,39***	3,07***	4,64***	2,83**
Mariés avant l'emploi1, durée d'emploi 3 à 4 ans	3,80***	3,09ns	3,37ns	-
Mariés avant l'emploi1, durée d'emploi 5 à 9 ans (a)	0,61ns	0,66ns	2,73ns	-
Mariés avant l'emploi1, durée d'emploi 10 ans et plus	0,85ns			
Mariés après l'emploi1, durée d'emploi moins 1 an	0,71ns	0,56ns	1,38ns	0,42ns
Mariés après l'emploi1, durée d'emploi 1 à 2 ans	0,65***	0,78ns	0,64ns	0,52**
Mariés après l'emploi1, durée d'emploi 3 à 4 ans	0,82ns	0,60ns	1,11ns	0,88ns
Mariés après l'emploi1, durée d'emploi 5 à 9 ans (a)	0,89ns	1,06ns	1,04ns	0,66*
Mariés après l'emploi1, durée d'emploi 10 ans et plus	0,99ns	na	na	na

(a) = Pour l'analyse par génération, lire durée d'emploi de 5 ans et plus au lieu de 5 à 9 ans; - = faibles effectifs

**Tableau 1.** Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes de devenir parent après l'embauche dans l'emploi associé au premier épisode d'activité : rapports de risques du modèle exponentiel constant par parties (piecewise)

**Tableau 1 (Suite)**

<b>Âge au début de l'emploi</b>				
15-19 ans	1,26***	1,27ns	1,11ns	1,47**
20-24 ans	1,40***	1,58***	1,09ns	1,56***
(25-34 ans)	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Niveau de scolarité le plus élevé atteint</b>				
<i>(Secondaire ou moins)</i>				
Collégial	1,00ns	0,99ns	1,03ns	0,98ns
Université	0,98ns	0,88ns	1,02ns	1,13ns
<b>Lieu de résidence</b>				
<i>(Reste du Canada)</i>				
Québec	1,17***	1,27***	1,08ns	1,13ns
<b>Origine nationale des parents</b>				
<i>(Parents Canadiens)</i>				
Parents étrangers	0,82***	0,76*	0,81*	0,88ns
Parents mixtes	0,86***	0,82***	0,96ns	0,83*
<b>Taille de la fratrie</b>				
<i>(Aucun frère ou sœur)</i>				
1 à 2 frères ou sœurs	1,40***	1,33***	1,36**	1,82***
3 à 4 frères ou sœurs	1,41***	1,28**	1,42**	1,91***
5 frères ou sœurs et plus	1,60***	1,49***	1,75***	1,93***
<b>Pratiques religieuses à l'âge de 15 ans</b>				
<i>(Pratique régulière)</i>				
Pratique irrégulière	0,96ns	0,91ns	1,06ns	0,89ns
Sans pratique	0,92**	0,89ns	0,94ns	0,91ns
	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle
réf= modalité de référence; ns= non significatif	$\chi^2=32918$	$\chi^2=11804$	$\chi^2=9931$	$\chi^2=9258$
***p?0,01    **p?0,05    *p?0,10	P>= $\chi^2=0,0000$	P>= $\chi^2=0,0000$	P>= $\chi^2=0,0000$	P>= $\chi^2=0,0000$

Source : ESG, 2001.

Par ailleurs, comme nous l'attendions, le fait pour un homme d'être marié après l'obtention de l'emploi n'a d'impact significatif que dans l'intervalle de durée allant de la première à la deuxième année. Ce résultat indique que, entre la première et la deuxième année de présence sur le marché du travail, les hommes mariés après l'embauche sont moins susceptibles d'avoir un premier enfant que ceux qui sont en union libre. Ce résultat est conforme à la réalité et il indique que les individus qui se marient après l'embauche observent généralement une période de temps correspondant à l'établissement professionnel stable. De même, il s'agit d'une période qui sert à la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face aux dépenses liées à la fois au mariage et à l'établissement du couple. D'où le retard dans la transition vers la condition de parent.

Mais la non prise en compte de la durée écoulée depuis la mise en couple (mariage ou union libre) ne permet pas de trancher nettement sur cette tentative d'explication.

La variation de l'effet du statut matrimonial en fonction de la durée passée dans le premier épisode d'activité fait appel au commentaire suivant : si nous avons regardé le rôle de l'état matrimonial sur toute la période d'observation, comme c'est souvent le cas, nous aurions vraisemblablement trouvé une relation moins précise qui devrait, sans aucun doute, masquer la variation de l'impact et, dans une certaine mesure le changement de direction de la causalité selon l'intervalle de durée d'emploi. Ainsi, au plan méthodologique, ces résultats soulignent la pertinence du modèle *piecewise* quant à l'estimation de l'effet du statut matrimonial. Tandis que, sociologiquement ils traduiraient l'état d'esprit associé aux différentes modalités de vie en couples, tout en soulignant l'importance de l'établissement professionnel stable des jeunes au moment d'entamer une vie adulte.

L'analyse fait ressortir d'autres résultats importants concernant le passage des hommes au statut de parent, après l'accès au marché du travail. De ce fait, on observe un fort effet significatif et négatif attendu de la cohorte de naissance sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant. En d'autres termes, la chance d'avoir un premier enfant diminue à mesure que l'on passe de la plus ancienne génération à la plus récente. Ce résultat ne nous surprend pas et semble corroborer l'idée des contextes différents traversés par ces trois générations. Les hommes de la plus ancienne génération auraient eu plus de facilités à s'établir professionnellement. Mais plus encore, ils ont aussi évolué dans un environnement socioculturel un peu plus conservateur au regard des attitudes et valeurs associées la fondation d'une famille. En revanche, dans les récentes générations, en plus des difficultés d'insertion professionnelle stable, se greffent d'autres paramètres dont les valeurs plus modernes, caractérisées par la liberté de choix et l'émergence de nouveaux standards de vie qui se concilient mal avec la précarité économique.

L'âge au début de l'embauche intervient de manière significative, indiquant que les hommes ayant intégré le marché du travail avant 25 ans sont plus susceptibles de devenir parents que ceux qui étaient âgés entre 25 et 34 ans. Ce résultat n'était pas attendu, car en s'appuyant sur l'idée de rattrapage (c'est-à-dire que les personnes plus âgées au moment de l'embauche seraient plus tentées à avoir une vie de famille), nous supposions que le fait d'intégrer le

marché du travail à un âge élevé inciterait les hommes à entamer plus rapidement la formation de la famille. En réalité, nous avons ignoré le fait que, les hommes qui sont entrés sur le marché du travail dans la trentaine auraient sans doute des caractéristiques particulières telles que : le fait d'avoir fait de longues études, d'accorder une priorité à la réalisation de la carrière professionnelle ou d'être plus régi par des valeurs de modernité. Les résultats obtenus pour ce facteur, à partir de l'analyse par génération, semblent soutenir cette explication, en ce sens que c'est dans la génération 1960-1965 où l'on observe de manière significative le même impact.

La province de résidence joue un rôle significatif sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant, après l'accès au marché du travail. Les hommes qui habitaient le Québec ont un risque d'avoir un premier enfant de 17 % supérieur à celui de ceux qui résident dans le reste du Canada. En effet, on peut comprendre ce résultat par l'hétérogénéité de l'échantillon, en termes de générations d'hommes considérées au regard du rythme de la baisse de la fécondité au Canada. Dans le reste du Canada, la baisse de la fécondité aurait commencé un peu plus tôt, alors qu'au Québec les pionniers de ce changement appartiendraient aux générations un peu plus jeunes que celles ayant été à l'origine de ce même mouvement dans le reste du Canada. Ce raisonnement trouve sa justesse dans l'évolution de l'effet de ce même facteur à travers les générations; celui-ci n'est plus discriminant que dans la plus ancienne génération.

Par rapport à la «*taille de la fratrie*», elle augmente les chances de devenir parent. Plus le nombre de frères et sœurs est élevé, plus les hommes sont susceptibles d'avoir un premier enfant. Ce résultat a souvent été observé chez les femmes et s'expliquerait par le fait que les individus issus de familles nombreuses tenteraient de reproduire l'environnement de socialisation connu dans l'enfance, notamment en termes d'avoir au moins un enfant.

L'origine nationale des parents joue un rôle négatif, révélant que les hommes nés d'un couple de deux parents étrangers et ceux dont l'un des parents est Canadien et l'autre étranger (couple de parents mixtes) ont moins de chances d'avoir un premier enfant que ceux dont les deux parents sont des Canadiens. Ce résultat est contraire à celui auquel nous nous attendions. En fait, dans le cas précis de la première naissance c'est beaucoup plus la dimension insertion professionnelle stable qui est déterminante et non l'appartenance ethnique. Ce qui pourrait révéler l'existence de la précarité économique parmi les hommes dont les parents sont

d'origines étrangères. À ce sujet, plusieurs études relèvent souvent les difficultés d'insertion professionnelle parmi les personnes immigrantes (Piché et al., 1997). Les différences ainsi mises en évidence pourraient être également expliquées par le fait que pour la plupart des immigrants, le projet migratoire est avant tout associé à la réalisation d'un rêve non accompli dans le pays d'origine. Ainsi, grandissant dans un environnement familial où la réussite de l'aventure migratoire est l'objectif prioritaire, les jeunes adultes issus des parents d'origine étrangères s'orienteraient d'abord vers la réalisation de ce noble but. Enfin, la pratique religieuse a peu d'effets si ce n'est une probabilité conditionnelle qui est faible chez les non pratiquants. En revanche, il n'y a pas de différence en ce qui concerne le fait de devenir parent selon le niveau de scolarité atteint.

#### **4.2. Rôle des caractéristiques individuelles dans chacune des trois générations**

Les modèles 2 à 4 du tableau 1 ci-dessus donnent les effets estimés pour les caractéristiques incluses dans l'analyse dans chacune des trois générations. Quelle que soit la génération considérée, les caractéristiques de l'emploi ne jouent plus de rôle significatif sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant, à l'exception des salariés travaillant à temps plein et des travailleurs autonomes nés entre 1930 et 1949. Les hommes de cette génération voient leurs chances de devenir parent diminuer significativement à partir de la cinquième année dans passée sur la marché du travail. Pour les intervalles de durée dans l'emploi inférieure à 5 ans, bien que les différences ne soient pas significatives, dans chacune des trois générations, l'ampleur des rapports des risques semble indiquer une plus grande propension à avoir un premier enfant parmi les salariés à temps plein et les travailleurs autonomes comparativement aux salariés travaillant à temps partiel.

Globalement, ces résultats nous surprennent et vont à l'encontre de ceux que nous attendions. En effet, notre hypothèse était que, les caractéristiques de l'emploi dans occupé dans le premier épisode d'activité devraient avoir un impact différentiel grandissant en passant de la plus ancienne génération à la plus récente; ce qui n'est pas le cas. En fait, la disparition à travers les trois générations des différences selon les caractéristiques de l'emploi pourrait s'expliquer par le fait que chez les hommes la réalisation du projet d'enfant est un processus largement dépendant de l'entrée en union. Or, l'entrée en union est elle-même inscrite dans la perspective de l'émancipation individuelle fortement dépendante du statut dans l'activité.



Ainsi, nous pensons qu'au sein d'une même génération, l'impact des caractéristiques liées à l'emploi passe par le statut matrimonial, particulièrement le mariage qui fait la différence. Ce qui pourrait signifier que pour les hommes de ces générations, le fait d'être marié serait associé à la stabilité des ressources pour assurer les responsabilités financières des personnes à charge. En ce qui concerne les autres facteurs explicatifs pris en compte dans l'analyse, ils forment deux groupes au regard de l'évolution de leur impact sur la probabilité conditionnelle de devenir parent. D'un côté les caractéristiques pour lesquelles l'impact est resté constant à travers les générations et de l'autre côté, celles dont l'effet a changé ou s'est renforcé au fil du temps. Parmi les facteurs du premier groupe on a : le statut matrimonial (le fait d'être hors union ou être marié avant l'embauche) et la taille de la fratrie.

Par rapport au statut matrimonial, on voit que, dans les intervalles de durée d'emploi égale ou supérieure à 5 ans, le fait pour un homme d'être hors union mais étant en emploi a toujours été associé négativement au calendrier de passage au statut de parent à travers les trois générations, comparativement aux hommes qui sont en union libre. En revanche, les hommes Canadiens mariés avant l'embauche dans un emploi d'au moins six mois ont toujours été proportionnellement plus nombreux à avoir, entre la première et la deuxième année passée en activité, un premier enfant que leurs collègues qui sont en union libre.

Le fait d'être issu d'une famille nombreuse a toujours augmenté de manière significative les chances des hommes d'avoir un premier enfant, après l'accès à l'emploi que ceux qui sont enfants uniques. À travers les trois générations, les différences entre le groupe des hommes qui sont enfants uniques et les autres qui ont eu des frères ou sœurs sont restées fortement significatives et, l'écart s'est même creusé au fil du temps. Ces résultats mettent ainsi en évidence le renforcement de l'effet de la fratrie d'une génération à l'autre.

Pour ce qui est des changements, on observe un effet différentiel variable selon l'âge au début du premier de l'emploi et l'origine nationale des parents alors que, le lieu de résidence n'est déterminant que dans la plus ancienne génération. Par rapport à l'âge au début de l'emploi, les différences significatives n'apparaissent que dans les générations extrêmes, c'est-à-dire dans la plus ancienne et la plus récente cohorte de naissance, indiquant une faible propension de devenir parent parmi les hommes âgés entre 25 et 34 ans au début de l'activité. Dans la génération intermédiaire (1950-1959), l'âge au début de l'emploi n'a plus joué de rôle

significatif. Les hommes de cette génération sont pour la plupart arrivés sur le marché du travail dans les années 1970. Cette période a été marquée par la manifestation des nouveaux comportements familiaux associés à la deuxième transition démographique (Van de kaa, 1987). On pense que ces hommes atteignant l'âge adulte au cœur de ces bouleversements n'ont pas été épargnés par ceux-ci. Ainsi, étant encore diffuses, ces nouvelles valeurs auraient, entre autres, joué un rôle en neutralisant les différences selon l'âge. En effet, dans presque toutes les sociétés, les personnes des groupes d'âge considérés ici sont majoritairement au centre de l'expérimentation de nouvelles valeurs. Quant aux différences significatives selon l'âge dans la génération 1960-1965, elles mettent en évidence les effets liés à l'allongement de la durée des études et ses corollaires. Autrement dit, nous pensons que les hommes qui ont attendu la trentaine pour intégrer le marché du travail sont ceux qui sont restés un peu plus longtemps aux études. Or, de plus en plus, on sait que pour la plupart des personnes quittant le système éducatif aux âges avancés (très instruites), l'établissement familial a lieu généralement après l'insertion professionnelle stable; peut être à cause du poids de la dette ayant servi à la poursuite des études.

Enfin, l'origine nationale des parents était associée de manière significative à la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant après l'accès au marché du travail dans la plus ancienne génération. Les hommes dont les deux parents sont d'origine nationale étrangère et ceux dont les parents sont d'origine mixte (c'est-à-dire l'un des deux est Canadien) ont moins de chances d'avoir un premier enfant que les hommes dont les deux parents sont d'origine canadienne. Dans la génération 1950-1959, la différence significative selon l'origine nationale des parents ne concerne que les seuls hommes nés des parents d'origine étrangère. Tandis que, dans la cohorte de naissance (1960-1965) seule l'origine mixte a un effet différentiel significatif, indiquant un faible risque d'avoir un premier enfant parmi les hommes dont les deux parents sont d'origine nationale mixte.

### **Conclusion et discussion**

Cette étude visait à illustrer l'impact des caractéristiques liées à l'emploi occupé dans le premier épisode d'activité sur le passage des hommes au statut de parent, après l'embauche. L'hypothèse testée est que les caractéristiques de l'emploi induisent une transition différentielle vers le statut de parent caractérisée par une plus grande propension à avoir un premier enfant

parmi les hommes dont l'emploi témoigne une certaine stabilité, comparativement à ceux dont l'emploi est précaire. La stabilité d'emploi était appréhendée par les statuts de travailleurs salariés à temps plein et de travailleurs autonomes. Tandis que la précarité est saisie par le statut de salarié travaillant à temps partiel. Pour vérifier cette hypothèse nous avons utilisé les données rétrospectives de l'Enquête Sociale Générale sur la famille de 2001, réalisée par statistiques Canada. L'approche biographique a été adoptée, particulièrement l'analyse de survie de la courbe de Kaplan Meier, l'estimateur lissé de la fonction de risque du passage au statut de parent après l'embauche. Quant aux analyses multivariées on a recouru au modèle exponentiel constant par parties (piecewise). Par ailleurs, l'échantillon d'analyse a été stratifié en fonction de trois générations d'hommes nés entre 1930 et 1965, permettant ainsi de mettre en évidence les changements intervenus d'une cohorte de naissance à une autre.

Notre étude dégage plusieurs résultats originaux ou moins bien documentés. D'abord, les résultats des analyses descriptives (courbe de survie de Kaplan Meier et estimateur lissé de la fonction risque) relatives à la vitesse de passage au statut de parent nous amènent à conclure : d'une part sur l'importance du report de la première naissance parmi les récentes générations masculines par comparaison aux deux plus anciennes générations et, d'autre part, sur une augmentation progressive des chances d'avoir un premier enfant avant la dixième année de durée passée dans le premier épisode d'activité, ce quelle que soit la génération. Ensuite, d'après ces mêmes résultats dans les premières années qui suivent l'embauche, les trois générations ont eu le même comportement et les différences significatives ne sont apparues qu'à partir des années subséquentes. Ce qui pourrait signifier que le processus conduisant au statut de parent à partir du moment de l'accès au marché du travail impose, indépendamment des caractéristiques de l'emploi occupé, une période qui correspondrait à la phase de stabilisation au cours de laquelle tous les autres projets de vie sont plus ou moins mis en attente. Dans l'ensemble, ces résultats nous mettaient déjà sur la piste de la recevabilité de l'idée d'une transition différentielle vers la condition de parent compte tenu des conditions d'emploi.

Par la suite, cette hypothèse a été confirmée par les résultats des analyses multivariées. Ceux-ci montrent sans ambiguïtés que les salariés travaillant à temps plein et les travailleurs autonomes ont un premier enfant peu de temps après l'accès au marché du travail que les salariés travaillant à temps partiel. De même, ils confirment aussi les résultats dégagés par

l'analyse descriptive à l'effet que, l'impact des caractéristiques de l'emploi associé au premier épisode de l'activité varie en fonction de la durée passée sur le marché du travail. À ce sujet, les différences significatives ne sont apparues que dans les intervalles de durée relativement courts, soit entre la première et la quatrième année. L'ensemble de ces résultats fait entrevoir deux schémas différents de transition vers la condition de parent parmi les hommes ayant attendu d'être sur le marché du travail avant d'entamer la réalisation du projet d'enfant. Le premier schéma correspondrait à une transition plus rapide associée à la qualité de l'emploi. Autrement dit, lorsque les premières expériences sur le marché du travail inspirent une perception positive vis-à-vis de l'évolution de la carrière professionnelle, les individus sont plus susceptibles d'avoir leur premier enfant, quelque temps après l'entrée en activité.

En revanche, le second schéma correspondrait à une transition retardée, dépendant essentiellement du stade atteint dans le déroulement du cycle de vie (par exemple, en termes de statut matrimonial). Cette dernière transition s'observe lorsque le statut d'activité est précaire et moins bien défini. Dans ce cas, le fait de pouvoir compter sur deux revenus serait un facteur important susceptible d'inciter les hommes aux situations d'emploi précaire à s'engager dans la réalisation des projets demandant un investissement sur le long terme dont celui d'avoir un enfant. Globalement, nos résultats corroborent les hypothèses sur l'incertitude et la précarité économique (McDonald, 2001; Blossfeld et Mills, 2003 ; Oppenheimer, 1994 ; Palomba, 2001), voulant que dans des conditions de précarité d'emploi, les hommes remettent à plus tard l'arrivée d'un premier enfant. Toutefois, contrairement à nos attentes, les résultats des analyses effectuées pour chaque génération n'indiquent pas de différences statistiquement significatives selon les caractéristiques associées à l'emploi si ce n'est une réduction des chances d'avoir un premier enfant dans les intervalles de durée d'emploi de 5 ans et plus, chez les salariés travaillant à temps plein et chez les travailleurs autonomes appartenant à la plus ancienne génération.

Les résultats relatifs aux autres facteurs inclus dans l'analyse révèlent l'influence de la génération, du statut matrimonial, de l'âge au début de l'emploi, du lieu de résidence, de l'origine nationale des parents, de la taille de la fratrie et de la pratique religieuse à l'âge de 15 ans. Bien que les effets du niveau de scolarité atteint ne soient pas significatifs, ils dévoilent néanmoins des tendances à la variabilité à travers les trois générations. Dès l'accès à l'emploi, les deux cohortes de naissance plus récentes ont davantage moins de chance que la plus ancienne à

avoir un premier enfant. Ce résultat confirme notre hypothèse sur l'influence des différents contextes traversés par ces générations.

Par ailleurs, si le fait d'être plus âgé au début du premier épisode d'emploi rend plus difficile la réalisation du projet d'enfant, en revanche, le statut de marié avant l'embauche dans le même épisode d'emploi augmente nettement la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant dans les quatre premières années suivant l'entrée sur le marché du travail. L'effet de ce facteur a résisté à travers les générations comme étant le seul marqueur théorique fortement associé à la naissance du premier enfant et témoigne de ce fait de la solidité du résultat. Dans le même temps, son effet essentiellement discriminant dans les premières années suivant l'embauche, amène à penser que l'emploi dans le premier épisode d'activité est donc un accélérateur de la réalisation du projet d'enfant, particulièrement chez les hommes qui sont se mariés avant d'occuper un emploi d'au moins six mois. Par ailleurs, le fait de résider au Québec semble augmenter, chez les hommes nouvellement embauchés, les chances d'avoir un premier enfant. Toutefois, les différences selon le lieu résidence ne sont plus significatives dans les deux plus récentes générations (1950-1959 et 1960-1965).

Quant à l'origine nationale des parents, elle réduit les chances d'avoir un premier enfant chez hommes dont les deux parents sont d'origines étrangères ou mixtes, alors que le fait d'avoir un nombre élevé de frères ou sœurs reste l'un des facteurs qui augmentent les chances de devenir parent, quelle que soit la génération. Enfin, comme on s'y attendait, l'absence de la pratique religieuse réduit les chances d'avoir un premier enfant, indépendamment des caractéristiques de l'emploi. Cependant, à travers les générations les différences de comportement selon la pratique religieuse ne sont plus significatives, bien qu'indiquant toujours de faibles chances d'avoir un premier enfant parmi les hommes moins pratiquants et ceux qui ne pratiquent pas du tout de religion.

Au regard de ce qui précède, il ressort que l'explication du comportement des hommes en lien avec le passage au statut de parent ne relève pas que des seuls facteurs économiques. Les facteurs sociodémographiques et culturels classiques continuent d'opérer mais pour la plupart d'entre eux les différences apparaissent de moins en moins significatives au fil du temps. En ce qui concerne le modèle exponentiel constant par parties (piecewise) adopté pour les analyses des facteurs d'influence, il s'est révélé pertinent. D'une part, il a permis de mettre en

évidence le fait que l'impact de certaines caractéristiques de l'emploi sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant varie selon la durée passée dans le premier épisode d'activité. D'autre part, il a contribué à mieux cerner la relation entre le mariage et le fait d'avoir un premier enfant, permettant ainsi de nuancer les conclusions y relatives. À ce sujet, nous avons vu que dans des périodes de durée d'emploi situées entre la première et deuxième année, les hommes mariés après l'embauche avaient de faibles risques d'avoir un premier enfant par rapport aux hommes en union libre. D'où le constat selon lequel, lorsque la formation d'une famille est pensée selon le modèle classique de succession, dans un ordre prédéterminé, des différentes étapes du processus de passage à l'âge adulte, le calendrier de la première naissance devrait connaître un décalage par rapport au moment de l'entrée en activité. Cette transition sera davantage retardée dans le cas où le statut dans l'emploi est précaire. Ce qui pourrait indiquer qu'en partie l'explication du phénomène de report de la première naissance est également à rechercher dans le processus conduisant à la vie adulte. Les phases d'incertitudes au début du processus menant à l'autonomie adulte ont une large part dans le report des événements familiaux. La tendance déjà lourde de ce phénomène pourrait s'accroître si aucune action n'est envisagée pour tenter d'améliorer la situation des jeunes en début de carrière professionnelle. À cet effet, nous pensons que le soutien familial à l'établissement des jeunes couples est nécessaire de même que l'intervention des gouvernements. Ces derniers, par l'adoption des mesures appropriées, pourront encadrer la transition des études au marché du travail et accroître les possibilités de l'émancipation individuelle des jeunes.

Pour approfondir ces résultats, il serait souhaitable, dans la perspective d'une analyse des calendriers des événements familiaux, d'utiliser les données permettant de prendre en compte conjointement les caractéristiques des deux conjoints. En effet, devenir parent de nos jours est de plus en plus un choix délibéré du couple, moins influencé par l'environnement social immédiat mais beaucoup plus dépendant à la fois des objectifs de vie que se fixent les conjoints et de la manière avec laquelle ces derniers vivent simultanément les événements associés à l'émancipation individuelle.

## **Chapitre 4.**

# **Impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur les première, deuxième et troisième naissances au Canada**

Par

Bingoly-Liworo Germain et Benoît Laplante

(Article soumis à la revue canadienne de sociologie et d'anthropologie)

## **Introduction**

La fécondité contemporaine canadienne est caractérisée d'une part, par une forte diminution de la proportion des naissances aux jeunes âges, alors que l'on observe une augmentation des premières maternités dans la trentaine, et d'autre part, par une proportion de plus en plus faible des naissances de rang supérieur à deux. Quant aux enfants de rang trois et plus, ils sont essentiellement attribuables à un segment de plus en plus réduit de la population ayant des caractéristiques particulières. De ce fait, la norme de deux enfants s'est imposée et le nouveau profil de fécondité s'est désormais répandu à travers toutes les couches de la société canadienne. Parmi les explications souvent rencontrées dans la littérature, figurent les changements intervenus dans la famille, l'allongement de la durée des études, la précarité des emplois chez les jeunes en début de carrière, l'évolution des mentalités relatives à la signification de l'enfant et la participation accrue des femmes au marché du travail. Justement, la relation entre le travail des femmes et la fécondité est sans doute l'un des sujets les plus abondamment étudiés, sous plusieurs angles. Certaines études ont mis l'accent sur les différences de fécondité entre les actives et les inactives, en termes du nombre final d'enfants (Meron et Widmer, 2002). D'autres se sont penchées sur l'établissement de liens de causalité entre le travail de la femme et la fécondité. Cette catégorie d'études voulaient expliquer la chute de l'indice synthétique de fécondité par l'augmentation des taux d'activité féminins et vice versa. Plus tard, la problématique s'est orientée vers l'étude des interactions entre le travail des femmes et la fécondité. Cette nouvelle orientation a été rendue possible grâce à l'introduction de l'analyse biographique en démographie au début des années 1980. Depuis, plusieurs sujets ont été documentés sous la perspective du déroulement du cycle de vie, avec des études mettant en parallèle les comportements d'activité (entrées, sorties, retours sur le marché du travail) et les comportements de fécondité (en termes de constitution de la descendance).

En ce qui concerne la mesure de la participation des femmes au marché du travail, elle a été souvent saisie par le biais des taux d'activité, laissant ainsi de côté les aspects qualitatifs de la situation d'emploi de l'individu. En retour, les études qui se sont intéressées aux aspects plus qualitatifs de l'activité féminine ont plus mis l'accent sur le regroupement des femmes suivant certaines catégories classiques, ne permettant pas toujours de mettre clairement en évidence les conditions du déroulement de l'activité



pour chaque individu. Par exemple, habituellement on fait souvent usage des catégories actives versus inactives, de la classification des femmes selon la profession, le secteur d'activité etc. Dans l'ensemble, les analyses effectuées en fonction de ces catégories renseignent peu sur les conditions de participation des femmes au marché du travail et de leur incidence sur le fait de devenir successivement mère d'un premier, un deuxième et un troisième enfant. De même, ces analyses ne permettent pas de mettre en évidence les différents aspects du marché du travail susceptibles d'être pris en compte dans l'optique de l'aménagement des vies professionnelle et familiale. Toutefois, la multiplication des données de plus en plus détaillées, notamment les données longitudinales, permet d'accorder un peu plus d'attention à d'autres aspects qui décrivent mieux les conditions dans lesquelles les femmes participent au marché du travail.

Notre étude s'inscrit dans cette perspective et deux raisons militent en faveur de ce choix : d'une part, les données concernant le marché du travail au Canada mettent en évidence une forte présence des femmes en activité et font état d'une diversité de statuts d'emploi et des conditions variées de participation au marché du travail (Cranford et al., 2003). D'autre part, certaines hypothèses théoriques récentes soutiennent que le comportement en matière de fécondité des femmes actives est de plus en plus déterminé par les conditions de participation au marché de travail et non par le simple fait d'être en emploi. Cette hypothèse permet ainsi de situer notre recherche, entre autres, dans la perspective du recueil des preuves scientifiques susceptibles de contribuer à la réflexion, à l'élaboration et à l'évaluation des politiques et mesures sociales (éventuelles) destinées au soutien des jeunes couples et des familles avec de jeunes enfants. Ainsi, à partir d'une analyse biographique des données longitudinales de l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR), nous nous proposons d'examiner les variations des comportements en matière de procréation dues aux modalités de participation au marché du travail.

Le présent article est organisé de la manière suivante : la première partie s'ouvre sur le cadre théorique et empirique associé à l'explication de la relation entre le travail des femmes et la fécondité.

Quant à la deuxième partie, elle présente les données, les variables indépendantes et la méthode d'analyse. La troisième partie est consacrée à la présentation à la fois des résultats des analyses descriptives et multivariées. Ces derniers résultats rendent compte de l'effet des différentes modalités de participation des femmes au marché du travail sur l'occurrence des conceptions en présence des autres facteurs pertinents. Enfin, l'étude débouchera sur une conclusion, suivie d'une discussion.

## **I. Considérations théoriques et empiriques**

En démographie, l'intérêt suscité par la relation entre le travail des femmes et la fécondité remonte aux années 1960 avec l'étude des différences de fécondité dans un contexte de contrôle volontaire des naissances. À la suite de celles-ci, le niveau d'instruction et la situation professionnelle de la femme se sont révélés comme des variables explicatives de première importance (Gesano, 2004). Au plan théorique, deux grandes perspectives permettent d'organiser la réflexion sur la relation entre le travail des femmes et la fécondité : la théorie de la nouvelle économie de la famille et les hypothèses en rapport avec les conditions de participation au marché du travail.

### **1.1. Explications économiques de la fécondité**

Le raisonnement économique standard suggère une corrélation positive entre le travail des hommes et la fécondité et une corrélation négative entre l'emploi des femmes et la fécondité. En général, chez les hommes cette relation est souvent examinée sous l'angle de la capacité à assurer les responsabilités financières des personnes à charge. Lorsqu'il s'agit des femmes, la même relation est analysée en mettant l'accent sur les coûts d'opportunité associés aux maternités et sur l'éventuel conflit entre vie professionnelle et vie familiale. Par ailleurs, en ce qui concerne la direction de la causalité entre le travail de la femme et la fécondité, une certaine opinion dans les années 1960 et 1970 arguait qu'en l'absence de la contraception moderne, la fécondité dirigerait la participation à la vie active. Lorsque la contraception est efficace et accessible, les femmes sont susceptibles de faire des choix en privilégiant l'une ou l'autre sphère. De ce fait, dans certains cas c'est la carrière professionnelle qui commanderait la fécondité (Stycos et Weller, 1967). Plus tard, avec la tendance générale à la diminution de la fécondité dans les pays développés, d'autres interprétations vont émerger.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les hypothèses de la théorie de la nouvelle économie de famille. Les tenants de cette approche utilisent deux arguments non mutuellement exclusifs pour tenter d'expliquer la corrélation négative entre le travail de la femme et la fécondité à savoir: l'indépendance économique accrue des femmes et les coûts d'opportunité. Au sujet de l'indépendance économique des femmes, Becker (1981) argumente que l'accès des femmes au marché du travail a contribué à la réduction des bénéfices économiques procurés par le mariage dans un contexte de division sexuelle du travail. Quant aux coûts d'opportunité associés aux maternités, ils sont reliés à la perte que représente le temps consacré à l'élevage des enfants, c'est-à-dire au renoncement d'une activité rémunérée. Tant que le manque à gagner créé par l'absence de la femme sur le marché du travail est perçu comme minime, en raison, entre autres, de la compensation pouvant résulter de la structure salariale qui tient compte des responsabilités familiales des hommes, le coût indirect de l'enfant sera alors perçu comme faible (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2005). En revanche, on pense que dans un contexte où les femmes sont très instruites, celles-ci ont des salaires élevés et les coûts d'opportunité associés aux maternités sont perçus comme importants, au point de faire obstacle à la fécondité. Dans cette perspective, Becker (1981) soutient que le développement de la cohabitation, l'allongement de la durée des études, le retard des événements familiaux, l'augmentation du célibat et de l'infécondité reflètent à la fois le recul des bénéfices attendus du mariage et la hausse des coûts d'opportunité associés aux maternités. Il précise que ces phénomènes vont persister aussi longtemps que les aspirations des femmes à l'indépendance vont demeurer fortes.

La vérification à partir des données empiriques a permis, dans plusieurs cas, de relativiser ces affirmations. Concernant l'hypothèse sur le moindre bénéfice du mariage, consécutif à l'indépendance économique des femmes, certains travaux récents l'ont partiellement ou totalement infirmée (Blossfeld, 1995 ; Oppenheimer et al., 1997 ; Mongeau et al, 2001). De même, certaines études réalisées ces dernières décennies ont mis en évidence un lien positif entre l'emploi, l'éducation ou les salaires des femmes et la fécondité (Ahn et Mira, 2002; Buber, 2001; De Wit et Ravanera, 1998; Ermisch, 1990; Hoem et Hoem, 1989; Kravdal, 1992 ; del Boca et al., 2003). En revanche, les études empiriques sur la relation entre le chômage des femmes et la fécondité fournissent des résultats équivoques. Certaines études font état d'une relation positive

entre le chômage féminin et la fécondité (Anderson, 2000; Hoem, 2000 ; Rindfuss et al., 1988; Kreyenfeld, 2000) et d'autres montrent un lien négatif (Meron et Widmer, 2002 ; Kravdal, 2001).

Dans l'ensemble, hormis la qualité des données utilisées qui varie d'une étude à l'autre et des méthodes d'analyse statistique appliquées, l'état actuel des connaissances sur la relation entre le travail des femmes et la fécondité décrit une situation non généralisable universellement. Ce constat est davantage appuyé par une sorte de paradoxe que l'on observe entre certains pays de l'Europe du Sud et les pays scandinaves. Les premiers s'illustrent par des niveaux nettement bas de fécondité mais des taux d'activité féminins relativement faibles. Quant au second groupe de pays, ils sont caractérisés par une forte présence des femmes sur le marché du travail et par des niveaux de fécondité relativement plus élevés que dans les pays de l'Europe du Sud.

Au regard de ce qui précède, on admettra que les hypothèses émises dans le cadre de la théorie de la nouvelle économie de la famille auraient une portée explicative limitée et mériteraient donc une réinterprétation. Toutefois, on pense que le mécanisme qui régit la relation entre le travail des femmes et la fécondité est de plus en plus subtil.

## **1.2. Le raisonnement fondé sur les conditions du marché du travail**

Les conséquences sur la fécondité de la participation des femmes au marché du travail sont assez complexes. Un certain raisonnement fondé sur les exigences de l'économie de marché tente d'expliquer le comportement des actives en matière de fécondité en le situant dans le courant de l'évolution de l'économie. Cette perspective part du fait que la restructuration, en cours depuis les années 1980, des économies suivant le principe du libre jeu des lois du marché présente en permanence un risque, à la fois, pour les entreprises et pour les individus. En allégeant la réglementation et les restrictions relatives à la circulation des capitaux, l'économie de marché a ouvert une large porte à une rude concurrence; laquelle est à l'origine de la fuite des capitaux vers des horizons plus prospères. De ce fait, les entreprises sont toujours sous la menace d'une disparition sans délai et à leur tour les travailleurs sont plus exposés aux risques de se retrouver du jour au lendemain sans source de revenu. Ainsi, pour se prémunir contre les risques de perte d'emploi, les hommes comme les femmes tentent de maximiser l'utilité qu'ils

représentent pour le marché ou l'entreprise. Pour cela, ils vont davantage se concentrer sur l'acquisition des compétences, l'accumulation d'une expérience professionnelle solide et la constitution d'une épargne pour se donner un filet de sécurité personnel. Ils doivent aussi être capables de flexibilité dans le temps et l'espace pour pouvoir être prêts en tout temps afin de saisir chaque occasion qui se présente à eux (McDonald, 2002).

Ce qui implique que, toutes autres choses étant égales par ailleurs, l'économie de marché laisse peu de place à la réalisation des projets d'enfants. Sinon, il faudrait pour avoir des enfants faire preuve d'altruisme. Dans ces conditions, on conviendrait donc que certains individus se résigneront ou se contenteront d'une dimension de la famille correspondant à la norme en vigueur. Au-delà, l'altruisme pourrait être perçu comme une imprudence.

Au Canada, ce type d'explication est recevable pour deux raisons essentielles : premièrement le système ne récompense pas du tout l'altruisme. Pour Malenfant (1996) «*la grossesse en milieu de travail dérange*». D'après cette chercheuse, le retrait préventif du marché du travail par la femme enceinte est perçu par le gestionnaire comme un coût dont l'impact est plus élevé en période de restrictions et constitue une menace à la croissance ou à la rentabilité de l'entreprise. Dans ces conditions, on pense que les femmes actives, particulièrement celles qui arrivent nouvellement sur le marché du travail, auront tendance à retarder la venue d'un enfant en attendant de bénéficier d'une protection conférée par la législation du travail. Or, dans beaucoup de cas, la législation du travail exige un délai de carence, ne s'appliquant qu'après une certaine durée passée dans l'emploi ou l'entreprise. Deuxièmement, la généralisation de l'instabilité conjugale et l'augmentation du capital humain des femmes pourront faire en sorte que la carrière professionnelle soit davantage hissée au premier rang des priorités, à la fois pour rentabiliser l'investissement consenti dans la formation et pour se donner des garanties financières afin de s'assurer d'être à l'abri de la précarité en cas de rupture d'union. À cela s'ajoute le développement de nouveaux standards de consommation qui, au sein des familles, exige le maintien du double revenu. Ces standards de consommation se concilieraient mal avec la diminution du revenu familial consécutif au

retrait de la femme du marché pour cause de maternité, particulièrement pour les familles aux revenus modestes.

En plus des exigences associées à l'environnement de l'économie de marché, certains chercheurs abordent la relation entre le travail des femmes et la fécondité en s'appuyant sur les conditions spécifiques associées à l'emploi occupé. Ces chercheurs pensent que le comportement de procréation est de plus en plus déterminé par les conditions de travail et non par le simple fait d'être en emploi rémunéré (Gauthier et al, 2002 ; Pinnelli et al., 2001). Pour Pinnelli et ses collègues, une situation d'activité moins rigide, c'est-à-dire qui permet aux femmes de choisir librement entre l'emploi et la famille ou de concilier les deux favoriserait la procréation comparativement à une situation professionnelle où les femmes sont confrontées à plus de restrictions. Dans ce dernier cas, le travail et la famille étant en concurrence, les femmes doivent choisir entre les deux. Celles qui optent pour le travail présenteraient une plus grande propension à avoir moins d'enfants, alors que celles qui optent pour la famille seraient plus susceptibles d'en avoir un peu plus.

Dans la perspective du déroulement du cycle de vie, ce raisonnement reposerait sur l'idée d'un processus de polarisation entre deux groupes de femmes consécutif aux contraintes du marché du travail et non d'un choix délibéré des individus. Or, implicitement les hypothèses de la théorie de la nouvelle économie de la famille (Becker, 1981) postulent pour un choix délibéré des femmes pour la carrière professionnelle au détriment de la famille. Ce qui implique que, peu importe l'efficacité des mesures sociales visant le soutien des familles avec enfants, les femmes seront moins inclinées à adhérer à l'idée de mettre au monde le nombre d'enfants souhaités. Tandis que l'explication fondée sur la rigidité des emplois porte à croire que l'amélioration des conditions de travail contribuerait à réduire les différences de fécondité, indépendamment de la forte présence des femmes sur le marché du travail.

De façon générale, cette revue de la littérature montre que l'organisation du travail et de la production dans les économies de marché, notamment la flexibilité de l'emploi au sens de l'employeur a de multiples conséquences sur la famille (Gauthier et al., 2002). Ces conséquences vont, dans certains cas, de l'ajournement d'une naissance à la privation des vacances (Roberge et al., 2002). Les explications ainsi fournies traduisent

la principale préoccupation partagée par la plupart des familles à savoir l'organisation temporelle du travail dans une perspective incluant le temps familial. Aussi, postule-t-on que derrière ces interprétations transparissent quatre idées implicites : l'idée d'incompatibilité des rôles de mère et de travailleuse (Kempeneers, 1992; Liefbroer et Corijn, 1999), l'idée d'affranchissement des femmes d'une relation asymétrique traditionnellement basée sur la division sexuelle du travail, l'idée d'évitement de risque de se retrouver sans source de revenu dans un contexte d'incertitude croissant tant dans les relations de couple que dans le déroulement de la carrière professionnelle, et enfin malgré tout, l'idée de l'existence des possibilités d'aménagement des temps professionnel et familial.

Parmi les facteurs influençant l'articulation des vies professionnelle et familiale on mentionne l'environnement de travail et les caractéristiques liées à l'emploi (Tremblay et al. 2006). Parmi ces dernières, on retrouve entre autres, le type d'emploi et le régime de travail, l'horaire de travail, la nature des tâches et des rôles, l'affiliation syndicale ou non. Au sujet du type d'emploi et du régime de travail, certains chercheurs allèguent que les taux de fécondité sont plus élevés dans les pays où les possibilités de travail à temps partiel (non subi) sont importantes (Del Boca, 2002; Cette et al, 2005; Zuznek, 2001; D'Addio et Mira d'Ercole, 2005). On pense que la réduction du temps de travail peut être un moyen pour les femmes de pallier certains obstacles, particulièrement l'insuffisance de structures d'accueil des enfants et les horaires d'accès à certains services urbains. Toutefois, l'effet du travail à temps partiel au niveau micro appelle une nuance lorsque l'on tient compte du rang de l'enfant. En Suède, le risque d'avoir un deuxième enfant chez les femmes travaillant à temps plein n'est pas significativement différent de celui observé chez celles qui travaillent à temps partiel (Hoem and Hoem, 1989); c'est aussi le cas pour le troisième enfant. Néanmoins, le travail à temps partiel (non subi) semble être l'une des options de plus en plus adoptée par des femmes actives occupées lorsque les enfants sont à bas âge. Quant aux horaires de travail, ils sont aussi identifiés dans la littérature comme sources de difficultés de conciliation travail-famille, particulièrement lorsqu'ils sont imprévisibles (Guérin et al., 1997; Tremblay, 2002).

Nous supposons que les femmes travaillant suivant des horaires atypiques seront moins susceptibles d'avoir des enfants, car ceux-ci (en bas âge) rendraient davantage difficile la gestion du temps. Au Québec, l'étude de Guérin et ses collègues (1997) montre que le

nombre d'enfant, l'âge des enfants, la présence d'un enfant handicapé et la charge de travail due aux enfants sont entre autres des facteurs déterminants dans l'équilibre des exigences professionnelles et des obligations familiales. Quant à l'affiliation syndicale, bien que son effet sur la décision de réaliser le projet d'enfants reste peu documenté, il n'est pas superflu de postuler que, dans un contexte d'incertitude croissant sur le marché du travail, les travailleuses syndiquées seraient plus susceptibles de quitter l'activité pour cause de maternité que les non-syndiquées.

En effet, les interruptions d'activité pour des raisons familiales ou la réduction du temps de travail présentent encore pour beaucoup de travailleuses des inconvénients notables en matière de qualification, de sécurité d'emploi, d'évolution de la carrière professionnelle et des revenus, particulièrement pour les travailleuses non syndiquées.

Il apparaît de cette recension des écrits que l'étude de la relation entre le travail des femmes et la fécondité est complexe. En même temps, elle interpelle les démographes à repenser la manière d'analyser le lien entre le travail et la fécondité, en s'intéressant un peu plus aux dimensions souvent moins bien utilisées pour caractériser la participation des femmes au marché du travail. La présente étude s'inscrit dans cette perspective et voudrait répondre aux questions suivantes : 1) Comment le fait de travailler comme salariée (à temps plein ou à temps partiel ou encore en alternant le temps plein et le temps partiel) ou d'être une travailleuse autonome influence-t-il le processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ? 2) Dans quelle mesure, l'affiliation syndicale permet-elle de mieux comprendre les différences de comportements reproductifs chez les femmes actives occupées. Cet article voudrait contribuer à la compréhension des mécanismes à travers lesquels le travail de la femme agit sur le comportement en matière de fécondité. On sait que plusieurs autres aspects relatifs aux expériences professionnelles de la femme peuvent être mis en relation avec le comportement reproductif mais nous avons choisi de vérifier l'effet des deux paramètres mentionnés ci-dessous. D'abord, parce que la relation entre le comportement reproductif et le statut professionnel et le régime de travail (saliariées temps plein, salariées temps partiel et autonomes) restent encore moins bien documentés dans le contexte Canadien, du moins à partir des données longitudinales. Ensuite, concernant l'affiliation syndicale, elle n'a pas toujours été considérée comme un des



facteurs susceptibles d'influer sur le comportement de procréation des femmes actives occupées. Et pourtant, le caractère protecteur du syndicat pourrait, par exemple, jouer le même rôle que les congés parentaux en garantissant le retour sur le marché du travail et l'évolution normale de la carrière professionnelle.

Ceci étant, la recherche que nous présentons ici se démarque des études antérieures à plusieurs points de vue mais elle leur est complémentaire. Premièrement, la pertinence de cette investigation n'est plus à démontrer, en raison du fait que les couples contemporains font plus que jamais face à un certain nombre de défis parmi lesquels : la nécessité d'avoir deux revenus pour assurer une meilleure qualité de vie à leurs familles et la difficulté de concilier les exigences parentales et les contraintes professionnelles, particulièrement dans un contexte d'insuffisance (en terme d'adaptation et de couverture) de l'offre en matière de mesures sociales destinées au soutien des familles avec de jeunes enfants. Toutefois, dans ce domaine la situation au paraît meilleure au Québec comparativement au reste du Canada. Deuxièmement, nous élargissons la problématique de la participation au marché du travail à d'autres aspects en vue de mieux capter les conditions du déroulement de l'activité professionnelle. Ainsi, notre définition de la participation au marché du travail ne se limite pas à l'opposition classique entre les femmes actives et les inactives. Elle prend en compte de façon dynamique le fait que l'on soit salarié, autonome et sans activité.

Les femmes salariées sont subdivisées selon le régime de travail (temps plein et temps partiel). En même temps, on s'intéresse à l'un des aspects de la participation au marché du travail peu documenté à savoir le statut syndical des femmes actives occupées. Dans l'ensemble, ces caractéristiques liées à l'emploi sont rarement prises en compte simultanément pour analyser l'impact du travail de la femme sur la transformation des comportements en matière de procréation, du moins à partir des données longitudinales. Troisièmement, notre modèle explicatif contient plusieurs variables indépendantes dont les caractéristiques du conjoint, souvent moins bien intégrées conjointement dans des analyses, faute de données adéquates. En effet, la prise en compte des caractéristiques du conjoint permet de mieux contrôler directement leurs effets afin de mettre en évidence ceux des diverses modalités retenues pour caractériser la participation des femmes au marché du travail. Enfin, l'originalité de cette recherche est aussi liée à la nature

contemporaine des données utilisées. Leur caractère longitudinal pallie les limites des coupes transversales et permet d'analyser plus finement l'impact de l'activité féminine sur la constitution de la descendance au fur et à mesure du déroulement du cycle de vie.

Par ailleurs, nous sommes conscients de l'influence réciproque entre les sphères familiale et professionnelle. Mais le fait que l'on se concentre seulement sur l'impact de l'activité de la femme sur la fécondité ne signifie pas que nous considérons cette relation comme étant unique. À ce sujet, il est clair que pour un même individu, les deux dimensions ne sont pas vécues comme des mondes aux cloisons étanches (Meron, 2003).

## **II. Source de données, variables et méthodes d'analyse**

### **2.1. Source des données**

Les données extraites aux fins de cette étude proviennent de l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR). L'EDTR est une enquête longitudinale par panel réalisée depuis 1993 auprès des ménages. Elle vise toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes. Les échantillons sont sélectionnés à partir de l'Enquête sur la population active (EPA), ce qui fait qu'ils partagent le même plan de sondage que cette dernière. Il s'agit d'un plan stratifié à plusieurs degrés et qui s'appuie sur l'échantillonnage probabiliste. Les membres d'un panel sont suivis pour une période de six ans consécutifs. Un nouveau panel est introduit tous les trois ans. Ainsi, deux panels se chevauchent toujours. Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé les données des panels 2 et 3, c'est-à-dire des panels couvrant respectivement, les périodes allant de 1996 à 2001 et de 1999 à 2004. Les interviews de l'EDTR sont administrées au téléphone et assistées par ordinateur (IAO).

Les données recueillies portent sur les principaux thèmes suivants : le travail, le revenu et le patrimoine, l'instruction et les caractéristiques personnelles. Concernant le travail, on a l'information sur les modèles de participation, l'expérience de travail, les périodes de chômage, les caractéristiques de l'emploi, les périodes d'absence de travail et les caractéristiques des employeurs. En ce qui concerne les caractéristiques personnelles, on a des renseignements sur les caractéristiques démographiques de la personne, sur les

enfants, les unions, les caractéristiques ethnoculturelles, la famille et le ménage, la région géographique de résidence et sur les caractéristiques du conjoint. Ainsi, l'EDTR permet de documenter les changements survenus dans le bien-être économique des personnes et des familles au fil du temps et les changements dans le marché du travail et le revenu. De même, ces données constituent une source importante pour l'analyse, entre autres, des interactions entre les événements familiaux et la participation au marché du travail. À cet effet, on connaît le début ou la fin d'un épisode de travail ainsi que les dates des événements familiaux. Les variables de capital humain collectées lors de cette enquête donnent la possibilité d'études portant sur les facteurs explicatifs des différences interpersonnelles.

De façon générale, l'EDTR répond, entre autres, à l'une des préoccupations des chercheurs concernant la prise en compte du temps pour relier les phénomènes entre eux. Ainsi, malgré le fait que les biographies familiales, notamment l'histoire génésique ne soit que partiellement datée, ces données nous permettent de mettre en relief l'expérience de participation des femmes au marché du travail avec la constitution de la descendance. En effet, au Canada, l'EDTR est la seule source de données qui permet de prendre en compte dans des analyses, de façon longitudinale, les caractéristiques du conjoint. Ainsi ces données donnent la possibilité d'analyser sous un angle un peu différent l'effet du travail des femmes sur les naissances de rangs successifs. Leur caractère contemporain constitue un autre atout justifiant la pertinence de cette étude, au moment où l'explication économique classique de l'impact négatif du travail des femmes sur la fécondité est davantage sujette à une relecture, compte tenu d'autres hypothèses fondées sur les conditions de participation au marché du travail.

Malgré leur qualité, les données de l'EDTR, telles qu'elles sont mises à la disposition des chercheurs, ne sont pas exemptes de limites et d'erreurs. Nous avons notamment constaté qu'un nombre étrangement élevé de femmes ont été classées dans la catégorie « ne sait pas », lors de la première entrevue, concernant le nombre d'enfants elles avaient eu au cours de leur vie. En effet, au panel 2, 10,58 % femmes longitudinales âgées de 10-44 ans ont été classées de cette façon. Pour les répondantes du panel 3, cette même proportion s'élève à 16,14 %. Les discussions avec le personnel de Statistique Canada nous ont permis d'apprendre que ce résultat étrange est la conséquence d'une

série d'erreurs dont la plus importante est que pendant les dix premières années de l'enquête, une erreur de programmation a fait perdre la réponse que certaines femmes ont donnée à cette question. Un certain nombre de vérifications nous ont amené à conclure que les femmes dont la réponse avait été perdue n'avaient pas de caractéristiques particulières et nous les avons simplement écartées des analyses.

Notre analyse porte sur les femmes âgées de 10 à 44 ans révolus ans au début des panels 2 et 3 pour lesquelles l'information requise est valable. La limite d'âge inférieure fixée à 10 ans se justifie par le simple fait que certaines femmes vont avoir 16 ans avant la fin du panel; il s'agit d'un âge requis pour la collecte des informations sur les caractéristiques individuelles. Quant à la limite d'âge supérieure fixée à 44 ans, elle tient compte du fait qu'après 40 ans les naissances se font de plus en plus rares. En plus, cette limite permet d'avoir dans l'échantillon des personnes exposées au risque de connaître l'événement étudié sur toute la période du panel soit six sur ans, hormis les cas des déperditions de l'échantillon pour toutes sortes de raisons. Au total, 16590 femmes sont exposées aux risques de connaître au moins un des événements étudiés, c'est-à-dire de devenir enceinte pour la première fois, la deuxième fois ou pour la troisième fois au cours de la période couverte par les panels 2 et 3, soit de 1996 à 2004.

## **2.2. Variable dépendante et les principales variables explicatives**

- *Variable dépendante ou événement à expliquer*

L'événement qu'on cherche à expliquer est l'occurrence des conceptions d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant parmi les femmes répondantes à l'EDTR pour les panels 2 et 3 qui couvrent neuf années, de 1996 à 2004. La date de conception est calculée en retranchant neuf mois de la date de la naissance, d'un enfant vivant, selon le rang considéré.

- *Principales variables explicatives*

Le terme modalités de participation des femmes au marché du travail recouvre plusieurs situations liées à l'exercice d'une activité professionnelle. Parmi ces situations certaines reviennent le plus souvent dans la littérature : le statut professionnel (active occupée, au chômage, jamais travaillé), la catégorie de travailleuse (salariée, indépendante, aide familiale), le régime de travail (temps plein, temps partiel et autres), l'horaire de travail

(horaire régulier de jour, irrégulier, sur appel, fractionné rotatif et autres), la nature des tâches et rôle, la profession et le secteur d'emploi (secteur primaire, secondaire, tertiaire, public et privé), etc. Dans la présente étude, la participation au marché du travail est indiquée par le statut professionnel et le régime de travail (temps plein et temps partiel), ainsi que par l'affiliation syndicale. Le statut professionnel mesure au cours du temps si la femme est inactive (n'a pas travaillé au cours de l'année de référence) ou active. Parmi les femmes actives nous avons distingué les catégories suivantes : a) salariées à temps plein, b) salariées à temps partiel, c) salariées toute l'année en alternance temps plein et temps partiel, d) salariées pour une partie de l'année en alternance temps plein et temps partiel et enfin e) les travailleuses autonomes. Le travail à temps partiel tient compte de toutes les formes à savoir le temps partiel volontaire et le temps partiel subi. Nous avons souhaité prendre en compte distinctement ces différentes formes de temps partiel mais pour certaines catégories on s'est retrouvé avec de très faibles effectifs. L'indicateur «affiliation syndicale» se rapporte aux femmes salariées et est divisé en deux catégories : a) femmes syndiquées, et b) femmes non syndiquées.

Nous avons pris en compte l'ensemble des épisodes de travail que les femmes ont effectué avant la conception de leur enfant, compte tenu du rang considéré.

En ce qui concerne le statut professionnel et le régime de travail, ils donnent des indications sur la nature de l'emploi occupé tant du point de vue de l'incertitude et de la précarité d'emploi que de celui de la complexité dans la gestion des temps professionnel et familial. En terme d'incertitude et de précarité économique, toutes autres choses étant égales par ailleurs, les femmes salariées à temps plein seraient moins vulnérables et donc plus susceptibles d'assurer les responsabilités économiques de l'enfant. Cependant, selon la théorie de la nouvelle économie de la famille (Becker, 1981), ces femmes seront moins enclines à avoir des enfants. En revanche, le temps partiel volontaire serait perçu comme une option favorable à la conciliation travail-famille.

Dans le cadre de cette étude, nous postulons un effet variable du statut professionnel et du régime de travail en fonction du rang de l'enfant. Pour l'occurrence des conceptions d'un premier enfant on postule une forte propension parmi les femmes salariées à temps plein et les travailleuses autonomes. En revanche, la fréquence des conceptions des enfants de rang 2 et plus sera plus élevée parmi les femmes salariées travaillant à temps

partiel. Ces dernières seraient donc plus susceptibles d'agrandir la taille de leurs familles. Ce raisonnement s'appuie, d'une part, sur l'idée que la première naissance s'inscrit à l'intérieur de l'émancipation individuelle ; ce qui suppose une certaine autonomie financière pour assumer la responsabilité des personnes à charge, et d'autre part, sur la conception selon laquelle le comportement de fécondité des femmes actives est de plus en plus déterminé par les conditions de travail et non par le simple fait d'être en emploi rémunéré (Gauthier et al., 2002 ; Pinnelli et al., 2001). De ce fait, nous considérons le travail à temps partiel volontaire comme une possibilité à exploiter dans la perspective de conciliation travail-famille. Plusieurs études soulignent que parmi les femmes, le temps partiel est souvent associé à la maternité ou à la présence des enfants à bas âge.

*L'affiliation syndicale* est le fait pour une femme active occupée d'être syndiquée. L'utilisation de ce facteur renvoie implicitement à l'idée que les employées syndiquées bénéficieraient, selon les conventions collectives, des conditions d'absence du marché du travail, pour cause de maternité ou pour des raisons familiales, plus flexibles et moins pénalisantes quant à l'évolution de leurs carrières professionnelles. À cet effet, nous pensons que les femmes qui sont affiliées à un syndicat seraient plus susceptibles de constituer leurs descendance que celles qui ne le sont pas. Toutefois, dans la plupart des cas, la non-affiliation à un syndicat ne relève pas toujours d'un choix délibéré des individus mais plutôt un état de fait associé à la nature de l'emploi occupé. Généralement, ce sont les personnes qui occupent des emplois atypiques (temporaires, occasionnels, saisonniers et à temps partiels) qui ont rarement accès aux avantages sociaux. De ce fait, nous avons de fortes raisons de postuler une moindre propension à avoir des enfants chez les femmes sans appartenance syndicale, indépendamment du rang de l'enfant.

- *Autres caractéristiques indépendantes incluses dans l'analyse*

L'effet des caractéristiques associées à l'expérience de participation des femmes au marché du travail est contrôlé par une série de facteurs sociodémographiques et culturels identifiés dans la littérature comme discriminants vis-à-vis du comportement de fécondité. Ces caractéristiques sont : le niveau d'instruction atteint (secondaire et moins en cours, secondaire terminé, collège en cours, collège terminé, université en cours et

université terminée), le lieu de résidence (Québec, Ontario et Reste du Canada), le statut matrimonial (mariées, en union libre, en rupture d'union<sup>7</sup> et jamais en couple) et le statut professionnel du conjoint (en emploi, sans emploi et pas de conjoint). Toutes les autres caractéristiques sociodémographiques incluses dans l'analyse sont considérées comme variant dans le temps. Elles établissent de façon très rapprochée, selon la dimension prise en compte, le statut de la femme avant l'occurrence des conceptions. Toutefois, nous aurions bien voulu prendre en compte l'effet du revenu. Mais, malgré son importance théorique, dans les analyses exploratoires nous avons vérifié l'impact des revenus du conjoint et de la conjointe. Cette variable n'était pas significative et son retrait n'a pas affecté les coefficients des autres. Ainsi, nous ne l'avons pas gardé dans l'analyse.

### 2.3. Méthodes d'analyse

Nous cherchons à estimer l'effet des modalités de la participation au marché du travail sur la première, la seconde et la troisième conception d'un enfant qui naîtra vivant dans l'échantillon formé des femmes des panels 2 et 3 de l'EDTR. Nous estimons ces effets au moyen du modèle à risques proportionnels de Cox (1972).

Les modèles de risque sont devenus d'un emploi assez courant en sciences sociales, mais il est parfois utile d'en rappeler les principes. On les utilise pour étudier les phénomènes qui sont des événements ou des changements d'état comme, dans notre cas, la conception d'un enfant. Cet événement peut survenir à un moment ou l'autre ou ne pas survenir du tout : toutes les femmes ne deviennent pas mères et celles qui le deviennent ne le deviennent pas toutes au même âge. Dans les situations de ce genre, on s'intéresse aux différences entre les individus qui font *qu'à chaque moment*, ils sont plus ou moins susceptibles de vivre l'événement que l'on étudie. La quantité qui mesure cette susceptibilité ou cette propension est un taux défini comme le rapport du nombre d'événements survenus au cours d'un intervalle de temps et de la somme du temps passé à risque de vivre cet événement par l'ensemble des personnes qui pouvaient le vivre au cours de cet intervalle; c'est cette quantité que l'on nomme le risque. Le risque varie généralement en fonction du temps passé dans l'état d'origine : en moyenne, le risque de concevoir son premier enfant augmente avec l'âge de quinze ans jusqu'au milieu de la

---

<sup>7</sup> Nous avons regroupé les catégories séparées, divorcées et veuves dans la modalité «en rupture d'union». Ce choix s'est imposé en raison des faibles effectifs des séparées et veuves.

vingtaine, puis il décroît. La suite des valeurs du risque à chaque instant – dans notre cas, à chaque âge – forme la fonction de risque. Les modèles de risque permettent d'estimer dans quelle mesure certaines caractéristiques augmentent ou diminuent le risque à chaque instant et donc élèvent ou abaissent la fonction de risque tout entière. Le modèle de risque le plus versatile est le modèle à risques proportionnels de Cox et c'est celui-ci que nous utilisons. Dans sa forme la plus simple, le modèle de Cox peut s'exprimer comme suit :

$h(t) = h_0(t) \exp(\mathbf{x}\boldsymbol{\beta})$ , où  $h(t)$  représente la fonction de risque à expliquer,  $h_0(t)$ , la fonction de risque dite « de base » qui s'interprète un peu à la manière d'une série d'ordonnées à l'origine,  $\mathbf{x}$  et le vecteur des variables indépendantes et  $\boldsymbol{\beta}$ , le vecteur des coefficients à estimer.

La forme simple du modèle de Cox suppose que les effets des variables indépendantes sont proportionnels, ce qui revient à dire qu'ils ne varient pas en fonction de  $t$ . Ce postulat peut être testé et, lorsqu'il s'avère qu'une variable a un effet non proportionnel, il faut modifier la paramétrisation de son effet pour rendre compte du fait qu'il varie en fonction de  $t$ . On peut exprimer ce modèle comme suit :

$$h(t) = h_0(t) \exp(\mathbf{x}\boldsymbol{\beta} + \mathbf{z}(\boldsymbol{\alpha} + \boldsymbol{\gamma}t)),$$

où  $\mathbf{z}$  représente le vecteur des variables dont l'effet varie en fonction de  $t$ , alors que  $\boldsymbol{\alpha}$  et  $\boldsymbol{\gamma}$  sont les vecteurs des coefficients qui servent à paramétriser la relation entre l'effet des  $\mathbf{z}$  et  $t$ .

Nous avons testé la proportionnalité des effets des variables indépendantes de nos modèles au moyen des tests proposés par Grambsch et Therneau (1994). Les effets de certaines d'entre elles ne sont pas proportionnels et nous avons utilisé la forme modifiée du modèle de Cox pour estimer leur effet. Ces variables apparaissent dans les tableaux accompagnées de deux coefficients plutôt que d'un seul et le test qui y est rapporté porte sur l'effet conjoint de ces deux coefficients. Les analyses sont restreintes aux seules femmes en âge d'être exposées aux risques de connaître au moins un événement au cours de la période d'observation. Par ailleurs les données utilisées sont obtenues à partir d'un plan de sondage complexe à tirages successifs, en combinant stratification et grappe. Pour tenir compte de l'effet du plan ou de l'érosion des panels nous avons pondéré nos



estimations au moyen d'un échantillon complet de poids bootstrap (soit 1000 poids) fournis par Statistique Canada.

Dans les paragraphes qui suivent, nous donnons à la fois un aperçu sur l'évolution de la participation au marché du travail des femmes de notre échantillon en lien avec les caractéristiques de l'emploi retenues dans cette étude et sur le rythme d'occurrence de la première, deuxième et troisième conception. Cette partie descriptive est suivie de la présentation des résultats des analyses multivariées qui découlent des régressions de Cox.

### **III. Résultats**

#### **3.1. Profils de d'activité des femmes de notre échantillon d'analyse dans la période 1996 à 2004**

Nous donnons ici une brève description de l'emploi occupé les femmes de notre échantillon, en examinant respectivement sur une période de neuf ans, l'évolution des caractéristiques liées à la variable statut professionnel et le régime de travail, ainsi que la syndicalisation.

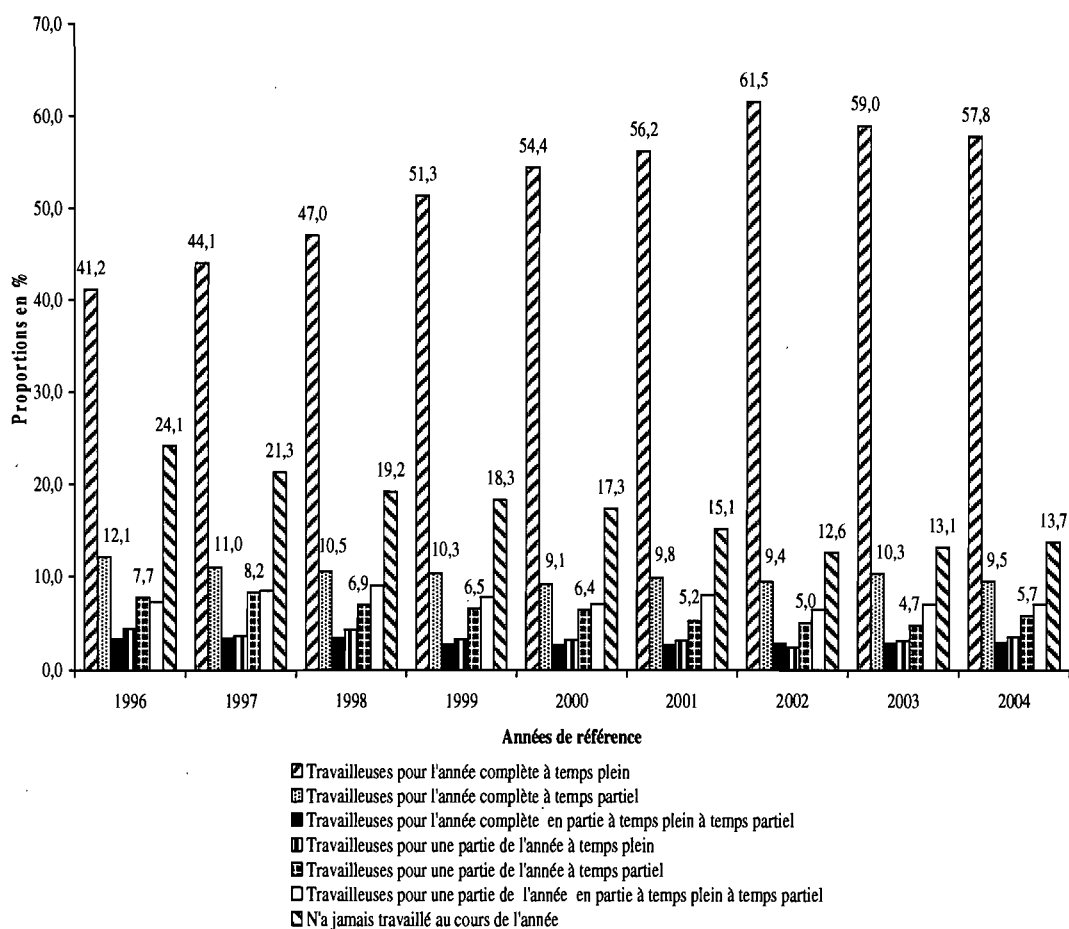
Par rapport au statut professionnel et régime de travail (salarisées à temps plein, salariées à temps partiel, salariées toute l'année en alternance temps plein et temps partiel, salariées pour une partie de l'année en alternance temps plein et temps partiel, autonome et n'a pas travaillé au cours de l'année de référence), la participation des femmes au marché du travail montre une tendance à l'augmentation (figure 1). En revanche, il y a de moins en moins de femmes qui restent inactives pendant toute l'année. Toutefois, sur la période étudiée, le taux d'activité semble avoir atteint son maximum en 2002. Il est passé de 75,9 % en 1996 à 87,5 % en 2002, puis 86,3 % en 2004. Un autre fait important à souligner de cette participation est le fort attachement des femmes au marché du travail. Celui-ci est caractérisé par la présence en emploi toute l'année, particulièrement l'occupation de l'emploi à temps plein. En 1996, 41,2 % de femmes seulement étaient en emploi à temps plein toute l'année et cette même proportion est passée à 61,5 % en 2002 et puis elle chute à 57,8 % en 2004. Tandis que, la proportion des femmes occupant un emploi à temps partiel toute l'année dépasse rarement 10 %. En même temps, il ressort de la figure 2 que le travail autonome est resté à un niveau relativement stable, avec les proportions

atteignant à peine 10 %. Sur toute la période d'observation, le salariat est le type d'emploi prédominant. Les chiffres ci-dessus semblent sur représenter la population des femmes en emploi. Ce que l'on observe est normal, étant donné que nous travaillons avec un échantillon où les femmes plus âgées ne sont pas là. De même, le caractère longitudinal des données utilisées est susceptible d'induire des variations à cause principalement du poids utilisé pour conserver la représentativité de l'échantillon. Les différences avec données de l'Enquête sur la population active (EPA) pourraient également s'expliquer par le fait que cette dernière opération collecte l'information mois par mois, accroissant ainsi la qualité des données; ce qui n'est pas le cas pour l'ÉDTR.

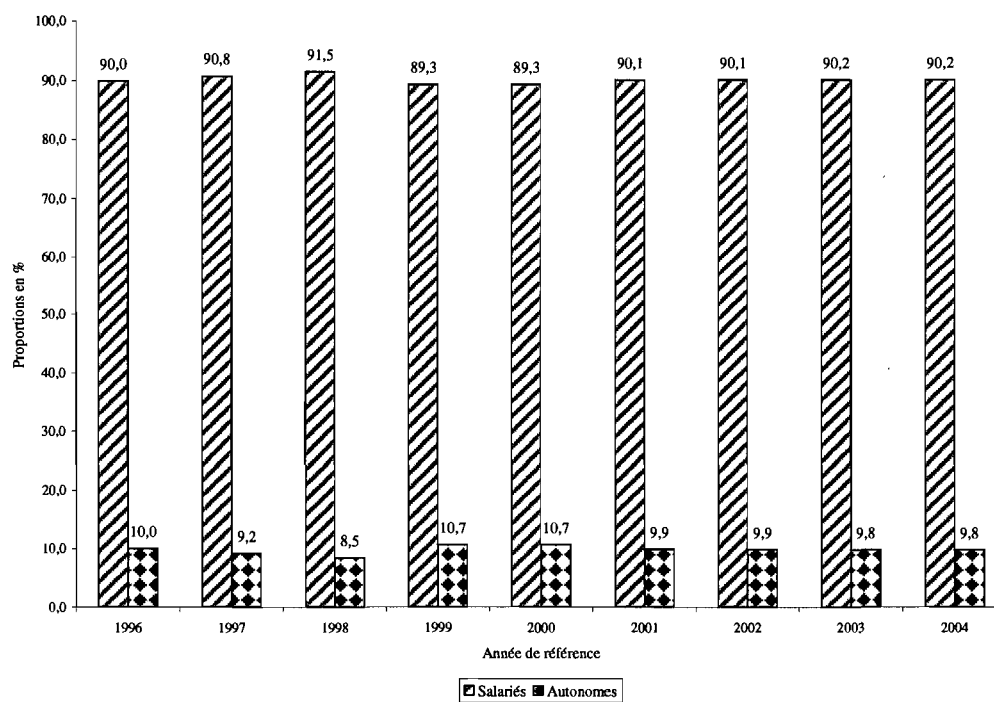
Par ailleurs, la figure 3 indique que la plupart des femmes actives de notre échantillon occupaient un emploi non syndiqué. De 1996 à 2003, la proportion des femmes syndiquées est restée en dessous de 30 %. C'est seulement en 2004 que l'on atteint ce pourcentage. Toutefois, dans cette population, l'emploi syndiqué a légèrement augmenté, en passant d'une année à l'autre. Ce qui sans doute reflète l'évolution qualitative des emplois occupés par les femmes. Autrement dit, avec la qualification accrue de la main d'œuvre féminine au fil des années, celles-ci parviennent de plus en plus à obtenir des emplois stables et moins précaires qui sont le plus souvent syndiqués. C'est certainement ce qui est mis en évidence à partir de la figure 4. Celle-ci décrit l'évolution du taux de syndicalisation compte tenu du statut dans l'emploi. De ce fait, il ressort que les femmes salariées travaillant à temps partiel de l'échantillon sont largement sous syndiquées par rapport aux salariées travaillant à temps plein. De 1996 à 2004, le taux de syndicalisation des travailleuses à temps partiel est demeuré stable. Ce qui pourrait signifier que le statut de travailleuse salariée à temps partiel est moins protégé et donc sujet à plus d'insécurité sur le marché du travail. C'est aussi le cas pour les autres situations d'emploi (salariées toute l'année en alternance temps plein et temps partiel, salariées pour une partie de l'année en alternance temps plein et temps partiel). Du point de vue de ces caractéristiques liées à l'emploi, il apparaît que les modalités de participation au marché du travail des femmes répondantes aux panels 2 et 3 de l'EDTR sont diversifiées. En termes de statut professionnel, le salariat à temps plein toute l'année demeure le principal type d'emploi, indiquant ainsi un fort attachement des femmes au marché du travail. Toutefois, on note le développement d'autres formes de participation au marché du travail caractérisées par l'alternance entre le temps plein et le temps partiel. En retour, il y

a de moins en moins de femmes inactives et le travail autonome ne touche qu'une faible proportion des femmes actives occupées. En outre, parmi les salariées peu de femmes occupent des emplois syndiqués, particulièrement pour celles qui travaillent à temps partiel. En revanche, le taux de syndicalisation a progressivement augmenté chez les salariées travaillant à temps plein.

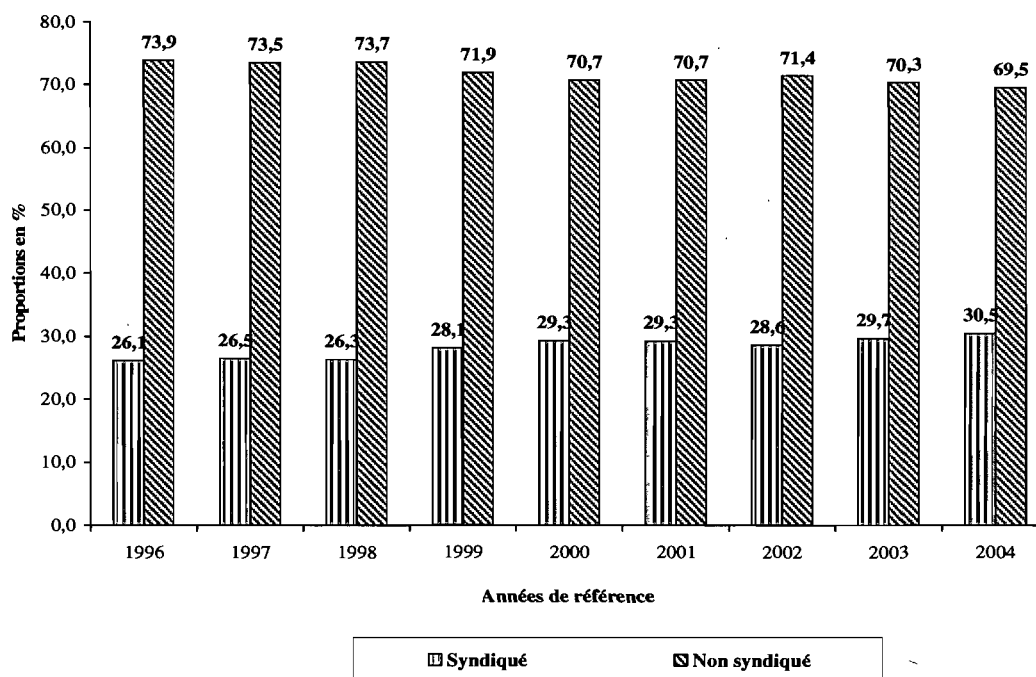
**Figure 1.** Modalités de participation des femmes au marché du travail de 1996 à 2004: statut professionnel et régime de travail



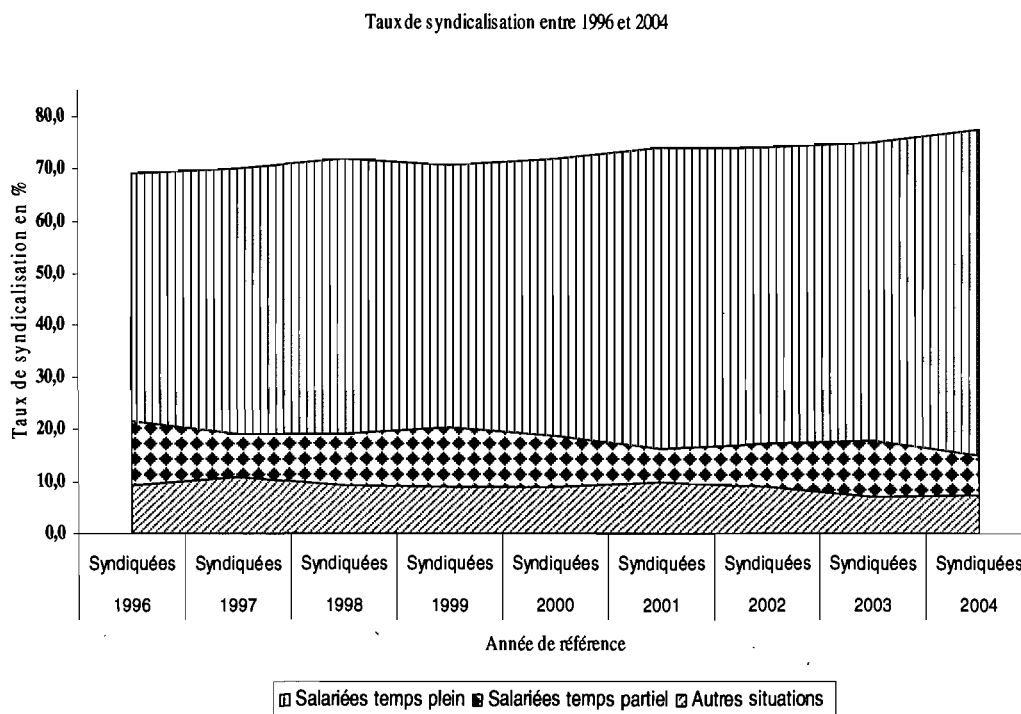
**Figure 2.** Évolution de la participation des femmes au marché du travail en qualité de travailleuses autonomes entre 1996 à 2004:



**Figure 3.** Répartition des femmes salariées selon l'affiliation syndicale par année, de 1996 à 2004



**Figure 4.** Évolution de la syndicalisation en fonction du statut dans l'emploi entre 1996 à 2004



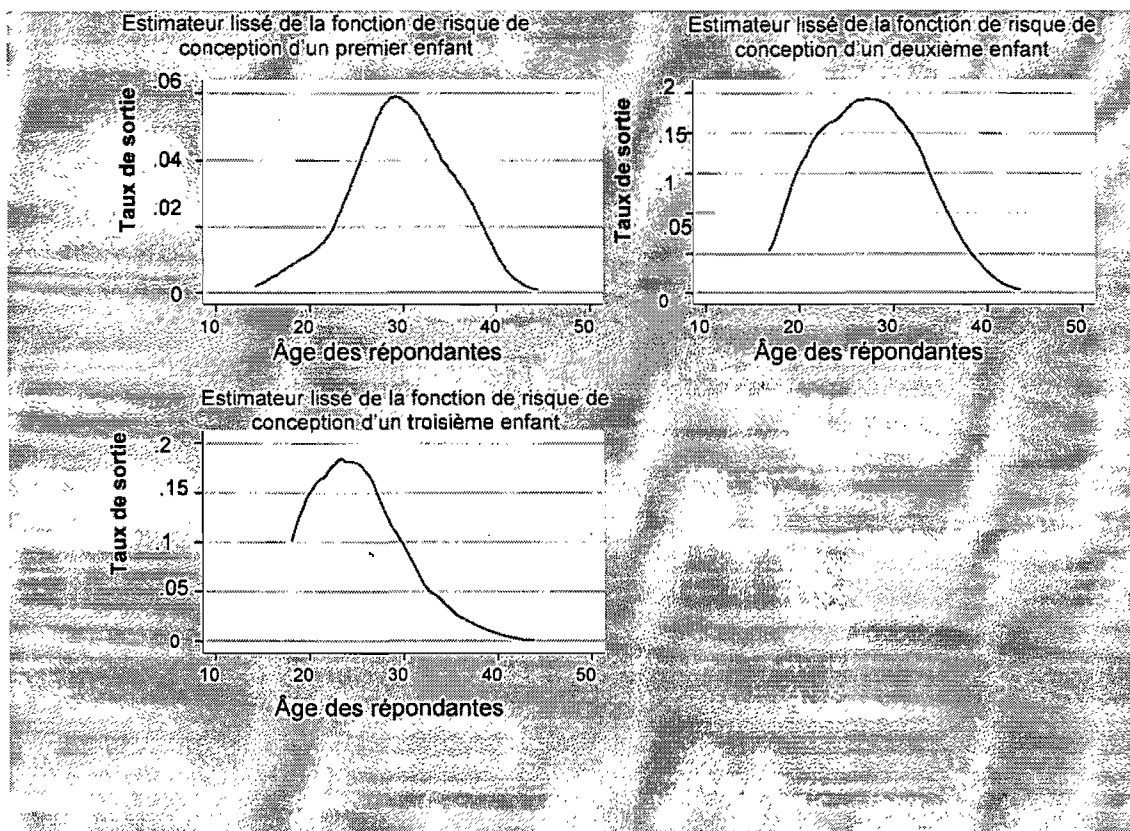
Au regard de ces constats, dans leurs études de l'interaction entre le travail des femmes et le comportement de fécondité, les chercheurs devraient davantage chercher à inclure des aspects fournissant plus d'indications sur les conditions de participation des femmes au marché du travail. Dans le même temps, ils doivent autant que possible tenir compte des nouveaux statuts d'emploi. Au fil du temps, cette problématique devrait faire de plus en plus l'objet d'études diversifiées dans la mesure où les actives occupées ne sont pas homogènes et, en raison du fait que la nécessité d'avoir deux revenus au sein des familles fera que le groupe des inactives soit formé essentiellement des femmes présentant des caractéristiques particulières. Ainsi, en lien avec notre problématique, la question se pose de savoir comment ces différentes formes de participation des femmes au marché du travail se répercutent-elles sur le fait de devenir mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ? Avant de tenter de répondre à cette question, examinons d'abord le rythme d'occurrence des conceptions parmi les femmes de notre échantillon.

### **3.2. Rythme d'occurrence des première, deuxième et troisième conceptions dans la période de 1996 à 2004**

Dans cette partie nous utilisons l'estimateur lissé de la fonction de risque (hazard function) pour décrire le rythme d'occurrence des première, deuxième et troisième conceptions. Le risque est un indicateur de flux et mesure le nombre moyen attendu d'événements (de conceptions) au cours d'une unité de temps (l'année). L'évaluation du risque à chaque instant permet de décrire l'évolution du rythme d'occurrence des conceptions d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant. En effet, les courbes ci-dessous représentent le taux par âge de la conception d'un enfant de rang  $n$ , à condition d'avoir donné naissance à l'enfant de rang  $n-1$  à cet âge là.

Globalement, quel que soit le rang de l'enfant, les probabilités conditionnelles des conceptions augmentent progressivement en fonction de l'âge jusqu'à atteindre un maximum avant d'amorcer une diminution. L'évolution des taux ainsi obtenus est assez classique et reflète bien le profil de fécondité observé actuellement au Canada. Les premières naissances sont moins fréquentes avant 20 ans et sont plus probables à 30 ans. Tandis que la courbe relative aux conceptions d'un deuxième enfant plafonne entre 27 et 29 ans. Celle se rapportant aux conceptions d'un troisième enfant atteint son maximum aux environs de 25 ans. Ces indications mettent en évidence le caractère précoce des calendriers parmi les femmes qui ont donné naissance à plus d'un enfant. Ce qui pourrait signifier que les femmes qui ont eu plus d'un enfant auraient entamé la constitution de leur descendance un peu plus tôt que celles qui prévoient avoir un seul enfant. Par ailleurs, l'allure des courbes après les maximums indique que nous sommes en présence d'une fécondité contrôlée caractérisée par des faibles risques d'occurrence des conceptions après un certain âge correspondant à l'âge auquel la plupart des femmes donnent naissance à l'enfant du rang considéré. On pourrait également penser à l'impact de l'infécondité involontaire aux âges élevés. Par ailleurs, de moins en moins de naissances ont lieu après 40 ans, même pour le troisième enfant.

**Figures 5.** Estimateurs lissés de la fonction de hasard des conceptions des premières, deuxièmes et troisièmes naissances



Compte tenu de ce qui précède et en raison de l'allongement de la durée des études, on pourrait conclure que la constitution de la descendance et l'établissement professionnel stable ont lieu de plus en plus sur une même période, relativement courte. Ainsi, l'accroissement des possibilités d'interférence des deux sphères (familiale et professionnelle) justifierait que l'on accorde un peu plus d'attention à l'analyse de l'impact des modalités de participation des femmes à l'activité sur la fécondité. Cela est autant plus important que, dans le cycle de vie de l'individu, la production matérielle et la reproduction humaine sont deux processus aux cloisons de plus en plus étanches, en raison de la disparition du modèle traditionnel de vie en couple fondé sur la division sexuelle du travail. En effet, le fonctionnement des ménages contemporains exige plus de complémentarité tant du point de vue du revenu familial que du point de vue de la réalisation des tâches domestiques.

### 3.3. Effets des modalités de participation au marché du travail: interprétation de l'analyse multivariée

Les analyses ont été réalisées de façon séparée pour chaque enfant. Ce choix est opportun dans la mesure où les caractéristiques de l'emploi retenues pourraient jouer différemment selon le rang de l'enfant. Pour chaque rang considéré, quatre modèles sont estimés.

Dans chaque tableau de résultats, le modèle 1 estime l'effet brut des deux principales caractéristiques liées à l'emploi et les modèles 2 et 3 examinent leurs effets nets, respectivement entre elles et en présence du statut d'activité du conjoint. Dans ces modèles, les caractéristiques liées à l'emploi sont introduites l'une après l'autre, permettant ainsi de mesurer l'impact de l'une sur l'autre. Enfin, le quatrième modèle a trait à l'examen de l'effet de chacune des différentes modalités de participation au marché du travail en présence des facteurs sociodémographiques. Il s'agit, dans chaque cas, du modèle complet à partir duquel les résultats associés à chacune des caractéristiques individuelles incluses dans l'analyse seront interprétés. Bien entendu, les résultats se rapportant aux modèles intermédiaires (modèles 2 et 3) seront exposés brièvement sans pour autant entrer dans les détails. Les catégories «collège en cours, collège terminé et université terminée» de la variable indépendante *niveau de scolarité atteint* ne vérifient pas l'hypothèse de proportionnalité du modèle de Cox<sup>8</sup>. Les résultats se rapportant à ces catégories sont affichés avec deux coefficients au lieu d'un seul et le test de qui y est rapporté porte sur l'effet conjoint de ces deux coefficients.

Tous les résultats sont présentés sous forme de rapports de risque des régressions de Cox. Le rapport de risque mesure l'influence moyenne d'une caractéristique donnée sur le risque annuel de connaître l'événement étudié. Il s'interprète en fonction de la catégorie de référence à laquelle est attribuée la valeur 1. Dans le cadre de cette analyse sur l'occurrence des conceptions d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant, une catégorie de la variable indépendante dont le rapport de risque associé est plus grand que 1, cela signifie que cette catégorie augmente le risque des conceptions par rapport à la catégorie de référence. À l'inverse, un rapport de risque inférieur à 1 indique que la catégorie réduit ce risque. L'effet des facteurs explicatifs dont la valeur, pour un

---

<sup>8</sup> Voir paragraphe 2.3.



répondant, peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une caractéristique dont la valeur ne changerait pas.

### **3.3.1. Caractéristiques de l'emploi et risques d'occurrence des conceptions d'un premier enfant.**

Cette partie se concentre sur les 930 conceptions d'un premier enfant issues des femmes de notre échantillon qui ont eu lieu sur la période allant de 1996 à 2004. Le tableau 1 ci-dessous présente les rapports de risques du modèle de Cox des conceptions d'un premier enfant. Le modèle 1 examine l'effet brut du «*statut professionnel et régime de travail*» et celui de «*l'affiliation syndicale*». Il apparaît que le statut professionnel et le régime de travail ont un effet brut significatif, indiquant que les premières maternités sont le plus souvent le fait des femmes salariées à temps plein comparativement aux autres groupes de salariées et aux femmes sans activité. À l'exception des travailleuses autonomes chez qui la probabilité conditionnelle d'occurrence des premières conceptions n'est pas statistiquement différente de celle des femmes salariées travaillant à temps plein qui forment le groupe de référence. En ce qui concerne l'affiliation syndicale, les résultats indiquent une relation univariée statistiquement significative, mettant en évidence les faibles risques d'occurrences des premières conceptions parmi les femmes non syndiquées par rapport aux femmes syndiquées.

Les autres résultats du tableau 1 ont trait aux effets nets des modalités de participation au marché du travail (effets nets 2 à 4). À cet effet, la prise en compte du statut syndical dans le modèle 2 ne change pas la direction des effets qui sont associés au statut professionnel et régime du travail, à l'exception des femmes appartenant à la catégorie «*travailleuses une partie de l'année en alternance temps plein et temps partiel*» qui ne se distinguent plus des salariées travaillant à temps plein. De même, au modèle 3 avec l'introduction du statut d'activité du conjoint, la différence entre les femmes salariées à temps plein et les salariées travaillant à temps partiel disparaît. En revanche, l'affiliation syndicale et le statut d'activité du conjoint indiquent un fort impact (modèles 3) sur les probabilités conditionnelles des conceptions d'un premier enfant.

Après la présentation des résultats issus des modèles intermédiaires (modèles 2 et 3), les interprétations et commentaires ci-dessous font références aux résultats du modèle 4.

Ce modèle évalue l'effet des caractéristiques de l'emploi en présence des caractéristiques sociodémographiques.

Par rapport au statut professionnel et régime de travail, on voit que deux modalités de ce facteur (les femmes salariées toute l'année en alternance temps plein et temps partiel; les femmes qui n'ont pas travaillé l'année de référence)» sont fortement significatives dans les quatre régressions effectuées et vont dans le même sens, c'est-à-dire que les chances des conceptions d'un premier enfant sont moindres pour ces groupes de femmes comparativement aux femmes salariées travaillant à temps plein. En effet, à un âge donné, les femmes qui n'ont pas encore eu un premier enfant et qui travaillent toute l'année en alternant temps plein et temps partiel ont 31 % moins de chance de devenir enceinte que les salariées à temps plein, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Cet écart se creuse davantage pour les femmes qui n'ont pas exercé une quelconque activité l'année de référence, soit 81 %.

Ces résultats semblent indiquer que, même chez les femmes, la précarité économique est un facteur nettement discriminant en matière de procréation. On pense que l'emploi alternant temps plein et temps partiel ne présente pas les garanties nécessaires pouvant susciter chez les femmes l'arrêt de l'activité pour cause de maternité. Ce type de participation au marché du travail est loin d'être rassurant tant du point de vue de la stabilité du revenu que de celui de la sécurité d'emploi. En revanche, les répondantes qui n'ont pas travaillé l'année de référence seraient en majorité des femmes au chômage à la recherche d'un emploi. En effet, nous pensions que les femmes au chômage ou sans emploi l'année de référence devaient utiliser les périodes de l'inactivité pour entamer la constitution de leur descendance mais ce n'est pas le cas. Ce résultat a déjà été trouvé dans le contexte français par Meron et Widmer (2002). Ce qui implique que, la naissance du premier enfant, dans la période contemporaine étudiée, est fortement liée à la situation économique, en termes de stabilité dans l'emploi et peut-être aussi en termes de revenu. Notre interprétation est appuyée par le rôle fortement significatif joué par le statut d'activité du conjoint. À partir des résultats du modèle 4, l'effet de ce facteur indique une diminution des chances d'occurrence des premières conceptions parmi les femmes dont les conjoints sont sans emploi et chez celles qui n'ont pas de conjoint. Mais pour cette dernière catégorie la différence n'est pas statistiquement significative.

Par rapport à l'affiliation syndicale, il apparaît que pour une femme le fait d'occuper un emploi syndiqué a un fort impact sur les probabilités conditionnelles des conceptions d'un premier enfant. Cette relation indique que les maternités sont plus fréquentes parmi les femmes syndiquées comparativement à celles qui ne le sont pas. Ce résultat semble confirmer notre hypothèse relative à la protection dont bénéficieraient les femmes syndiquées quand vient le moment d'interrompre l'activité pour cause de maternité. Ce qui est d'autant plus vrai que les interruptions d'activités ou la réduction du temps de travail pour des raisons familiales présente encore pour beaucoup de travailleurs des inconvénients notables en matière de qualification, de sécurité d'emploi, d'évolution de la carrière professionnelle et des revenus, particulièrement pour les travailleurs non syndiqués. Ce qui corrobore notre commentaire ci-dessus sur l'effet lié au statut dans l'activité et régime de travail. En effet, la plupart des emplois syndiqués sont relativement stables et moins précaires.

Les caractéristiques sociodémographiques qui ont un impact significatif sur le rythme d'occurrence des conceptions d'un premier enfant sont : le statut matrimonial et le fait d'avoir achevé ses études au niveau collégial. Concernant le statut matrimonial, les résultats montrent que les premières maternités sont le plus souvent le fait des femmes mariées. Mais, statistiquement parlant, la différence entre les femmes en union libre et les mariées n'est pas significative. Ce résultat semble souligner l'importance de la fréquence des premières naissances parmi les couples en union libre. En revanche, comme il fallait s'y attendre, les femmes en rupture d'union et celles qui ne se sont jamais mises en couple présentent de moindre risque d'avoir un premier enfant.

Concernant le niveau d'instruction, il a peu d'effet si ce n'est un signalement de la tendance élevée des risques de conceptions associés aux femmes ayant terminé les études au niveau collégial. Rappelons que pour cette catégorie, l'hypothèse de proportionnalité du modèle de Cox a été violée. Pour en tenir compte, nous avons estimé les régressions avec l'option appropriée, faisant que nous avons deux estimés pour cette catégorie, comme cela figure dans le modèle 4 du tableau 1. Le test statistique effectué est non significatif. D'ailleurs, pour les conceptions d'un premier enfant, toutes les modalités des facteurs pour lesquels il y a eu violation de l'hypothèse de proportionnalité, tous les tests statistiques sont non significatifs.

**Tableau 1.** Rapports de risques des conceptions d'un premier enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=8177)

Variables indépendantes	Modèle1 effets bruts	Modèle2 effets nets	Modèle3 effets nets	Modèle4 effets nets
<b>Statut professionnel et régime de travail</b>				
<i>(Salariables à temps plein)</i>	1,00	1,00	1,00	1,00
Salariables à temps partiel	0,49**	0,68**	0,71ns	0,77ns
Salariables toute l'année alternance temps plein/partiel	0,41***	0,60***	0,65**	0,68**
Salariables une partie de l'année temps plein/partiel	0,57**	0,81ns	0,84ns	0,84ns
N'a pas travaillé au cours de l'année	0,53***	0,11***	0,21***	0,19***
Travailleuses autonomes	1,35ns	2,04ns	2,80ns	1,66ns
<b>Affiliation syndicale</b>				
<i>(Femmes syndiquées)</i>	1,00	1,00	1,00	1,00
Femmes non syndiquées	0,67***	0,68***	0,74**	0,74**
Non applicable	na	na	na	na
<b>Statut d'activité du conjoint</b>				
<i>(Femmes avec conjoint en emploi)</i>	.....	.....	1,00	1,00
Femmes avec conjoint sans emploi	.....	.....	0,36***	0,66**
Femmes sans conjoints	.....	.....	0,21***	0,73ns
<b>Niveau de scolarité atteint</b>				
<i>(Secondaire et moins terminé)</i>	.....	.....	.....	1,00
Secondaire et moins en cours	.....	.....	.....	1,05ns
Collège en cours { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	1,68ns
Collège terminé { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	0,97ns
Université en cours	.....	.....	.....	6,61*
Université terminée { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	0,88*
Université terminée { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	0,98ns
Université terminée { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	2,01ns
Université terminée { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	0,97ns
<b>Province de résidence</b>				
<i>(Reste du Canada)</i>	.....	.....	.....	1,00
Québec	.....	.....	.....	0,84ns
Ontario	.....	.....	.....	0,94ns
<b>Statut matrimonial</b>				
<i>(Femmes mariées)</i>	.....	.....	.....	1,00
Femmes en unions libres	.....	.....	.....	0,79ns
Femmes en rupture d'union	.....	.....	.....	0,41***
Femmes jamais en couple	.....	.....	.....	0,23***
1,00= modalité de référence; ns= non significatif; na= non applicable				
		Modèle	Modèle	Modèle
		χ <sup>2</sup> =333,82	χ <sup>2</sup> =658,28	χ <sup>2</sup> =750,25
		P>=χ <sup>2</sup> =0,0000	P>=χ <sup>2</sup> =0,0000	P>=χ <sup>2</sup> =0,0000
***p?0,01	**p?0,05	*p?0,10		

α et β sont des coefficients estimés pour tenir compte de l'effet non proportionnel de ces catégories

Source : EDTR, panels 2 et 3

Par ailleurs, il n'y a pas de différence en ce qui concerne les premières conceptions selon le lieu de résidence. Il semble qu'avoir au moins un enfant demeure encore un événement que la plupart des femmes souhaite vivre, quel que soit le lieu de résidence.

### **3.3.2. Modalités de participation au marché du travail et occurrence des conceptions d'un deuxième et d'un troisième enfants**

Les résultats concernant l'impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur l'occurrence des conceptions d'un deuxième et d'un troisième enfant sont consignés dans les tableaux 2 et 3.

Concernant le deuxième enfant, on voit que par rapport au statut professionnel et régime de travail, seules les femmes salariées travaillant à temps partiel se distinguent nettement des salariées à temps plein qui forment le groupe de référence. Ces femmes sont plus susceptibles d'avoir un deuxième enfant que les secondes. Cet impact demeure fortement significatif dans les trois autres régressions après neutralisation de l'effet des autres caractéristiques incluses dans le modèle. Ce résultat est contraire à celui observé pour les premières naissances où il n'y a pas de différence significative entre les salariées à temps plein et les femmes salariées travaillant à temps partiel. Toutefois, on pense qu'après la naissance du premier enfant, les femmes qui font le choix d'avoir un deuxième enfant retournent sur le marché de l'emploi en travaillant à temps partiel. Ainsi, à un âge donné, les femmes qui n'ont pas encore eu un deuxième enfant et qui travaillent à temps partiel ont 44 % plus de chance de devenir enceinte que les femmes salariées travaillant à temps plein (modèle 4). L'option du travail à temps partiel serait semble-t-il bénéfique à l'arrivée du deuxième enfant dans le contexte de l'aisance financière de la famille biparentale, comme cela transparait à travers l'effet du statut économique du conjoint. On pense que le travail à temps partiel serait perçu comme offrant une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Par ailleurs, signalons la tendance plus élevée des risques d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant parmi les femmes qui n'ont pas travaillé au cours de l'année de référence. Dans ce cas, on pense que les femmes qui étaient déjà sorties du marché du travail lors de la naissance du premier enfant auraient décidé d'avoir le deuxième enfant avant le retour sur le marché du travail. En revanche, quel que soit le modèle considéré, les travailleuses autonomes ne se distinguent pas des femmes salariées travaillant à temps plein; ces deux groupes de femmes auraient un comportement relativement similaire.

**Tableau 2.** Rapports de risques des conceptions d'un deuxième enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=3457)

Variables indépendantes	Modèle1 effets	Modèle2 effets nets	Modèle3 effets nets	Modèle4 effets nets
<b>Statut professionnel et régime de travail</b>				
(Salaariées à temps plein)	1,00	1,00	1,00	1,00
Salaariées à temps partiel	1,58***	1,50***	1,46***	1,47***
Salaariées toute l'année alternance temps plein/partiel	0,78ns	0,79ns	0,86ns	0,93ns
Salaariées une partie de l'année temps plein/partiel	0,98ns	1,01ns	1,02ns	1,12ns
N'a pas travaillé au cours de l'année	0,93ns	2,50ns	3,31*	3,60*
Travailleuses autonomes	0,98ns	1,43ns	1,04ns	1,07ns
<b>Affiliation syndicale</b>				
(Femmes syndiquées)	1,00	1,00	1,00	1,00
Femmes non syndiquées	0,61***	0,64***	0,70***	0,72***
Non applicable	na	na	na	na
<b>Statut d'activité du conjoint</b>				
(Femmes avec conjoint en emploi)	.....	.....	1,00	1,00
Femmes avec conjoint sans emploi	.....	.....	0,62***	0,70**
Femmes sans conjoints	.....	.....	0,34***	0,57**
<b>Niveau de scolarité atteint</b>				
(Secondaire et moins terminé)	.....	.....	.....	1,00
Secondaire et moins en cours	.....	.....	.....	1,05ns
Collège en cours { $\alpha$ $\beta$	.....	.....	.....	0,36*
	.....	.....	.....	1,09**
Collège terminé { $\alpha$ $\beta$	.....	.....	.....	0,91ns
	.....	.....	.....	1,02ns
Université en cours	.....	.....	.....	1,34ns
Université terminée { $\alpha$ $\beta$	.....	.....	.....	0,15***
	.....	.....	.....	1,16***
<b>Province de résidence</b>				
(Reste du Canada)	.....	.....	.....	1,00
Québec	.....	.....	.....	0,88ns
Ontario	.....	.....	.....	0,95ns
<b>Statut matrimonial</b>				
(Femmes mariées)	.....	.....	.....	1,00
Femmes en unions libres	.....	.....	.....	0,68***
Femmes en rupture d'union	.....	.....	.....	0,43***
Femmes jamais en couple	.....	.....	.....	0,53***
<b>1,00= modalité de référence; ns= non significatif; na= non applicable</b>				
		Modèle	Modèle	Modèle
		$\chi^2=49,18$	$\chi^2=168,07$	$\chi^2=252,70$
		$P>=\chi^2=0,0000$	$P>=\chi^2=0,0000$	$P>=\chi^2=0,0000$

$\alpha$  et  $\beta$  sont des coefficients estimés pour tenir compte de l'effet non proportionnel de ces catégories

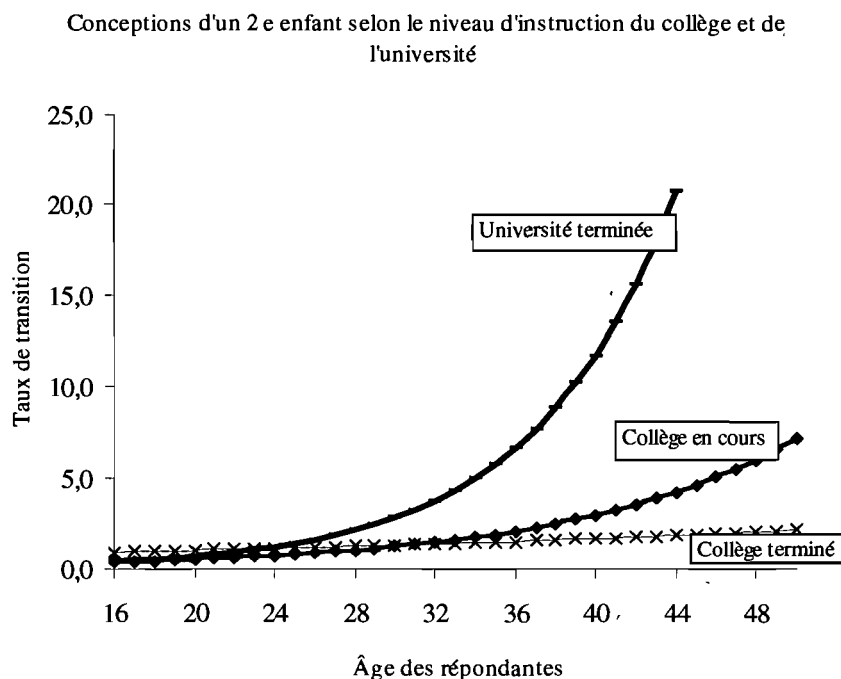
Source, EDTR, panels 2 et 3

Pour une femme le fait d'occuper un emploi syndiqué augmente les chances de conception d'un deuxième enfant comparativement aux femmes non syndiquées. Cet effet reste fortement significatif, même en présence des caractéristiques sociodémographiques. De même, le fait que le conjoint travaille augmente les chances

d'avoir un deuxième enfant, alors que les femmes sans conjoint et celles dont les conjoints ne travaillent pas voient les leurs diminuer. Ces résultats pourraient signifier que l'existence des possibilités de travailler à temps partiel (non subi), la perception que l'on a vis-à-vis de la stabilité de l'emploi en lien avec l'affiliation syndicale et le fait de pouvoir compter sur le revenu du conjoint sont des facteurs susceptibles d'inciter les femmes à avoir un deuxième enfant, surtout lorsqu'il fait partie du projet du couple.

Parmi les autres caractéristiques incluses dans l'analyse, les résultats du tableau 2 indiquent une différence significative sur le rythme d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial. Par rapport au niveau de scolarité atteint, les taux d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant sont affichés sur la figure 6. Sur ce graphique ne sont représentées que les catégories (de la variable niveau de scolarité atteint) pour lesquelles l'effet observé est significatif. On peut voir que l'intensité d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant augmente plus rapidement en fonction de l'âge parmi les femmes ayant terminé les études universitaires comparativement aux femmes qui ont arrêté leur scolarité au secondaire et moins. C'est aussi le cas pour les femmes qui poursuivent les études collégiales mais pour ces dernières le rythme d'occurrence des conceptions est relativement lent. Ce dernier résultat paraît surprenant et il est difficile à interpréter. Cependant, nous pensons qu'il s'agit en majorité des femmes qui sont retournées aux études et qui auraient anticipé les conceptions d'un deuxième enfant avant de terminer leur formation. Tandis que pour les femmes très instruites, c'est-à-dire celles ayant terminé les études universitaires, leur comportement serait lié à leur statut plus confortable sur le marché du travail, en raison de leur haute qualification permettant d'accéder aux meilleurs emplois avec des revenus acceptables (Köppen, 2006). Ainsi, les femmes avec un niveau d'études universitaires seraient dans des emplois syndiqués offrant plus d'avantages sociaux dont les congés de maternité assortis d'une garantie de reprise de l'activité, tout en conservant les privilèges liés aux avancements. En outre, il y a aussi plus de chance que ces femmes soient en couple avec des partenaires dont le statut d'activité est stable. Comme nous l'avons vu plus haut, ces paramètres jouent un rôle fortement positif sur l'occurrence des conceptions.

**Figures 6.** Risque d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant selon le niveau de scolarité atteint (collège en cours, collège terminé et université terminée) en fonction de l'âge (contrôlé par les autres variables indépendantes incluses dans le modèle)



En ce qui concerne le statut matrimonial, il a un fort impact sur les probabilités conditionnelles d'occurrence des conceptions d'un deuxième enfant. Il indique une diminution des chances d'avoir un deuxième enfant parmi les femmes qui ne sont pas mariées. Les naissances de rang 2 sont le plus souvent le fait des femmes mariées.

Contrairement, à l'occurrence des premières conceptions, les mariées se distinguent nettement des femmes en union libre, au regard des conceptions d'un deuxième enfant. De ce fait, les femmes en union libre sont de loin moins susceptibles d'avoir un deuxième enfant, soit un écart de 31 %. Cet écart s'accroît lorsque l'on considère les femmes hors d'union (femmes en rupture d'union et celles qui n'ont jamais été en couple). Ce résultat était attendu et pourrait signifier que le mariage demeure le cadre par excellence pour agrandir la taille de la famille, en raison peut-être d'une perception positive qu'ont les personnes mariées de la stabilité de leur union.



En ce qui concerne la naissance d'un troisième enfant (tableau 3), les caractéristiques de l'emploi ne jouent pratiquement aucun rôle sur les probabilités conditionnelles des conceptions afférentes. Ce constat est valable pour toutes les régressions estimées à sujet, même l'effet brut n'est pas significatif. Cependant, l'ampleur des rapports de risque associés aux caractéristiques liées à l'emploi estimés au modèle 4 semble indiquer les faibles occurrences des conceptions d'un troisième enfant selon le statut professionnel et le régime de travail. Le fait qu'il n'y ait pas d'effets statistiquement significatifs sur l'occurrence des conceptions d'un troisième enfant selon les modalités de participation au marché du travail s'expliquerait en partie par le faible nombre de conceptions. En effet, les femmes qui ont eu un troisième enfant sont moins nombreuses et seraient distribuées à l'intérieur de toutes les catégories, masquant ainsi les différences.

Le fait d'avoir terminé les études collégiales ou d'avoir atteint le niveau universitaire est associé de manière positive au risque de conception d'un troisième enfant. À un âge donné, les femmes qui n'ont pas terminé leurs études universitaires et qui n'ont pas encore eu un troisième enfant ont environ 3 fois plus de chance que celles qui ont arrêté les études au secondaire ou moins. Ce résultat n'était pas attendu mais il serait attribuable aux femmes qui retournent aux études après avoir élevé deux enfants. De même, le rythme des conceptions d'un troisième enfant parmi les femmes ayant terminé les études collégiales ou universitaires indique une augmentation des chances de devenir enceinte en fonction de l'âge (figure 7). Plus on avance en âge, plus l'intensité d'occurrence des conceptions d'un troisième enfant parmi les femmes ayant terminé les études universitaires augmente rapidement. On observe la même tendance chez les femmes ayant achevé des études collégiales mais relativement modérée.

**Tableau 3.** Rapports de risques des conceptions d'un troisième enfant selon les modalités de participation des femmes au marché du travail, compte tenu de certaines caractéristiques sociodémographiques (estimation d'un modèle de Cox ; n=4956)

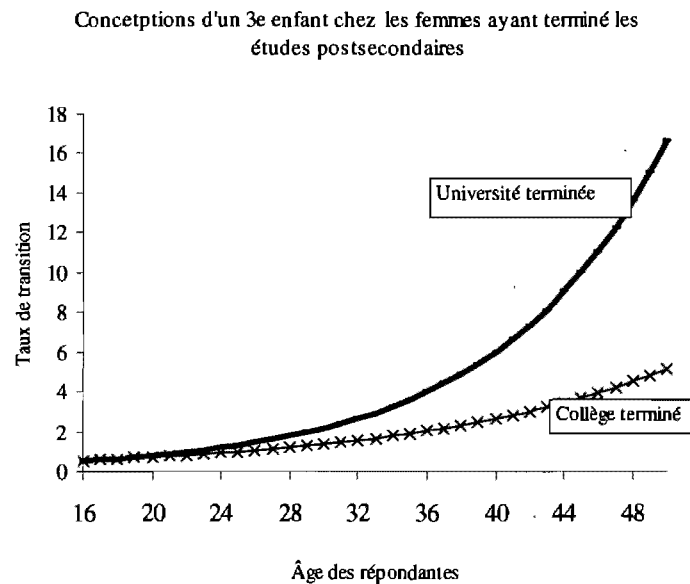
<b>Variabiles indépendantes</b>	<b>Modèle1 effets</b>	<b>Modèle2 effets nets</b>	<b>Modèle3 effets nets</b>	<b>Modèle4 effets nets</b>
<b>Statut professionnel et régime de travail</b>				
<i>(Salarisées à temps plein)</i>	1,00	1,00	1,00	1,00
Salarisées à temps partiel	1,19ns	1,21ns	1,18ns	1,02ns
Salarisées toute l'année alternance temps plein/partiel	0,79ns	0,82ns	0,86ns	0,82ns
Salarisées une partie de l'année temps plein/partiel	0,96ns	0,99ns	1,00ns	1,03ns
N'a pas travaillé au cours de l'année	0,80ns	0,65ns	0,69ns	0,61ns
Travailleuses autonomes	1,93ns	0,24ns	0,21ns	0,20ns
<b>Affiliation syndicale</b>				
<i>(Femmes syndiquées)</i>	1,00	1,00	1,00	1,00
Femmes non syndiquées	0,94ns	0,97ns	0,96ns	1,01ns
Non applicable	na	na	na	na
<b>Statut d'activité du conjoint</b>				
<i>(Femmes avec conjoint en emploi)</i>	.....	.....	1,00	1,00
Femmes avec conjoint sans emploi	.....	.....	0,95ns	1,05ns
Femmes sans conjoints	.....	.....	0,57***	0,85ns
<b>Niveau de scolarité atteint</b>				
<i>(Secondaire et moins terminé)</i>	.....	.....	.....	1,00
Secondaire et moins en cours	.....	.....	.....	1,16ns
Collège en cours	.....	.....	.....	1,75ns
Collège terminé { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	0,53ns
Université en cours	.....	.....	.....	1,07*
Université terminée { <sup>α</sup> <sub>β</sub>	.....	.....	.....	2,76**
.....	.....	.....	.....	0,53ns
.....	.....	.....	.....	1,11**
<b>Province de résidence</b>				
<i>(Reste du Canada)</i>	.....	.....	.....	1,00
Québec	.....	.....	.....	0,55***
Ontario	.....	.....	.....	0,92ns
<b>Statut matrimonial</b>				
<i>(Femmes mariées)</i>	.....	.....	.....	1,00
Femmes en unions libres	.....	.....	.....	0,96ns
Femmes en rupture d'union	.....	.....	.....	0,82ns
Femmes jamais en couple	.....	.....	.....	0,68ns
<b>1,00= modalité de référence; ns= non significatif; na= non applicable</b>		Modèle χ <sup>2</sup> =16,09	Modèle χ <sup>2</sup> =24,91	Modèle χ <sup>2</sup> =94,13
***p?0,01	**p?0,05	*p?0,10	P>=χ <sup>2</sup> =0,0654 P>=χ <sup>2</sup> =0,0094 P>=χ <sup>2</sup> =0,0000	

α et β sont des coefficients estimés pour tenir compte de l'effet non proportionnel de ces catégories

Source, EDTR, panels 2 et 3

Ces résultats semblent contredire certaines études qui postulent un effet négatif de l'éducation. Mais le fait que l'intensité d'occurrence des conceptions d'un troisième enfant augmente avec l'âge rejoint plus ou moins les résultats d'une étude réalisée par Buber (2001). Cette chercheuse conclut que l'effet du niveau de scolarité atteint sur le comportement de fécondité varie en fonction de la durée écoulée depuis la fin des études. Pour elle, le report de la première maternité parmi les femmes plus instruites est attribuable au temps nécessaire pour l'établissement professionnel stable et pour la rentabilisation de l'investissement consenti dans l'éducation. Autrement dit, les femmes qui font de longues études tentent d'abord de se positionner confortablement dans l'emploi avant d'entamer la formation de la famille.

**Figures 7.** Risque d'occurrence des conceptions d'un troisième enfant chez les femmes ayant terminé les études postsecondaires (collège et université) en fonction de l'âge (contrôlé par les autres variables indépendantes incluses dans le modèle)



Cette période où le projet familial est en état de latence permet à ces femmes de jouir des fruits de nombreuses années passées aux études. Signalons au passage que le résultat sur la forte intensité d'occurrence des naissances de rang 2 et 3 parmi les femmes très instruites a été également trouvé par Hoem et Hoem (1989). Il pourrait être interprété comme une des conséquences positives de la stabilité professionnelle parmi les femmes très instruites. Une autre explication est que le comportement de ces femmes très instruites serait à relier à toute une série d'ajustements induits par les changements

sociaux caractérisés par l'évolution des opinions et normes communes, particulièrement en matière des rapports de genre au sein du couple. Bien que nous ne disposions pas des données pour appuyer notre propos, on pense que les femmes très instruites bénéficieraient également d'une forte implication de leurs conjoints (qui seraient également très instruits) quant à la participation aux travaux domestiques et à l'éducation des enfants. Ainsi, les deux situations combinées à savoir la stabilité professionnelle et l'implication effective des conjoints dans des tâches domestiques contribueraient à l'explication de la fréquence élevée des conceptions d'un troisième enfant parmi les femmes ayant atteint le niveau d'études universitaires. L'idée étant que la conception des rapports de sexes égalitaires serait un peu plus acceptée parmi les couples où les deux partenaires sont très instruits.

Enfin, la probabilité conditionnelle des conceptions d'un troisième enfant à un âge donné est nettement moins élevée chez les femmes résidentes au Québec que chez celles qui habitaient dans le reste du Canada. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les Ontariennes et les femmes du reste du Canada. L'effet du lieu de résidence mis en évidence ici, montre clairement que si la troisième naissance est de plus en plus un événement rare, il l'est encore plus dans la province de Québec qu'ailleurs au Canada.

De façon générale, on conclura cette partie avec les constats suivants : premièrement les femmes salariées travaillant à temps partiel apparaissent comme celles qui sont plus susceptibles d'avoir un deuxième enfant en comparaison à celles qui travaillent comme salariées à temps plein. Deuxièmement, le fait pour une femme d'occuper un emploi syndiqué ou d'être en union avec homme qui travaille augmente les risques annuels d'occurrences des conceptions d'un deuxième enfant. Troisièmement, les modalités de participation des femmes au marché du travail (statut professionnel et régime de travail et l'affiliation syndicale) semblent ne pas avoir une influence significative sur l'occurrence des conceptions d'un troisième enfant. Ce résultat pourrait signifier qu'au Canada, les décisions liées à la naissance d'un troisième enfant sont beaucoup moins influencées par les caractéristiques de l'emploi prises en compte dans cette étude. Mais d'autres aspects du marché du travail pourraient avoir un impact significatif sur l'arrivée d'un troisième enfant. Retenons quand même que nos résultats vont dans le sens de ce qui était attendu,

en raison du fait que le troisième enfant est devenu un événement de plus en plus associé aux individus ayant des caractéristiques particulières. Ces caractéristiques se rapporteraient généralement aux valeurs et attitudes.

### **Conclusion et discussion**

La présente étude visait à clarifier, à partir des données contemporaines de l'EDTR, les tendances récentes concernant la variation des comportements reproductifs dues aux modalités de participation des femmes au marché du travail. Deux principales interrogations ont guidé cette recherche : 1) *Comment le statut professionnel et le régime de travail influencent-ils le processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ?* 2) *Dans quelle mesure, l'affiliation syndicale permet-elle de mieux comprendre les différences de comportements reproductifs entre les femmes actives occupées ?* Sous entendu que le comportement de procréation des femmes actives est de plus en plus déterminé par les conditions de travail et non par le simple fait d'être en emploi rémunéré.

En lien avec la première question, nos résultats ont révélé que, dans la période contemporaine étudiée, la naissance d'un enfant est fortement liée aux conditions d'emploi des femmes. En ce qui concerne le premier enfant, c'est moins la disponibilité en temps (en termes de différence entre le temps plein et le temps partiel) qui détermine la décision d'avoir un premier enfant mais beaucoup plus la stabilité de l'emploi et le fait d'avoir l'assurance que le retrait du marché du travail n'aura pas un coût financier pouvant affecter le niveau de vie de la famille; ce qui fait intervenir le statut économique du conjoint. Concernant le deuxième enfant, il est le plus souvent le fait des femmes travaillant à temps partiel. Nous pensons que les femmes bénéficiant de la stabilité des emplois et des revenus à la naissance du premier enfant et qui ont choisi d'avoir un deuxième sont retournées en activité en optant pour l'emploi à temps partiel.

Par rapport à la deuxième question, il ressort que les femmes qui occupent des emplois syndiqués sont plus susceptibles d'avoir les enfants de rang 1 et 2. Ce résultat semble révéler que l'affiliation syndicale agirait par le biais des conventions collectives intégrant de plus en plus la dimension familiale dans les législations de travail en vue de protéger les employés. Une autre explication est que, les emplois syndiqués sont le plus

souvent moins précaires. De ce fait, les femmes occupant ce genre d'emplois sont hautement qualifiées et sont susceptibles de se réinsérer sur le marché du travail une fois la décision prise. Cette dernière explication est appuyée par le fait que, le deuxième enfant est aussi le plus souvent le fait des femmes très instruites.

En revanche, les modalités de participation des femmes au marché du travail prises en compte dans cette étude n'apparaissent pas jouer un rôle sur la naissance d'un troisième enfant, alors que le fait de résider au Québec apparaît jouer un rôle en réduisant les chances d'agrandir la taille de la famille à trois enfants. En retour, les femmes ayant fait des études universitaires auraient le plus souvent tendance à s'engager à avoir un troisième enfant. Dans l'ensemble, nos résultats en lien avec le troisième enfant appuient l'idée d'un rôle plus central que joueraient les attitudes et valeurs, principalement les dimensions impliquant moins les aspects purement économiques. Toutefois, d'autres aspects du marché du travail non pris en compte dans cette étude pourront avoir un impact significatif sur l'arrivée d'un troisième enfant.

Ces résultats apportent un éclairage important à la fois en termes de variation de l'effet du statut professionnel et régime de travail selon le rang de l'enfant et en termes d'interprétation de la relation entre le travail et la fécondité. Ainsi, contrairement à l'effet négatif du travail des femmes sur la fécondité observé dans de nombreuses études, en comparant la fécondité des actives à celle des inactives, nous faisons ici la preuve que cette relation devrait être analysée plus finement en tenant compte des paramètres décrivant mieux les conditions de participation au marché du travail. De ce fait, nous venons de voir que la précarité dans l'emploi renforcée par l'absence d'un second revenu pouvant résulter du travail du conjoint réduit chez les femmes canadiennes les chances d'avoir un premier enfant. Tandis que le deuxième enfant exige davantage la disponibilité en temps, particulièrement les possibilités de travail à temps partiel. Deux principaux enseignements se dégagent de ces résultats : premièrement, au plan méthodologique, ils justifient l'approche qui a consisté à analyser séparément l'effet des différentes modalités de participation au marché du travail selon le rang de l'enfant, étant donné que celles-ci n'influencent pas de la même façon l'occurrence des conceptions selon la naissance considérée. Deuxièmement, ils montrent que dans cette période contemporaine, même chez les femmes, la première naissance s'inscrit de plus

en plus dans la perspective de l'émancipation individuelle dont l'un des paramètres déterminant est l'établissement professionnel stable.

Nous pouvons donc dire que la constitution de la descendance, notamment la fécondité de rang 1 et 2 s'inscrit désormais dans la perspective des rapports que les femmes entretiennent avec le marché du travail. Autant il n'y a pas de différences entre les femmes salariées travaillant à temps plein et celles travaillant à temps partiel au regard des chances d'avoir un premier enfant, autant le travail à temps partiel favorise nettement l'arrivée d'un deuxième enfant. Dans l'ensemble, on ne saurait donc imputer automatiquement à la participation accrue des femmes au marché du travail (en termes d'investissement dans la carrière professionnelle) la faible fécondité. En réalité, c'est beaucoup plus l'incertitude, la précarité en emploi et l'incompatibilité des horaires de travail qu'il faudrait davantage questionner. Si l'objectif recherché est celui de susciter les naissances de rang 2 chez un plus grand nombre de couples, particulièrement parmi les familles qui entretiennent déjà ce désir, il faudrait accroître la compatibilité entre charge de famille et activité simultanée des deux parents. Dès lors, le travail à temps partiel (non subi) et l'adoption des mesures accroissant la sécurité de l'emploi (comme l'affiliation syndicale) seraient perçus plus favorablement quant à l'objectif de réalisation du projet d'enfants.

En ce qui concerne le troisième enfant, le fait que la province de résidence soit significativement corrélée aux conceptions y relatives traduirait sans doute l'effet d'autres facteurs contextuels non pris en compte dans notre modèle tels que l'histoire et la tradition de chaque province (langue, structures confessionnelles et leur influence sur le comportement de procréation), le degré de diffusion des nouveaux comportements familiaux associés à la deuxième transition démographique. Ce commentaire tire sa pertinence, d'une part, de la théorie de la deuxième transition démographique qui s'appuie, entre autres, sur les changements intervenus dans les attitudes et valeurs pour expliquer les comportements familiaux et reproductifs. D'autre part, sur les études empiriques qui ont mis en évidence, tant au Canada que dans d'autres pays, une corrélation positive entre les comportements familiaux et les attitudes plus conservatrices ((Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo, 2003 ; Erfani et Beaujot, 2005 ; Moors, 1996).

## **Conclusion générale**



L'objectif de cette thèse était de contribuer à l'approfondissement des connaissances sur l'évolution des comportements reproductifs des hommes et des femmes au Canada. À l'aide des techniques d'analyse biographique appliquées aux données de l'Enquête Sociale Générale sur la famille (ESG 2001) et de l'Enquête sur la Dynamique du Travail et du Revenu (EDTR), réalisées par Statistique Canada, nous avons tenté d'apporter des réponses aux trois principales questions qui ont guidé cette recherche à savoir:

1) qu'advient-il du passage au statut de parent après la première sortie du système éducatif ? 2) dans quelle mesure les caractéristiques associées à l'emploi occupé par les hommes dans le premier épisode d'activité permettent-elles de mieux cerner les différences en termes de passage au statut de parent pour la première fois ? 3) comment les modalités de participation au marché du travail influencent-elles le processus par lequel la femme devient successivement mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant ?

Pour répondre à ces questions, nous avons analysé la constitution de la descendance suivant deux perspectives : 1) la perspective de passage au statut de parent pour la première fois et 2) la perspective de la réalisation du projet d'enfants, tenant compte que cela peut se produire plus d'une fois. Par rapport à la première perspective, la constitution de la descendance est étudiée à partir de deux articles. Ceux-ci examinent l'entrée en parentalité en prenant comme points de départ deux moments importants du déroulement du cycle de vie : la fin de la formation initiale et l'accès à l'emploi d'au moins six mois. Dans le premier article nous avons analysé l'influence de l'allongement de la durée de la formation initiale sur l'arrivée du premier enfant chez les hommes et les femmes. Tandis que, le deuxième article s'est penché sur l'analyse de l'impact des caractéristiques liées l'emploi des hommes sur l'arrivée du premier enfant. Pour ce faire, nous avons analysé l'évolution du calendrier et de l'intensité de la première naissance, ainsi que de la distance temporelle séparant respectivement la fin des études et le début de l'emploi de la première naissance. Cette analyse descriptive est appuyée par celle des facteurs d'influence. En ce qui concerne la deuxième perspective, elle fait l'objet de notre troisième article. Dans ce dernier article, nous avons analysé l'impact des modalités de participation des femmes au marché du travail sur le fait de devenir mère d'un premier, d'un deuxième et d'un troisième enfant. Sous l'hypothèse que les choix et

comportements reproductifs des femmes actives sont de plus en plus déterminés par les conditions d'emploi et non par le simple fait d'être sur le marché du travail.

Nous présentons dans les paragraphes qui suivent la synthèse de nos principaux résultats, tout en soulignant leur apport à la connaissance scientifique, suivies de quelques suggestions relatives aux pistes de recherche.

### **1. Synthèse des principaux résultats**

Cette thèse a permis de dégager plusieurs résultats originaux ou moins bien documentés dans le contexte canadien. Ces résultats ont permis de faire la mise à jour des connaissances sur les comportements reproductifs des hommes et des femmes. Les résultats concernant les facteurs d'influence, ont permis de dépasser ce que nous considérons aujourd'hui comme des évidences (par exemple, le fait d'annoncer une corrélation positive entre l'allongement de la durée des études et le report des événements familiaux), en apportant certaines nuances concernant les effets des principaux facteurs explicatifs retenus dans le cadre de cette recherche.

Dans le premier article nous avons, à partir des analyses descriptives (Courbe de Kaplan Meier), mis en évidence l'effet différentiel selon le sexe de l'allongement de la durée de la formation initiale sur le temps mis entre la fin des études et la naissance du premier enfant. Chez les hommes, ce délai est d'autant plus court que l'âge au premier arrêt des études est élevé. Tandis que, chez les femmes, indépendamment de la génération, on observe une tendance à la convergence entre groupes d'âge à la fin de la formation initiale, en termes de délai séparant l'arrivée du premier enfant et la fin des études. Nos résultats illustrent également une augmentation avec l'âge à la fin des études de la proportion des femmes qui n'auront pas du tout d'enfant.

Toutefois, quel que soit le sexe, les résultats des analyses multivariées ont montré qu'à mesure que l'âge à la fin des études augmente, les chances d'avoir un premier enfant diminuent. Pour les hommes, ce résultat pourrait signifier que ce n'est pas tant l'âge à la fin de la formation initiale qui joue le plus mais plutôt le fait d'avoir franchi les autres étapes conduisant à l'émancipation individuelle (par exemples, le fait d'être en emploi, le fait d'être en union). Ce qui est d'autant plus vrai que, l'effet univarié de l'âge à la

fin des études sur la probabilité conditionnelle d'avoir un premier enfant indique une corrélation positive. Tandis que, chez les femmes comme le soutient la littérature (Martinelle, 1993 ; Blossfeld, 1995), le résultat observé pourrait traduire, d'une part, l'effet de l'infécondité élevée parmi les femmes ayant fait de longues études, et d'autre part, la tendance de celles-ci (femmes très instruites) à privilégier l'établissement professionnel stable, compte tenu fait que pour le couple, le travail rémunéré de la femme figure désormais parmi les préalables à la venue d'un enfant. Du point de vue de l'interprétation, ces résultats suggèrent la persistance du modèle traditionnel d'établissement familial différencié selon les sexes. Cette différence entre les hommes et les femmes est confirmée par le rôle que joue différemment la participation au marché du travail. Ce facteur augmente les chances de la venue du premier enfant chez les hommes tout en réduisant celles des femmes. C'est un résultat classique soulignant pour les femmes les difficultés dans l'organisation et la gestion des temps familial et professionnel. Pour les hommes, il indique que le processus étudié s'inscrit à l'intérieur de l'émancipation individuelle et donc exige une certaine indépendance financière pour pouvoir assurer les responsabilités économiques des personnes à charge, ne serait-ce que du point de vue de la perception.

La corrélation négative entre l'allongement de la durée des études et la venue du premier enfant est confirmée par l'impact négatif des retours aux études. Tout comme l'allongement de la durée de la formation initiale, le fait de retourner étudier réduit les chances de devenir parent. Nos résultats montrent assez clairement que la probabilité conditionnelle associée à ce facteur accuse une diminution progressive en passant de la plus ancienne génération à la plus récente. Ce qui pourrait signifier à la fois l'augmentation de la proportion des personnes qui retournent aux études et certainement aussi celle de la durée qui y est consacrée. Dans les générations récentes (1960-65), les retours aux études seraient de plus en plus la conséquence des tentatives infructueuses d'insertion professionnelle stable, au contraire des générations 1930-49 où ce phénomène est le plus souvent associé à la mise à jour des connaissances par le biais des perfectionnements professionnels. De ce point de vue, on présume que la durée sur laquelle le retour aux études affecte la venue du premier enfant n'est pas la même selon la génération. Dans les générations 1930-49, la durée de la manifestation de l'effet négatif des retours aux études sur l'arrivée du premier enfant aurait été plus courte, en

raison même de la signification des retours aux études et de leur durée bien définie. Tandis que, dans les récentes générations, cette même période serait plus longue à cause de la durée de plus en plus indéfinie, justifiée par l'obtention d'un diplôme supplémentaire. Dans nos résultats, ce phénomène est illustré par la diminution d'une cohorte à l'autre des chances d'avoir un premier enfant chez les personnes qui sont retournées aux études au moins une fois. Ainsi, la prise en compte de la dimension retour aux études nous a permis de faire une lecture plus nette des différences intergénérationnelles dans le passage au statut de parent, compte tenu de l'allongement de la durée des études. Ce qui nous conduit à postuler le maintien du report de la première naissance et par ricochet à plus d'infécondité pour les générations futures. La raison en est que le passage au statut de parent va davantage dépendre de deux aspects essentiels du cycle de vie : d'une part, l'allongement de la durée d'études; lui-même déterminé par la durée de la formation initiale et par celle des séquences des retours aux études, et d'autre part, l'établissement professionnel stable devenu de plus en plus tardif.

En prenant comme objet d'étude de ce premier article le passage au statut de parent après la fin de la formation initiale, nous voulions mettre en évidence les facteurs concurrentiels associés à cette transition. Au regard de nos résultats, cet objectif a été atteint. Ainsi, par exemple, la distinction qui a été faite entre l'allongement de la durée des études et l'allongement de la durée de la formation initiale a permis pour la première fois (au Canada) de capturer distinctement l'effet de l'âge à la fin de la formation initiale et des retours aux études. Ce que l'on n'observerait pas en utilisant uniquement le niveau d'instruction atteint. L'interprétation des résultats sous l'angle des ressources-restrictions et comportements, amène à la conclusion que l'âge à la fin des études comme ressource biologique est désormais d'une grande importance dans la compréhension de l'évolution des comportements reproductifs. C'est aussi le cas pour le sexe qui offre une autre clé de lecture, compte tenu de la possibilité d'un double effet négatif de l'allongement de la durée des études chez les femmes. En plus d'être associé à l'augmentation de l'infécondité, le prolongement des études au mieux l'élévation de l'âge à la fin des études va de plus en plus influencer l'âge à la première maternité, et par ce biais avoir des répercussions sur la réalisation du projet de fécondité selon le nombre d'enfants souhaité.

Les résultats obtenus dans le cadre du deuxième article confirment chez les hommes la tendance générale à reporter la venue du premier enfant lorsque l'on se trouve dans des conditions de précarité économique ou d'incertitude sur le marché du travail. Nos analyses descriptives ont mis en évidence l'importance du report de la première naissance parmi les récentes générations masculines (1960-65) par comparaison aux deux plus anciennes générations (1930-49 et 1950-59). Par ailleurs, certains résultats de ce deuxième article font ressortir que dans les premières années qui suivent l'accès au marché du travail, les hommes ont le même comportement de fécondité, indépendamment des caractéristiques liées à l'emploi occupé. Les différences statistiquement significatives n'apparaissent que dans les années subséquentes. Ce qui pourrait signifier que le processus qui mène au statut de parent après l'obtention d'un emploi d'au moins six mois impose, indépendamment des caractéristiques de celui-ci, une période qui correspondrait à la phase de stabilisation au cours de laquelle tous les autres projets de vie sont plus ou moins mis en attente.

En ce qui concerne les résultats des analyses multivariées, ils montrent sans ambiguïté que les hommes salariés travaillant à temps plein et les travailleurs autonomes ont un premier enfant plus rapidement après leur arrivée sur le marché du travail que les salariés travaillant à temps partiel. Ce résultat est conforme à la littérature voulant que dans les conditions de précarité les hommes reportent les événements familiaux. En termes de constitution de la descendance, nos analyses semblent indiquer une intéressante piste à explorer, dans la mesure où la précarité des emplois au début de la carrière professionnelle n'est plus à considérer comme un simple phénomène conjoncturel mais plutôt comme un phénomène structurel. En effet, le fait que les personnes en âge de procréer sont désormais exposées «systématiquement» au risque de retarder l'établissement professionnel stable, fournirait une intéressante clé de lecture des évolutions en cours et futures tant en ce qui concerne l'intensité et le calendrier des naissances.

L'ensemble de ces résultats fait entrevoir deux schémas différents de transition vers la condition de parent parmi les hommes ayant attendu d'être sur le marché du travail avant d'entamer la réalisation du projet d'enfants. Le premier schéma correspondrait à une transition plus rapide associée à la qualité de l'emploi occupé dans le premier

épisode d'activité en termes de stabilité. Autrement dit, lorsque l'emploi paraît stable et inspire une perception positive quant à l'évolution de la carrière professionnelle, il favorise l'arrivée d'un premier enfant, quelque temps après l'entrée sur le marché du travail. En revanche, le second schéma correspondrait à une transition retardée, dépendant essentiellement des autres facteurs qui interviennent au fur et à mesure du déroulement du cycle de vie. Cette dernière transition s'observe lorsque le statut d'emploi est précaire et moins bien défini. Toutefois, les résultats indiquent que le fait de pouvoir compter sur deux revenus (à savoir le revenu résultant du travail de la conjointe) serait un facteur important susceptible d'accroître les chances des hommes aux situations d'emploi précaire de devenir parent.

Pour les femmes, les résultats dégagés dans le troisième article semblent contredire ceux obtenus dans le premier article concernant la variable statut économique (en emploi versus sans emploi). Deux explications complémentaires sont possibles : premièrement, telle que mesurée dans le premier article, la variable statut économique ne tient pas compte des différents statuts d'emploi et des conditions variées de travail dans lesquelles les femmes évoluent (en termes de régime de travail). Deuxièmement, dans le premier article, l'effet de la participation des femmes au marché du travail n'a pas été contrôlé ni par les caractéristiques économiques du conjoint ni par la variable statut syndical, comme c'est le cas pour les modèles estimés dans le troisième article. Nous pensons que ces deux raisons pourraient expliquer l'apparente contradiction que l'on peut relever dans ces deux résultats. Toutefois, les résultats concernant les effets des modalités de participation des femmes au marché du travail sont plus robustes, en raison à la fois de la nature des données utilisées, des indicateurs pris en compte pour caractériser l'activité et des variables de contrôle incluses dans les analyses.

Ainsi, au regard des résultats dégagés dans le troisième on retiendra que, dans la période contemporaine, allant de 1996 à 2004, la naissance d'un enfant est fortement liée au statut économique des individus et aux modalités de participation au marché du travail. En ce qui concerne le premier enfant, c'est moins la disponibilité en temps (en termes de différence entre le temps plein et le temps partiel) qui détermine la décision mais beaucoup plus la stabilité de l'emploi et le fait de pouvoir compter sur le revenu du conjoint. Concernant le deuxième enfant, il est le plus souvent le fait des femmes

travaillant à temps partiel. Par ailleurs, les femmes salariées occupant des emplois syndiqués sont plus susceptibles d'avoir les enfants de rang 1 et 2. L'affiliation syndicale interviendrait donc sur le comportement de procréation par le biais des conventions collectives. Celles-ci obligent les employeurs à prendre en compte la dimension familiale, rendant ainsi plus compatible l'exercice des rôles de travailleur et de parent. Les emplois syndiqués seraient moins précaires et les femmes qui les occupent seraient également très qualifiées. Cette interprétation est recevable dans la mesure où le deuxième enfant est aussi le plus souvent le fait des femmes qui sont très instruites.

Par rapport au troisième enfant, nos analyses ont montré que le statut professionnel et régime de travail ainsi que l'affiliation syndicale n'apparaissent pas jouer un rôle significatif. Pendant ce temps, les femmes qui habitaient au Québec sont moins susceptibles d'avoir un troisième enfant que celles du reste du Canada. En effet, si la troisième naissance est de plus en plus un événement rare, il l'est encore plus dans la province de Québec qu'ailleurs au Canada. Ce résultat semble indiquer que certains facteurs contextuels non pris en compte dans nos modèles sont à l'œuvre. Parmi ces facteurs on pense, par exemple, à l'histoire et la tradition de chaque province (langue, structures confessionnelles et leur influence sur le comportement de procréation) et au degré de diffusion des nouveaux comportements familiaux associés à la deuxième transition démographique.

Les résultats dégagés dans ce troisième article montrent que la mesure de la participation des femmes au marché du travail à partir des dimensions de l'activité qui capturent à la fois l'effet de la stabilité et de la précarité d'emploi, des contraintes liées à l'organisation et à la gestion des temps professionnel et familial, ainsi que du caractère sécuritaire et flexible de l'emploi nous semble être une piste intéressante à explorer davantage pour l'étude du lien entre le travail des femmes et la fécondité. Cette façon de procéder permet d'une part, de tenir compte des nouveaux statuts d'emploi, et d'autre part, d'être plus précis dans l'interprétation des résultats par rapport à une analyse qui n'utiliserait que les catégories classiques à savoir actives versus inactives. Dans cette thèse, la prise en compte des différents aspects ci-dessus mentionnés a permis à la fois de mettre en évidence l'effet variable, selon le rang de l'enfant, du statut professionnel

et régime de travail et l'impact positif et constant du caractère flexible et sécuritaire de l'emploi occupé (mesuré par l'affiliation syndicale) sur les naissances de rang 1 et 2. À notre connaissance, cette étude est la première à analyser et à confirmer, pour le Canada, les incidences positives de l'appartenance syndicale sur l'occurrence des conceptions d'un premier et d'un deuxième enfant. Par conséquent, nous pensons que l'affiliation syndicale pourrait être l'un des aspects à mettre à contribution dans la recherche de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Contrairement à certaines études qui montrent l'effet négatif de la participation des femmes au marché du travail sur la fécondité, nos résultats apportent des nuances de taille. Même après contrôle par les autres facteurs pertinents, nos résultats indiquent clairement que ce sont les conditions d'emploi qui déterminent beaucoup plus les choix et comportements reproductifs des femmes actives, au contraire de la thèse d'un choix délibéré pour privilégier la carrière professionnelle au détriment de la réalisation du projet d'enfants. Dès lors, ces résultats renforcent l'idée de l'incompatibilité entre vie professionnelle et vie familiale due aux conditions de participation au marché du travail, réfutant ainsi celle de l'incompatibilité (entre ces deux sphères) associée aux choix délibérés de la femme pour des raisons liées à la poursuite de la carrière professionnelle (Becker, 1981), du moins en ce qui concerne la période contemporaine étudiée.

Ces deux types d'incompatibilités sont distincts à la fois en termes de déterminants propres et des effets sur la fécondité. Dans le premier cas, l'incompatibilité ne renvoie pas à l'idée de concurrence entre les sphères professionnelle et familiale, bien entendu sans obligation de choisir entre l'une ou l'autre des sphères. Cette première forme d'incompatibilité est plutôt associée aux conditions de participation au marché du travail, en particulier aux difficultés liées à l'organisation et à la gestion des temps professionnel et familial. Dans ces conditions, une situation d'emploi qui permet de concilier les deux sphères favoriserait la procréation. Dans le second cas, l'incompatibilité s'appuie, à la fois, sur l'idée d'une concurrence et sur le principe d'une exclusivité de chacune de ces deux options (Le Goff, 2005). En termes de réflexion sur la mise en place des mesures sociales ou politiques pour encourager et soutenir les familles avec de jeunes enfants, le premier type d'incompatibilité pourrait constituer une avenue à exploiter.



Ainsi, au regard des résultats dégagés dans le troisième article, on ne saurait donc imputer automatiquement à la participation accrue des femmes au marché du travail (en termes d'investissement dans la carrière professionnelle) la faible fécondité. En réalité, c'est beaucoup plus l'incertitude, la précarité en emploi et l'incompatibilité des horaires de travail qu'il faudrait davantage questionner.

Les autres facteurs explicatifs avec le plus grand impact sont : le statut matrimonial, le fait d'être retourné aux études, le niveau d'instruction et la taille de la fratrie. En ce qui concerne le statut matrimonial, quelle que soit la génération et peu importe le sexe, le fait d'être en union (union libre et marié) est resté fortement significatif et l'effet va dans le sens attendu. L'union, particulièrement le mariage accroît en effet les chances de devenir parent et celles d'agrandir la taille de la famille, au moins au niveau de deux enfants.

En outre, notre recherche met en évidence un effet positif de l'instruction sur l'occurrence des conceptions d'un deuxième et d'un troisième enfant. Autrement dit, le deuxième et le troisième enfant sont le plus souvent le fait des femmes ayant fait des études de niveau collégial et universitaire. Ce résultat en apparence surprenant, est bel et bien conforme avec ceux trouvés par les autres auteurs (Köppen, 2006 ; DeWit et Ravanera, 1998; Oláh, 2003). L'effet ainsi observé du niveau d'instruction atteint (particulièrement dans la période contemporaine prise en compte, 1996 à 2004) pourrait signifier que les femmes très instruites sont dans des emplois stables (Bectcherman et Leckie, 1997). Ceux-ci garantissent, à la fois, la continuation de la carrière professionnelle après les maternités et le niveau de vie en termes de pouvoir d'achat. De même, nous pensons que les femmes très instruites seraient dans des ménages où les conjoints (également très instruits) sont un peu plus sensibles à la question des rapports de sexes égalitaires, faisant en sorte que ces hommes participent activement aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Enfin, la taille de la fratrie est un autre facteur important qui s'est dégagé de nos résultats et son effet résiste à travers le temps. Quelle que soit la génération, les femmes et les hommes qui ont eu un nombre élevé de frères ou sœurs sont plus susceptibles d'avoir un premier enfant, après la fin de la formation initiale ou après l'entrée sur le marché du travail comparativement aux personnes qui sont enfants uniques. Cependant, la question est de savoir si l'enfant unique qui est

l'une des caractéristiques des familles contemporaines ne reproduira-t-il pas le comportement de fécondité de ses parents. Si tel est le cas, alors on se demande quelles seront les répercussions que cela pourrait avoir sur la fécondité générale, étant donné l'augmentation de la proportion des familles d'un seul enfant. Cette interrogation ne sous-entend pas que les enfants issus de familles nombreuses auront le même nombre d'enfants que leurs parents.

En somme, le passage au statut de parent s'inscrit à l'intérieur de l'émancipation individuelle et donc suppose une certaine indépendance financière. En réalité, le fait nouveau dans ce constat est qu'il s'applique même aux femmes, particulièrement celles observées dans la période contemporaine, de 1996 à 2004. En termes de réflexions et d'actions, cela implique le soutien des jeunes des sexes par des mesures pouvant favoriser leur passage des études à l'établissement professionnel stable. Alors que, si l'objectif recherché est celui de susciter les naissances de rang 2 chez un plus grand nombre de couples, particulièrement parmi les familles qui entretiennent déjà ce désir, il faudrait accroître la compatibilité entre charge de famille et activité simultanée de deux parents. Dans ce cas, l'existence des possibilités de travail à temps partiel (non subi) et l'adoption des mesures renforçant la sécurité de l'emploi (comme l'universalisation de la syndicalisation) seraient perçus plus favorablement quant à la conciliation travail-famille. Enfin, en ce qui concerne le troisième enfant, en plus de l'impératif de figurer au projet du couple (dans l'optique des rapports de sexes égalitaires), on suspecte que les attitudes et valeurs pourraient jouer un rôle plus central, particulièrement les dimensions impliquant moins les aspects purement économiques.

L'une des mérites de cette thèse est de s'être penchée sur l'une des questions qui est à la une de l'actualité, en raison du vieillissement de la population, à savoir le thème de la constitution de la descendance au Canada. Mais plus encore, on dispose au Canada de peu d'études ayant analysé la constitution de la descendance à la fois du point de vue des hommes et des femmes, et notre recherche contribue donc à combler ce vide. En général, la fécondité n'a été étudiée que par le biais des comportements des femmes. De même, le fait d'avoir analysé la constitution de la descendance à la fois sous la perspective de passage au statut de parent pour la première fois et sous l'angle d'un processus où l'événement peut se répéter plus d'une fois est une voie qui nous a permis

d'explorer les facteurs concurrentiels associés à différentes étapes du déroulement du cycle de vie, au contraire des études qui ne font pas cette distinction. Ainsi, la mise à jour des comportements reproductifs des hommes et des femmes sous ces deux perspectives a permis de valider ou de relativiser certaines hypothèses développées dans le cadre théorique qui sous-tend cette recherche.

Par rapport à la théorie micro-économique de la fécondité, le postulat de la rationalité des comportements ne peut être écarté. Cependant, nos résultats montrent que la rationalité dont font preuve les individus va au-delà du simple calcul économique. La prise de décision d'avoir un enfant est déterminée par une combinaison des facteurs d'ordre biologique (le sexe et l'âge), économique (comme l'établissement professionnel stable), socioculturel (le niveau d'instruction atteint, la province de résidence) et des facteurs incitatifs ou restrictifs. Par contre, l'hypothèse de l'indépendance économique des femmes (Becker, 1981) qui associe les changements des comportements reproductifs, particulièrement la faible fécondité au moindre bénéfice du mariage semble ne plus rendre compte de manière satisfaisante des comportements des femmes actives dans le contexte contemporain. Si l'entrée massive des femmes sur le marché du travail figure parmi les facteurs déclencheurs de la baisse de la fécondité, il apparaît de nos jours que l'interprétation du lien entre la présence accrue des femmes sur le marché et le comportement de fécondité est à situer dans la perspective des options offertes aux familles pour la conciliation travail-famille. À ce sujet, nos résultats montrent clairement que, dans la période allant de 1996 à 2004, les femmes qui n'ont pas travaillé l'année de référence sont moins susceptibles d'avoir un premier enfant, au contraire du résultat attendu d'après l'hypothèse d'indépendance économique des femmes. En revanche, nos résultats associés aux principales variables d'intérêt convergent pour la validation des postulats théoriques sur la relation entre le retard des événements familiaux et l'établissement professionnel stable. Autrement dit, le paradigme de l'évitement des risques (McDonald, 2002), les thèses sur l'incertitude (Blossfeld et Mills, 2003) rendent compte de manière satisfaisante des comportements de fécondité de premier rang. Alors que, l'agrandissement de la taille de la famille au niveau de la norme qui s'est imposée de deux enfants exige à la fois la flexibilité des temps de travail salarié, la possibilité de travail à temps partiel et la combinaison des revenus des deux conjoints pour pouvoir assurer une meilleure qualité de vie à la famille ce,

conformément aux nouveaux standards de consommation (Mongeau et al, 2001; Kravdal, 2001 ; Meron et Widmer, 2002). Mais plus encore, nos résultats tendent à appuyer l'idée que les rapports de sexes égalitaires influenceraient positivement la fécondité, du moins à une grande échelle de la société (Chesnais, 1996; McDonal, 2000a et 2000b). Ainsi, le deuxième et le troisième enfant sont le plus souvent le fait des femmes très instruites. Nous avons associé ce résultat au statut familial et social privilégié dont jouissent les femmes très instruites, compte tenu de toute une série d'ajustements qui s'opèrent dans la société et au sein des couples, conduisant le plus souvent les conjoints très instruits à l'établissement des rapports un peu plus symétriques.

Quelques limites sont à relever de notre recherche. Le fait de ne pas avoir pris en compte des variables d'attitudes, bien que cela s'écarte de l'objectif visé par cette recherche, nous a semblé être une limite pour l'analyse des déterminants de la troisième naissance. Il semble que pour le Canada, la prise en compte de ce genre de variables dans des modèles apporterait un éclairage important. Sur ce sujet, deux études plus récentes ayant analysé la relation entre les attitudes, valeurs et comportements de fécondité sont arrivées à constater des associations positives : d'une part, entre les attitudes plus conservatrices et les projets de fécondité plus élevés (Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo, 2003), et d'autre part, entre les mêmes attitudes et les fortes aspirations à entamer la réalisation des projets de fécondité à des âges moins élevés (Erfani et Beaujot, 2005). Malheureusement, les données utilisées pour le troisième article ne contiennent pas cette information. Un autre aspect que nous considérons comme une limite de cette recherche est relatif à l'utilisation de la catégorie «salarié travaillant à temps partiel». En effet, on aurait dû distinguer le temps partiel «volontaire» du temps partiel «involontaire», notamment pour les femmes qui généralement pour des raisons familiales choisissent ce mode de participation au marché du travail lorsqu'elles en ont la possibilité. Nous avons au départ envisagé de faire cette différence mais on s'est vite rendu compte des faibles effectifs dans certaines catégories. Cela nous a persuadé d'abandonner cette option mais les résultats des estimations associées à cette variable sont robustes et rejoignent ceux des autres auteurs, à l'exemple de Le Goff (2005).

## **2. Quelques pistes pour les recherches futures**

Les résultats de cette thèse devraient inspirer plus de recherches sur les liens entre les comportements familiaux et reproductifs et les conditions de participation au marché du travail. En effet, les différences dans les résultats des études sur l'influence de la participation des femmes au marché du travail sur la fécondité sont souvent dues par des différences sur le plan des mesures utilisées pour décrire la participation des femmes au marché du travail. Ainsi, nous suggérons pour compléter ou approfondir nos résultats que l'on analyse la constitution de la descendance en lien avec d'autres aspects du marché du travail qui décrivent mieux les conditions de la participation à l'activité économique. Nous suggérons également que l'on s'intéresse au phénomène des retours aux études après la naissance du premier enfant, en raison de son impact fort probable sur l'allongement des intervalles intergénésiques, donc sur les enfants de rangs subséquents.

## Références Bibliographiques

Ahn, N. et P. Mira, 2002. «A Note on the changing relationship between fertility and female employment rate in developed countries», *Journal of Population Economics*, vol. 15, n° 4, pp.667-682

Anderson, G., 2000. «The impact of labour-force participation on childbearing behavior: Pro-cyclical fertility in Sweden during the 1980s and the 1990s», *European Journal of Population*, vol. 16, n° 4, pp.293-313

Antoine, P., 2002. «L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique », dans G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch. *Démographie : Analyse et synthèse II. Les déterminants de la fécondité*, éditions, INED, Paris, pp. 51-74

Beaujot, R., 2004. «Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences ». Dans *Tendances contemporaines de la famille*, Institut Vanier de la Famille, 23 pages [www.vifamily.ca/library/cft/delaved lifejr.pdf](http://www.vifamily.ca/library/cft/delaved%20lifejr.pdf).

Becker, G. S., 1960. «An economic analysis of fertility», in Gary. S. Becker (ed.), *Demographic and economic change in developed countries*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, National Bureau of Economic Research, pp.209-231

Becker, G.S., 1964. *Human capital*, NBER Working paper. Columbia University Press n°80, General Series, New York, rééditions 1975 et 1995

Becker, G. S., 1981. *A treatise on the family*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press, XII + 248 pages. (édition revue et augmentée en 1991, XII +424 pages)

Beets, G., 1995. «Does the increasing age at first birth lead to increases in involuntary childlessness? », *European Population Conference*, Milan

Bélanger, A. et J. Dumas, 1998. *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1997*. Statistique Canada, n° 91-209 XPF au catalogue, Ottawa, 193 pages

Bélanger, A. et P. Turcotte, 1999. «L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur le début de la vie conjugale », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 28, n° 1-2, pp.173-197

Bélanger, A. et G. Ouellet, 2002. «Une étude comparative de l'évolution récente de la fécondité canadienne et américaine, 1980-1999 », pp.111-143. *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2001*. Statistique Canada, n° 91-209 XPF au catalogue, Ottawa, 169 pages

Bélanger, A. et L. Martel, 2002. «La conjoncture démographique au Canada», dans A. Bélanger. *Rapport sur l'état de la population du Canada*, Statistique Canada, catalogue n° 91-209 : 11-135.

Bingoly-Liworo, G., 2002. « Les aspirations de fécondité chez les jeunes Canadiens âgés de 18-24 ans en 1984 et 1995 », dans *Familles en mouvance Dynamiques Intergénérationnelles*, Montréal, Bulletin de liaison, vol.3, no 2.

Bingoly-Liworo, G., 2002. *Le désir d'avoir des enfants chez les jeunes Canadiens et leurs attitudes relatives à la famille*. Mémoire de maîtrise ès sciences, Université de Montréal, Département de démographie, 123 pages

Bingoly-Liworo, G. et E. Lapierre-Adamcyk, 2005. « Devenir parent au Canada : l'effet du prolongement des études ». Communication présentée au XXV<sup>e</sup> Congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique pour la population (UIESP), Tours, France du 18 au 23 juillet, 47 pages.

Bloom, D. E. et J. Trussell, 1984. « What are the determinants of delayed childbearing and permanent childlessness in the United States? », *Demography*, vol. 21, n<sup>o</sup> 4, pp. 591-609

Blossfeld, H.-P. et M. Mills, 2003. « Globalization, uncertainty and changes in early life courses », in *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft*, vol. 6, pp. 188-218

Blossfeld, H.-P. et J. Huinink, 1991. « Human capital investments or norms of role transition? How women's schooling and career affect the process of family formation », *American Journal of Sociology*, vol. 97, n<sup>o</sup>1, pp. 143-168

Blossfeld, H.-P., 1995. « Changes in the process of family formation and women's growing economic independence: A comparison of nine countries », dans Blossfeld, H.-P., *The new role of women. Family formation in modern societies*. Boulder, San Francisco, Oxford, Westview press: 3-32

Blossfeld, H.-P., A. Hamerle et K. U. Mayer, 1989. *Event analysis history*. New Jersey LEA, 297 pages

Blossfeld, H.-P. et M. Mills, 2004. « Une approche causale des événements familiaux interdépendants », *Recueil du Symposium 2002 de Statistique Canada. Modélisation des données d'enquête pour la recherche économique et sociale*, n<sup>o</sup> au catalogue 11-522-XIF20022001

Bocquier, P., 1996. *L'Analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Documents et manuels du CEPED, n<sup>o</sup> 4, Paris, 208 pages

Buber, I., 2001. *The effect of the completion of education on entry into motherhood in Austria. Or: The real education catch-up effect*. Communication présentée at the 15th Annual Conference of the European Society for Population Economics, Juin 14-16-2001. Ethen's University of Economics and Business.

Butz, W. P. et M. Ward, 1979. « The emergence of countercyclical U.S. fertility », *American Economic Review*, vol.69, n<sup>o</sup> 3, pp. 318-328

Cain, M., 1983. « Fertility as an adjustment to risk », *Population and Development Review*, vol. 9, n<sup>o</sup> 4, pp. 688-702.

Cain, M., 1985. « On the relationship between landholding and fertility », *Population Studies*, vol. 39, pp.5-15

Caldwell, J. C., 1982. *The theory of fertility decline*, London, Academic, Press, 386 pages.

Cette, G., N. Drome et D. Méda, 2005. «Conciliation entre vies professionnelle et familiale et renoncements à l'enfant», *Revue de l'OFCE*, n° 92

Chesnais, J.C., 1986. *La Transition Démographique : étapes, formes, implications économiques*, Travaux et documents, cahier n° 113, PUF- INED, Paris, 580 pages

Chesnais, J.C., 1996. «Fertility, family and social policy in contemporary Western Europe». *Population and Development Review*, vol. 22, n° 4, pp. 729-739.

Chesnais, J.C., 1998. «Below replacement fertility in the European Union: facts and policies, 1960-1997», *Review of Population and Social Policy*, n° 7, pp. 83-101

Cigno, A., 1991. *The economics of the family*. Oxford, Larendon Press, 212 pages.

Cliquet, R., F. Deven, M. Corijn, M. Callens et E. Lodewijckx, 1992. *Fertility and family survey in Flanders (NEGO V)*, Framework and Questionnaire, CBGS Werkdocumenten, n° 82, Brussel

Cohen, G. L., 1989. «Jeunes travailleurs en quête d'emploi » dans *L'emploi et le Revenu en Perspective*, n° 75-001 XPF au catalogue.

Coleman, J. S., 1990. *Foundations of social theory*, Cambridge (Mass). Belknap Press of Harvard University Press.

Courgeau, D., 2006. «Préface » de Antoine, P. et É. Lelièvre (éd.). *États flous et Trajectoires complexes*, INED, 299 pages.

Courgeau, D et E, Lelièvre. 1989. *Analyse démographique des biographies*, INED, Paris, 268 pages.

Cox, D. R., 1972. «Regression models and life-tables », *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 8, n° 34, pp. 187-220

Cranford, C.J., L. F. Vosko et N. ZuKewich, 2003. «Precarious employment in the Canadian labour market: a statistical portrait». *Just Labour*, vol. 3, pp. 6-22

D'Addio, A.C. et M. Mira d'Ercole, 2005. «Trends and Determinants of fertility rates in OCDE Countries: A the role of policies», OECD, Employment and migration working papers n° 27, 90 pages

Dandurand, R. B., L. Bernier, D. Lemieux, et G. Dulac, 1994. *Le désir d'enfant: Du projet à la réalisation*. INRS-Culture et société, Université du Québec, 377 pages

de Bruin, B. J., 1999. *Foundations of demographic theory: choice, process, context*. Amsterdam, Thesis Publishers, 298 pages



de Bruin, B. J., 2002. « Fécondité: théories, structures, modèles, concepts », in Caselli, G., J. Vallin et G. Wunsch, (éd.). *Démographie: analyse et synthèse II, Les déterminants de la fécondité*, Éditions de l'INED, Paris, pp. 407-447.

de Bruin, J. B., 1992. *The concept of rationality in social sciences*, PDOD- Paper, No. 9, Groningen

de Sandre, P., 2004. « Du cycle de vie aux parcours et aux transitions biographiques », in Caselli, G., J. Vallin et G. Wunsch, (éd.). *Démographie: analyse et synthèse VI. Population et Société*. Éditions de l'INED, Paris, pp.249-281

Del Boca, D., 2002. « The effect of child care part time on participation and fertility of Italian Women », *Journal of Population Economics*, vol. 14, n° 3, pp.453-477

Del Boca, D., M. Locatelli, S. Pasqua et C. Pronzato, 2003. *Analysing women's employment and fertility rates in Europe: Differences and similarities in Northern and Southern Europe*, Working paper child, Turin

De Wit, M. et F. Rajulton, 1992. « Education and timing of parenthood among Canadian women: a cohort analysis », *Social Biology*, vol. 39, n° 1-2, pp. 109-122

De Wit, M. et Z. R. Ravanera, 1998. « The Changing Impact of Women's Educational Attainment and Employment on the Timing of Births in Canada ». *Canadian Studies in Population*. vol. 25, n° 1, pp. 45-68.

Drolet, M., 2002. *Mariage, maternité et rémunération : le choix du moment importe-t-il ?* Document de Statistique Canada n° 11F0019 n° 186, 28 pages.

Dumas, J. et A. Bélanger, 1997. *Rapport sur l'état de la population du Canada*. Statistique Canada, n° 91-209 XPF au catalogue, Ottawa, 192 pages

Duval, L., 1997. *Aspects économiques de la vie des jeunes familles biparentales. État de la question*. Sous la Direction de M. Gauthier, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société, 122 pages.

Easterlin, R. A., 1973. « Relative economic status and the American fertility swing », in Sheldon, E. (éd.) *Family economic behaviour*. Lippincot, Philadelphie, pp. 170-223

Easterlin, R.A. et E. Crimmins, 1991. « Private materialism, personal self-fulfilment, family life and public interest: the nature effects and causes of recent changes in the values of American youth ». *Public Opinion Quarterly*, 55, pp.499-533

Easterlin, R.A., C. Macdonald et D. J. Macunovich, 1990. « How have American baby boomers fared? Earnings and economic well-being of young adults, 1964-1987 ». *Journal of Population Economics*, vol.3, n° 4, pp. 277-290.

Easterlin, R. A., 1976. « The Conflict between aspirations and resources », *Population and Development Review*, vol. 2, n° 3, pp. 417-426

Erfani, A et R. Beaujot, 2005. *Familial orientations and rationales for childbearing behaviour*. London (Canada) University of Western Ontario, Population Studies Centre, 20 pages (Discussion paper n°05-07).

Ermisch, J., 1990. «European women's employment and fertility again», *Journal of Population Economics*, vol.3, n° 1, pp. 3-18

Fang, C., 1993. «Schooling as a job process », *Economics Letters*, vol. 41, pp. 85-91

Felmlee, D.L., 1988. «Returning to school and women's occupational attainment ». *Sociology of Education*, vol. 61, n° 1, pp. 29-41

Fux, B., 1995. *Differentiated intervention strategies: Which models of the family are encouraged or discouraged by different family policies?* (Ms.).

Galland, O., 1985. « Formes et transformations de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie du travail*, vol. XVII, n° 1-85 pp. 32-52.

Galland, O., 1996. «L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXVIII, n° 1, printemps, pp.37-46.

Gauthier, A. H et J. Hatzius, 1997. «Family benefits and fertility: an economic analysis», *Population Studies*, vol. 51, n° 3, pp. 295-306

Gauthier, M., 1991. *L'insertion de la jeunesse canadienne en emploi*. Rapport de recherche soumis à Statistique Canada, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Gauthier, M. et J. Charbonneau, 2002. *Jeune et fécondité : les facteurs en cause*. *Revue de la littérature et synthèse critique*. Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et Société. 106 pages.

Geoff, B., 2001. «La transition des études au marché du travail », *L'emploi et le Revenu en Perspective*, Statistique Canada, n° 75-001 XPF au catalogue, pp. 46-52

Gesano, G., 2004. «L'activité économique et comportements démographiques», in Caselli, G., J. Vallin et G. Wunsch. *Démographie : Analyse et Synthèse. VI. Population et Société*, INED, pp. 453-515

Gower, D. 1997. «Retour aux études : un défi d'avenir ». *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 3, pp.34-42, no 75-001 XWF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada

Greenhalgh, S., 1990. «Toward a political economy of fertility: Anthropological contributions», *Population and Development Review*, vol.16, n° 16, pp.85-106

Guérin, G., S. St-Onge, L. Chevalier, K. Denault et M. Deschamps, 1997. *Le conflit emploi famille: ses causes et ses conséquences : résultats d'enquête*, Montréal, Université de Montréal, École de relations industrielles, 23 pages

Henripin, J., 1989. *Naître ou ne pas être, Québec*, Institut Québécois de recherche sur la culture, Collection «Diagnostic », 140 pages

Hoem, B et J. M. Hoem, 1987. «Patterns of deferment of the first births in modern Sweden», *Stockholm Research Reports in Demography*, vol. 42, (Stockholm University)

Hoem, B et J. M. Hoem, 1989. «The Impact of Women's Employment on Second and Third Births in Modern Sweden». *Population Studies*, vol. 43, n° 1, pp.47- 67

Hoem, B., 2000. «Entry into motherhood in Sweden: The influence of economic factors on the rise and fall in fertility, 1986-1997», *Demographic Research*. Vol. 2, n° 4, pp.1-28 <http://www.demographic-research.org/volumes/vol2/4>,

Höhn, C., 1986. « Conséquences de la double charge des mères exerçant une profession pour le nombre d'enfants et le rôle des pères » in *Vie Colloque national de Démographie : Fécondité dans les pays industrialisés*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 361-370

Impens, K. K., 1989. «The impact of female unemployment on fertility in Flanders», in Cliquet, G., Dooghe, J., De Jong-Gierveld, F., Van Poppel (editors). *Population and Family in the Low Countries*, vol. 6, pp. 119-140

Joshi, H., 1998. «The opportunity costs of childbearing: More than mother's business», *Journal of Population Economics*, vol. 11, n° 2, pp. 161-183

Kempeneers, M., 1992. *Le travail au féminin. Analyse de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*. Montréal. Les presses de l'Université de Montréal

Köppen, K., 2006. «Second births in western Germany and France». *Demographic Research*, vol. 14, n° 14, pp. 295-330; [www.demographic-research.org/Volumes/Vol14/14](http://www.demographic-research.org/Volumes/Vol14/14)

Kravdal, Ø., 1992. «The weak impact of female labour force participation on Norwegian third-birth rates», *European Journal of Population*, vol. 8, n° 3, pp. 247-263

Kravdal, Ø., 1994. «The importance of economic activity, economic potential and economic resources for the timing of first births in Norway », *Population Studies*, vol. 48, n° 2, pp. 249-267

Kravdal, Ø., 2001. «The high fertility of college educated women in Norway: An artefact the separate modelling of each parity transition», *Demographic Research*, Vol. 5, n° 6, pp.187-216: <http://www.demographic-research.org/volumes/vol.5/6/>

Kreager, P., 1985. «Interpreting social structures for comparative fertility analysis », in *Congrès international de la population*, Florence, UIESP, Liège, Belgique, pp. 21-32

Kreyenfeld, M., 2000. «Changes in the timing of first birth in East Germany after reunification», *Zeitschrift für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften/Schmollers Jahrbuch*. Vol.120, n° 2, pp, 169-186

Lapierre-Adamcyk, E et N. Marcil-Gratton., 1987. «Les vrais problèmes de la décroissance de notre population ». *La Presse* (juillet)

Lapierre-Adamcyk, E., C. Le Bourdais et N. Marcil-Gratton, 1999 « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 49, n° 1-2, pp. 199-227.

Lapierre-Adamcyk, E. et G. Bingoly-Liworo, 2004. *Attitudes à l'égard de la famille et projets de fécondité au Québec*. INRS-UCS. [www.partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca](http://www.partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca), 63 pages

Lapierre-Adamcyk, E. et M.H.Lussier, 2005. «De la forte fécondité à la fécondité désirée», dans Piché V. et C. Le Bourdais. *La démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*. Les Presses universitaires de l'Université de Montréal, pp.66-109

Lapierre-Adamcyk, E. et G. Bingoly-Liworo, 2003. *Projets de fécondité et attitudes à l'égard de la famille au Québec*, Communication présentée à la section Démographie du Congrès de L'ACFAS, mai

Le Bourdais, C., G. Neill et N. Vachon, 2000. « L'évolution des liens conjugaux », dans *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistiques Canada (catalogue n° 11-008), p.15-18

Le Goff. J.-M., 2003. Modélisation des événements du parcours de vie. Une introduction, [http:// www2.unil.ch/pavie/documentation/introduction.htm](http://www2.unil.ch/pavie/documentation/introduction.htm), Centre lémanique d'analyse des parcours et mode de vie et laboratoire de démographie et d'études familiales. Université de Lausanne et de Genève.

Leibenstein, H., 1977. «Beyond economic man : economics, politics, and the population problem», *Population and Development Review*, vol. 3, n° 3, pp. 183-199

Leibenstein, H., 1981. «Economic decision theory and human fertility behaviour: a speculative essay», *Population and Development Review*, vol. 7, n° 3, pp. 381-400

Leridon H., Y. Charbit., P. Collomb., J.-P. Sardon., L. Toulemon. 1987, *La seconde révolution contraceptive : la régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, INED, Cahier, n° 117, Paris, Presses universitaires de France, 379 pages

Léridon, H., 1991. «Stérilité et hypofertilité : du silence à l'impatience ? », *Population*, vol. 46, n° 2. pp. 227-248

Lesthaeghe, R.J. et C. Wilson, 1986. «Mode of production, secularization, and the pace of fertility decline» in Western Europe, 1870-1930», in A.J. Coale et S.C. Watkins (éd.), *The decline of fertility in Europe*, pp. 261-292. Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 484 pages

Lesthaeghe, R.J., 1989b. «Production and reproduction in Sub-Saharan Africa: an overview of organizing principles», in R. J. Lesthaeghe (éd.) *Reproduction and social organization in Sub-Saharan Africa*, pp. 1-12. Berkeley, University of California Press, 556 pages.

Lesthæge, R. J et G. Moors, 1995. «Expliquer la diversité des formes familiales et domestiques : théoriques économiques ou dimensions culturelles», *Population*, vol. 6, pp. 1503-1526

Lesthæge, R. J et G. Moors, 2000. «Recent trends in fertility and household formation in the industrialized world», *Review of Population and Social Policy*, n° 9, pp. 121-170

Lesthæge, R. J., 1995. «La deuxième transition démographique dans les pays occidentaux : une interprétation», in *Transitions démographiques et sociétés, Quételet, 1992. Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Académia/Harmattan, 1995. pp. 133-180.*

Liefbroer, A.C. et M. Corijn, 1999. «Who, What, Where and When? Specifying the impact of education attainment and labor force participation on family formation», *Revue Européenne de Démographie*, vol. 15, n° 1, pp. 45-75.

Malenfant, R., 1996. «Cachez ce ventre ...La grossesse en milieu de travail», *Lien Social et Politique*, n° 36, pp.103-110

Marini, M., 1984. «Women's educational attainment and the timing of entry into parenthood». *American Sociological Review*, vol. 49, n° 4, pp. 491-511

Martel, L et A. Bélanger, 2000. «Revenu relatif, coût d'opportunité et variations de la fécondité au Canada», dans *Rapport sur l'état de la population du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, pp. 127-170

Martinelle, S., 1993. «The timing of first birth: analysis and prediction of Swedish birth rates», *European Journal of Population*, vol. 9, n° 3, pp. 265-286

Marshall, K., 2000. «Travailler à temps partiel par choix», *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au Catalogue. Ottawa, Statistique Canada, pp. 5-17

McDonald, P., 2000a. «Gender equity, social institutions and the future of fertility», *Journal of Population Research*, vol. 17, n° 1, pp. 1-16

McDonald, P., 2000b. «Gender Equity in Theories of Fertility Transition». *Population and Development Review*, vol. 26, n° 3, pp. 427-439

McDonald, P., 2001. «Theory pertaining to low fertility », Communication présentée à *IUSSP Conference on Perspectives on Low Fertility: Trends, Theories and Policies*. Tokyo, 21-23 March 2001

McDonald, P., 2002. «Les politiques de soutien de la fécondité: l'éventail des possibilités», *Population*, vol. 57, n° 3, pp. 423-456

McNicoll, G., 1982. «Institutional determinants of fertility change», *Population and Development Review*. vol. 6 No. 3, 1980, pp. 441-462. Reprinted in Mackensen, R. and C. Hohn (eds.), *Determinants of Fertility Trends: Major Theories and New Directions for Research* (Dolhain, Belgium: Ordina, 1982)

- Meron, M. et I. Widmer, 2002. «Les femmes au chômage retardent l'arrivée du premier enfant», *Population*, vol. 57, n° 2, pp. 327-358.
- Meron, M., 2003. «L'apport des données longitudinales à l'étude des liens entre marché du travail et vie familiale», dans les 10<sup>èmes</sup> Journées d'études Céreq-Lasmas-IdL, Caen, 21-23 mai 2003, sous le thème *Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, pp.105-120
- Modell, J., F.F. Furstenberg Jr., et T. Hershberg, 1976. «Social change and transitions to adulthood in historical perspective », *Journal of family history*, vol. 1, n° 1, pp.7-32
- Moors, G., 1996. «The valued child. The effects of values on the transition to motherhood». *Demography*, vol. 107, 24 pages
- Mongeau, J., G. Neill et C. Le Bourdais, 2001 «Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada », *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 30, no 1, pp.2-29
- Morissette, R., 2002. «Les gains cumulatifs chez les jeunes travailleurs.» *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75001XIF, 14, 4, pp. 5-13 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Morissette, R et A. Johnson, 2005. *Les bons emplois disparaissent-ils au Canada ?* n° 11F0019-239, au Catalogue, 52 pages. Statut Canada. Ottawa
- Oláh, L.Sz., 2003. «Gendering fertility: Second births in Sweden and Hungary» *Population Research and Policy Review*, vol. 22, n° 2, pp. 171-200
- Oppenheimer, V.K., 1977. «The sociology of women's economic role in the family» *American Sociological Review*, vol. 42, pp. 387-406
- Oppenheimer, V.K., 1988. «A theory of marriage timing», *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 3, pp. 563-591.
- Oppenheimer, V. K., 1994. «Women's rising employment and the future of the family in industrial societies». *Population and Development Review*, vol. 20 no 2, pp.293-342
- Oppenheimer, V. K., 1997. «Women's employment and the gain to marriage. The specialization and trading model». *Annual Review of Sociology*, vol. 23, pp. 431-453
- Palomba, R., 2001. «Postponement of family formation in Italy within the Southern European context ». Communication presented at *IUSSP Conference on perspectives on low fertility. Trends, theories and policies*. Tokyo, Japon, 21-23 March 2001.
- Piché, V., J. Renaud et L. Gingras, (1997). «Immigration et insertion économique à Montréal : le rôle de l'origine nationale », dans J.L. Rallu, Y. Courbage et V. Piché (éds), *Anciennes et nouvelles minorités: démographie, culture et politique*, coll. Congresses and Colloquia, Paris, J. Libbey-INED, n° 17, pp.89-111
- Pinnelli, A., 1995.«Women's condition, low fertility and emerging union patterns in Europe», in Mason, K. O. et A.M. Jensen, (eds). *Gender and family change in industrialized countries*. Oxford: Clarendon Press.

- Pinnelli, A., 2001. «Les déterminants de la fécondité en Europe : nouvelles formes de familles, facteurs contextuels et individuels», dans Pinnelli, A., H.J.Hoffomann-Nowtny et B. Fux. *Fécondité et nouveaux types de ménages et de formation de la famille en Europe*, Strasbourg, éd. du Conseil de l'Europe, Études démographiques, vol. 35, 193 pages
- Pitrou, A., 1987. «La notion de projet familial : conditions de vie et stratégies familiales à court et à long terme », dans Bawin-LeGros, B. (dir), *La dynamique familiale et les constructions sociales du temps*, Liège, Université de Liège.
- Ravanera, Z.R., F. Rajulton, T. K. Burch et C. Lebourdais, 2002. « The early life courses of Canadian men: analysis of timing and sequences of events ». *Canadian Studies in population*, vol. 29. n° 2, pp.293-312
- Rezsohasy, R., 1991. *Les nouveaux enfants d'Adam et Ève- Les formes actuelles des couples et des familles*, Académia, Louvain-la-Neuve
- Rindfuss, R. R, L. Bumpass et C. St John, 1980. «Education and fertility: implications for the roles women occupy». *American Sociological Review*, vol. 45, pp. 431-447
- Rindfuss, R. R., S.P. Morgan et G. Swicegood, 1988. *First births in America: Changes in the timing of parenthood*. Berkeley, University of California Press.
- Roberge, J., D. Aubert, M. Côté, H. Lessard, J.-P. Lamoureux, et al., 2002. *Démographie et famille : avoir des enfants, un choix à soutenir*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 110 pages
- Romaniuc, A., 1984. *La conjoncture démographique. La fécondité : croissance et déclin*, Ottawa, Approvisionnement et Services, 158 pages
- Roussel, L., 1987. «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés », *Population*, vol. 42, n° 3, pp.429-448
- Roy, L et J. Bernier, 2006. *La politique familiale, les tendances sociales et la fécondité au Québec : une expérimentation du modèle nordique ?* Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. : <http://www.mfacf.gouv.qc.ca>
- Sanderson, W.S., 1974. «Economic theories of fertility. What do they explain». N.B.E.R. *Working Paper*, no 36, mars.
- Sauvain-Dugerdil, C., 2005. «Maternité et parcours de vie en Suisse : une problématique ancrée dans un cadre théorique et spécial», dans Le Goff, J. M., C. Sauvain-Dugerdil, C. Rossier et J. Coenen-Huther. *Maternité et Parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse? Population, Famille et Société*, vol. 4, pp. 3-28
- Schultz, T. P., 1981. *Economics of population*, Reading (MA), Addison-Wesley, 240 pages
- Statistique Canada. 1997. *Le point sur la population active*, n°71-005XPB au catalogue. Ottawa, Division des enquêtes-ménages.

- Stycos, M. J. et R. H. Weller, 1967. «Female working and fertility ». *Demography*, vol. 4, n° 1, pp 201-217
- Surkyn, J. et R. Lesthaeghe, 2004. «Value Orientations and the Second Demographic Transition (SDT) in Northern, Western and Southern Europe: An Update», *Demographic Research Special Collection 3*, article 3: [http:// www.demographic-research.org](http://www.demographic-research.org)
- Toulemon, L., 1995. «Très peu de couples restent volontairement sans enfants», *Population*, 4-5 : 1079-1109
- Tichit, C. et É. Lelièvre, 2006. «Analyse du passage à l'âge adulte à l'épreuve de l'approche biographique : seuil, transition ou observation incertaine ?», dans Antoine, P. et É. Lelièvre, *États Flous et Trajectoires complexes*, éd. INED, Paris, 301 pages
- Tremblay, D.-G. 2002. «Articulation emploi-famille et temps de travail; comment concilier famille et travail dans les secteurs à horaires variables?», dans D.-G. Tremblay, et L.-F. Dagenais, *Segmentations, ruptures et mutations du marché du travail*. Québec : Presses universitaires du Québec.
- Tremblay, D.-G., E. Najem et R. Paquet, 2006. «Articulation emploi- famille et temps de travail : De quelles mesures disposent les travailleurs canadiens et à quoi aspirent-ils?», *Enfances, Familles, Générations*, n° 4 : [http://www.erudit.org/ revue/efg/2006/v/n4/012893ar.html](http://www.erudit.org/revue/efg/2006/v/n4/012893ar.html)
- Turcotte, P. et F. Goldscheider, 1998. « Evolution of factors influencing first union formation in Canada», *Canadian Studies in Population*, vol. 25, n° 2, pp. 145-173
- Van de Kaa. D.J., 1987. «Europe's second demographic transition », *Population Bulletin*, vol. 42, n° 1, Washington DC, Population Reference Bureau
- Van de Kaa, D.J., 2002. «Postmodern fertility preferences: from changing value orientation to new behaviour», dans Bulatao, R. et J. Casterline (éd.), *Global Fertility Transition* supplément, vol. 27, *Population and Development Review*, pp. 290-331
- Vogel, J., 2000. *Welfare production models and income structure- A comparative longitudinal perspective*. Communication présentée at rich and poor conference of working group 6 (social indicators), Berlin, International Sociological Association, 27 pages
- Vosko, Leah. F., N. Zukewich et C. Cranford. 2003. «Le travailleur précaire une nouvelle typologie de l'emploi», *Perspective*, vol. 1, n° 1, pp. 1-14, n° 75-001 XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Warren, C, 2000. « Éducation scolaire », *Tendances sociales canadiennes*, n° 59 pp 3- 8 n° 11-008 au catalogue Statistique Ccanada
- Westoff, C.F. et N.B. Ryder, 1977. *The contraceptive revolution*. Princeton University Press. Princeton, NJ.



Williams, C., 2000. « Revenus et dépenses », *Tendances sociales canadiennes*, n° 59 : pp 8-13 n° 11-008 au catalogue Statistique Canada

Wright, R. E., 1989. «The Easterlin hypothesis and European fertility rates», *Population and Development Review*, vol. 15, n° 1, pp. 107-122.

Xuelin, Z et B, Palameta, 2006. « La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada », *Études analytiques - Documents de recherche*, Statistique Canada, catalogue n° 11F0019MIF, n° 276, 37 pages

## **Annexes**

## Annexe 1

**Tableau A1.1.** Nombre de répondants exclus de l'analyse de survie par cause et selon le sexe

Échantillon soumis à l'analyse de la probabilité de rester sans enfant après la sortie du système éducatif			
	Hommes	Femmes	Total
Répondants des générations 1930-1971	6950	8624	15574
<b>Causes de l'exclusion</b>			
Manque au moins une information sur l'histoire éducative	151	149	300
Premier enfant né avant la fin des études	138	355	493
Immigrants ayant eu le 1er enfant avant l'arrivée au Canada	305	419	724
Pas d'information sur le statut migratoire	32	22	54
Manque d'information sur certaines variables incluses dans l'analyse	820	1010	1830
Total des exclus	1446	1955	3401
Cas valides dans les générations 1930-1971	5504	6669	12173
Répondants des générations 1930-1965 retenus pour les analyses	<b>4621</b>	<b>5541</b>	<b>10162</b>

ESG, 2001.

Le nombre de répondants exclus de l'étude semble élevé, mais le fait que plusieurs questions font appel à la mémoire des répondants justifie ces exclusions. De plus, les analyses de survie effectuées sans exclure au préalable les répondants pour cause de réponses manquantes sont identiques à celles réalisées après ces exclusions. En outre, les données invalides se distribuent de façon aléatoire, à travers les générations. Les personnes exclues ne relèvent ni d'une seule génération ni ne possèdent de caractéristiques particulières pouvant faire que l'on parle du biais de sélection dans l'échantillon.

**Tableau A1.2.** Les quartiles et l'interquartile de l'âge des hommes et des femmes à la fin des études

Cohortes de naissance	Hommes					Femmes				
	Effectif	Q1 (25 %)	Âge médian	Q3 (75 %)	(Q3-Q1)	Effectif	Q1 (25 %)	Âge médian	Q3 (75 %)	(Q3-Q1)
1930-1932	235	14,2	16,2	17,8	3,6	351	14,9	16,9	18,4	3,5
1933-1935	258	14,7	16,8	18,3	3,6	373	14,8	16,8	18,6	3,8
1936-1938	326	14,7	16,8	19,2	4,5	415	15,1	16,8	18,3	3,2
1939-1941	352	16,2	17,7	19,4	3,2	490	15,9	17,5	18,8	2,9
1942-1944	442	16,1	17,8	19,8	3,7	526	16,2	17,7	19,6	3,4
1945-1947	479	16,6	18,1	20,3	3,7	583	16,4	17,9	19,1	2,7
1948-1950	561	16,9	18,3	20,8	3,9	668	16,9	18,1	19,6	2,7
1951-1953	512	17,2	18,4	20,3	3,1	662	17,3	18,3	20,3	3,0
1954-1956	598	17,3	18,2	19,5	2,2	709	17,3	18,3	19,9	2,6
1957-1959	638	17,2	18,3	20,3	3,1	738	17,3	18,3	20	2,7
1960-1962	757	17,1	18,2	20,0	2,9	806	17,3	18,3	19,9	2,6
1963-1965	717	17,6	18,7	21,1	3,5	866	17,3	18,4	20,4	3,1
1966-1968	600	17,5	18,5	20,8	3,3	786	17,6	18,6	21,1	3,5
1969-1971	475	17,6	19,0	22,1	4,5	651	17,8	18,9	21,3	3,5
<b>Total</b>	<b>6950</b>					<b>8624</b>				

ESG, 2001.

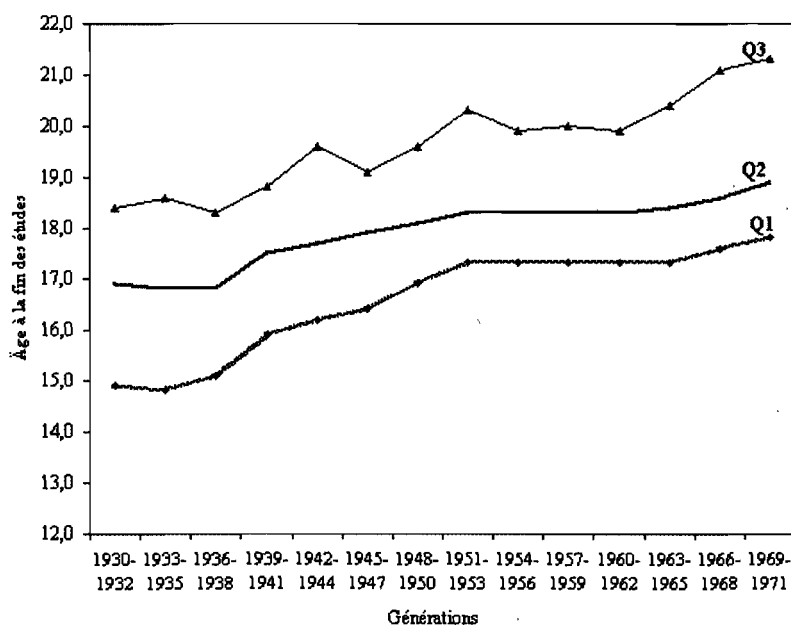
**Tableau A1.3.** Répartition de l'échantillon selon l'âge à la fin de la formation initiale et le fait d'être retourné ou non aux études par génération

<b>Hommes</b>									
Âge à la fin de la formation initiale	1930-1949			1950-1959			1960-1965		
	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble
Avant 18 ans	78,2	21,8	100,0	76,8	23,2	100,0	78,6	21,4	100,0
18-19 ans	81,8	18,2	100,0	86,1	13,9	100,0	86,2	13,8	100,0
20-21 ans	82,5	17,5	100,0	86,8	13,2	100,0	88,6	11,4	100,0
22 ans et plus	88,5	11,5	100,0	90,9	9,1	100,0	89,2	10,8	100,0
<b>Total</b>	<b>80,6</b>	<b>19,4</b>	<b>100,0</b>	<b>82,8</b>	<b>17,2</b>	<b>100,0</b>	<b>83,9</b>	<b>16,1</b>	<b>100,0</b>

<b>Femmes</b>									
Age à la fin de la formation initiale	1930-1949			1950-1959			1960-1965		
	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble	Sans retour aux études	Avec retour aux études	Ensemble
Avant 18 ans	87,8	12,2	100,0	85,9	14,1	100,0	82,4	17,6	100,0
18-19 ans	84,4	15,6	100,0	89,5	10,5	100,0	88,3	11,7	100,0
20-21 ans	83,9	16,1	100,0	87,0	13,0	100,0	85,5	14,5	100,0
22 ans et plus	85,1	14,9	100,0	90,0	10,0	100,0	89,9	10,1	100,0
<b>Total</b>	<b>86,4</b>	<b>13,6</b>	<b>100,0</b>	<b>87,6</b>	<b>12,4</b>	<b>100,0</b>	<b>85,8</b>	<b>14,2</b>	<b>100,0</b>

ESG, 2001.

**Figure A1.2.** Évolution de l'âge des femmes à la première sortie du système éducatif pour les trois premiers quartiles par génération**Fig A1b. Femmes**

### Démarche adoptée pour la création de la variable fin des études

La méthodologie utilisée pour collecter l'information sur le cheminement éducatif repose sur la segmentation de la trajectoire scolaire en cinq périodes sur la base du diplôme envisagé. Pour chaque période d'études, le début et la fin ont été datés. Dans les données, cette information est obtenue à partir des variables suivantes :

AGE_STU1BEG,	AGE_STU2BEG,	AGE_STU3BEG,	AGE_STU4BEG,
AGE_STU5BEG,	AGE_STU1END,	AGE_STU2END,	AGE_STU3END,
AGE_STU4END,	AGE_STU5END.		

Toutefois, dans chaque période, il y avait deux principaux types de problèmes à résoudre : les personnes qui déclarent avoir obtenu le diplômé visé (pour la période) sans déclarer un âge valide à l'obtention de ce diplôme et celles ayant abandonné les études au cours d'une période donnée. Pour ce dernier groupe, ni le mois, ni l'année (pas plus que l'âge d'ailleurs) d'arrêt n'ont été demandés. À ces situations, s'ajoutait le cas des répondants dont la scolarité s'est arrêtée au cycle primaire pour lesquels les âges de début et de fin des études ne sont pas connus.

Pour résoudre ces problèmes, nous nous sommes servis des informations sur le nombre d'années d'études primaires et secondaires mentionnées par le répondant (ED0\_Q 10), auquel nous avons ajouté 6 années (âge « normal » du début des études primaires) pour obtenir l'âge à la fin des études. Dans le cas particulier des «un à cinq années», on supposait que les répondants avaient terminé leurs études à 11 ans.

Par ailleurs, pour le cas d'abandon en cours de période et celui dont l'âge à l'obtention du diplôme n'est pas connu (particulièrement pour les cinq périodes), nous avons par le biais de tous ceux qui, dans l'échantillon complet, avaient obtenu un diplôme, calculé la médiane de la durée de la période d'études menant à l'obtention de ce diplôme et ce, par niveau de scolarité (secondaire, collégial, universitaire, autre). Cette médiane obtenue, nous faisons l'hypothèse que ceux qui ont abandonné leurs études ont étudié la moitié de la période par rapport à ceux qui ont obtenu le diplôme.

Lorsqu'une période d'études se terminait par un diplôme et qu'on connaît l'âge au début de la période, mais non l'âge à l'obtention du diplôme, ou qu'on connaît l'âge à l'obtention du diplôme, mais non l'âge à la fin de la période, l'âge manquant est estimé en se servant de la médiane pour l'obtention du diplôme de chaque niveau d'études, un peu de la même façon que lors de la section précédente. Mais cette fois-ci, ce n'est pas la moitié de la médiane qui nous permet de faire une estimation, mais plutôt la médiane.

Enfin, une fois ces problèmes résolus, on a procédé à la création de la variable «âge au premier arrêt des études» qui est déterminée par un arrêt d'études d'au moins un an<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> Un document décrivant toutes les étapes est disponible et ceux qui veulent le consulter pourront me contacter.

## **Caractéristiques sociodémographiques et économiques incluses dans l'analyse**

*Les générations ou cohortes de naissance* sont établies à partir de l'année de naissance. Les bornes supérieures et inférieures correspondent à celles de la stratification de l'échantillon. Trois groupes de générations d'individus sont retenus : les générations nées entre 1930 et 1949 (52-71 ans à l'enquête), les générations 1950-1959 (42-51 ans à l'enquête) et les générations 1960-1965 (36- 41 ans à l'enquête). Ces trois groupes de générations ont connu des contextes différents tant du point de vue de la scolarisation que de celui de la période d'exposition à la vie féconde. La plupart des personnes nées entre 1930 et 1949 auraient commencé leur vie féconde dans les années 1950, en pleine croissance économique. Cette période a surtout été marquée par des grands travaux de reconstruction de l'après deuxième guerre mondiale. Par contre, les cohortes de naissance 1950-1959 sont, en général, les premières qui ont expérimenté tout au long de la période de leur vie féconde, les profonds changements survenus dans la société canadienne. On peut, par exemple citer, la diffusion de nouvelles méthodes de contraception moderne, la démocratisation de l'enseignement ou les revendications associées aux mouvements féministes des années 1960 et 1970. Pour les individus de la cohorte de naissance 1960-1965, l'environnement de réalisation des projets de vie en général et de fécondité en particulier, est devenu plus contraignant et sensible. Ces générations ont atteint l'âge de la majorité dans les années 1980. Pendant cette période le cadre de vie familial a connu d'importants changements dont les principales répercussions sont la perte graduelle de popularité du mariage, l'augmentation des divorces, suivies de nouvelles formes de vie en couple. Ce contexte est aussi celui des récessions économiques du milieu années 1980 et du début des années 1990. Tous ces événements comme tant d'autres ont, sans doute, marqué leurs empreintes sur les trajectoires de vie de plusieurs Canadiens et Canadiennes. Au regard de ces différents contextes, on s'attend à observer, après la sortie du système scolaire, une plus grande propension à devenir parents parmi les générations plus anciennes par rapport aux jeunes générations, toutes choses égales par ailleurs.

*Le niveau de scolarité atteint au moment de la sortie du système éducatif*, est défini par trois positions : «niveau d'instruction du secondaire ou moins», «études collégiales» et «études universitaires». Cette variable est souvent utilisée dans les analyses comme «proxy» du statut socioéconomique. Mais aussi, elle sert d'appréciation de l'effet des statuts socioculturels sur les différences de comportement observées entre sous groupes de la population étudiée. Par exemple, il est souvent fait mention d'une différence de comportement en matière de fécondité entre les personnes plus instruites et celles qui le sont faiblement (Romaniuc, 1984). Dans le cadre de cette étude, on s'attend à ce que les personnes ayant le niveau d'études du secondaire ou moins soient plus susceptibles d'avoir un premier enfant que celles qui ont atteint le niveau d'études du collège ou plus.

*La pratique religieuse*, comme caractéristique culturelle appréciant le niveau d'adhésion des individus aux valeurs traditionnelles, est mesurée à partir de trois modalités : pratique religieuse régulière (fréquence d'assistance aux offices religieuses

au moins une fois par semaines ou par mois), irrégulière (de temps en temps ou une fois dans l'année) et sans pratique (ne pratique pas du tout ou sans religion).

D'après plusieurs études, cette variable est susceptible d'affecter la propension des hommes et des femmes à devenir parent. Contrairement à la religion d'appartenance, la pratique religieuse à l'âge de 15 ans paraît plus appropriée, en ce sens que l'effet du comportement religieux que l'on tente de saisir est pris en compte au moment où les individus étaient susceptibles d'entamer leur vie féconde. Étant donné que, la littérature fait état d'un lien positif entre le choix du mode de vie conjugale, l'utilisation de la contraception et la pratique religieuse (Dumas et Bélanger, 1997 ; Bélanger et Turcotte, 1999 ; Bélanger et Dumas, 1998), on s'attend à ce que le risque instantané d'avoir un premier enfant, après la sortie du système éducatif, soit plus élevé parmi les hommes et les femmes qui déclarent pratiquer régulièrement leur religion d'appartenance par rapport à ceux qui pratiquent peu ou pas du tout

*Le lieu de résidence au moment de l'enquête* a été retenu dans cette analyse pour tenir compte de la disparité qui existe entre le Québec et le reste du Canada. Ainsi, nous avons créé une variable dichotomique opposant les résidants du Québec à ceux du reste du Canada. A cet effet, la littérature montre que le comportement de fécondité n'a pas toujours été le même au Québec et dans le reste du Canada, ainsi que le comportement conjugal. Dans ces deux domaines, le Québec est parti d'une situation où tous les indices avaient atteint des niveaux très élevés à celle de l'incertitude, particulièrement en matière de fécondité (Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2005). Cette dernière situation correspond à celle où les indices de nuptialité et de fécondité sont très faibles au Québec.

*Les variables «taille de la fratrie et Origine nationale des parents»* sont introduites dans l'analyse pour évaluer l'effet de l'environnement familial sur le comportement de fécondité des jeunes après la sortie du système scolaire. A ce sujet, la littérature montre que les femmes issues des familles de taille restreinte ont tendance à mieux planifier leurs naissances (Leridon, 1987). Au Canada une relation similaire a été observée, entre autres, par Ramu (1984). Pour ce qui est de l'origine nationale des parents, elle vise à saisir l'effet des différences culturelles sur le risque de devenir parent. On pense que les individus nés des deux parents étrangers ont grandi dans un environnement différent quant à la transmission de l'héritage culturel et à la place accordée à la formation de la famille dans le processus de passage à la vie adulte. Au regard de l'évolution du comportement de fécondité au Canada, on s'attend d'un côté à une forte propension à devenir parent parmi les jeunes nés des deux parents étrangers et, de l'autre, à un risque élevé d'avoir un premier enfant pour des personnes issues des familles nombreuses. En ce qui concerne la variable taille de la fratrie, elle comporte quatre modalités : «aucun frère ou sœur» ; «un à deux frères ou sœurs» ; «3 à 4 frères ou sœurs» ; «5 frères ou sœurs et plus». La caractéristique Origine nationale des parents, elle est subdivisée en trois catégories : «les deux parents Canadiens» ; «les deux parents étrangers» ; «l'un des deux parents étrangers» (c'est-à-dire origine nationale des parents mixte).

En plus des caractéristiques socioculturelles susmentionnées, nous avons introduit trois autres facteurs mais variant dans le temps : «statut dans l'activité économique» ; «statut matrimonial» et «le fait d'être retourné ou non aux études». Les deux premières

caractéristiques font partie des marqueurs usuels de passage à l'âge adulte. Concernant les événements familiaux, elles sont considérées comme des préalables incontournables, du moins selon le modèle traditionnel de la formation de la famille.

A ce sujet, plusieurs études ont établi un lien étroit entre l'établissement professionnel et conjugal des jeunes et l'arrivée d'un premier enfant (Gauthier, 1991). Pour Galland (1985 : 45), chez les garçons en chômage, «l'établissement professionnel est une condition de l'établissement matrimonial et le report du premier engendre presque inévitablement un report du second ». Tandis que, Pitrou (1987) fait mention de deux modèles de calendrier et de trajectoire chez les filles. Celles qui sont peu scolarisées, sans projet professionnel, s'engageraient tôt dans une relation de couple stable, légale ou pas, suivie rapidement de la première naissance. Les filles ou les femmes fortement scolarisées auraient au contraire tendance à retarder l'établissement conjugal ou à maintenir l'union inféconde afin d'abord de réaliser la carrière professionnelle.

Le statut dans l'activité économique est constitué de deux modalités : « être en emploi » versus « sans emploi ». Elle a été construite à partir des renseignements sur les dates de début et de fin de chaque emploi occupé d'au moins six mois. Dans la même logique, le statut matrimonial de l'individu a été établi à partir des informations sur les dates de début et de fin des différentes unions contractées. Pour les besoins de l'analyse, cette variable a été subdivisée en trois modalités : « sans union », « marié » et « en union libre ». Derrière ce regroupement se profile, entre autre, la préoccupation d'explorer l'influence différentielle du type d'union sur le risque étudié.

Enfin, le fait d'être retourné aux études ou non est considéré comme une des dimensions de l'allongement de la durée des études. Deux modalités caractérisent cette dimension : « le fait d'être retourné aux études » versus « jamais retourné aux études ». Comme les deux précédentes facteurs, le retour aux études est établi à partir des dates de début et de fin des périodes d'études. On pense que les perspectives de retour aux études influenceraient négativement le risque étudié. Dans l'ensemble, les statuts économique et matrimonial, toutes choses égales par ailleurs, permettront, bien qu'indirectement, de tester les hypothèses relatives à l'incertitude à la fois au niveau économique et dans les relations de couple.



**Tableau A1.5.** Rôle des caractéristiques individuelles sur le risque des hommes de devenir parents après la sortie du système éducatif : rapports de risques du modèle sémi-paramétrique de Cox, par cohorte de naissance

Caractéristiques socio-démographiques	Hommes			Femmes		
	1930-1949	1950-1959	1960-1965	1930-1949	1950-1959	1960-1965
<b>Âge à la fin des études</b>						
(Moins de 18 ans)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
18-19ans	0,91***	0,82***	0,97	0,84***	1,01	0,80***
20-21 ans	0,87***	0,92***	0,79***	0,77***	1,12***	0,82***
22 ans et plus	0,61***	0,83***	0,84***	0,70***	0,86***	1,02
<b>Retour aux études</b>						
(Pas de retour études)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Avec retour études	0,89***	0,85***	0,69***	0,67***	0,53***	0,48***
<b>Statut économique</b>						
(Sans emploi)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
En emploi	1,40***	1,56***	1,15***	0,33***	0,23***	0,32***
<b>Statut matrimonial</b>						
(Sans union)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Marié	9,92***	10,93***	17,06***	24,46***	15,44***	15,19***
Union libre	3,38***	3,53***	4,84***	6,91***	4,11***	5,41***
<b>Niveau de scolarité</b>						
(Secondaire ou moins)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Collégial	1,02	1,05**	1,35***	1,06***	1,06***	0,94**
Université	1,14***	1,05	1,20***	0,84***	0,86***	1,06
<b>Province de résidence</b>						
(Reste du Canada)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Québec	0,85***	1,02	1,27***	0,95***	0,81***	1,06***
<b>Origine nationale des parents</b>						
(Parents canadiens)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Parents étrangers	0,9	1,02	1,20***	1,12***	0,74***	0,75***
Parents mixtes	1,10***	0,95**	0,95**	0,99	1,01	0,89***
<b>Taille de la fratrie</b>						
(Pas de frères/soeurs)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
1 à 2 frères/soeurs	1,12***	1,18***	1,48***	1,26**	0,99	1,17***
3 à 4 frères/soeurs	1,10***	1,11***	1,44***	1,36***	1,08**	1,24***
5 frères/soeurs ou plus	1,36***	1,53***	2,02***	1,45***	1,16***	1,34***
<b>Pratique religieuse à 15 ans</b>						
(Pratique régulière)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Pratique irrégulière	0,90***	1,09***	0,99	0,97	1,02	1,39***
Sans pratique religieuse	0,96**	0,93***	0,92***	0,87***	1,04***	1,04**
<b>Taille de l'échantillon</b>	<b>1932</b>	<b>1499</b>	<b>1190</b>	<b>2435</b>	<b>1803</b>	<b>1303</b>

\*\*\*=p&lt;=0,01;

\*\*=p&lt;=0,05

\*=p&lt;=0,1

ESG, 2001. Les modalités de référence figurent entre parenthèses,

## Annexe 2

**Tableau A2.1.** : Répartition selon le statut d'activité des hommes âgés de 1930-1965 ans, ayant obtenu l'emploi entre le 15<sup>ème</sup> et 34<sup>ème</sup> anniversaire par cohorte de naissance, (en pourcentage)

Statut professionnel et régime de travail	Cohortes de naissance		
	1930-49	1950-59	1960-65
Emploi salarié à temps plein	94,0	90,6	91,9
Emploi salarié à temps partiel	2,3	4,2	3,8
Travailleurs autonomes	3,7	5,2	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

ESG, 2001.

**Tableau A2.2.** Nombre de répondants exclus de l'analyse par cause

Échantillon soumis à l'analyse de la probabilité de passage au statut de parent après l'embauche dans le premier emploi		Hommes
Hommes des générations 1930-1965 qui ont déclaré avoir travaillé au moins six mois de façon régulière dans le premier emploi		5753
<b>Causes de l'exclusion</b>		
Âge à la naissance du premier enfant inférieur à 15 ans		11
Premier enfant né avant l'accès au premier emploi		207
Immigrants ayant eu leur premier enfant avant l'arrivée au Canada		72
Absence de réponses sur certaines variables incluses dans l'analyse		88
Total des exclus		378
Nombre de cas valides pour les génération, 1930-1965		<b>4997</b>

ESG, 2001.

Les données invalides se distribuent de façon aléatoire, à travers les générations. Les personnes exclues ne relèvent ni d'une seule génération ni ne possèdent de caractéristiques particulières pouvant faire que l'on parle de biais de sélection dans l'échantillon.